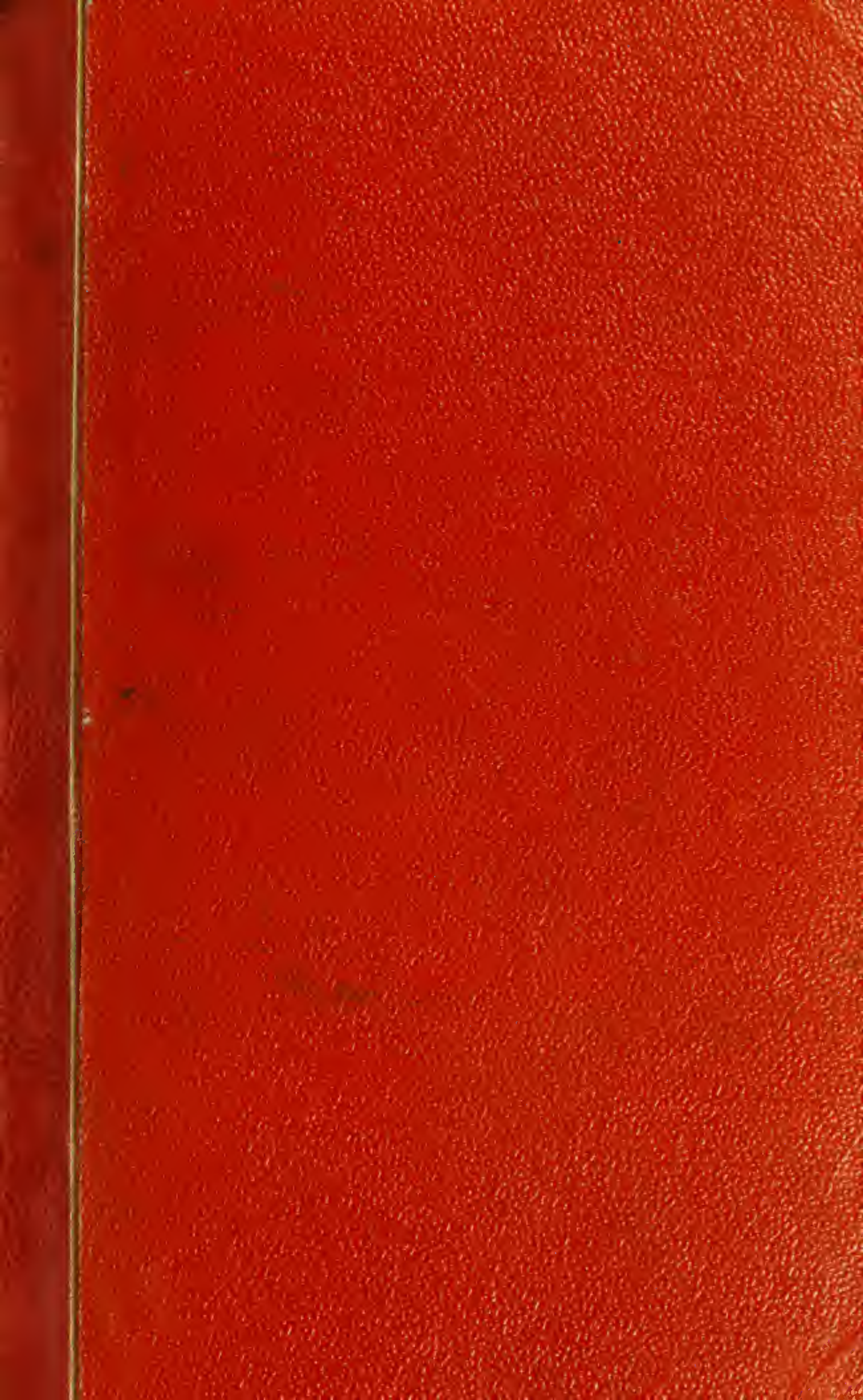
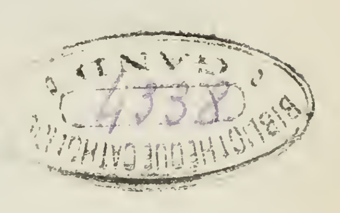



HULPIAU-VANGAVER,
RELIEUR A GAND,
rché aux Poulets, N°9.
.nd.
graph
2d. Couen
Van Den
nième







HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

EN

DANEMARK

DEPUIS LE NEUVIÈME SIÈCLE JUSQU'AU MILIEU
DU SEIZIÈME.





APPROBATION DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

Ayant fait examiner l'ouvrage intitulé : *Histoire de l'Église catholique en Danemark, par M. l'abbé G. J. Karup,* Nous en permettons l'impression.

Malines, le 12 novembre 1860.

J. B. VAN HEMEL, Vic. Gén.

Bruxelles, imprimerie de H. Goemaere.



HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE
EN
DANEMARK

DEPUIS LE NEUVIÈME SIÈCLE JUSQU'AU MILIEU
DU SEIZIÈME

SUIVIE

D'UN APPENDICE SUR L'EXPULSION DES FRANCISCAINS

PAR

L'ABBÉ G. J. KARUP

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES A ROME

TRADUIT DU DANOIS

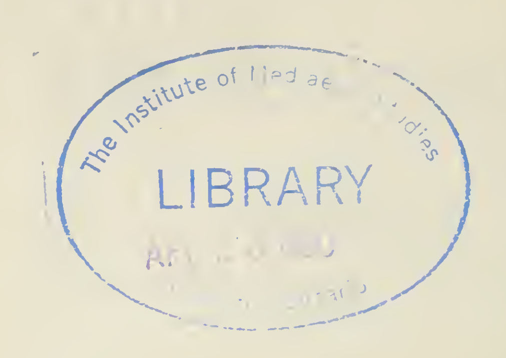
PAR

D. VAN BECELAERE

Avec l'autorisation spéciale de l'Auteur.

BRUXELLES
H. GOEMAERE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
RUE DE LA MONTAGNE, 52.

1861


The Institute of Mediaeval Studies
LIBRARY



PREMIÈRE PARTIE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN DANEMARK

828 — 1520

INTRODUCTION.

S. ANSCHAIRE FONDE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN DANEMARK.

Les premiers efforts pour arracher le Danemark aux ténèbres du paganisme furent faits, en 822, par Ebbo, archevêque de Rheims, et par Halitgar, évêque de Cambrai et d'Arras. Le pape Pascal I, à la prière de l'empereur d'Allemagne, Louis-le-Débonnaire, conféra à ces prélats le titre de légats et de missionnaires apostoliques, et les envoya prêcher l'Evangile dans le royaume de Danemark. Ils y baptisèrent un grand nombre de païens; mais cette première semence ne poussa pas de profondes racines, les missionnaires, après deux années d'apostolat, étant retournés dans leurs lointains diocèses. Cependant ces premiers efforts facilitèrent la voie à S. Anschaire, que la divine providence avait destiné à être l'apôtre de la Suède et du Danemark.

Anschaire naquit à Amiens, en Picardie, le 8 septembre 801, jour de la nativité de la Sainte Vierge. Il eut

le bonheur de recevoir sa première éducation d'une mère digne d'être comparée à celles qui avaient enseigné la vertu à plusieurs grands saints de l'Église.

Sa profonde piété, aussi bien que son cœur charitable, fit naître et développa de bonne heure les premiers germes de vertu dans le cœur de son fils. Mais, dès l'âge de six ans, il eut le malheur de la perdre, et son père l'envoya à l'école célèbre du couvent de Corbie (Corbeja antiqua), situé à quatre lieues d'Amiens. D'abord Anschaire était, comme les compagnons de son âge, plutôt porté aux jeux et aux amusements qu'à l'étude et aux exercices de piété ; mais la voix de la grâce parlant avec force à sa jeune âme, lui inspira des idées plus sérieuses. Il entendit un jour une voix mystérieuse qui lui disait de se préparer aux grands desseins que Dieu avait sur lui. C'était au milieu d'un songe: il lui semblait qu'il était profondément embourbé dans la vase; alors passa devant lui, sur un chemin riant et facile, tout une légion de saints vêtus de blanc. La Sainte Vierge était à leur tête, et parmi eux il aperçut également sa pieuse mère. Comme il étendait des bras suppliants pour qu'on le retirât de la position critique dans laquelle il se trouvait, il entendit la Sainte Vierge lui dire, qu'il ne pouvait être admis dans la société des saints, s'il ne renonçait aux vanités puériles de la terre. Ce rêve fit une profonde impression sur le jeune homme et eut une grande influence sur sa conduite.

La nouvelle de la mort de Charlemagne, arrivée en 814, affecta tout aussi vivement sa jeune âme: cet événement lui fit voir clairement la vanité de la puissance et de la gloire humaine. Depuis cette époque, il s'appliqua avec tant d'ardeur à la culture des sciences et aux pratiques de la vie contemplative, qu'il devint

bientôt l'exemple de tous ses condisciples. A peine eut-il l'âge requis, qu'il demanda à être admis au nombre des moines qui observaient la règle de saint Benoît. On accéda au pieux désir d'Anschaire. Le jeune homme, visiblement soutenu par la grâce, fit bientôt des progrès étonnants dans la piété et dans la science.

En 822, le prieur de Corbie fonda en Westphalie un nouveau couvent de Bénédictins(1) auquel il adjoignit une école. Telle est l'origine de Corbie-la-Nouvelle (Corbeja Nova), en pâtois du pays *Corvei*. Anschaire, alors âgé de 22 ans, fut du nombre des moines envoyés de Corbie-l'Ancienne pour procéder à la fondation du nouvel établissement. Il fut ordonné prêtre dans ce couvent où il enseignait à l'école et prêchait à l'église. Anschaire, évidemment soutenu par la grâce divine, travailla activement au bonheur et à la sanctification de toute la contrée voisine du couvent. Après ces débuts, le Seigneur présenta au zèle du jeune Apôtre des peuplades entières à convertir : les conséquences de son œuvre devaient durer des siècles.

En 826, Harald, roi de Jutland, attaqué par ses voisins, alla solliciter l'appui de l'empereur Louis-le-Débonnaire. Le prince danois, qui avait déjà appris à connaître le christianisme, par les prédications de l'évêque Ebbo, n'hésita pas à se faire baptiser, ainsi que sa femme et son fils. L'abjuration eut lieu avec beaucoup d'éclat, dans l'église de saint Alban à Mayence. Dans l'espoir que l'exemple du prince danois exercerait une influence sur ses sujets païens et sur les autres Danois, on chercha un homme capable, qui voulût suivre le roi Harald, en Danemark, pour y répandre les doctrines du chris-

(1) Ce couvent fut fondé à l'endroit où se trouve actuellement la ville de Höxter sur le Weser. L'empereur Louis-le-Débonnaire avait fait don aux moines de sa villa Huxori, et c'est là que le couvent fut établi.

tianisme. Quel homme, mieux qu'Anschaire, pouvait entreprendre cette tâche sainte et difficile! Le prieur de son couvent, nommé Valo, le proposa, et le jeune religieux consentit noblement à répondre à l'appel de son supérieur. Un autre moine se joignit à lui et se déclara prêt à le seconder dans cette mission pénible et dangereuse. Ils passèrent l'hiver de 826 — 827 à Aix-la-Chapelle, et se préparèrent à leur apostolat par de pieux exercices. Les deux saints prêtres établirent leur demeure dans une humble retraite; ils voulaient attirer par la prière et la méditation la bénédiction du ciel sur eux-mêmes et sur la grande œuvre à laquelle ils s'étaient dévoués.

Au printemps de l'année 827, ils descendirent le Rhin à la suite du roi Harald. A Cologne, l'archevêque Hadebold donna aux deux prêtres un magnifique bateau, muni de deux cabines, où ils pourraient voyager isolément des gens du roi, dont les manières étaient encore barbares. Ce bâtiment plaisait beaucoup au roi Harald ; il insista pour occuper l'une des cabines, tandis que l'autre fut laissée aux prêtres. Le roi se trouvant en relation intime avec les serviteurs de Dieu, apprit à les mieux connaître et à les estimer. Les navires longèrent heureusement la côte de la mer du Nord, et atteignirent le Holstein, où l'empereur Louis avait concédé au roi un fief impérial. C'est là que les missionnaires commencèrent les travaux de leur apostolat en prêchant la foi aux adultes. Plus tard, ils ouvrirent une école d'enfants, qu'ils élevèrent dans la religion chrétienne. Quelque temps après, ils pénétrèrent dans l'intérieur du pays et y annoncèrent également la parole de vie. Ils eurent le bonheur de voir leurs efforts couronnés de succès; le nombre de ceux qui demandaient le baptême s'accrut tous les jours. Lorsqu'Anschaire et Autbert eurent ainsi travaillé pendant deux années,

non sans avoir eu à surmonter bien des difficultés, les forces du dernier commencèrent à faiblir. Autbert devint malade et il fut obligé de retourner au couvent de Corbie-la-Nouvelle, où il mourut peu de temps après, (829 ou 830). Cette perte occasionna à Anschaire un nouveau surcroît de fatigues, car il rencontrait sans cesse des obstacles nouveaux à l'affermissement et à la propagation du christianisme parmi les Danois. Les prêtres païens, voyant à regret leur influence disparaître, avaient ourdi une nouvelle insurrection contre le roi Harald, qu'ils accusèrent d'opprimer la religion des ancêtres, de détruire les temples des dieux et de soutenir des prêtres étrangers. Harald ayant été renversé, le parti victorieux organisa une persécution contre les jeunes chrétientés, et Anschaire eut la douleur d'être obligé d'abandonner le troupeau qu'il avait assemblé avec tant de peine. Il paraît qu'à cette époque (830), il retourna au couvent de Corbie-la-Nouvelle.

Vers cette même année, le roi Björn, de Suède, envoya à la cour de l'empereur Louis des ambassadeurs chargés de lui demander des prêtres chrétiens, qu'il destinait à évangéliser son peuple, encore plongé dans les ténèbres du paganisme. Le pieux empereur accueillit cette demande avec joie ; il s'adressa de nouveau à l'abbé Valo et le pria de désigner quelqu'un qui fût apte à remplir cette mission. Le choix de Valo tomba de nouveau sur Anschaire, qui venait de rentrer au couvent. Le saint religieux fut appelé à la cour et il se déclara prêt à entreprendre cette nouvelle mission, plein de joie d'avoir trouvé une nouvelle occasion de gagner quelques âmes à Jésus-Christ et de souffrir quelque chose pour son Sauveur.

Avant de partir pour la Suède, Anschaire tâcha de mettre quelque ordre dans l'Eglise affligée du Danemark. Harald, après être rentré dans ses Etats, venait d'en être

chassé de nouveau; mais la tranquillité s'étant enfin rétablie, il fut possible de reprendre le travail interrompu. Du reste, le christianisme ayant déjà pris quelque racine parmi les Danois et une pépinière de prêtres ayant été formée, le Saint crut que sa présence personnelle n'était plus indispensable; il se contenta donc d'envoyer un de ses frères, appelé Gislemar, qu'il chargea du soin de diriger la jeune mission. En 831, Anschaire, accompagné de son ami Vitmar, entreprit de se rendre en Suède. C'était un voyage très-difficile à cette époque. A peine avaient-ils fait la moitié du chemin, qu'ils furent assaillis par des pirates, qui leur prirent tout ce qu'ils possédaient, y compris les présents dont l'empereur Louis les avait chargés pour le roi Björn. Quarante manuscrits, composant leur bibliothèque, leur furent également ravis. A cette époque, un pareil nombre de livres constituait un véritable trésor. Plusieurs de leurs compagnons de voyage furent tellement frappés de ce malheur, qu'ils perdirent courage et voulurent retourner en Allemagne. Mais le saint missionnaire, confiant dans le secours d'en haut, leur fit un discours dans lequel il leur rappela que rien n'arrivait sans la permission de la Providence divine, et il les exhorta à ne point songer au retour, aussi longtemps qu'ils conserveraient l'espoir d'atteindre le but de leur voyage. Son courage et sa confiance en Dieu furent récompensés. Ils continuèrent leur route, tantôt à pied et à travers d'épaisses forêts, tantôt sur de légères embarcations, qui naviguaient sur des lacs immenses. Après mille dangers et bien des fatigues, ils atteignirent enfin la ville de Birka. Le roi Björn les reçut avec la plus grande bienveillance et leur accorda la permission de prêcher l'Evangile partout où il leur plairait. Anschaire entra dans la nouvelle voie qui s'ouvrait devant lui, le cœur plein d'une noble reconnaissance pour la miséri-

corde infinie de Dieu , qui daignait faire luire sa lumière sur le peuple suédois. Pleins de courage et d'allégresse, Vitmar et lui se mirent immédiatement à l'œuvre, et leur prédication fut reçue avec bienveillance par leurs nombreux auditeurs. Ils rencontrèrent dans ce pays un grand nombre de chrétiens, qui avaient été vendus comme esclaves, et qui furent heureux de pouvoir participer de nouveau aux consolations religieuses. Parmi les nouveaux baptisés se trouvait un lieutenant du roi à Birka, appelé Heirgeir ou Herigar. Cet homme montra immédiatement tant d'attachement à la religion, qu'il fit bâtir sur une de ses propriétés la première église catholique, et il devint bientôt par sa conduite vraiment chrétienne un modèle de vertu. Son exemple fit une profonde impression sur un grand nombre de ses concitoyens. Hommes et femmes, grands et petits, touchés par la parole inspirée d'Anschaire, demandèrent le baptême et furent reçus dans le bercail de Jésus-Christ.

Les deux missionnaires prêchèrent la doctrine de salut pendant dix-huit mois, et recueillirent de leur travail les fruits les plus consolants. Le christianisme commençant à fleurir dans le Nord, Anschaire comprit que le terrain nouvellement défriché exigeait des soins assidus et constants. Il vit qu'il était indispensable d'ériger des évêchés et des séminaires, afin d'assurer la conversion de ces peuples. Dans cette intention, il quitta la Suède et se rendit à la cour de l'empereur Louis, qui fut heureux d'apprendre les résultats obtenus par Anschaire. Il consentit volontiers à l'érection d'un évêché à Hambourg, ville située à l'extrémité septentrionale de l'empire. Anschaire se rendit ensuite à Rome, pour rendre compte au Souverain Pontife de l'œuvre qu'il avait si bien commencée. Le pape Grégoire IV reçut l'apôtre avec une bonté pater-

nelle, et après l'avoir entendu, il approuva l'érection d'un évêché à Hambourg, destiné à devenir le centre des missions du Nord ; et, sur son ordre, le nouveau siége reçut immédiatement le titre d'archevêché. Le choix du nouvel archevêque n'offrait aucune difficulté ; personne n'était plus apte ni plus digne qu'Anschaire lui-même. Il fut sacré peu de temps après (833), par Drago, évêque de Metz, en présence d'Ebbo, archevêque de Rheims, des évêques Hatti, de Trèves, et Otgar, de Mayence, et d'un grand nombre de hauts dignitaires tant ecclésiastiques que séculiers. Le Saint-Père envoya à l'archevêque de Hambourg les insignes de sa nouvelle dignité, à savoir le *pallium*, et il lui conféra en outre le titre de légat apostolique pour tous les pays septentrionaux. La bulle d'investiture donne à Anschaire le titre d'apôtre du Danemark, de Suède, de Norwège, des îles Feroë, de Groënland et d'Island. L'Empereur lui fit don du couvent de Tourhout, en Flandre, afin de le mettre à même de couvrir, par les riches revenus de cette propriété, les nombreuses dépenses que devait lui occasionner sa nouvelle charge. La haute dignité dont Anschaire se voyait investi, loin de ralentir son activité dans l'administration de son vaste diocèse, lui inspira au contraire une nouvelle ardeur et de nouvelles forces pour l'accomplissement de sa grande entreprise. Dès ce moment, sa principale préoccupation fut d'avoir un évêque spécial pour les Suédois, qui étaient trop éloignés de son siége archiépiscopal. Ayant donc obtenu pour cela une autorisation spéciale du Saint-Père, il fixa son choix sur un prêtre, du nom de Gautbert, parent de l'archevêque Ebbo. Anschaire sacra immédiatement le nouvel évêque qui partit aussitôt pour la Suède, où il fut accueilli avec bienveillance et où il déploya une heureuse activité. Le saint archevêque se

rendit ensuite à Hambourg où il se voua entièrement à la conversion des païens du Danemark. Il envoya de vertueux missionnaires jusque dans les parties les plus reculées de ce pays, et il sut inspirer à tous ses collaborateurs l'ardeur dont il était lui-même embrasé. En outre, il les guidait constamment de ses conseils et les éclairait de son expérience. Il fit bâtir à Hambourg une cathédrale, une église dédiée à saint Pierre, et y fonda un couvent où les moines de l'abbaye de Corbie venaient se préparer au service des missions du Nord. Il fonda également une bibliothèque et plusieurs écoles pour l'instruction du peuple d'Hambourg. Cette localité qui, à son arrivée, n'était qu'un simple village, lui doit en grande partie la grandeur et la célébrité qu'elle acquit par la suite. Sa personne, aussi bien que les grands travaux qu'il fit exécuter, attirèrent à Hambourg un grand nombre d'étrangers qui s'y fixèrent d'abord, et s'adonnèrent par la suite au commerce, pour lequel la ville était si heureusement située.

Mais l'état prospère de la ville ayant attiré l'attention des pirates norwégiens, ils arrivèrent, en 845, devant Hambourg avec 600 vaisseaux. Le jour commençait à décliner, lorsqu'ils apparurent soudain, et cela à un moment où le bourgmestre, comte de Stormarn Bernhard, était absent de la ville. Les barbares païens assaillirent Hambourg de toutes parts, et mirent le feu aux quatre coins de la place. Tandis que les autres prêtres cherchaient leur salut dans la fuite, Anschaire mit en lieu de sûreté les saintes reliques dont il était le dépositaire. Les forbans occupèrent Hambourg pendant deux nuits et un jour, et lorsqu'ils se retirèrent, il ne restait plus que des ruines fumantes de cette ville naguère si florissante. L'archevêque avait perdu tout ce qu'il possédait; les églises, le couvent, la bibliothèque, les écoles, tout était devenu la

proie des flammes. Cependant le saint évêque ne perdit pas courage; il se consola en répétant avec Job : « le Seigneur m'avait tout donné, le Seigneur m'a tout ôté : que son saint nom soit béni ! » Sans asile et abandonné de tout le monde, il trouva enfin un abri chez une pieuse dame du nom d'Ikia, qui le recueillit lui et ses confrères dans sa propriété de Ramelslohe, située à trois milles au sud de Hambourg. Plus tard, un couvent fut fondé en cet endroit, d'où Anschaire administra durant plusieurs années son vaste diocèse. Mais l'unique source de ses revenus, le couvent de Tourhout en Flandre, lui avait déjà été enlevée antérieurement par le roi Charles, successeur de l'empereur Louis, et une autre douleur qui le frappa, fut de voir le roi Harald, son royal élève, entraîné par les avantages temporels que le méchant empereur Lothaire lui avait fait entrevoir, abandonner la foi chrétienne pour retourner au paganisme (841).

Mais ce qui mit le comble à toutes les souffrances d'Anschaire, ce fut d'apprendre qu'une insurrection dirigée contre les chrétiens venait d'éclater en Suède; que le neveu de l'évêque Gautbert avait été décapité; que l'évêque lui-même venait d'être expulsé du pays avec tous les prêtres, et que toutes les églises avaient été détruites (844). L'œuvre de plusieurs années de travail, fruit des peines les plus ardues, semblait annihilée pour toujours ; mais Anschaire ne perdit pas courage encore, car il se sentait assez fort de la grâce de Dieu, pour rétablir l'œuvre détruite. L'année 848 vit la mort de Leuderich, évêque de Brême, et avec l'autorisation spéciale du Saint-Siége, l'évêché de Brême fut réuni à celui de Hambourg. De cette manière, Anschaire devint alors archevêque de Hambourg et de Brême. Ce dernier évêché étant richement doté, le pauvre prélat y trouva de nouvelles ressour-

ces, qui le mirent à même de continuer ses travaux apostoliques. Il employa ses revenus à rebâtir sa ville archiépiscopale de Hambourg; il yéleva de nouvelles églises, des couvents et des écoles, et il rassembla de nouveau autour de lui les brebis dispersées de son troupeau.

Ensuite, son attention se reporta de nouveau sur sa chère mission de Danemark. Un roi païen gouvernait le pays à cette époque, et le christianisme était sur le point de s'éteindre complétement; mais Anschaire ne perdit pas courage. En qualité d'ambassadeur de l'empereur d'Allemagne, il trouva l'occasion de faire la connaissance personnelle du roi, et par son habilité et sa prudence, il sut captiver les bonnes grâces et gagner l'amitié du monarque. Le Saint profita de cette occasion favorable pour parler au roi des mystères sublimes du christianisme, avec cette onction persuasive, chez lui effet de la grâce qui le soutenait dans toutes ses entreprises. Le roi ne consentit pas, à la vérité, à recevoir le baptême, mais il déclara cependant qu'il ferait volontiers quelque chose pour mériter les faveurs du Seigneur Jésus-Christ. Anschaire lui assura que, pour le moment, il ne pouvait rien faire de mieux que de laisser bâtir sur son territoire une église, près de laquelle on placerait un prêtre pour instruire ses sujets dans le christianisme et baptiser tous ceux qui en auraient le désir. Le roi se rendit à cet avis, et désigna pour y bâtir cette église, la ville de Sleswig, qui était à cette époque une ville commerçante, attirant un grand concours de monde de différents pays. Beaucoup de personnes, et parmi elles gens de distinction, reçurent le baptême, tandis que d'autres se faisaient recevoir au nombre des catéchumènes pour continuer ensuite à vivre dans cet état préparatoire, plus longtemps qu'il n'était nécessaire.

Sur ces entrefaites, l'état des choses s'était également amélioré en Suède. Depuis sept ans qu'il n'y avait plus eu de prêtre dans ce pays, les fidèles y avaient été privés de l'usage des sacrements ; le christianisme même, qui n'y avait jamais été solidement établi, se serait éteint complétement, s'il n'avait trouvé un soutien fidèle dans la personne du gouverneur Hérigar dont nous avons parlé plus haut. Cet homme plein d'un saint zèle avait souvent, pendant ces temps de désolation, visité les chrétiens qui habitaient Birka et les environs ; il les avait rassemblés autour de lui, pour les exhorter à rester fidèles à leur foi.

Ce qui avait contribué surtout à couronner ses pieux efforts, c'est que Dieu avait puni visiblement tous ceux qui s'étaient distingués par leur violence à persécuter les chrétiens, à détruire le christianisme, et particulièrement ceux qui avaient participé au pillage de la demeure de l'évêque. De plus, Dieu récompensait le zèle d'Hérigar en exauçant quelquefois ses prières d'une manière miraculeuse. Tout cela contribua à augmenter le respect et la confiance du peuple pour la foi catholique qu'Hérigar professait. Anschaire ayant appris cet heureux retour des choses en Suède, s'empressa d'y envoyer un prêtre (851) : c'était un ermite du nom d'Ardgar, qui fut reçu avec la plus grande joie, surtout par Hérigar. Depuis sept ans cet homme qui menait presque la vie d'un saint, n'avait pas assisté au saint Sacrifice; depuis sept ans il n'avait pas reçu de la bouche d'un prêtre les consolations de la religion et s'était trouvé privé de la sainte Communion. Il brûlait du plus vif désir de recevoir le pain de vie. Comme le pieux vieillard Siméon, il ne devait pas mourir avant d'avoir vu son Sauveur. Il mourut peu de temps après l'arrivée d'Ardgar (852), qui lui admi-

nistra le pain des anges. — Peu de temps après la mort d'Hérigar, le prêtre Ardgar se sentit tellement abandonné et il éprouva un si vif désir de retourner à son ancien genre de vie solitaire, qu'il quitta la Suède pour se rendre à son ermitage. Anschaire fit longtemps de vains efforts pour procurer un prêtre aux Suédois. Alors, il s'adressa à l'évêque expulsé, Simon Gaubert, l'engageant à retourner en Suède vers son troupeau abandonné. Mais l'évêque s'y refusa, peu désireux de revoir un pays où il avait été si maltraité. Alors Anschaire, soutenu par le roi Harek de Danemark, entreprit le voyage en personne. Il voyagea en compagnie d'un autre prêtre nommé Erimbert, en qualité d'ambassadeur du roi Louis-l'Allemand, qui lui avait remis un grand nombre de présents pour Olaf, alors roi de Suède. Ils atteignirent Birka après vingt jours de navigation. L'évêque alla visiter quelques amis qu'il avait encore dans le pays, mais ils ne lui dirent rien d'encourageant. Ils l'assurèrent qu'il ne serait reçu devant le monarque qu'en qualité de prince puissant, et à cause des riches présents qu'il avait apportés. Mais Anschaire qui ne craignait pas la mort pour la gloire de Jésus-Christ et pour le salut de ses semblables, se prépara à voir le Roi. Il fit préparer un repas splendide auquel il invita le monarque. Olaf se sentit attiré par l'extérieur plein de dignité de l'évêque et fut vivement flatté des brillants présents qu'il lui offrit (1). Mais, il déclara qu'il ne pouvait prendre sur lui de rien décider relativement à la religion, avant d'avoir consulté les dieux et les habitants du pays. Anschaire consentit difficilement à de pareilles conditions; mais plein de confiance en Dieu,

(1) Le roi reçut en même temps une lettre que lui avait écrite le roi Harek de Danemark ; il y était dit : « Jamais de ma vie je n'ai rencontré

il chercha par le jeûne et la prière à obtenir un heureux résultat. Le jour où l'on avait résolu de consulter les dieux païens en tirant au sort, Erimbert offrit le saint Sacrifice, pendant qu'Anschaire se tenant à genoux, adressait à Dieu les prières les plus ferventes. Après la messe, il dit à Erimbert que tout irait selon leurs désirs : une voix intérieure le lui avait révélé. Peu de temps s'était écoulé, lorsqu'on vint leur apprendre que les dieux du pays n'étaient pas contraires à la propagation du christianisme et que le peuple réuni en assemblée générale avait également donné son consentement, surtout à la suite d'un discours tenu par un vieillard vénérable. Le roi Olaf lui-même se réjouit de ce résultat et de la résolution prise par le peuple; il donna immédiatement à Anschaire l'autorisation de prêcher et de bâtir des églises dans le pays, partout où il lui plairait. Il publia en même temps un édit par lequel il ordonna que personne ne pourrait être empêché d'embrasser et de pratiquer la foi chrétienne. Alors l'apôtre ayant acheté une maison pour Erimbert, reçut encore une fois l'assurance que le roi protégerait la religion chrétienne, et retourna vers sa ville archiépiscopale. A commencer de cette époque, la religion chrétienne fit de rapides progrès, surtout lorsque, pendant une expédition entreprise par Olaf contre les Courlandais, la prière des chrétiens de son armée lui eut fait gagner une bataille qu'il avait été sur le point de perdre. Anschaire, quoique absent, n'oublia pas les Suédois ; il eut soin de leur envoyer continuellement de nouveaux prêtres qui, pleins

un homme aussi bon (qu'Anschaire) et d'une fidélité pareille (à la sienne). C'est pourquoi je l'ai autorisé à prendre, relativement au christianisme, toutes les dispositions qu'il lui plairait. Par ces motifs aussi, je te prie de lui permettre la même chose ; car il ne fera certainement rien qui ne soit juste et bon. »

d'un saint zèle, répandirent partout la semence de l'Évangile.

Tandis que la religion triomphait et se raffermissait en Suède, le saint éprouva de nouvelles douleurs qui lui prouvèrent qu'aucune joie n'est parfaite en ce monde. Un orage se leva contre le christianisme à peine rétabli en Danemark. Des pirates norwégiens avaient ourdi une révolte contre le roi Harek, qui, après plusieurs engagements sanglants, resta lui-même sur le champ de bataille. Harek-le-Jeune, son fils et son successeur, se laissa persuader par plusieurs chefs, que les dieux étaient irrités contre le culte étranger et qu'il fallait défendre la pratique du christianisme dans le pays. L'église de Sleswig fut donc fermée et le prêtre expulsé du pays. Dès qu'Anschaire apprit cette nouvelle, il alla se plaindre à Dieu, et, avant la fin de sa prière, le Seigneur lui assura que la vérité finirait par triompher. Les dispositions du roi changèrent comme par miracle; il renvoya de sa cour les ennemis du christianisme et envoya à Anschaire un message pour lui dire, qu'à l'exemple de son père, il avait résolu de protéger la religion chrétienne dans son empire, et qu'il voulait s'assurer des conseils et de l'amitié du sage évêque de Hambourg. Anschaire était en chemin pour se rendre de Suède en Danemark lorsqu'il apprit cette heureuse nouvelle de Harek. Dès qu'il fut arrivé dans le pays il se rendit directement auprès du roi, qui le reçut avec bienveillance et lui désigna, dans la ville de Ribe, un endroit où il pourrait bâtir une église, avec une demeure fixe pour un prêtre. Il obtint même l'autorisation de faire à Sleswig l'usage des cloches abhorrées jusqu'alors par les païens de la contrée. Le roi permit encore la construction d'une autre église dans un port situé sur la mer du Nord, un prêtre nommé Rembert, originaire des Flandres, en fut le premier

pasteur. Ce Rembert écrivit plus tard la vie de saint Anschaire.

Pendant trente-trois ans, saint Anschaire mena, au milieu des peuplades Scandinaves du Danemark et de la Suède, une vie des plus dures et entièrement consacrée à Dieu. Il relia ces nations par des liens plus étroits et plus nobles que ceux d'une union purement politique; c'étaient les liens de la foi catholique, les liens de la même espérance et du même amour qui, à cette époque, étaient communs à tous les chrétiens du Nord. Après Dieu, c'était à Anschaire qu'ils étaient redevables de ce grand bonheur. Cependant, les forces de ce dernier étaient considérablement diminuées par le grand âge, ses nombreux voyages et les fatigues inséparables de son apostolat. Et pourtant, son courage ne faiblissait pas encore. Rembert, écrivant aux frères de l'abbaye de Corbie, dit de lui : « de même qu'il se distingua autrefois au milieu de nous par la régularité de sa conduite, de même aussi son grand âge ne l'empêche pas d'être encore pour tous un modèle vivant de toutes les vertus apostoliques. » Il était infatigable dans ses efforts pour instruire le peuple et pour annoncer partout la parole salutaire et consolante de l'Evangile. L'esprit de pénitence joint à une confiance illimitée dans la providence du Dieu de miséricorde, formait la base de tous ses discours publics et privés. Il avait extrait de l'Ecriture-Sainte et des écrits des Saints-Pères une foule de passages propres à lui rappeler constamment sa propre indignité et à enflammer dans son cœur un amour toujours croissant pour Dieu. Il avait écrit quelques-uns de ces passages après chaque psaume de son bréviaire, et il s'appliquait ensuite à les méditer, quand il récitait son office. Il entendait régulièrement trois ou quatre messes, avant d'offrir lui-même le saint sacrifice; et après avoir consacré tout le jour au salut de

ses semblables en prêchant et en instruisant, il se retirait le soir dans la solitude pour s'y livrer à la méditation, ou bien il s'occupait à écrire des livres édifiants ou à s'entretenir avec ses amis. Il était pour lui-même d'une rigueur extraordinaire, spécialement pour le manger, le boire et les vêtements. Même étant archevêque, il porta constamment un cilice, et, aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il fut envers lui-même d'unerigueur telle qu'il pesait le pain qu'il mangeait et qu'il mesurait l'eau qu'il buvait, surtout lorsque ses occupations ne l'empêchaient point de se retirer pour quelque temps dans la solitude. Il était plein de prévenance pour les autres, mais surtout pour les pauvres, les veuves et les orphelins, dont il épousait les intérêts avec le plus grand dévouement. En agissant ainsi, il avait constamment devant les yeux l'image de Job qui, selon l'Ecriture, « ne refusait rien aux humbles, ne laissait point dépérir l'œil de la veuve et partageait son pain avec les orphelins. » Pendant le carême, il nourrissait à sa table quatre pauvres, deux hommes et deux femmes.

Vers la fin de l'année 864, il fut atteint d'une grave maladie, qui dura plusieurs mois. Lorsqu'il sentit que sa fin approchait, il regretta de n'avoir pas été jugé digne de souffrir le martyre pour la foi. Il croyait que ses péchés seuls lui avaient ravi cette couronne, et il répétait souvent ces paroles du psalmiste : « Tu es juste, ô Seigneur! et ton jugement est équitable. » Il se trouvait à Brême en ce moment, et il s'appliqua avec les plus grands soins à mettre ordre aux affaires de son vaste diocèse, exhortant ses amis à s'appliquer avec ardeur à la conversion des païens. Après la célébration de la fête de l'Epiphanie, il exprima le désir de pouvoir, à la Chandeleur, entrer dans la joie du Seigneur, parce que, à l'exemple de Siméon, il avait été témoin

de la rédemption du genre humain. Le 1 février, veille de cette fête, il fit préparer trois grands cierges ; l'un fut allumé devant l'autel de la Sainte Vierge et les deux autres devant les autels de saint Pierre et de saint Jean-Baptiste. Alors, il invoqua à différentes reprises la Mère du Sauveur et les autres Saints, pour qu'à son heure dernière, ils l'assistassent de leurs prières. Le jour suivant, quoiqu'il fût très-faible, il ne prit aucune nourriture avant la fin du service religieux. Après la grand'messe, il rassembla autour de lui tous ses amis et ses disciples, et passa tout le jour ainsi que la nuit suivante à s'entretenir avec eux des choses du ciel, les exhortant à servir Dieu fidèlement. La seule chose qu'il eut encore à cœur, c'était la conversion des païens. Il recommanda de nouveau à ses disciples de s'occuper de cette grande œuvre, et adressa ensuite à Dieu une prière fervente à cette intention. Le jour suivant, tous les prêtres présents offrirent le saint sacrifice, et notre apôtre reçut le Saint-Viatique, tandis que les assistants récitaient des litanies et chantaient des psaumes. Il manifesta lui-même le désir qu'on chantât également le *Te Deum*. Ensuite il prononça à haute voix la prière suivante : « Souvenez-vous de moi, Seigneur, selon votre miséricorde et selon votre grande bonté, Seigneur, ayez pitié de moi, pauvre pécheur. Attirez mon âme vers vous, Seigneur. » Alors, il leva les yeux au ciel, fit à Dieu l'offrande de sa vie et rendit l'âme. C'est ainsi qu'Anschaire termina le cours de sa vie mortelle, le 3 février 865. Il fut enterré dans la cathédrale de la ville de Brême où il avait rendu à Dieu son âme héroïque. Immédiatement après sa mort, le peuple l'honora comme un saint, et l'Eglise fixa son anniversaire au 3 février, jour de sa mort. Les communautés catholiques de Hambourg et de Copenhague l'honorent et l'invoquent comme leur patron, et dans la première

de ces villes, il y eut pendant bien longtemps une maison religieuse, portant le nom du saint. Cette institution ayant été supprimée, la maison fut transformée plus tard en orphelinat.

CHAPITRE PREMIER.

LUTTE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE CONTRE LE PAGANISME; SON TRIOMPHE DÉFINITIF.

—

> Allez par tout le monde: prêchez l'Evangile à toutes créatures.
>
> *Notre Seigneur Jésus-Christ.*
> (S. Marc. 16, 15.)

Un des plus grands poètes des temps modernes a dit, que l'histoire était le tribunal des nations. Et en effet, celui qui a réfléchi aux grands événements, aux grandes révolutions dont elle nous présente le spectacle, conviendra sans peine que cette sentence est parfaitement juste. Mais de toutes les grandes institutions que le monde a vu naître, il n'y en a aucune qui se présente au tribunal de l'histoire avec plus de titres que l'Eglise catholique. Les annales du genre humain attestent que, depuis le jour de son institution, le jour de la Pentecôte de l'an 34, jusqu'à nos jours, elle a, avec une vigueur toujours égale, avec un zèle toujours ardent, poursuivi sa mission de rechercher les brebis égarées, et de porter l'Evangile du salut à toutes créatures. Jamais elle n'a cessé de soutenir la grande lutte de la vérité contre l'erreur; jamais elle

n'a cessé de répandre les lumières divines dont elle est dépositaire et de féconder la terre du sang de ses martyrs. Elle est vraiment la seule institution au monde à laquelle on ne puisse point appliquer cet adage *omnia mutantur!* Aujourd'hui comme alors, elle est toujours la même; elle seule ne change point. En Chine, en Australie, à l'intérieur de l'Afrique et dans l'Europe civilisée, elle soutient de nos jours, contre le paganisme et l'incrédulité, la même lutte qu'elle a soutenue autrefois contre la Rome païenne! Depuis dix-neuf siècles, elle poursuit sans relâche le même but, la même fin, qui est la glorification du nom de Jésus-Christ et la propagation de son royaume sur la terre.

Nos lecteurs connaissent déjà la vie de saint Anschaire; ils savent quelle activité infatigable il déploya à répandre la religion catholique en Danemark et en Suède. Lorsque ce grand saint était couché sur son lit de mort, il se trouvait à ses côtés un jeune homme disant pour le mourant: « En vos mains, Seigneur, je confie mon âme. » Cet homme s'appelait Rembert. Il était natif du Danemark (1). Il était encore enfant, lorsque par ses manières posées et par sa piété, il attira l'attention de saint Anschaire, qui le fit élever pour l'état ecclésiastique au couvent de Corbie, où il reçut une éducation soignée. Il était à peine âgé de 16 ans, lorsqu'il entra au service des missions scandinaves, et il fut durant 24 ans, de 836 à 860, le vicaire de saint Anschaire qu'il suivait partout. Un historien danois l'a appelé le Timothée (2) de saint Anschaire.

(1) Alium ordinavit (sc. Anscgarius) Episcopum *è gente Danorum* progenitum: nomine Rembertum. Remberti Vita S. Anscgarii Archiepiscopi Hamburgensis, cap. XXIX, apud Langebek in Scriptoribus rerum Danicarum mœdii ævi. Hauniæ 1772. Tom. I., p. 484.

(2) Pontoppidan, dans ses Annales Ecclesiæ Danicæ diplomatici. T. I., p. 484.

Et en effet, les mêmes rapports qui existaient entre Timothée et l'Apôtre des nations, existèrent également entre saint Rembert et l'Apôtre du Nord. Celui-ci ayant fait bâtir, en 860, une petite église en bois à Ribe, désigna saint Rembert pour la desservir. Il occupa ce poste jusqu'à ce que, immédiatement après la mort de saint Anschaire (865), il fut nommé à l'archevêché de Hambourg mieux dit de Brême, où le siége archiépiscopal fut transféré, la première de ces villes ayant été plusieurs fois saccagée par les corsaires norwégiens (1). Après avoir reçu la consécration épiscopale, il se rendit immédiatement à Corbie, et s'y fit recevoir dans l'ordre de saint Benoît, et tout autant que ses fonctions difficiles le lui permirent, il en observa les règles jusqu'à sa mort (2).

Durant les premières années de son élévation au siége archiépiscopal, saint Rembert put librement travailler à la propagation du christianisme en Danemark. Même, Harek-le-Jeune (3), roi de Jutland ou de Dane-

(1) L'archevêché avait une immense étendue, car il comprenait non-seulement toute la Scandinavie, mais encore la Russie septentrionale, l'Island, le Groënland et d'antres régions septentrionales et orientales. Dans la bulle de confirmation du pape Grégoire IV, en 835, l'archevêque de Hambourg est appelé : legatus in omnibus gentibus Danorum, Sveonum, Norvegorum, Farriæ, Gronlandorum, Helsinglandorum, Skrickfindorum, Sclavorum, nec non omnium septentrionalium et orientalium nationum. Cette bulle a été imprimée plus tard dans Islenzkt Fornbrèfasafn (Diplomatarium Islandicum). J. Kaupmannahöfn 1857, p. 19 et suiv.

(2) Saint Benoît natif de Nursia (né en 480, mort en 543) fonda, dans un convent situé sur le mont Cassin, un ordre religieux pour la prière, l'étude, et l'éducation de la jeunesse.

(3) C'est le même roi qui chez quelques historiens porte le nom de Rorich et de Harek. Les Islandais l'appellent Erik Barn (Eric l'enfant). Comp. F. C. Dahlmann, Geschichte von Dännemark. Vol. I, p. 48. Hambourg 1840.

mark occidental, fut baptisé par lui (870). Tant que la paix dura, l'archevêque parcourut librement le Jutland, la Fionie, le Séeland et la Suède, convertissant dans ces différentes contrées un grand nombre de païens. Mais avant que ces nouvelles greffes, entées par ses mains sur l'arbre de l'Evangile, eussent eu le temps de s'affermir, elles furent détruites par la guerre et la persécution. Gorm-le-Vieux était à cette époque roi du Danemark oriental ; il avait sa résidence à Leire, foyer principal du paganisme dans nos contrées. Dans le voisinage de l'endroit où la cathédrale de Rœskilde élève vers le ciel ses tours majestueuses, et où ses vastes nefs vides et abandonnées semblent rappeler les temps où les chants solennels du *Gloria* et du *Credo* retentissaient dans l'enceinte sacrée, là se trouvait jadis le bois sinistre des sacrifices de Ledra, où nos pères païens offraient tous les neuf ans, à la fête de Noël (1), des sacrifices humains, pour apaiser leurs faux dieux. C'est en ce même endroit que Gorm adorait Odin et Thor; c'est là que les prêtres païens enflammaient son zèle pour le paganisme et sa haine contre le christianisme. Mais il y avait également des motifs politiques qui le rafermissaient dans sa haine contre la vraie religion. Il appréhendait que, si le christianisme devenait la religion dominante en Danemark, l'empereur d'Allemagne n'acquît dans le pays une influence dangereuse pour la puissance royale. Pour l'empêcher, il entreprit de réunir tout le Danemark en un seul royaume. Partant de Séeland à la tête d'une nombreuse armée, il envahit le Jutland, où il soutint avec diffé-

(1) Les anciens Scandinaves célébraient au solstice d'hiver une de leurs quatre fêtes de saison qu'ils appelaient *Joel*. Comme cette fête coïncidait à peu près avec la Noël des chrétiens, le nom en fut conservé et fut appliqué par la suite à la fête de la Nativité de Notre-Seigneur.

(*Note du Trad.*)

rents petits rois une lutte sanglante et prolongée, qui se termina par la conquête de toute la péninsule jutlandaise jusqu'à la Slie (vers 880). Nous n'avons que des données très-imparfaites sur ce grand événement, sur lequel les chroniqueurs ne nous fournissent que peu de renseignements; ce qu'il y a de certain, c'est que Gorm persécuta les chrétiens (1) et soumit par le glaive tout le Danemark. Cette guerre de conquête, entreprise par un païen cruel et zélé, entraîna nécessairement l'extinction complète du christianisme. Ce qui est également certain, c'est qu'à partir de cette époque, saint Rembert ne prêcha plus la foi en Danemark; il habita la ville de Brême jusqu'à sa mort arrivée en 888 (2). Ce dut être un sujet de profonde douleur pour le saint vieillard de voir détruire ainsi tout le fruit de ses travaux apostoliques.

Mais sa conscience lui témoigna qu'il avait travaillé fidèlement dans la vigne du Seigneur dont les voies sont impénétrables. Toute sa vie fut véritablement un long apostolat. Les mêmes vertus éminentes qui ornaient le grand apôtre du Nord, ornaient également saint Rembert. Son cœur était embrasé de l'amour de Jésus-Christ, et cet amour le portait à être le soutien et le consolateur des pauvres et des malheureux (3).

(1) Pont. Ann. ecc. Dan. I. 57—58. — Post hunc (Sc. Haraldum) Gormo arcem obtinuit, semper infensi erga religionem animi, Christicolarum perinde ac teterrimorum hominum respectum extinguere cupiens. Saxonis Grammatici Historia Danica. Recensuit Dr. Müller, Hauniæ 1839. Tom. I, lib. IX, p. 468.

(2) On ne connaît pas l'époque précise de sa mort, qui n'est pas indiquée dans l'histoire de sa vie : Vita S. Remberti Archiepiscopi Hamburgensis ap. Langebek in S. R. D. II. c. XXIV, p. 144. Quelques auteurs affirment qu'il mourut le 11 juin. Il est enterré à Brême dans le mur oriental de l'église de Saint-Pierre. Ibid. c. XXX. Cfr. Adami Bremensis Hist. Eccl., ed. Fabricius. Hamb. 1706, I, cap. 28.

(3) Vita S. Remberti, cap. XIV.

« Il vaut mieux, disait-il, conserver des âmes pour le Seigneur que de l'or pour soi-même. » Et il faisait vendre les objets précieux appartenant aux églises, afin de racheter les chrétiens de l'esclavage (1). Allant un jour visiter ses missions, il rencontra une religieuse prisonnière des pirates, et donnant son cheval pour rançon de cette infortunée, il continua sa route à pied (2). Il visita deux fois la Suède pour y prêcher la religion ; la première fois, il accompagna l'apôtre du Nord ; la seconde fois, il visita le pays comme archevêque. Plusieurs miracles opérés par lui, prouvèrent qu'il était plein de la grâce du Seigneur et de la force de la foi. C'est ainsi qu'un jour il apaisa par sa prière une tempête, délivra un prince possédé et rendit la vue à un aveugle en lui administrant le sacrement de Confirmation (3). Plusieurs miracles arrivés sur sa tombe (4), engagèrent le Pape à le ranger dans la milice des saints.

Adalgar, Hoyer et Reginward, trois successeurs de saint Rembert sur le siége archiépiscopal de Brême (888-916), durent renoncer à l'espoir de maintenir les missions scandinaves et ne purent rien faire pour elles. Les églises furent détruites et les chrétiens qui refusèrent de sacrifier à Odin et à Thor, souffrirent toutes sortes de tourments ou furent massacrés de la manière la plus cruelle (5). Ce fut surtout pendant l'année 915 que la persécution fut d'une violence inouïe ; car Gorm ayant perdu une bataille contre les Allemands, les prêtres païens lui avaient fait accroire que ses sujets chrétiens étaient cause de son malheur, parce qu'ils

(1) Vita S. Remberti, cap. XVIII.
(2) Ibid. cap. XIX.
(3) Ibid. cap. XXI.
(4) Ibid. cap. XXVI.
(5) Pont. Ann. ecc. Dan. I., p. 38 et suiv.

entretenaient des relations secrètes avec ses ennemis.

Le bonheur de Gorm dans ses luttes avec les petits rois du Danemark l'avait rendu téméraire; il osa provoquer l'empereur d'Allemagne, Henri-l'Oiseleur, en faisant une incursion en Frise. Henri battit le roi de Danemark, envahit son territoire à la tête d'une armée considérable et força Gorm à subir un traité de paix, par lequel il dut promettre de faire cesser les sacrifices humains et d'autoriser la prédication du christianisme dans ses états (1). La même année où ce traité fut conclu, Unni, archevêque de Brême, se rendit en Danemark suivi de plusieurs moines de l'abbaye de Corbie. Il releva les églises de Sleswig et de Ribe, y fixa des prêtres et passa ensuite avec ses autres compagnons dans les îles de Fionie et de Séeland. Il sut captiver la confiance de la reine Thyra et de son fils Harald, qui ne voulurent pas cependant recevoir le baptême, probablement à cause de l'aversion de Gorm pour le christianisme. L'année suivante (935), Unni passa en Suède où il ne trouva plus même de traces de l'activité que les missionnaires catholiques avaient autrefois déployée dans ce pays. L'archevêque n'y fit presque rien; car il mourut peu de temps après son arrivée à Birka (936). Le roi Gorm mourut la même année et eut pour successeur son fils Harald surnommé Blaatand (aux dents bleues).

La jeune plante du christianisme, arrosée par le sang des martyrs, reprit sous le nouveau monarque une vigueur inconnue jusqu'alors. L'archevêque Adeldag, successeur d'Unni, qui occupa le siége archiépiscopal durant tout le règne d'Harald, reprit, sous les meilleurs auspices, l'œuvre interrompue de ses grands devanciers. Adeldag, homme jeune et plein d'énergie, avait

(1) P. F. Suhm, historie af Danemark. II kop. 1784. p. 362 et suiv.

reçu une éducation à la fois religieuse et politique ; il avait rempli jadis les fonctions de chancelier à la cour de l'empereur Othon I. A peine sacré, il se rendit en Danemark où il releva les églises de Sleswig et de Ribe et en construisit une nouvelle à Aarhuus. Un vice-roi de Jutland, nommé Frode, qui avait reçu le baptême des mains d'Unni, le seconda dans ses efforts. Frode, à l'incitation d'Adeldag, envoya une députation au Pape, pour prier le Saint-Père d'envoyer quelques bons prêtres en Danemark (1).

Un moine Bénédictin de l'abbaye de Fulda, nommé Lifdag, fut nommé évêque par Adeldag qui lui assigna sa résidence à Ribe. Ce fut le premier évêque de Danemark qui souffrit le martyre. Un grand nombre de païens le haïssaient à cause de son zèle pour la propagation du christianisme. Fuyant un jour devant eux, pour se soustraire à leur fureur, ils le percèrent de leurs lances en traversant la rivière Nibsaa et l'évêque expira en prononçant le saint nom de Jésus (950) (2).

Cette circonstance que les empereurs d'Allemagne avaient contribué à l'introduction du christianisme en Danemark, réveilla chez eux le désir d'obtenir le droit du suzeraineté sur ce pays. Le puissant empereur d'Allemagne, Othon I, probablement par le conseil d'Adel-

(1) Ceci arriva probablement vers l'année 940, sous le pontificat d'Étienne IX, qui régna de 939 à 942. Saxo, au contraire, cite expressément le pape Agapithe. Comp. Saxon. Gram. Hist. Dan., ed. Müller, lib. IX. p. 467. La bulle papale rapportée par l'ambassade se trouve dans Staphorst. Hist. eccl. Hamburg. Hambourg 1723. Tom. 1, p. 398-92.

(2) Il fut enterré au cimetière de la Sainte Vierge à Ribe, où une petite chapelle fut érigée plus tard sur son tombeau. Cette chapelle ayant été incendiée en 1176, ses reliques furent sauvées et placées sur le maitre-autel de la cathédrale de Ribe. Kirchengeschichte von Dänemark und Norwegen, par le Dr Münter. Première partie. Leipsick 1823. p. 368.

dag, envoya au roi Harald un ambassade pour l'inviter à reconnaître l'empereur d'Allemagne comme son suzerain et comme protecteur séculier de l'Eglise de Danemark. Harald ne répondit point à cette prétention arrogante, mais se mettant à la tête d'une nombreuse armée, il se rendit dans le pays situé au Sud de la Slie, et en chassa le margrave établi par Henri-l'Oiseleur. Dès qu'Othon reçut la nouvelle de ce qui était arrivé, il accourut à la tête de son armée, entra dans le Holstein, passa le Danevirke et envahit le Jutland, où il mit tout à feu et à sang. Harald fut défait et dut consentir à la libre prédication du christianisme dans son royaume (965). Il promit même à l'empereur d'introduire le christianisme en Danemark, et lui-même avec Gunhild, son épouse, et Svend, son jeune fils, reçurent le baptême. L'empereur fut parrain du jeune prince, qui reçut le nom de Svend-Othon. Ce qui contribua surtout à la conversion d'Harald et à lui faire professer publiquement le christianisme, ce fut un miracle opéré en Séeland, sur l'Issefjord, par un prêtre ou un évêque allemand, nommé Poppa ou Popo, homme saint, docte et sage (1). Dans une réunion où le roi se trouvait avec un grand nombre de ses comtes, on vint à parler de l'ancienne et de la nouvelle doctrine. Les païens voulaient bien reconnaître Jésus-Christ comme Dieu, mais ils prétendaient qu'il n'était pas aussi puissant qu'Odin ou Thor. Alors Poppa se levant, dit à haute voix devant toute l'assemblée : « Il n'y a qu'un seul Dieu, le Père avec Jésus-Christ, son Fils unique, et le Saint-Esprit, — tous les autres sont de malins

(1) Misit ei (sc. populo Danorum) Deus adjutorem Poponem sacerdotem, virum conspicuum ingenio, scientia et sanctitate. Petri Olai excepta ex Historicis Danorum à Svenone Tiugskœg ad Ericum Menved, ap. Langebek in S. R. D. II., p. 204.

esprits et non pas des dieux (1). » Harald lui demanda s'il pouvait prouver son assertion par un miracle. Poppa répondit affirmativement. Alors le roi le fit mettre en lieu de sûreté jusqu'au lendemain, afin d'empêcher qu'il ne s'enfuît ou qu'il n'employât des moyens artificiels. Le lendemain, Harald lui ordonna de porter dans la main nue et à une distance indiquée un fer rouge qu'on lui présenta. Poppa exécuta l'ordre donné, et montra ensuite sa main intacte. Ce miracle fit une profonde impression sur la multitude assemblée; plusieurs milliers de païens demandèrent le baptême, et le roi ordonna qu'à l'avenir on adorât le Dieu des chrétiens, comme le seul Dieu véritable. Par la suite Poppa fut évêque d'Aarhuus, et plus tard de Sleswig (2).

Harald Blaatand n'avait jamais observé qu'extérieurement le traité conclu avec Othon I. Il est vrai, qu'il ne s'était pas opposé à la prédication du christianisme dans ses états; mais, en cachette, il faisait cause commune avec les ennemis de l'empereur. Cela fut cause qu'Othon II envahit le Danemark, brûla le Dannewirke, et fit en Jutland une guerre acharnée, qui se termina par la défaite d'Harald (975). Un nouveau traité intervint contenant, paraît-il, des clauses favorables au christianisme; car, peu de temps après, un évêché fut fondé à Odensée (980). Le premier évêque qu'Adeldag sacra pour le nouveau siége, s'appelait Odinkar-Hvide, surnommé *le Vieux*. C'était un saint homme, né de parents danois et nobles, un bon théologien (3), et il avait déjà

(1) Contra hæc Episcopus, nomine Popo, unum verum Deum Patrem, cum Filio unigenito, Domino nostro Jesu Christo et Spiritu sancto. Simulacra vero dæmonia esse, et non Deos testatus est. Wittichind, Annal. de reb. Saxon. gestis (ap. Pertz, in Monumenta Germaniæ historica. Han. 1826—41. Tom. III.) L'auteur cité mourut en l'an 1000.

(2) Comp. Saxon. Gram. hist. Dan. Lib. X. p. 498—99.

(3) Erat (sc. Athincarus Albus) enim vir sanctissimus et doctus in his,

prêché la foi en Suède. Dès ce temps-là un grand nombre de païens danois embrassèrent le catholicisme. Cependant, il y en eut encore beaucoup qui se contentèrent de se faire marquer du signe de la croix par la main d'un prêtre. A partir de la même époque, le bois des sacrifices de Ledra fut presque complétement abandonné, surtout après qu'Harald eût transféré sa résidence de Leire à Rœskilde, où il fit construire une église en bois consacrée à la Sainte-Trinité. Elle fut bâtie à peu près au même endroit où se trouve encore la cathédrale. Le roi fit également bâtir différentes églises, entr'autres à Odensée, et dans plusieurs autres parties du pays. Pendant ce temps, plusieurs prêtres danois prêchaient l'Evangile avec un zèle infatigable.

Il semblait que rien ne serait plus capable d'arrêter la victoire complète du christianisme dans le pays. Mais de même que tout chrétien ne parvient à la paix de Dieu qu'à travers les luttes et les souffrances, de même aussi l'Eglise catholique ne remporte la victoire que par de rudes combats et de grandes souffrances.

Quoique Harald rejetât les absurdités du paganisme, et qu'il adorât Jésus crucifié (1), toute sa vie n'en fut pas moins un long enchaînement de grands péchés et de crimes, dont les historiens profanes nous rendent compte. Aussi Dieu pour le punir permit qu'Harald dans sa vieillesse fut, comme David,

quæ ad Deum sunt. Adam. Brem. hist. eccl. Lib. II., cap. 16. Adam de Brême écrivit sa célèbre histoire ecclésiastique environ 50 ans plus tard.

(1) Is primus idolatriæ respuens spurcitias, Christi crucem adoravit. Svenonis Aggonis filii compendiosa Regum Daniæ Historia a Skioldo ad Canutum VI, ap. Langebek in Scr. Rer. Dan. I, p. 51.

combattu par son propre fils. Nous avons vu plus haut, que ce fils, nommé Svend, avait reçu le baptême; mais son père eut la faiblesse de confier son éducation au célèbre comte fionien Palnatoke, chef du parti des païens mécontents du Danemark. La triste guerre civile qui éclata entre le père et le fils, fut une véritable lutte entre le paganisme et le christianisme qui fut malheureusement vaincu. Harald défait par son fils et Palnatoke, fut forcé d'abandonner son royaume (983). Aussitôt après, commença une persécution générale contre le christianisme. Les vainqueurs démolirent toutes les églises chrétiennes et rétablirent partout les autels païens. Odinkar Hvide et Poppa durent s'enfuir à Brême; et les chrétiens qui le purent, imitèrent sans doute leur exemple. Harald, après avoir résidé longtemps en Suède et dans le pays des Vandales, retourna en Danemark et recommença la guerre contre son fils dénaturé. Un jour, pendant un armistice, il vint à terre près d'Helgenæs en Jutland. Comme il se tenait près d'un feu, allumé par ses gens, il fut mortellement blessé de la main de Palnatoke qui, caché dans la futaie, lui décocha traîtreusement une flèche. Ce régicide fut consommé le jour de la Toussaint de l'année 986 (1). Le corps du monarque fut transporté à Rœskilde, où il fût enterré dans l'église de la Sainte-Trinité, qu'il avait fait bâtir.

Voilà comment Svend, fils d'Harald, surnommé *Tweskjœg* (à la barbe fendue), devint roi de Danemark. On comprendra qu'à commencer de cette époque, il s'abandonna entièrement à ses mauvais penchants; il écouta les suggestions de ses conseillers païens et persécuta violemment les chrétiens. Son caractère féroce

(1) Nous suivons la computation de Dahlmann Histoire du Danemark, I, p. 83.

et sanguinaire devait se complaire à les voir souffrir, et il n'y a pas le moindre doute que, durant ces persécutions, un grand nombre de chrétiens souffrirent le martyre (1).

Adeldag étant mort (988), Libentius devint archevêque de Brême. Ce prélat chercha vainement à gagner Svend par des prières et des présents. Les deux anciennes églises de Sleswig et de Ribe traversèrent heureusement la persécution, tandis que l'église d'Aarhuus fut détruite (2). La main vengeresse du Seigneur atteignit Svend au milieu de ses fureurs antichrétiennes. Deux fois il fut fait prisonnier par les pirates vandales de Jomsborg (3). Plus tard, le puissant roi de Suède, Eric-Seir, le chassa de son royaume. Il erra sur les mers pendant plusieurs années et se nourrit de piraterie et de brigandages, particulièrement sur les côtes d'Angleterre et d'Ecosse. Il habita ce dernier pays pendant plusieurs années, et là, où le christianisme avait pénétré les masses, il devint mieux disposé à son égard. On prétend qu'il y reçut le baptême; or, dans ce cas, il aurait été baptisé jusqu'à deux fois!

Eric-Seir étant venu à mourir (vers 996), Svend, purifié à la dure école du malheur, retourna en Danemark. Il autorisa immédiatement la prédication de l'Evangile dans ses états; on prétend même qu'il favorisa les chrétiens. Cependant, l'expédition qu'il fit en Angleterre pour s'emparer de ce pays, ne put guère lui laisser beaucoup de temps pour travailler au rétablissement de ce qu'il avait détruit autrefois. On rapporte qu'il fonda plusieurs églises et chapelles, agrandit l'église bâtie par son père à Rœskilde et commença la

(1) Pantap. I, p. 80.

(2) Ad. Brem. II, c. 32.

(3) Ville libre de pirates habitée seulement par des hommes. Palnatoki en fut le fondateur; elle était située dans la Luzace, à l'embouchure de l'Oder.

construction de l'église souterraine de Lund (vers 1011) (1).

Le vénérable évêque Libentius se réjouit sans doute du changement survenu dans l'esprit de Svend; mais il était alors trop âgé, pour entreprendre un voyage en Danemark. Il sacra Odinkar Hvide-le-Jeune comme évêque de l'église restaurée d'Aarhuus (?). Parmi les missionnaires qui, sous le gouvernement de Svend, prêchèrent la religion catholique en Danemark, on nomme surtout Gerbrand en Séeland et Bernhard dans la Scanie. Gerbrand fut le premier titulaire du siége de Rœskilde, qu'on prétend avoir été érigé en 1012, par l'intervention de Svend Tveskjœg. Libentius s'endormit paisiblement dans le Seigneur (1013) et eut pour successeur Unwan, chanoine de Paderborn, qui avait été vicaire d'Henri IV. L'année suivante (1014), Svend Tveskjœg mourut en Angleterre, pendant qu'il faisait la conquête de ce pays. Son corps fut rapporté en Danemark et enterré dans l'église de la Sainte-Trinité, à côté de celui de son père.

Sous le règne de Canut-le-Grand (1014-35) (2), le soleil vivifiant de l'église catholique se lève enfin sur le Danemark, et dissipe le crépuscule moral qui avait duré deux siècles, depuis l'époque où saint Anschaire avait prêché l'Evangile à nos ancêtres. Les autels en pierre, derniers vestiges du paganisme, ne se trouvent plus que rarement dans les vastes bois de hêtres, qui couvrent le sol de la patrie; Jésus triomphe d'Odin dans le Nord, comme il triompha jadis de Jupiter,

(1) Münter I. p. 401 et suiv.

(2) A la mort de son père, Canut resta en Angleterre et devint peu de temps après roi de tout le royaume. Son frère Harald retourna et devint roi de Danemark. L'histoire parle très-peu de ce dernier, car il mourut dès l'année 1018 et, par sa mort, Canut réunit sur sa tête les couronnes d'Angleterre et de Danemark.

dans le midi de l'Europe. Il est vrai que la lutte entre l'Eglise et le paganisme n'est pas encore terminée; mais la balance de la victoire penche pour la vérité.

On ne saurait douter que Canut-le-Grand fût initié aux sublimes vérités du christianisme par sa pieuse mère, qui était une sœur du roi Boleslas de Pologne. Il est également probable que le roi Canut, son frère Harald et sa sœur Estrid reçurent le baptême lorsque le premier eût ramené, de Pologne en Danemark, sa mère autrefois répudiée par Svend-Tveskjœg (1). Canut, quoique chrétien, n'eut pas la force de réprimer ses passions violentes, son esprit de vengeance, sa vanité et sa soif de domination. La trahison, les rancunes, l'assassinat et la ruse lui firent successivement obtenir six royaumes différents. Le Danemark, la Norwége, la Suède, l'Angleterre, le pays de Galles et l'Écosse étaient soumis à son sceptre (2). Canut possédait égament de bonnes qualités; il était pieux et l'amour pour ses sujets le fit travailler avec zèle à la consolidation du christianisme en Danemark. Lorsqu'il se fut rendu complétement maître de l'Angleterre, et qu'il eut été couronné et sacré par l'évêque de Cantorbéry, (1017), il reçut la nouvelle de la mort de son frère Harald et se rendit en Danemark pour se faire reconnaître par le peuple. Il ramena d'Angleterre un grand nombre de prêtres catholiques, surtout des moines Bénédictins, qu'il chargea de prêcher le christianisme. Ce fut lui qui fonda les premiers couvents en Danemark, à savoir le couvent des Bénédictins d'Odensée, le couvent de Sainte-Marie à Viborg et le couvent de

(1) Dalhmann, 1. p. 101.

(2) Chricton and Wheaton, Scandinavia ancient and modern. Edimburgh. 1838. Vol. I, p. 132. Voir la note.

Veng et de Vaar dans le district d'Aarhuus (1). Il bâtit encore l'église du couvent de Viborg et celle de Saint-Nicolas à Veile. Il fit également construire, dans différentes parties du pays, un grand nombre d'églises dont les matériaux venaient en grande partie d'Angleterre. La forme de construction anglaise de nos églises de campagne prouve qu'il se servit également d'architectes anglais (2). Estrid, sœur de Canut, fit rebâtir en pierres l'église de la Sainte-Trinité de Rœskilde, jusqu'alors exclusivement construite en bois (3). En peu d'années la plupart des autels païens avaient disparu de la partie cultivée du pays, et ce n'était plus guère que dans les vastes bois de la Fionie, de Lolland et de Falster qu'on adressait encore des prières au Walhalla, ciel d'Odin. Les premières écoles furent érigées dans les couvents fondés par Canut, et de là, la science du Sauveur crucifié et ressuscité rayonnait sur tout le pays. Les hymnes en l'honneur de Dieu retentissaient à toute heure dans les églises et les couvents, et ces hymnes étaient des chants de triomphe pour l'église catholique. Dans les pays chrétiens voisins du Danemark, on n'entendait plus dans les litanies le verset *A furore Normanorum libera nos Domine!* Cette prière était remplacée par une autre chantée devant les nombreux autels du Danemark : *Sancte Anschari ora pro nobis!* Et saint Anschaire entendant cette invocation adressait à Dieu de ferventes prières qui étaient en même temps des actions de grâce, parce que le Seigneur avait fait germer et croître la semence répandue deux siècles plus tôt et dont on voyait maintenant les fruits magnifiques.

(1) Comp. Daugaard sur les couvents Danois au moyen-âge. Cop. 1830. p. 3.

(2) Pontop. 1, p 88.

(3) Suhm. H. a. D. III, p. 641.

Canut-le-Grand avait commis pendant sa jeunesse beaucoup de péchés et de crimes; pour les expier, il résolut d'entreprendre un pélerinage au tombeau du prince des Apôtres, et exécuta ce dessein en 1027. Ayant entrepris à pied le voyage des Flandres jusqu'à Rome, partout où il passa, il fit d'abondantes aumônes aux églises, aux couvents et aux pauvres. Lorsqu'il fut arrivé au tombeau des Apôtres saint Pierre et saint Paul, il pria Dieu avec ferveur de lui pardonner ses péchés et de protéger ses sujets. Il reçut la bénédiction apostolique du pape Jean XIX, et obtint de lui plusieurs faveurs pour les églises de ses états. Une lettre latine que Canut écrivit de Rome au clergé et au peuple du Danemark a été conservée jusqu'à nos jours (1). Dans cette lettre il est dit entre autres chose : « Apprenez que j'ai humblement consacré ma vie à Dieu, que je veux dorénavant être sage, gouverner mes peuples et mes pays avec piété et équité, et juger en toutes choses selon le droit et la justice. » Il donna des preuves de son esprit de piété et de bienfaisance, en fondant à Rome un hôpital pour les Danois, les Norwégiens et les Suédois, qui se rendaient dans la capitale du monde chrétien. Il est vrai que, peu de temps après son retour de ce pélerinage, Canut fit assassiner son beau-frère; mais il n'en donna pas moins, durant les dernières années de son règne, des preuves nombreuses de plus de douceur, de justice, de piété et d'humilité. Un ancien chroniqueur (2) a transmis à la postérité un trait qui dépeint bien le caractère du monarque. Quelques courtisans lui disant un jour qu'il était tout-puissant, Canut fit transporter un siége sur la plage au moment où le flux arri-

(1) Elle se trouve imprimée dans : Cypræi. Ann. Episc. Slesvicensium, p. 87, et chez Münter I, pièces justificat. V.

(2) Henricus Hungting dunensis.

vait. En présence de ses courtisans le roi s'assit au bord de la mer et lui défendit d'un ton impérieux de mouiller ses jambes royales. Mais un moment après, une vague inonda le monarque qui se leva et adressa de vifs reproches aux flatteurs confondus.

CHAPITRE II.

DÉVELOPPEMENT ET ORGANISATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN DANEMARK.

—

> Une autre partie tomba dans la bonne terre, et ayant levé, elle porta du fruit, et rendit cent pour un.
>
> *Notre Seigneur Jésus-Christ.*
> (S. Luc. 8, 8.)

Autre chose est de vaincre ses ennemis, autre chose de les poursuivre et de les exterminer. Le premier est souvent bien plus facile que le dernier. Sous le règne de Canut-le-Grand, l'Eglise catholique avait remporté de grandes victoires sur le paganisme en Danemark ; mais après la mort de ce monarque, elle dut poursuivre l'ennemi durant plus d'un siècle, avant qu'il fût complétement exterminé.

Celui qui connaît d'une part le caractère de nos ancêtres païens, et qui sait d'autre part ce que l'Eglise catholique exige des fidèles, celui-là est en état de comprendre les grandes difficultés que cette lutte dut offrir. Tant que la religion fut persécutée et combattue par le glaive et le feu, les efforts de l'Eglise durent se restreindre à convertir les personnes dont la grâce spéciale de Dieu ouvrait les cœurs à la vérité éternelle. Mais du moment que la religion catholique fut devenue domi-

nante dans le pays, l'Eglise eut à résoudre deux problèmes bien difficiles. D'un côté, pour empêcher la dégénérescence spirituelle, elle dut harmoniser les institutions ecclésiastiques, avec l'admirable principe d'unité qui forme la base du christianisme; — et de l'autre, il lui fallut transformer en quelque sorte le caractère de la nation en extirpant les idées païennes et en inspirant au peuple la conviction de la divinité de sa doctrine et de sa morale. Le premier étant une condition indispensable du second, les efforts du clergé tendirent d'abord à l'organisation de l'Eglise en Danemark. Nous procédons maintenant à l'exposition des efforts faits pour atteindre ce but.

Les deux successeurs immédiats de Canut-le-Grand n'imitèrent pas le zèle de ce grand roi pour la propagation de la foi. Le premier, qui se nommait Hardeknud (de 1035 à 1042,) mena une vie dissolue et vécut longtemps en Angleterre; le second, Magnus-le-Bon (de 1042 à 1047), qui était également roi de Norwége, fut constamment en guerre avec Svend Estridsen prétendant à la couronne de Danemark, de manière qu'il n'eut pas l'occasion de s'occuper des intérêts sacrés de la religion. Mais le clergé catholique n'en continua pas moins à travailler avec le plus grand zèle à la propagation de la foi et à l'organisation intérieure de l'Eglise.

Cinq semaines après la mort de Canut-le-Grand, Alebrandi fut solennellement institué archevêque de Brême (20 déc. 1035). Presque tous les évêques de Scandinavie assistèrent à cette solennité. Après son sacre, l'archevêque les réunit en concile, pour traiter des intérêts de l'Eglise dans le Nord. Dès que son successeur, le célèbre Adelbert (1043) fut monté sur le siége archiépiscopal, il adressa aux évêques et aux prêtres du Danemark, une lettre pastorale, dans laquelle il les exhortait vivement à travailler à la

propagation de la religion catholique(1). C'est de cette époque que datent les églises de saint Jean à Viborg et de Notre-Dame à Randers. Mais ce fut seulement après que Svend Estridsen eût obtenu la paisible possession de la couronne de Danemark (1047), que l'œuvre de la propagation de la foi, interrompue depuis la mort de Canut-le-Grand, fut reprise avec une nouvelle vigueur. Svend était d'un caractère faible, mais il était en même temps très-pieux et très-dévoué aux intérêts de l'Eglise. Il connaissait parfaitement la langue latine, possédait encore d'autres connaissances et tenait la science en très-grande estime. Il correspondait avec le Pape Grégoire VII, et entretenait des relations suivies avec le célèbre historien ecclésiastique Adam, chanoine de Brême(2). Il bâtit un grand nombre d'églises, et érigea plusieurs couvents(3). Il avait fortement à cœur les intérêts de la religion et donnait un quart de ses revenus personnels, pour l'entretien des ministres de la religion. Le diocèse de Ribe, dans le Jutland septentrional, fut subdivisé en quatre nouveaux évêchés (1065),

(1) Adami Bremensis historia Ecclesiastica, ed. Fabricius. Hamb. 1706, lib. III., cap. 12.

(2) Adam de Brême, (Adamus Bremensis), était attaché en qualité de lecteur (lector canonicorum), à la cathédrale de cette ville. Il est le plus ancien historien danois. Sa célèbre histoire de l'Eglise du Nord comprend quatre volumes; elle est écrite en latin, et embrasse la période depuis Charlemagne jusqu'à l'année 1076. Il tenait en partie de la bouche de Svend Estridsen, ce qu'il rapporte sur le Danemark et sur les événements qui se passèrent dans ce pays.

(3) Adam de Brême rapporte que le Séeland avait à cette époque 150, la Fionie 100 et la Scanie 300 églises bâties en partie par Svend Estridsen. Mais en tenant compte des circonstances, on comprend facilement que ces chiffres sont exagérés. Dahlman est sans doute plus près de la vérité, lorsqu'il dit que, du temps de Svend Estridsen, le nombre de toutes les églises en Danemark pouvait s'élever à 200 environ. Comp. Dahlman Geschichte von Dännemark. Hambourg 1840. 1 Vol., p. 180, dans la note.

dont les siéges furent établis à Ribe, à Aarhuus, à Viborg et à Vend ; ce dernier diocèse prit plus tard le titre de Börglum. Le roi nomma lui-même les premiers titulaires des nouveaux évêchés, et l'archevêque Adelbert confirma ce choix, en sacrant les nouveaux évêques. Vers cette même époque, la Scanie fut détachée de l'évêché de Rœskilde. On y créa les deux évêchés de Lund et de Dalby (1).

Guillaume, évêque de Rœskilde, seconda le roi dans ses louables efforts. Ce prélat, autrefois chapelain et chancelier à la cour de Canut-le-Grand, avait été plus tard vicaire de l'évêque Adelbert; il fut nommé évêque de Séeland, à la demande du roi (1044). De même qu'un grand nombre de prélats danois de cette époque, il était anglais de naissance. Il joignait de grandes qualités à un extérieur imposant. Il est aussi célèbre par sa science que par sa vertu et par son zèle pour le bien de l'Eglise(2). Les rapports existant entre l'évêque et Svend Estridsen, nous démontrent que, lorsqu'un prince agit en vrai chrétien, ne mettant pas son royaume terrestre au-dessus du royaume de Dieu, l'autorité ecclésiastique et l'autorité séculière ne viennent point en collision; au contraire, elles travaillent de concert à leur but commun, la gloire de Dieu et le vrai bonheur du peuple.

(1) Plus tard, Dalby fut de nouveau réuni avec Lund pour former un seul évêché. Saxonis Grammatici historia Danica, rec. Dr Müller Hauniæ 1839. Lib. XI, p. 548—49.

(2) Pantoppidan, un protestant, dit de lui : il commença ses fonctions en 1044 et pendant trente ans il les exerça d'une manière très-remarquable; car il n'était pas seulement très-savant, mais encore vertueux et fidèle dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Il avait un extérieur grave et menait une vie très-austère. Ann. Eccl. Dan. I, p. 151. Comp. Anonymi Roskildensis Chronicon Danicum, ab anno 826 ad 1157, in Scr. rer. Dan. ed. Langebek. p. 373.

Gunhild, épouse de Svend Estridsen, étant morte, le roi épousa Juta, sa belle-fille. L'évêque n'eut garde de se taire sur cette infraction aux lois de l'Eglise, et fit d'abord au monarque des représentations amicales. Ce moyen n'aboutissant point, l'évêque prit un ton sévère. Le roi s'obstina. Alors Guillaume en référa à l'archevêque Adelbert, et aussitôt commença, entre le monarque et l'archevêque, une dispute qui fut sur le point de devenir très-sérieuse. Mais le Pape intervint et écrivit au roi qui consentit enfin (1055) à se séparer de Juta. Cette princesse passa le reste de ses jours dans un couvent de la Gothie occidentale, où avec ses suivantes elle s'occupait de la confection d'ornements d'église. On a longtemps conservé à la cathédrale de Rœskilde une chappe richement brodée, qui était un cadeau de la reine Juta (1). Cette séparation causa beaucoup de peine au monarque, qui n'en conserva pas moins la vive amitié qu'il avait toujours eue pour l'évêque.

De même que Canut-le-Grand, tout en étant un monarque vertueux, se laissa souvent entraîner par ses passions à commettre les plus grands crimes, de même aussi il arriva à Svend Estridsen de s'oublier complétement. Un jour, le roi donna une fête à ses courtisans et, quelques convives ayant bu à l'excès, s'oublièrent jusqu'à mal parler du monarque. Svend l'apprit et en fut tellement irrité, que, le lendemain matin, il envoya à l'église quelques-uns de ses gens pour tuer les médisants qui assistaient au saint sacrifice de la messe. L'ordre sanguinaire fut réellement exécuté dans le lieu saint, le 1 janvier 1071. Un peu plus tard, quand le temps de la grand' messe fut venu, Svend, suivi de ses courtisans, voulut se rendre à l'é-

(1) Molbeck, contes et esquisses extraites de l'histoire de Danemark. Cop. 1838. II, p. 53.

glise. L'évêque Guillaume qui devait chanter la messe, informé de l'approche du roi, se rend immédiatement à l'entrée de l'église, arrête le monarque et lui mettant sa crosse devant la poitrine, lui dit: « Arrête, Svend Estridsen, tu es un assassin! Au nom du Dieu trois fois saint, je te défends d'entrer dans son sanctuaire que tu as souillé du sang de tes hôtes! Que la malédiction du Seigneur repose sur toi jusqu'à ce que tu te repentes de ton crime! » Le roi stupéfait, s'arrête et pâlit; quelques courtisans tirent leurs épées et veulent frapper l'évêque, mais le monarque leur ordonne de remettre leurs glaives dans le fourreau et de se retirer. Lui-même, détournant sa face de l'église, fond en larmes. Rentré chez lui, il revêt un habit de pénitent et les pieds nus, la tête découverte, il retourne à l'entrée de l'église. L'évêque se trouvait déjà à l'autel et venait d'entonner le *Kyrie eleïson*, quand un serviteur s'approcha de lui et lui dit que le roi, en habit de pénitent, se tenait à la porte de l'église. Au lieu d'entonner le *Gloria*, l'évêque se rendit immédiatement à la porte, où le monarque se tenait à genoux. Il pria le prélat d'une voix étouffée, de vouloir entendre sa confession. Guillaume se déclara prêt à le faire et le roi, versant des larmes de repentir, confessa son péché et en demanda humblement pardon à Dieu. Après qu'il eût promis de s'amender et de remplir, aussi bien qu'il le pourrait, la pénitence imposée, l'évêque prononça sur la tête du monarque ces paroles consolantes : *Ego te absolvo a peccatis tuis in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, Amen!* et en prononçant ces paroles : « *laudetur Jesus Christus in sæcula*, » il releva le roi, l'embrassa en versant des larmes d'attendrissement et le conduisit au maître-autel. Ensuite, l'évêque et toute l'assistance chantèrent avec une joie indicible : *Gloria in excelsis Deo!* et la messe continua. Le troisième jour

après, Svend parut de nouveau à l'église, revêtu de ses ornements royaux. Cette fois il confessa son crime devant les assistants et loua publiquement la conduite de l'évêque, qui n'avait fait acception de personne. Il implora de nouveau la grâce et le pardon de Dieu, et en présence de la communauté assemblée, il fit don à la cathédrale de Rœskilde de la moitié du district de Sokkelund. Quelque temps après, il fit également bâtir à Dalby une église et un couvent. Les témoignages unanimes de tous les historiens danois (1), tant anciens que modernes, sont unanimes à reconnaître la vérité historique de cet événement, qui nous rappelle si vivement les faits analogues passés à Milan, entre saint Ambroise et l'empereur Théodose.

Quand Svend Estridsen vint à mourir, il fut amèrement regretté par son peuple (1076). L'évêque Guillaume mourut à peu près à la même époque, après avoir exercé pendant 32 ans ses fonctions épiscopales (2). Le roi et l'évêque furent enterrés tous les deux dans l'église de Rœskilde. Le tombeau de Guillaume se voit encore de nos jours dans un des quatre pilliers qui soutiennent le chœur de la cathédrale. Ses restes mortels reposent dans un cercueil maçonné verticalement dans le mur.

Il eut pour successeur sur le siége épiscopal, Svend, *Nord-Bagge,* ainsi nommé parce qu'il était d'origine norwégienne. Il avait été autrefois chapelain de Svend Estridsen qui l'avait fait étudier à Bologne. Un chroniqueur anonyme, vivant en 1180, nous rapporte qu'il

(1) Saxo Lib. XI, p. 561—65; Chronique danoise de Hvitfeld, Tom. I, p. 87. Suhm. Historie af Danmark, IV, p. 411—15 etc.

(2) La légende attribuant la mort de Guillaume à la douleur que lui causa la mort du roi Svend (Saxo, XI, p. 567-68) ne saurait soutenir la critique.

était d'une pureté de mœurs remarquable et le meilleur évêque que Rœskilde ait eu jusqu'à cette époque; il était la terreur des méchants, le père de la patrie, le soutien du clergé et du peuple. Saxo dit en parlant de lui : c'était un homme de Dieu dans sa doctrine et dans sa conduite ; son esprit, sa grande éloquence, la pureté de ses mœurs et sa fidélité dans l'accomplissement de ses devoirs lui avaient acquis l'amour et l'estime générale; il prêchait fréquemment et donnait aux autres l'exemple de la piété et de l'activité. Il acheva la construction en pierre de la cathédrale de Rœskilde commencée par l'évêque Guillaume, et il en compléta l'ornementation intérieure en y faisant placer des colonnes en marbre. Il la dédia à saint Lucien dont le pape Grégoire VII donna le crâne à l'église. Il bâtit également à Rœskilde une église dédiée à la Sainte Vierge, une seconde à Ringsted, et l'église de Saint-Michel à Slagelse lui doit également son origine. On rapporte qu'il prédit la famine qui désola le royaume sous le gouvernement du roi Olaf (de 1086 à 1095), et qu'il exhorta le peuple à la pénitence (1). En 1087, il entreprit un voyage en Terre-Sainte ; mais il mourut dans l'île de Rhodes (1088) où il est enterré (2).

Tandis que Svend Nord Bagge travaillait au bien-être spirituel des Séelandais, Eginus travaillait à la conversion des païens de la province de Blekinge, en Suède, et de l'île de Bornholm. En 1065, le pape Alexandre II le nomma au nouvel évêché de Dalby, et l'évêque Henri de Lund ayant été révoqué parce qu'il se livrait à la boisson, Eginus réunit les deux diocèses. Ce dernier était un homme sage, honnête, savant et chaste (3).

(1) Saxo, Lib. XII, p. 598.

(2) Ibid. p. 599.

(3) Vir prudens, honestus, litteris apprime instructus, castitateque insignis. Joh. Wastovius in vita Aquilonia.

Il parcourait sans cesse le pays, instruisant et baptisant un grand nombre de païens. Il mourut en 1085, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome. L'année de sa mort, Richvald, son successeur, consacra en présence du roi Canut-le-Saint, l'église métropolitaine de Lund.

Ce dernier monarque, devenu plus tard le patron de l'église de Danemark, était un des fils de Svend Estridsen. Il succéda à son frère, Harald Hein (1076), homme d'une grande piété, mais également remarquable par la faiblesse de son caractère. Canut-le-Saint se distinguait par sa perspicacité et son éloquence. Il avait un physique agréable, un œil vif et pénétrant. Plein de compassion pour les pauvres, les veuves et les orphelins, il était généreux envers les églises qu'il fréquentait assidûment, prenant à cœur ce qu'il y entendait. Il était chaste dans ses mœurs et travaillait sans relâche à l'administration du royaume et à l'amélioration des lois (1), dont il surveillait l'observance rigoureuse. Il était intrépide à la guerre et d'une piété telle que, pour se mortifier, il se faisait donner la discipline par ses chapelains. Le vendredi, il ne prenait que de l'eau, du pain et du sel (2). Canut-le-Saint avait fortement à cœur les intérêts de Dieu et de son Eglise, et, sous ce rapport, il ne se contentait pas de demi-mesures. Il comprenait que, pour travailler librement au développement de la religion, le clergé devait avant tout être libre et indépendant. Par ce motif, il l'exempta de la juridiction civile, pour tout ce qui regardait la religion et l'Eglise. Il ordonna que ces sortes d'affaires seraient réglées exclusivement par les évêques, les chapitres, et

(1) Elnothi Monachi Historia ortus vitæ et passionis S. Canuti Regis Daniæ, S. R. D. Tom. III, p. 325-90, cap. VI. Elnoth écrivit la vie de Canut-le-Saint une vingtaine d'années après la mort du monarque.

(2) Ibid. C. IX.

en dernière instance, par le Souverain-Pontife. Allant plus loin encore, il attribua aux évêques le rang des princes du sang et les prélats acquirent ainsi le droit de siéger dans les diètes et les assemblées plénières (1). A dater de cette époque, le clergé devint le premier ordre du royaume. Canut aurait également voulu introduire la dîme. Il se sentait d'autant plus porté vers cette mesure, que le peuple se scandilisait parfois de voir le clergé recevoir de l'argent ou des présents pour les fonctions sacerdotales ou l'administration des Sacrements (2). Cependant le roi, connaissant fort bien l'aversion du peuple pour cette redevance, résolut d'attendre une occasion favorable. Il crut bientôt l'avoir trouvée, mais se vit, peu de temps après, cruellement trompé dans son espérance.

L'Angleterre, que Canut-le-Grand s'était soumise par la force, s'affranchit de la domination danoise sous Harald Hein, frère de Canut-le-Saint. Ce monarque, guerrier intrépide, conçut le projet hardi de reconquérir ce pays sur lequel il croyait avoir des droits incontestables. Pendant l'automne de l'année 1084, il convoqua son armée pour l'expédition projetée et ordonna à la flotte de se réunir dans le Liimfjord pour y attendre jusqu'à ce qu'il vînt prendre le commandement en personne. Les vaisseaux se réunirent à l'endroit indiqué ; mais Canut, occupé à traiter avec les pirates vandales de la Lucase, qui menaçaient d'envahir le Danemark, se fit attendre en vain. Les troupes expéditionnaires s'impatientèrent, car les hommes devaient se nourrir à leurs frais; et Oluf, frère du roi, gagné par l'or anglais, se fit complaisamment l'écho des plaintes de l'armée. Au printemps de l'an-

(1) Comp. Holderup Histoire du droit, par Rosenving. § 55.
(2) Pontoppidan. A. E. D. Tom. I, p. 515-16.

née 1085, il vint présenter au roi les doléances des troupes. Canut-le-Saint informé de tout, fut transporté de colère en voyant le traître; il le fit arrêter sur-le-champ, et l'exila chez son beau-père, en Flandre. La flotte, apprenant cette nouvelle, se dispersa, et chacun rentra chez soi sans attendre le monarque. La désertion était punie de mort chez nos ancêtres; mais la peine capitale ne pouvant s'appliquer à toute une armée, le roi frappa les rebelles d'une amende en argent. Plus tard, il offrit au peuple de racheter sa faute en consentant à payer la dîme à l'Eglise. La proposition du monarque ayant été rejetée, celui-ci exigea le paiement rigoureux des amendes. Le peuple, déjà irrité de cette mesure, fut poussé à bout par les injustices des employés et résolut de se venger (1). Durant l'été de l'année 1086, le roi se trouvait dans le diocèse de Vend; le peuple s'ameuta, et tua plusieurs employés. Le monarque forcé de s'enfuir se retira d'abord à Viborg, et plus tard à Sleswig. Les insurgés le pourchassant en nombre toujours plus considérable, le roi se retira dans la Fionie, serré de très-près par les Jutlandais rebelles. Dans l'espoir de dissoudre à l'amiable la masse populaire, et sur l'avis d'un traître astucieux nommé Blak, le monarque refusa de poursuivre sa route vers l'île de Séeland et s'enferma dans son château d'Odensée, avec ses frères Eric, Svend, et Benoît. Le soir même du jour de son arrivée, il se rendit aux vêpres à l'église de saint Alban. A peine y fut-il arrivé, que les révoltés arrivèrent à Odensée et attaquèrent immédiatement le château; mais apprenant que le roi se trouvait à l'église, ils s'y rendirent incontinent. Les serviteurs fidèles du monarque accoururent immédiatement pour combattre et mourir avec lui. Son valeureux frère Benoît tirant son épée, se

(1) OElnothi V. S. Canuti. c. XVI.

plaça à la porte de l'Eglise dont il défendit l'entrée, tuant tous ceux qui osaient se présenter. Les paysans furieux lançaient dans l'église des pierres et des javelots; ils essayèrent même d'incendier le temple construit en bois; mais une forte pluie venant à tomber, éteignit l'incendie. Cependant le roi, renonçant à l'espoir d'échapper à la rage de ses ennemis, se confessa et reçut la sainte Eucharistie des mains du prêtre officiant. Ensuite, il fit présent au ministre de Dieu de son manteau d'écarlate et le pria de dire une messe de *Requiem* pour tous ceux, amis ou ennemis, qui tomberaient dans le combat. Il fit ensuite des riches donations, tant à l'église qu'à ceux qui l'entouraient, et s'asseyant sur les marches de l'autel, il entonna un psaume de David. Benoît ne pouvant plus défendre l'entrée de l'église, fut forcé avec ses frères et quelques serviteurs fidèles, de se retirer dans le chœur. Alors, le combat reprit avec un nouvel acharnement, et le sang ruissela en abondance sur les dalles de la maison de Dieu. Une pierre ayant atteint Canut-le-Saint à la tête, il prit tranquillement un vase de l'autel, et y laissant couler son sang, se remit à chanter les psaumes de David. La fatigue des combattants amena une courte trêve, pendant laquelle le roi se jetant à terre devant le maître-autel, demanda à haute voix le pardon de ses péchés. Bientôt la lutte recommença et les révoltés pénétrant jusqu'au chœur renversèrent de l'autel deux châsses qui contenaient les reliques des saints Alban et Osvald. A ce même moment, un javelot lancé par une fenêtre fit au roi une blessure mortelle dans le côté(1). Benoît se pencha vers son frère mourant, qui l'embrassa tendrement et rendit l'âme en prononçant le saint nom de Jésus.

(1) OElnothi. M. H. S. Canuti, cap. XXVIII.

Cet événement déplorable arriva le soir du 11 juillet de l'année 1086 (1). Quatorze ans plus tard (1100) le pape Pascal II inscrivit Canut au nombre des saints et le proclama protomartyr et patron de l'église du Danemark. Dès que la nouvelle de cette canonisation arriva dans le pays, on procéda à l'exaltation solennelle du saint dans la cathédrale d'Odensée, qui avait été bâtie par lui en 1093, et fut dès lors consacrée en son honneur. La solennité eut lieu le 19 avril (XIII cal. Maii) en présence d'une foule innombrable, accourue de toutes les provinces du royaume. L'évêque Ubald retira les reliques du saint du tombeau dans lequel elles reposaient, et, après les avoir enveloppées d'étoffes de soie blanche, il les déposa dans une châsse en cuivre doré, garnie de pierres précieuses, pour les exposer ensuite sur le maître-autel à la vénération des fidèles (2). Ces reliques reposent encore à Odensée, dans l'église de saint Canut. Quelque temps après l'introduction du protestantisme, des mains sacriléges ont enlevé les ornements de la châsse qui les contient (3).

Après la mort d'Olaf Hunger (1095), son frère, surnommé Eiegod, lui succéda sur le trône de Danemark. Comme son père Svend Estridsen, il était à la fois pieux et savant; mais il s'adonnait quelquefois aux plaisirs

(1) Benoît tomba dans la lutte avec 17 serviteurs du roi. La reine prenant avec elle son fils Charles, âgé de 3 ans, se retira dans les Flandres. Ce prince devint plus tard comte de Flandre; il est connu sous le nom de Charles-le-Bon, et joua un rôle marquant dans l'histoire d'Allemagne. Il fut également assassiné dans l'église de Saint-Donat, à Bruges (1127), et placé comme son père au nombre des saints. Dahlmann, I, p. 203—4. — L'auteur se trompe, Charles-le-Bon fut seulement déclaré *vénérable*.

Note du Trad.)

(2) OElnothi M. H. S. Canuti, cap. XXXIV et XXXV.

(3) Comp. Paludan Müller « Sur la découverte des reliques de Canut-le-Saint, à Odensé. » Voir les annales de la Société des Antiquaires du Nord. IIe partie, p. 173—223.

sensuels. Il eut plusieurs disputes avec Liemar, évêque de Brême, qui le menaça d'excommunication à cause de sa cruauté envers ses ennemis vaincus. Il fit un voyage à Rome (1098) et pria le pape Urbain II d'instituer un archevêque spécial pour la Scandinavie. Le Pape lui promit de satisfaire à sa demande, et Eric revint après avoir fait en Italie plusieurs fondations pieuses en faveur des pélerins danois. Deux années plus tard, il entreprit avec son épouse un voyage en Terre-Sainte, pour expier un meurtre. Il parvint jusqu'à l'île de Chypre où il mourut le jour de la fête de saint Canut. (1103.) La reine Bathilde continua toute seule le voyage. Elle mourut sur la montagne des Oliviers, et fut enterrée dans la vallée de Josaphat (1). Eric Eiegod ne vécut pas assez longtemps pour être témoin de l'exécution de la promesse que le pape lui avait faite d'instituer un archevêque particulier pour l'église du Danemark. Ce fut seulement en 1104 que le cardinal Albérich fut chargé de procéder à l'institution de l'archevêché demandé. Après avoir parcouru tout le pays, il décida que Lund serait le siége du nouvel archevêché scandinave, et désigna Adzer, évêque titulaire de Lund, comme le prélat le plus digne de remplir ces hautes fonctions. C'était lui qui, avec le prince Harald, avait gouverné le pays pendant l'absence du roi. Adzer, en sa qualité d'archevêque, sacra le premier évêque islandais (1106) et le premier évêque groënlandais (1122). Ce fut lui également qui consacra l'église souterraine de Lund, achevée en 1123. Le nouveau temple fut dédié à saint Jean-Baptiste, aux prophètes et aux apôtres, et doté par l'archevêque de biens-fonds considérables (2).

(1) Molbeck, II, p. 167—68. Saxo. lib. XII, p. 614.

(2) Vide Episcoporum Ecclesiæ Lundensis series. Collectore Magno Matthia; editore Thoma Bartolino. Hafniæ 1710, p. 26.

Adzer mourut en 1138, après avoir rempli pendant trente-quatre ans ses fonctions archiépiscopales. Il avait une grande prédilection pour la vie monastique et était lui-même affilié à l'ordre de Cluny. Un ancien chroniqueur lui reproche d'avoir été un homme inconséquent et d'avoir, pendant les troubles qui agitèrent le royaume, tourné à tous les vents. Mais un écrivain protestant moderne dit de lui : « Nous savons seulement que c'était un homme sans ambition, faisant valoir ses droits avec beaucoup de modération (1). »

Il eut pour successeur le célèbre évêque Eskild, issu de la famille royale et ancien étudiant de la célèbre université d'Hildesheim. Il fut pendant quelque temps chanoine de la cathédrale de Lund, jusqu'à ce qu'il devint évêque de Rœskilde, par la faveur du roi Eric Emund, qui régna depuis 1134-37. Mais il n'avait pas tardé à entrer en dispute avec ce roi cruel, sanguinaire et aussi obstiné que vindicatif. C'est pourquoi ce monarque s'opposa au choix du chapitre de Lund, qui avait élu Eskild comme archevêque; mais le Pape confirma le choix, et le roi Eric Emund étant mort peu de temps après, Eskild prit possession de son siége.

L'archevêque embrassa le parti du nouveau roi pendant la guerre civile (1137) qui éclata entre Eric Lam et le prétendant Olaf. Ce dernier ayant été vainqueur, destitua l'archevêque; mais le roi prenant bientôt le dessus, Eskild rentra en possession de son siége. Il convoqua à Lund le premier concile national (8 Août 1139), tenu dans la Scandinavie proprement dite. Un légat du Pape, nommé Théodose, assistait à

(1) Münter, Kirahengeschichte von Dänemark und Norwegen. Leipzic 1831, T. II, p. 284.

la réunion (1). Le 1er septembre de l'année 1145 l'archevêque, assisté de plusieurs évêques suffragants, consacra la cathédrale de Lund, qui venait d'être achevée peu de temps auparavant. Il y organisa le service religieux avec autant de splendeur que dans les grandes cathédrales de l'Allemagne et de l'Italie, et supporta personnellement une partie des frais. Il dota avec tant de libéralité l'école de cette métropole, qu'un grand nombre d'étudiants pauvres purent y recevoir l'instruction gratuite. Il portait le plus vif intérêt aux institutions monastiques, et était l'ami personnel en même temps qu'un grand admirateur de saint Bernard. C'est pour cela qu'il favorisa spécialement l'introduction de l'ordre de Citeaux en Danemark. Il fit bâtir pour les Bernardins le couvent d'Herisvad en Scanie (1144), et quelques années plus tard, le couvent d'Esrom dans la forêt Gribskov, située sur les bords du lac Esrom, dans le nord de Séeland (2). Il passait souvent un temps considérable chez les moines de ce couvent. En 1157, il fonda le couvent d'Eskildoë dans la baie Issefjord (3), et se montra très-généreux envers le couvent de saint Pierre à Nestved. Le pieux prélat employa à ces fondations tout son héritage paternel.

Eric Lam, ayant déposé la couronne, entra au couvent de saint Canut où il mourut peu de temps après (1147). Alors la guerre civile éclata immédiatement entre les trois prétendants, Svend Grathe, Canut et Waldemar (1147-57). Eskild ayant embrassé le parti de Canut fut

(1) On ne sait pas tout ce qui y fut décidé. Mais il est certain qu'on rédigea un protectorium pour la confrérie de saint Canut, établie à Odensée. Münter, II. p. 163-64.

(2) Comp. Daugaard, sur les couvents danois au moyen-âge. Cop. 1830, p. 11, 38.

(3) Ibid. p. 38.

pendant quelques temps prisonnier de Svend dans la cathédrale de Lund. Il fut bientôt relâché et obtint en réparation une partie de l'île de Bornholm (1). Canut ayant été assassiné par Svend, et celui-ci étant à son tour resté dans la bataille de Grathehede, Waldemar-le-Grand monta sur le trône (1157). L'archevêque eut également quelques difficultés avec ce roi qu'il excommunia, parce qu'il tenait pour l'anti-pape Victor. Ce dernier étant venu à mourir, Waldemar reconnut le pape Alexandre et se réconcilia avec Eskild. Peu de temps avant l'érection des archi-diocèses d'Upsala et de Dronthjem, le pape nomma Eskild primat de Danemark et de Suède, et ainsi la création des nouveaux archi-diocèses ne diminua point son autorité.

Le besoin d'un code ecclésiastique se faisant impérieusement sentir, le primat convoqua, en 1162, le concile de Lund, qui rédigea en 25 articles la célèbre loi ecclésiastique de Scanie (2). Il couronna le roi Waldemar au concile de Ringsted (25 juin 1170), et lut à cette occasion la bulle de canonisation de saint Canut-le-duc, assassiné le 7 janvier 1131, dans le bois de Harrested près de Ringsted, par son cousin Magnus, homme jaloux et envieux. Après la lecture de la bulle, on procéda, dans l'église de Ringsted (3), à l'exaltation solennelle des reliques du Saint, qui fut honoré et invoqué depuis comme le patron tutélaire de Séeland. Un mois après cette cérémonie, Absalon, le célèbre évêque de Rœskilde, publia en 21 articles la loi ecclésiastique du Séeland, dont les dispositions essentielles

(1) Dahlman, I, p. 233-34.

(2) Elle se trouve *in extenso* dans l'histoire du droit danois de Kofod Ankir, II, p. 517. On trouve au même endroit la traduction latine de cette pièce importante.

(3) Pontoppidan, I, p. 417 et suiv.

sont empruntées à la loi de Scanie, que nous venons de mentionner (1).

L'archevêque Eskild fit pendant sa vie plusieurs voyages à l'étranger. C'est ainsi qu'en 1152, il visita, dans l'abbaye de Clairveaux, son ami saint Bernard. Il fit naufrage en retournant; mais dès l'année 1156, il entreprit un nouveau voyage. Cette fois, il se rendit à Rome, pour recevoir du Pape Adrien IV la confirmation de sa dignité primatiale. A son retour, l'empereur Fréderic I le retint prisonnier pendant quelque temps. Il est probable que ce monarque commit cet acte de violence, par un sentiment de haine contre la hiérarchie ecclésiastique; car on n'indique nulle part un motif quelconque de cette conduite. Le primat fut relâché sur les instances énergiques du Pape. En 1161, Eskild entreprit un voyage en Terre-Sainte. A son retour il passa par la France, et à Sens, il sacra en présence du Pape Alexandre III, le premier archevêque d'Upsal. Son grand âge, sa santé délabrée, les soucis de famille et peut-être aussi un peu l'envie qu'il éprouvait de la grande faveur dont jouissait auprès de Waldemar, Absalon, évêque de Rœskilde, déterminèrent le primat à se démettre de ses fonctions, et à se soustraire au bruit et aux soucis de la terre. Après plusieurs vains efforts, il obtint du Pape la permission de déposer sa crosse (1179). Après avoir solennellement célébré le saint Sacrifice dans sa cathédrale de Lund, le saint vieillard se démit de ses fonctions, dans une réunion brillante à laquelle assistèrent, outre les prélats du royaume, le roi, le chapitre et l'évêque Absalon. Il laissa à ce dernier le soin de désigner son successeur; mais le chapitre insistant pour

(1) On trouve la loi ecclésiastique de Séeland chez Pontoppidan, I, p. 423-435.

que le vénérable démissionnaire désignât lui-même son successeur, il eut la grandeur d'âme de choisir Absalon avec lequel il avait eu autrefois des rapports peu cordiaux. Après cela, il quitta pour toujours le Danemark et se rendit au monastère de Clairvaux où il passa les quatre dernières années de sa vie, près du tombeau de saint Bernard. Il rejoignit son ami dans l'éternité, le 6 septembre 1182.

Un historien fait de lui l'excellent portrait que voici : « Eskild, » dit-il, « fit honneur à son siècle et à son état; il travailla avec ardeur à augmenter l'influence de l'Eglise, à raffermir le christianisme et à propager les institutions religieuses. Il agit par une conviction sérieuse, par zèle pour la religion, bien plus que par des motifs personnels ou par vanité mondaine. Il était mieux à son aise à l'église, au chapitre et au couvent qu'à Leire et dans le conseil du royaume, où, à cette époque, les évêques jouaient cependant un rôle important. Eskild légua à son diocèse un nom célèbre, et aux habitants un souvenir mêlé de regrets(1). » Nous venons d'assister au développement successif de l'Eglise catholique dans notre patrie; de faible plante qu'elle était d'abord, elle est devenue un arbre grand, fort et majestueux. Vers la fin du douzième siècle le magnifique édifice, dont saint Anschaire avait posé la première pierre, se trouvait achevé dans tout son lustre et sa grandeur. L'Eglise catholique du Nord étendait ses bras maternels de l'Elbe jusqu'au Groënland! Le Danemark pratiquait la religion de son Sauveur; il avait son primat, son archevêque, ses lois ecclésiastiques, des cathédrales superbes, des chapitres, beaucoup d'églises et un grand nombre de couvents. Il avait un clergé libre et indépendant, des

(1) Molbech. Contes et esquisses de l'hist. du Dan. II, p. 400—401.

confréries religieuses, un culte édifiant, de grands exemples de vertus chrétiennes, des Saints ; il avait même un patron spécial et par-dessus tout, il avait pour Seigneur et pour Dieu le maître du ciel, le Père commun de tous les hommes !

CHAPITRE III.

—

CARACTÈRES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN DANEMARK, DEPUIS SAINT ANSCHAIRE JUSQU'A L'ARCHEVÊQUE ABSALON.

« Par lui (Jésus-Christ) tout le corps, joint et uni avec une si juste proportion, selon la fonction propre à chaque membre, développe le corps tout entier, et achève l'édifice par la charité. »

(Epit. de S. Paul aux Ephés. 4, 16.)

Durant les trois siècles suivants, le christianisme reçut en Danemark une organisation conforme aux institutions catholiques. Des écrivains danois ont osé prétendre que le christianisme, prêché à nos ancêtres païens, n'était pas la religion catholique romaine, mais un christianisme catholique-apostolique se confondant dans leur idée avec la doctrine de Luther (1). Cette assertion a pour but évident d'excuser l'abandon postérieur de la religion catholique-romaine, mais elle est en con-

(1) Comparez, p. ex., T. Arnkiel, Cimbrische Heyden-Bekehrung, liv. I, chap. IX, § 24.

tradiction flagrante avec les faits. Saint Anschaire et saint Rembert étaient des moines Bénédictins, et l'on ne pourrait sans paradoxe les isoler de l'Église catholique-romaine, car ce fut le pape qui les confirma dans leur dignité d'archevêques de Hambourg (1). Toutefois, nous ne nierons pas la part prise par les empereurs d'Allemagne à la conversion du Danemark. En favorisant de leur influence l'introduction du christianisme dans nos contrées, ils observaient l'accord conclu entre le pape Léon III et l'empereur Charlemagne. Dans cette alliance le Pape représentant du pouvoir religieux, et l'Empereur représentant du pouvoir temporel, étaient convenus de travailler de concert au bien-être moral et matériel de l'humanité, et de faire concourir à ce but commun la puissance dont Dieu les avait investis. C'est en vertu de ce pacte, que Louis-le-Débonnaire engagea le roi de Jutland, Harald Klak, à recevoir le baptême (2) et qu'il lui offrit Anschaire pour prêcher l'Evangile dans son royaume. C'est pour la même raison, qu'Henri-l'Oiseleur empêcha Gorm-le-Vieux de persécuter les chrétiens, et que les empereurs Othon I et Othon II firent la guerre à Harald Blaatand. C'est en leur qualité de défenseurs de l'Église catholique, que plusieurs empereurs d'Allemagne cherchèrent à faire reconnaître leur protectorat sur les chrétiens de ce royaume. Toutefois, ce protectorat ne ressemblait en rien à l'autorité religieuse que les princes protestants se sont arrogée depuis la réforme ; car ceux-ci exercent réellement les fonctions d'évêques suprêmes. La véritable église catholique n'a jamais reconnu et

(1) Voyez Islenzkt Fornbrefasafn (Diplomaticum Islandicum) I, Kaupmannahöfn. 1857, p. 19.

(2) Cette cérémonie célébrée à Ingelheim se trouve dépeinte dans un poème latin écrit par un moine nommé Hermoldus Nigellus. Le texte latin a été réimprimé dans : Script. rer. Dan., ed. Langebek. I.

elle ne saurait jamais reconnaître d'autre chef suprême que l'évêque de Rome, qui en sa qualité de successeur légitime de saint Pierre, est le chef de l'Église et le père commun de tous les fidèles. C'est ainsi que, longtemps avant l'organisation de l'Église de Danemark, nous voyons les chrétiens de ce pays en communion constante avec le Pape, seul chef visible du christianisme et que nous voyons saint Anschaire se rendant à Rome pour y recevoir le pallium (1) archiépiscopal dans la crypte de saint Pierre. Il y prêta indubitablement, entre les mains du pape, le même serment de fidélité prêté un siècle plus tôt par saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne (2). C'est ainsi que, d'après le conseil de l'archevêque Adeldag, le roi Frode envoya au Pape une ambassade chargée de lui demander des missionnaires de confiance (3). C'est ainsi encore que Canut-le-Grand obtint, durant son séjour à Rome, plusieurs priviléges pour les églises de ses états (4). Svend Estridsen correspondait avec le Pape touchant les affaires ecclésiastiques, et Eric Eiegod, se trouvant à Rome, sollicita l'institution d'un archevêché scandinave. Nous voyons plus tard qu'un légat, muni de pleins pouvoirs, est envoyé en Danemark pour y établir un archidiocèse. L'archevêque Eskild alla lui-même à Rome pour

(1) Münter, Kirchengeschichte von Dänemark und Norwegen. Erster Theil. Leipsic 1823, p. 283.

(2) Promitto ego Bonifacius, Dei gratia Episcopus, tibi beato Petre, Apostolorum princeps, Vicarioque tuo, beato Gregorio Papæ, et successoribus ejus, per Patrem et Filium et Spiritum S., Trinitatem inseparabilem, et hoc sacratissimum corpus tuum, me omnem fidem et puritatem sanctæ fidei catholicæ exhibere, et in unitate ejusdem fidei, Deo operante, persistere, etc. Vide Othlonii vitas. Bonifacii, I. cap. V. 19. (Ap. Pertz, in Monumenta Germaniæ historica. Han. 1826-41. Tom. II.

(3) Comp. Saxon. Gram. Hist. Dan. ed. Müller, Lib. IX, p. 467.

(4) Suhm. Historie af Danemark. III. Tom. p. 610 et suiv.

demander à être maintenu dans la dignité dont il venait d'être investi. Or tous ces faits prouvent à l'évidence que l'Eglise du Danemark était soumise à l'autorité suprême du Pape.

Les rapports entre le roi et l'Église étaient des rapports de protectorat légitimés par les traditions et par les largesses des princes aux églises et aux couvents. Canut-le-Grand, Svend Estridsen et Canut-le-Saint se comportèrent en véritables protecteurs de la religion. L'usage même semblait avoir consacré leur intervention dans l'investiture des fonctions ecclésiastiques. Mais les archevêques de Brême d'abord, et de Lund ensuite, devaient confirmer le choix du monarque, en donnant aux titulaires la consécration religieuse, nécessaire à la validité des nominations. L'évêque Unwald usait d'un droit incontestable, lorsqu'il réclama contre Canut-le-Grand, qui avait arbitrairement nommé des prêtres anglais aux évêchés et aux cures du royaume.

Jusqu'en 1104, l'archevêque de Brême, délégué par le Souverain-Pontife, fut reconnu comme chef immédiat de l'église danoise. Il instituait les évêques et les prêtres, avait également le pouvoir de suspendre et de révoquer ceux qui se montraient indignes de leurs fonctions. Il convoquait les conciles nationaux, publiait des ordonnances et exerçait la haute jurisdiction ecclésiastique. Par l'érection de l'archidiocèse de Lund, l'archevêque de Brême perdit ses droits sur les églises scandinaves, qui ressortirent depuis lors de l'archevêché de Lund. Lors de la création des nouveaux archevêchés d'Upsal et de Dronthjem, celui de Lund reçut du pape le titre de primat de Suède et de Danemark (1154). Cependant, son autorité n'était pas absolue. Alors comme aujourd'hui, chacun pouvait en appeler au Pape dans les affaires religieuses et l'histoire présente

un grand nombre de cas où il fut fait usage de ce droit (1).

L'épiscopat danois se développa pendant deux siècles. A la fin du règne de Svend Estridsen, le Danemark possédait huit évêchés, dont voici les noms : Ribe (fondé en 860), Sleswig (934), Aarhuus (946), Odensée (980), Rœskilde (1012), Wiborg, Wendsyssel (Börglum) et Lund. Ces trois derniers furent fondés en 1065 (2). L'archevêque administrait en personne l'évêché de Lund; les sept autres étaient des siéges suffragants. Les premiers évêques du Danemark étaient des étrangers, Anglais ou Allemands ; plus tard, cette dignité fut exclusivement occupée par des Danois de naissance (3). Dans le principe, leurs revenus étaient très-faibles; mais les dons considérables faits aux cathédrales par Canut-le-Grand, par Svend Estridsen et par Canut-le-Saint, améliorèrent successivement la position matérielle des prélats. Sous Canut-le-Saint les évêques acquirent une influence politique considérable; car depuis cette époque, ils occupèrent la première place dans les diètes et les assemblées, et jouirent de toutes les prérogatives des princes du sang. Sous ce rapport, l'archevêque était presque l'égal du roi lui-même. Les

(1) Svend Estridsen et Eric Eiegod étant en discussion avec l'archevêque de Brême en appelèrent au Pape pour faire juger leurs différends.

(2) Ces diocèses catholiques subsistèrent jusqu'au temps de la réforme. Depuis cette époque, ils furent administrés par de soi-disant évêques protestants. En 1658, Lund passa sous la couronne de Suède. La création des diocèses de Laland et de Falster ne date que du siècle actuel ; autrefois, ces îles appartenaient au diocèse d'Odensée.

(3) Durant les deux premiers siècles de l'introduction du Christianisme en Danemark, il y avait près de la plupart des églises des truchemans qui traduisaient au peuple les sermons des évêques ou des prêtres. Lorsque les églises furent desservies par des prêtres originaires du pays, ces traducteurs disparurent. Pentoppidan, Annal. Eccl. Dan. I, p. 91.

évêques avaient sous eux des prévôts dont le nom n'apparaît que vers le milieu du douzième siècle ; leurs fonctions correspondaient à celles des vicaires-généraux d'aujourd'hui, et ils aidaient les évêques dans l'administration de leur diocèse ; venaient ensuite les curés qu'on appelait recteurs à cette époque. Au commencement les revenus de ces derniers étaient très-insignifiants ; mais l'institution de la dîme, qui eut lieu vers la fin du dixième siècle, augmenta considérablement leurs ressources (1). Les curés avaient quelquefois sous leur dépendance plusieurs chapelains, qui faisaient le service divin et instruisaient les paroissiens dans des chapelles dépendantes des églises paroissiales.

Outre ces prêtres séculiers, on trouvait encore dans le pays un certain nombre de prêtres réguliers ou conventuels. Ils apparurent dans le pays avec les couvents qui, à commencer du temps de Canut-le-Grand, furent bâtis dans différentes parties du pays. Les plus anciens étaient des couvents de Bénédictins, parmi lesquels nous distinguons les couvents de Woer et d'Essenbœk en Jutland, celui de saint Canut à Odensée, de saint Pierre à Nestved et de saint Bend à Ringsted (2). Plus tard, on érigea plusieurs couvents de Bernardins. Les plus anciens étaient les abbayes d'Herisvad en Scanie et d'Esrom en Séeland. Les abbés de ces monastères avaient le titre de prélat, mais ils dépendaient des évêques auxquels ils prêtaient serment de fidélité (3).

Les chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin formaient une catégorie spéciale, tenant le milieu entre

(1) Le peuple ne donnait véritablement qu'un quinzième du produit net des terres : ce n'était donc pas la *dîme* dans le sens rigoureux du mot.

(2) Daugaard, Om de danske Klostre i Middelalderen. p. 6

(3) On trouve la formule d'un de ces serments dans Pontoppidan. A. E. D. I. p. 250.

les prêtres séculiers et les moines. Ils vivaient en communauté sous la conduite d'un prévôt, mais sans faire des vœux et étaient attachés aux cathédrales dont ils formaient les chapitres. On nomme l'évêque Eginus comme le fondateur du premier couvent de chanoines qui fut établi à Dalby, en 1128. Les chapitres de Lund, de Viborg et d'Odensée étaient composés de Bénédictins, tandis que les chanoines de Börglum étaient des Prémontrés, venus en Danemark en 1128. Dans le principe les chanoines étaient très-pauvres, et les évêques devaient généralement les entretenir à leurs frais. Plus tard, ils devinrent riches et se créèrent une position indépendante. Ils formaient le conseil ordinaire des évêques, sur le choix desquels ils avaient une grande influence. Les chanoines avaient généralement chacun une église où ils exerçaient des fonctions curiales. Ils avaient, en outre, l'obligation de chanter l'office dans les cathédrales. Chaque chapitre se composait d'un doyen, d'un prévôt de cathédrale, d'un archidiacre, d'un chantre, d'un sous-chantre et d'un scholastique. Tous étaient prélats et occupaient les premières places dans les réunions publiques (1).

Les églises, en Danemark, furent d'abord construites en bois. Ce fut seulement sous Canut-le-Grand que l'on commença à les bâtir en pierre et à les couvrir en plomb venu de l'Angleterre. A la campagne, les églises étaient généralement basses, petites et peu apparentes, tandis que les cathédrales étaient grandes, spacieuses et richement pourvues de tout le nécessaire. La première église du Danemark fut bâtie à Hadeby sur la Slie, en 1080 (2). Parmi les églises en pierre, la cathédrale de Rœskilde fut achevée en 1080; celle de Lund,

(1) Suhm, Hist. af Damn. Tom. VII. p. 172.
(2) Pontoppidan, I. p. 28.

en 1085; celle d'Odensée, en 1093; celle de Ribe, en 1134; et celle de Viborg, en 1169.

Le culte religieux se pratiquait en général comme nous le voyons encore de nos jours dans les églises catholiques. L'usage des cloches fut longtemps inconnu, et l'évêque Elie de Ribe, fut le premier qui, en 1142, (1) eut des cloches à sa cathédrale. La Sainte Messe se célébrait absolument comme aujourd'hui, avec cette différence cependant, que le sermon se faisait toujours immédiatement après l'évangile. L'histoire nous apprend que les sermons étaient très-fréquentés et que le Danemark a produit un grand nombre d'orateurs distingués (2). Déjà du temps de saint Anschaire, le chant formait une partie intégrante du service religieux, et l'on chantait spécialement les psaumes de David et les hymnes du bréviaire. Aux fêtes des saints du royaume, on chantait des antiennes, des prières et des hymnes expressément composées pour ces circonstances. Les saints spécialement honorés dans le pays étaient saint Canut-le-Roi, saint Anschaire, saint Rembert, saint Canut-le-Duc, saint Kjeld (3) et saint Thöger (4).

Dans les temps les plus reculés, on baptisait les païens dans les ruisseaux et les rivières. C'est ainsi que Svend, fils de Harald Blaatand, fut baptisé dans le Juttebœk, connu sous le nom de *Hillebœk* (le saint ruis-

(1) Pontoppidan. I. p. 322.

(2) L'évêque Svend Nordbagge, par ex., est célèbre comme prédicateur. Saxo Lib. XII., p. 598. Le grand nombre des traducteurs en titre est une preuve évidente que la prédication n'était pas rare.

(3) Il fut chanoine à Viborg (depuis 1130); c'était un homme très-savant et menant une vie très-sainte († 1150, canonisé en 1189).

(4) Ce saint, venu de la Norwége en 1130, prêcha la foi aux païens de Vendsyssel. Il fonda en cet endroit le couvent de Vesterwig. Il y bâtit également une église de branchages, dans laquelle il mourut. Il fut canonisé sous Svend Estridsen.

seau), dans lequel un nombre innombrable de païens furent régénérés par la suite (1). Plus tard lorsqu'on baptisa dans les églises, ce sacrement s'administrait généralement comme de nos jours; cependant, le baptême par immersion n'était pas inconnu : les fonts très-profonds dans certaines églises témoignent encore de cette ancienne pratique. Quant aux six autres Sacrements, ils s'administraient absolument comme l'Eglise catholique les administre encore de nos jours.

Vers la fin du onzième siècle, on vit apparaître les *gildes* ou confraternités religieuses, qui donnèrent naissance aux corporations ouvrières, existant encore de nos jours. La première fut la gilde de saint Canut, à Odensée. Les réglements obligeaient les membres à s'entr'aider, à se consoler, à se soigner mutuellement en cas de maladie, et à aplanir les difficultés naissant entre frères. A certains jours déterminés, ils se réunissaient à des repas communs et ils s'égayaient par des conversations joyeuses et édifiantes (2).

Personne ne sera étonné d'apprendre que l'instruction publique était très-peu avancée à cette époque. Dans les temps païens, les Danois apprenaient seulement à manier l'épée, et ne songeaient qu'à courir les mers. Longtemps après l'introduction du Christianisme, on regardait comme une honte de s'occuper de l'étude des lettres (3), et l'instruction du peuple ne comprenait guère que les premiers éléments de la religion. On se contentait généralement d'apprendre par cœur le Pater, l'Ave, le Symbole des Apôtres, les Dix commandements de Dieu et les Commandements de l'Eglise. Il n'y avait que les jeunes gens destinés

(1) Pontoppidan, I. p. 69.
(2) Pontoppidan, I. p. 251.
(3) Cypræus, Ann. Episc. Slesvicensium, p 119.

à l'état ecclésiastique qui fréquentaient les écoles (studia) attachées à la plupart des couvents. L'école de la cathédrale de Lund, la plus célèbre de toutes, fut fondée par Canut-le-Saint (1086), et plus tard, l'évêque Eskild lui assura une rente annuelle de 6 marcs (1). Les jeunes gens désireux de faire des études plus profondes se rendaient aux universités de Bologne, d'Hildesheim ou d'ailleurs. L'histoire qui nous a conservé les noms de plusieurs savants distingués, appartenant aux premiers siècles du Christianisme en Danemark, nous fournit en même temps la preuve que les prêtres de ces temps ne manquaient nullement de culture intellectuelle. Nous citerons d'abord saint Anschaire lui-même qui assembla, à Corbie-la-Nouvelle, une bibliothèque contenant plusieurs classiques et entre autres les cinq premiers livres des Annales de Tacite (2). Les connaissances que le Saint possédait à un âge encore peu avancé, le firent nommer maître à l'école de Corbie. Il ne nous reste malheureusement de lui que sa *Vita S. Wilehadi;* mais nous savons qu'il écrivit également des *Summaria* sur les psaumes de David, et que cet ouvrage existait encore du temps de la réforme (3). Saint Rembert, qui fut le premier écrivain d'origine danoise, était également un homme très-savant. Il faut qu'au couvent de Corbie ou de Thourout, où il fit ses études, on s'occupât des classiques grecs; car on raconte que les mots du Phædon de Platon, où il est dit que « la phiosophie est une méditation sur la mort, » firent sur lui une impression forte et durable (4). Nous

(1) Pontoppidan, I. p. 253.

(2) Il est possible que le monde doive à notre Saint la conservation de cet ouvrage. Comp. Corn. Tacit. Opera. ed. Jo. Aug. Ernesti. Lipsiæ 1772. Tom. I in præf.

(3) Pontoppidan, I p. 328.

(4) Münter, I. p. 328.

possédons de lui une *Vita S. Anscharii.* Les évêques Popo et Odinkar-Hvide sont également renommés pour leur science (1). Elnoth, qui fut pendant quelque temps prieur des Bénédictins d'Odensée, a écrit une *Historia S. Canuti regis et martyris.* C'est un ouvrage remarquable par la pureté du style. S. Kjeld, homme très-savant, écrivit également des ouvrages, que sa légende traite de *pretiosa volumina.* Ils sont malheureusement perdus pour nous.

On cite encore pour leur science l'évêque Guillaume de Rœskilde et l'archevêque Eskild. Si l'on tient compte des circonstances et des temps, et si l'on considère que nous ignorons jusqu'aux titres d'un grand nombre d'écrits perdus pour nous, on ne dira certainement pas que le Danemark fût entièrement dépourvu d'ouvrages et de savants même à cette époque si reculée.

(1) Scrip. Rer. Dan. II. 204. Adam. Brem. H. E. Lib. II. c. 16.

CHAPITRE IV.

VERTUS DE L'ÉPISCOPAT. LES ROIS TRAVAILLENT A ASSERVIR L'ÉGLISE.

—

« Quiconque sera victorieux, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu. »

(APOCAL. 3. 12.)

« Le démon mettra bientôt quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés. »

(APOCAL. 2. 10.)

Le siècle des Waldemar constitue la période la plus brillante de l'histoire politique et religieuse du Danemark. Il est vrai que ce fut en même temps une époque de guerres ; mais les entreprises guerrières ont la gloire de Dieu pour objet, les combattants sont des croisés et toutes les victoires tendent à la glorification de l'Eglise catholique! Le pouvoir civil et l'autorité religieuse s'entendent parfaitement : l'état est un corps dont l'Eglise est l'âme, et ces deux éléments, tendant au même but, déploient une activité et une force étonnantes. Nous nous rappelons avec orgueil que l'auréole de gloire qui à cette époque entoure le nom du Danemark, est surtout l'œuvre d'un homme dont l'Eglise développa et électrisa la grande âme.

Mais le bonheur est inconstant ; la grandeur politique

disparaît avec Valdemar-Seier. La guerre civile, le régicide et les infractions aux droits de l'Eglise caractérisent l'époque suivante, durant laquelle la malédiction de Dieu et de l'Eglise pèsent lourdement sur la patrie. La plupart des historiens protestants rendent le catholicisme responsable de ces malheurs. Ces écrivains, aveuglés par leurs préjugés, sont incapables d'apprécier les événements au point de vue de la philosophie chrétienne; ils ne voient point, ou ne veulent pas voir que les malheurs de la patrie s'expliquent naturellement par l'incapacité et par l'immoralité des rois, qui attirèrent la malédiction de Dieu sur leur pays et sur leur peuple.

Adzer, évêque de Rœskilde, étant mort en 1158, le chapitre ne put tomber d'accord pour lui choisir un successeur; une émeute s'en suivit et le chef de la monnaie du roi Valdemar y perdit la vie. Le roi irrité, marcha contre la ville, mais il se laissa toucher par les prières des habitants, et leur pardonna. Il se rendit ensuite dans l'église de la Sainte-Trinité et parvint à déterminer le choix du chapitre pour son ami Absalon, qui réunit l'unanimité des suffrages. Le nouvel élu était un ami d'enfance du monarque dont il avait un jour sauvé la vie (1), et depuis lors le roi avait toujours eu pour lui une affection particulière. Cet homme, célèbre dans notre histoire, était le fils d'Akser Ryg et descendait de Palnatoke et de Skjalm Hvide (2). Il naquit en 1128 dans le village de Fjennislövlille, à un mille de Soroë.

Il reçut d'abord une éducation toute militaire; mais

(1) Svend Grathi, ayant l'intention d'assassiner ses rivaux, invita Canut et Valdemar à un festin qu'il donna à Rœskilde, le 10 août 1157. Absalon y assistait et combattit vaillamment pour son roi. Canut fut tué; mais Valdemar et Absalon échappèrent.

(2) Il s'appelait proprement Axil Hvide; Absalon est son nom propre latinisé ou plutôt hébraïsé.

à l'âge de vingt ans, son goût pour l'étude le conduisit à Paris, où se trouvait alors la première université de l'Europe. Il y habita le *collegium dacicum*, situé dans le voisinage du couvent de Sainte Geneviève, et suivit les cours du célèbre Pierre Lombard. Après huit ans d'absence, il retourna dans son pays avec des connaissances extraordinaires en droit canon. On l'appelait *le meilleur clerc* (1) et l'on admirait beaucoup sa grande éloquence. Comme évêque il se distingua par sa libéralité envers les églises et les couvents. Il fit bâtir à ses frais les églises d'Aasum en Scanie et de Brœnshoi, près de Copenhague. Il acheva (1161) l'abbaye des Bernardins à Soroë et lui légua tout son patrimoine (2). Il se montra également très-libéral à l'égard des couvents d'Esrom, d'Eskildsoë, de Ringsted et du chapitre de Rœskilde. Ses études et sa piété n'avaient nullement diminué son courage guerrier; il suivit le roi dans ses nombreuses expéditions contre les Vandales de la Baltique. La plus célèbre fut entreprise, en 1168 et dirigée contre l'île de Rugen. Waldemar s'étant emparé de la capitale Arcona, et y ayant renversé, au grand effroi des païens, l'idole de Swantewit, représentant un être monstrueux à quatre têtes, l'île de Rugen tout entière dût se soumettre, et le roi y fit construire plusieurs églises. Absalon institua des prêtres chargés de baptiser les païens et le Pape soumit l'île à la jurisdiction de l'évêché de Rœskilde (3). A son retour de cette ex-

(1) Estrup. Absalon comme héros, comme homme d'état et comme évêque. Soroë 186, p. 8.

(2) Il est dit dans son testament : Totum, videlicet, patrimonium suum, excepto Fialensleve (Fjennislœvlille), quod fratri suo contulit, monasterio de Sora donavit.

(3) Dans la bulle papale adressée à Absalon par Alexandre III et datée des II Non. de Novembre 1168, il est dit : Tibi et successoribus tuis, magisterium et prælationem ejusdem insulæ (Rugen), in spiritualibus

pédition, Absalon bâtit son château Axelhuus, sur un ilot où se trouve actuellement le palais de Christiansborg (1170). A cette époque, Copenhague était un village de pêcheurs, qui, avec l'île d'Amager, avait été donné (1160) à l'évêché de Rœskilde. Cette localité, connue sous le nom de Hafn, n'avait alors que deux rues. Il est plus que probable qu'Absalon fut le fondateur de l'église de Notre-Dame à Copenhague, et nous savons avec certitude que son successeur, Pierre Suneson (1214), éleva cette église à la dignité de collégiale et y attacha un chapitre (1). L'archevêque Eskild s'étant démis de ses fonctions (1179), Absalon fut désigné pour lui succéder; mais il refusa d'accepter cette charge, jusqu'à ce que le Pape l'y eût contraint en le menaçant d'excommunication.

Il conserva cependant, avec la permission spéciale du Pape, son diocèse de Rœskilde qu'il fit administrer par un vicaire. A peine Absalon fut-il élevé à la première dignité ecclésiastique du royaume, qu'une insurrection éclata parmi les paysans de l'archidiocèse. Ils étaient mécontents des taxes qu'ils devaient payer à l'archevêque et au roi, et ils demandaient l'éloignement des Séelandais préposés à l'administration des propriétés archiépiscopales. Ils osèrent même demander la suppression de l'archidiocèse de Lund (2). Absalon s'efforça d'abord d'apaiser les mutins par la douceur. N'ayant rien obtenu de cette manière, il voulut éviter l'effusion du sang, et abandonnant la Scanie il déféra l'affaire au Pape qui excommunia les rebelles. Valdemar, apprenant la nouvelle de cette insurrection, fut transporté de colère, et convoquant immédiatement une ar-

indulgemus in perpetuum, absque præjudicio justitiæ aliarum Ecclesiarum, si quam in ipsa habent, autoritate apostolica confirmamus.

(1) Pontoppidan, Origines Hafniens. p. 39-40.

(2) Comp Saxon. Gram. Hist. Dan. Lib. XV.

mée, il passa en Scanie suivi d'Absalon et de Svend, évêque d'Aarhuus. Les paysans irrités allèrent jusqu'à jeter des pierres à Absalon, qui n'en proposa pas moins d'entrer en pourparlers. Mais on repoussa les propositions de l'archevêque qui finit par mettre le pays en interdit. Alors les paysans s'étant mis à piller les propriétés royales et archiépiscopales, le roi perdit patience et un combat fut livré à Dusieaa (1181). Les insurgés furent battus et forcés d'implorer la clémence royale. Absalon intercéda en leur faveur, mais ne voulut pas entendre parler de l'abolition de la dîme que les rebelles durent s'engager à payer fidèlement à l'avenir.

Absalon désireux de faire disparaître des usages divergents introduits dans le culte religieux par les premiers missionnaires allemands, français et anglais, convoqua à Lund un concile national (1187). On y rédigea un missel pour tout le royaume et l'on recommanda au clergé de se servir partout du même bréviaire (1).

Absalon avait la plus grande amitié pour le roi Valdemar, et ce monarque étant venu à mourir (1182), l'archevêque eut à peine la force de célébrer le service. Le jeune roi Canut VI trouva dans ce prélat un conseiller et un père qui l'assistait de ses conseils en toutes circonstances, et l'on peut dire que l'archevêque gouvernait réellement le royaume à cette époque. On en trouve une preuve éclatante dans la réponse d'Absalon au comte Geoffroi d'Orlamünde, ambassadeur de l'empereur d'Allemagne, qui était venu menacer le roi Canut, s'il ne consentait pas à reconnaître la suzeraineté de l'empereur sur ses possessions de la Lusace. « Croyez-vous donc, » répondit Absalon, « que le Danemark n'est pas plus fort que la Thuringe? Non ; dites à votre

(1) Comp. Pontoppidan A. E. D. I. p. 466.

maître qu'avant de donner ce pays, il faut qu'il le conquière; mais dites-lui en même temps qu'il lui faut pour cela un bouclier bien solide et des gantelets d'acier. Racontez-lui, enfin, que le roi Canut estime peu son amitié et ne s'inquiète nullement de sa colère (1)! » L'empereur irrité de cette réponse engagea Bugislav, de Poméranie, à attaquer le prince Jaromar, de Rugen, feudataire du Danemark. Mais Absalon, se mettant à la tête de la flotte danoise (1184), vainquit et dispersa la flotte poméranienne, forte de cinq cents voiles dont trente-cinq seulement échappèrent, et la Poméranie elle-même fut conquise et forcée de se soumettre au roi de Danemark.

Autant que nous sachions, cette expédition fut la dernière à laquelle participa le grand archevêque. Ayant déjà plus de 60 ans il était fatigué du poids des affaires et d'une vie si agitée. En 1192, sentant sa fin prochaine, il renonça à son évêché de Rœskilde, et se retira au couvent de Soroë. Il y écrivit son testament qui est parvenu jusqu'à nous, et s'endormit paisiblement dans le Seigneur, la nuit du 21 mars 1201, veille de la fête de saint Benoît. Il fut enterré à côté de son père, devant le maître-autel de l'église du couvent (2).

Absalon, était à la fois l'ami et le protecteur des savants de son époque, il soutint entre autres le célèbre

(1) Reproduit par Pontoppidan I. p. 422 et suiv. et avec des annotations par Sperling et Langebek dans Scr. Rer. Dan. V., p. 422-456.

(2) En 1285, on transporta son cercueil derrière le maître-autel. En 1536, Chrétien I fit ouvrir son tombeau, en présence de Palladius, premier évêque protestant de Séeland. Absalon se trouvait encore revêtu de ses ornements archiépiscopaux. En 1827, on ouvrit une seconde fois le tombeau, mais le cadavre était complétement décomposé. On ne trouva plus que quelques fragments de sa crosse d'ivoire. Son calice d'argent et son anneau pastoral se conservent de nos jours dans une niche pratiquée dans le mur de l'Eglise. Münter Kirchengeschichte. II. p. 554.

Saxo Grammaticus, auteur d'une histoire du Danemark. C'était un homme d'une grande expérience, l'honneur et le bienfaiteur du clergé; il était le consolateur des affligés et des pauvres, supérieur modeste, et le défenseur des étrangers; il combattit vaillamment les Vandales, fut un ornement de la religion, un modèle de sobriété et de chasteté, le miroir de la vraie noblesse et de la droiture, une lumière étincelante dans le temple du Seigneur dont il était en même temps un serviteur ferme et inébranlable (1).

Aussitôt que la nouvelle de la mort d'Absalon fut parvenue à Lund, le chapitre s'assembla pour élire un nouvel archevêque. Toutes les voix tombèrent sur un parent d'Absalon, André Suneson, qui avait étudié avec beaucoup de succès à Paris, d'où il était revenu avec le grade de docteur en théologie et en droit canon. Il professa même pendant quelque temps à l'université dont il avait été l'élève (2). A Paris il se lia d'amitié avec un jeune noble italien, de la famille des Conti, le même qui monta plus tard sur la chaire de saint Pierre, sous le nom d'Innocent III. André posséda toujours l'amitié et la bienveillance de ce pontife (3). Après avoir fait de longs voyages en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre, il était retourné dans sa patrie et Canut VI l'avait nommé chancelier du royaume. Ce fut en cette qualité que le monarque l'envoya à Rome en compagnie de saint Guillaume, abbé du couvent d'Ebelholt (1193). Ils étaient chargés de porter plainte contre le roi de France, Phi-

(1) Surius, tom. II. ad diem VI. Aprilis.

(2) Dans la dédicace de son Histoire du Danemark, Saxo dit à André : Tu, post diutinam peregrinationem, splendidissimum externæ scholæ regimen apprehendisti.

(3) On prétend même que, lorsqu'il fut devenu archevêque, Innocent III lui conféra le cardinalat. Comp. Neumann, Historia Primatus Lundensis, p 81.

lippe-Auguste, qui avait répudié sa vertueuse femme, fille de Valdemar-le-Grand (1). Lorsqu'André et saint Guillaume eurent rempli leur mission auprès du Pape, celui-ci les chargea de porter au roi de France des lettres comminatoires. Dès qu'ils furent arrivés, on les jeta dans une prison où ils restèrent une année entière. Ensuite saint Guillaume (2) resta quelque temps à Paris, pour traiter avec le roi ; mais André retourna immédiatement en Danemark.

Canut VI étant mort une année après Absalon (1202), Valdemar Seir monta sur le trône de Danemark. L'évêque André le sacra et le couronna à Lund, le jour de l'Epiphanie (1203). Après avoir visité ses états, le nouveau monarque marcha contre le duché de Lauenbourg, à la tête d'une armée considérable. Ce pays refusait de reconnaître le roi de Danemark, quoique son seigneur, le comte Adolphe d'Holstein, eût été vaincu par le roi Canut, et fût enfermé, comme prisonnier de guerre, dans le château de Söborg en Séeland, depuis 1201. L'archevèque et son frère Pierre, évêque de Rœskilde, accompagnaient le roi. Après une courte résistance, le Lauenbourg se rendit, à condition que le duc Adolphe serait mis en liberté. Il fut effectivement relâché, après avoir cédé tous ses états situés en deçà de l'Elbe. L'évêque Valdemar de Sles-

(1) Comp. Engelstoft, Philippe-Auguste, roi de France et Ingeborg, princesse danoise. Aperçu historique. Copenh. 1801.

(2) Ce Saint, né en France, de parents danois (?), avait appartenu autrefois au monastère de Ste-Géneviève, à Paris. Absalon l'avait appelé en Danemark, pour réformer l'ordre des moines Augustins (1161). Plus tard, il fut abbé du monastère d'Eskildsoë, et fut témoin de la translation à Ebelholt dans le district de Frederiksborg (1176). Il est également connu comme écrivain. Il menait une vie très-austère ; ne mangeait jamais de viande, couchait sur la dure, portait un cilice, jeûnait et priait sans cesse, et était très-bienfaisant envers les pauvres. (La veille de Pâques, 7 avril 1202. Comp. Chronica Danorum et præcipuè Sialandiæ ap. Langebek in Scr. Rer. Dan. II, p. 624). Il fut canonisé en 1224.

wig avait été la première cause du malheur d'Adolphe.

Ce prélat, fils illégitime de Canut V, prétendant avoir des droits à la couronne de Danemark, conclut une alliance avec Sverre, roi de Norwége, et Adolphe de Holstein. Waldemar se mettant à la tête d'une flotte de trente-cinq voiles, commença les hostilités; mais Absalon eut le bonheur de s'emparer, par ruse, de la personne du prétendant (1193) que le roi fit enfermer d'abord au château de Nordborg, et plus tard à celui de Söborg. Aucun membre du clergé n'embrassa le parti de cet homme inquiet et astucieux, auquel le Pape adressa de vifs reproches, parce qu'il avait aspiré à un pouvoir temporel auquel il n'avait nul droit. Cependant, le Souverain-Pontife désapprouva également la dureté, pour ne pas dire l'inhumanité, avec laquelle le roi le punit. Dagmar, la pieuse compagne de Valdemar, unissant ses efforts à ceux de l'archevêque André (1206), obtint enfin sa liberté, à condition qu'il abandonnât pour toujours le royaume (1). La même année où cet infortuné quitta le Danemark, l'archevêque André se mit à la tête de la flotte, pour aller conquérir et convertir l'Esthionie.

Aucun roi de Danemark ne prit part à la grande croisade contre les Mahométans, et cependant l'invitation du Pape fut publiée en Danemark, aussi bien que dans les autres pays de la Chrétienté. Un nombre très-restreint de princes et d'évêques, suivis de quelques chevaliers, se rendirent vers le Sud, pour combattre les infidèles (2).

(1) Il se rendit en Allemagne où il fut élu archevêque de Brême; mais cette élection ayant causé une émeute, il se désista et mourut, en 1233, comme moine du monastère de Lockum ou Lycke, dans le diocèse de Brême. Voy. Suhm. Hist, du Dann IX, p. 315. Pontoppidan, I, p. 319-20. Münter II, p. 485. Note Reynaldi Annal. Eccl., Romæ, 1646 seq. Tom. XIII, ad ann. 1203, N. 64.

(2) Le prince Svend est le plus célèbre de ces croisés. Il était neveu

Cependant, l'enthousiasme contre les ennemis du Christ et de son Eglise n'était pas moins grand chez nous qu'en Allemagne, en France et en Angleterre, et notre patrie fournit également de nombreux combattants chrétiens. Mais tandis que les croisés du reste de l'Europe allaient en Palestine pour combattre les Mahométans, les nôtres se rendaient dans les pays voisins de la Baltique etsoumettaient les peuplades païennes de ces contrées. L'archevêque André ayant reçu du Pape l'autorisation de fonder un évêché en Esthionie, aussitôt que la conquête de ce pays serait achevée, il profita de cette autorisation pendant l'expédition dont nous venons de parler. En 1202, l'archevêque entreprit une expédition contre la Prusse et le Samland qu'il força à se soumettre. Deux années plus tard, il était en Courlande. Mais la croisade entreprise, en 1219, contre la Livonie, éclipsa toutes celles qui l'avaient précédée. Vers la fin de l'année 1218 Albert, archevêque de Riga, étant venu avec quelques autres prêtres des provinces de la Baltique, pour implorer le secours de Valdemar Seir contre les païens qui attaquaient les missions, et contre les Russes qui n'aimaient pas le voisinage des Danois, le roi leur avait promis d'aller à leur secours avec toutes ses forces. En l'honneur de la sainte Vierge et en expiation de ses péchés, il équipa une flotte de mille voiles, portant soixante mille hommes de troupes. Waldemar débarqua en Livonie à la tête de son armée, ayant dans sa suite l'archevêque, les évêques Niels de Sleswig, Pierre d'Aarhuus, Didier d'Esthionie et de Wenceslas, prince de Rugen. Il commença les opéra-

de Svend Estridsen. Scr. Rer. Dan. Il partit, en 1097, avec deux évêques et un escadron de chevaliers et servit au siége d'Antioche. Le prince et sa suite furent défaits par Soliman. Leur mort héroïque a été chantée par le Tasse dans sa *Gerusalemme liberata*, chant VIII.

tions en construisant un fort de refuge, à l'endroit où s'élève actuellement la ville de Rével. Cependant les païens rassemblèrent un si grand nombre de guerriers armés de haches de combat et de massues, que le roi Waldemar perdit l'espoir de les vaincre. Mais Pierre d'Aarhuus ranima son courage par un discours plein d'enthousiasme, et l'archevêque décida le roi à faire le vœu que, s'il remportait la victoire, la fête de saint Laurent serait observée à l'avenir comme un jour de jeûne rigoureux par tous les Danois âgés de plus de 12 ans. Le jour suivant fut témoin d'une bataille sanglante livrée dans le voisinage de la ville de Volmar (1), que Waldemar avait fondée peu d'années auparavant. Au commencement les païens combattirent avec tant de fureur, que les Danois fléchirent devant leurs forces supérieures. L'archevêque, entouré des autres prélats, se tenait sur une hauteur voisine du champ de bataille et priait avec ferveur pour obtenir la victoire. Le saint vieillard n'ayant plus la force de tenir les bras étendus vers le ciel, les autres évêques durent le soutenir; car à chaque fois que les bras d'André tombaient de fatigue (2), les païens regagnaient le dessus. Les Danois ayant perdu leur drapeau, la confusion se mit dans leurs rangs, mais la légende rapporte qu'en ce moment critique, on vit tomber du ciel un drapeau rouge portant une croix blanche au milieu, et l'on entendit une voix s'écriant : « Plus cette bannière s'élèvera, plus tôt aussi vous remporterez la victoire ! » Et ce drapeau,

(1) Dahlmanns Geschichte von Dännemarck, p. 369. — D'autres prétendent que la bataille fut livrée dans le voisinage de Rével ; mais la tradition dit le contraire, et après 600 ans, le peuple plaçant la tradition au-dessus de la critique, parle encore de la *bataille de Volmar*.

(2) Chacun pensera ici à Moïse durant la bataille contre Amalech. V. 2 liv. de Moïse chap. XVII. 11-12.

c'était notre *Dannebrog* (1) national. A la vue de ce prodige, les Danois se sentent animés d'un nouveau courage, l'ordre se rétablit dans leurs rangs ; ils se jettent de nouveau sur l'ennemi et remportent une victoire éclatante qui décide du sort du paganisme dans ces contrées. Avant de quitter le champ de bataille, Waldemar alla s'agenouiller à côté de l'archevêque, et, mêlant ses actions de grâces à celles du prélat, il rendit gloire à celui qui règle le sort des batailles, selon ses desseins impénétrables. Cette victoire, à jamais mémorable dans les annales du Danemark, fut remportée le 15 juin 1219. Une bulle papale ayant reconnu Waldemar comme possesseur et comme maître de toutes les contrées païennes qu'il soumettrait, le roi annexa à son royaume l'Esthionie et la Livonie comme de nouvelles provinces.

L'évêque Didier étant tombé dans la bataille, André désigna le chapelain du roi comme son successeur et lui indiqua pour résidence la ville de Rével. Mais l'évêque de Riga ayant de son côté, sans en rien dire à personne, sacré son frère pour le nouvel évêché, le roi Valdemar fut très-irrité de ce procédé et interdit l'entrée du pays à l'évêque illégitime. Les chevaliers teutoniques redoutant la puissance toujours croissante des Danois, leur suscitèrent toutes sortes de difficultés, qui n'entravèrent pas cependant la propagation du christianisme dans les contrées nouvellement conquises. Waldemar fit bâtir en Esthionie plusieurs églises et couvents et pourvut à l'entretien du clergé (1221) (2). Des prêtres

(1) C'est ainsi que les Danois appellent encore, après 600 ans, leur drapeau national. Lès adversaires quand même de tout fait merveilleux, prétendent que ce drapeau nous fut donné par le Pape. Dans ce cas, ce serait tout aussi remarquable qu'un peuple protestant eût pour symbole national un présent — du Pape.

(2) Suhm. Hist. du Danm. IX, p. 398

danois se mirent ensuite à évangéliser les peuplades païennes voisines de Révél, de Riga et de Narva et les baptisèrent par milliers. Mais l'Eglise compte aussi des martyrs dans ces contrées; car il arriva souvent que les idolâtres assassinèrent des prêtres, en haine de l'Evangile.

L'année 1222 vit éclater en Esthionie une persécution générale qui coûta la vie à un grand nombre de chrétiens. Mais les croisés danois, qui pendant très-longtemps visitèrent annuellement ces contrées, mirent fin à ces désordres, et l'on érigea deux nouveaux évêchés.

L'Eglise et l'état avaient atteint leur apogée. Waldemar possédait le Danemark proprement dit, la Scanie, Bleking, Halland, le Holstein, le Lauenbourg, Hambourg, Lubeck, le Mecklenbourg, la Poméranie, l'île de Rügen, la Prusse proprement dite et les provinces de la Baltique appartenant à la Russie moderne. Quant à l'archevêché de Lund, il comprenait quinze évêchés, savoir : l'archevêché de Lund, avec les sept évêchés du Danemark proprement dit; venaient ensuite les évêchés de Lubeck, de Ratzebourg, de Schwerin, de Kamin, de Révél, de Dorpat et de Dannepilt (2).

Au milieu de tous ces triomphes, l'archevêque André fut atteint d'une grave maladie, pendant son séjour en Esthionie. Le vénérable prélat étant déjà très-avancé en âge, tout espoir de guérison disparut bientôt. Alors, il se fit transporter à Lund et fit des instances réitérées pour que le Souverain Pontife le déchargeât de ses

(1) On trouve une description complète de la guerre sainte en Livionie et en Esthionie dans Gestis et Vestigiis Danorum extra Daniam. T. III, cap. 2. sect. 2.

(2) Dahlmann, I., p. 374. Hambourg resta attaché à l'archidiocèse de Brême.

pénibles fonctions. Son désir enfin accompli (1224), il passa les trois dernières années de sa vie dans un ermitage situé sur un ilot, au milieu d'un lac de la Scanie, et mourut en odeur de sainteté le 24 juin 1228 (1). L'archevêque André, que l'histoire appelle à bon titre l'apôtre de la Livonie, est également connu comme savant et comme poète. Il légua tout son avoir à l'Eglise (2), et les écrivains de son temps exaltent la sévérité de ses mœurs, son humilité, sa pudeur et sa continence (3). Un chroniqueur contemporain l'appelle « l'honneur de la Scanie (4). »

Un déplorable événement, qui fut le signal d'un revirement dans notre histoire, coïncide avec l'époque de la résignation du célèbre archevêque. Le comte Henri de Schwérin, partant pour une croisade, avait placé son épouse sous la protection de son suzerain. A son retour, il trouva la moitié de ses états occupés par des soldats danois et son épouse déshonorée par le roi. Henri, dissimulant son ressentiment, médita une vengeance. Un jour que le roi chassait dans l'île de Ly, Henri vint lui rendre visite, et tandis que le monarque fatigué de la chasse dormait profondément (Mai 1223), le comte Henri et ses gens s'emparèrent de sa personne et l'enfermèrent au château de Dannenberg, où il fut retenu deux ans et six mois (jusqu'au 21 décembre 1225). Durant la captivité du roi, tous les pays conquis, à l'exception de l'Esthionie et de Rügen, s'affranchirent pour toujours de la domination danoise. Après avoir été défait à la bataille de Bornhöved (1227),

(1) P. E. Muller a écrit sa briographie : Vita Andreæ Sunonis, archiepiscopi Lundensis. Hafniæ. 1830.

(2) Saxo Gram. Hist. Dan. in dedicat.

(3) Arnoldus Abbas Lubecensis. Chron. Slavor. Lib. IV. c. 18.

(4) Præsules Andrea, tu es Scaniensis honor! Chron. Danor. et præcipue Sialandiæ, ap. Langebek S. R. D. II. p. 628.

le roi échangea le rôle de guerrier contre celui de législateur. En 1240, il publia, à la diète de Vordingborg, en présence des prélats et de la noblesse, la célèbre *loi jutlandaise*, dont la préface commence par ces paroles inscrites sur les frontons de nos cours de justice : *med lov skal land bygges*, les bonnes lois font la force des empires.

Ce fut Gunner, évêque de Wiborg, qui fut chargé par le roi de rédiger cet acte célèbre. Ce prélat, né en 1152, étudia d'abord à Paris et entra, en 1208, dans l'ordre de Cîteaux. Huit années plus tard, son savoir et sa piété le firent élire comme abbé du couvent d'*Oem*, et, quelques années après, il devint évêque de Viborg. Le roi Waldemar professait pour lui la plus haute estime et l'appelait mon Père. L'archevêque Uffo le forçait partout à prendre la préséance. Lorsqu'il devint évêque, il continua sa vie de moine, portant constamment le froc de son ordre et vivant pauvrement. Il était très-recherché comme confesseur et comme prédicateur ; rigoureux pendant ses tournées d'inspection, il était d'une bienveillance extrême pour ceux qui lui devaient. Il avait pour devise : « Melius est parum cum justicia, quam multi fructus cum iniquitate. » Il possédait des connaissances hors ligne et avait chez lui une école de lévites. Il est également célèbre comme chancelier et comme diplomate ; il fit pour le roi le voyage d'Espagne. Ayant atteint l'âge de cent ans il mourut d'épuisement, le 25 août 1251. Comme homme politique, il occupa le rang distingué d'Absalon et d'André Suneson ; comme savant et comme prêtre il était supérieur au premier et au moins l'égal du second. Ses cendres reposent dans la cathédrale de Viborg à côté des reliques de S. Kjeld (1).

(1) Sa biographie a été écrite par le Dr. Baden. On la trouve dans ses

La grandeur et la puissance du Danemark s'évanouirent comme par enchantement sous le règne de Waldemar Seir. Cependant, aussi longtemps qu'il fut sur le trône, la paix intérieure et l'harmonie entre l'Église et l'état ne furent point troublées, mais à sa mort (1241) commence une époque désastrueuse pour le Danemark. La guerre civile, la dissension entre l'Église et l'Etat, en un mot une anarchie presque complète, conduisent le pays à deux doigts de sa perte (1332). Eric Plougpenning (1241) ne manquait ni de piété ni de science, mais comme souverain, il fut d'une mollesse désolante. Dans le Sleswig, il fit à son frère Abel une guerre ruineuse, par suite de laquelle il écrasa le pays d'impôts et s'empara des biens de l'Eglise. S'étant enfin réconcilié avec son frère il alla un jour lui rendre visite, quand Abel l'assassina et fit jeter son cadavre dans la Slie (1250). Avant de monter sur le trône, Abel fit un horrible parjure, pour se purger au moins en apparence du sang de son frère. Lui-même fut assassiné pendant une expédition contre les Frisons ripuaires (1252). Christophe I, son frère, (1253-59) combattit la branche d'Abel, ruina le pays pour payer ses mercenaires étrangers et finit par violer les droits de l'Église, ce qui occasionna une dispute longue et scandaleuse avec l'archevêque Jacques Erlandsen. Ce prélat, qui avait fait ses études à Rome, fut pendant quelque temps vicaire d'Innocent IV, et après avoir occupé pendant six ans le siége épiscopal de Rœskilde, devint archevêque de Lund, en 1251 (1). C'était un homme rempli de science et très-jaloux des droits et des prérogatives de l'Église. La loi ecclé-

dissertations et annotations historiques. Second supplément. Kopenh. 1821. P. 381.

(1) Pierre succéda à André Suneson et occupa le siége archiépiscopal jusqu'en 1228. Après lui vint Uffo, qui gouverna jusqu'en 1251.

siastique de Scanie étant, sous plusieurs rapports, contraire au droit canon, Erlandsen y fit les changements voulus et sans la permission du roi. Le monarque irrité convoqua la diète à Nyborg. Mais l'archevêque, craignant de se voir exposé à des violences, prit ses mesures. Au lieu de se rendre à la diète, il convoqua à la hâte un concile à Weile (1256). Cette réunion vota la célèbre constitution « *cum Ecclesia Daciana* » (1), frappant le pays d'interdit dans le cas où le roi provoquerait, directement ou indirectement, des violences contre les évêques du royaume. Quelques historiens protestants, aveuglés par leurs préventions, ont traité d'anti-chrétien, cet acte qui reçut plus tard l'approbation du Pape (2). Mais d'autres savants protestants, moins prévenus, n'y voient qu'une conséquence naturelle des menaces et des violences auxquelles l'Église avait été en butte autrefois (3).

Quelque temps après, l'archevêque ayant refusé de relever, par complaisance pour le roi, l'excommunication encourue par une dame de la cour, la colère du monarque augmenta encore, et il envoya à Lund son chancelier, porteur d'un rescrit royal par lequel le monarque révoquait tous les droits et les priviléges attachés au siége archiépiscopal, et accordés par les rois ses prédécesseurs. Erlandsen excommunia le chancelier, et les paysans scaniens, se croyant affran-

(1) Pontoppidant A. E. D. I. 681-82.

(2) On trouve la bulle de confirmation *chez Langebek*, dans S. R. D. V. p. 600.

(3) « Le contexte indique, que par suite des menaces proférées contre quelques-uns de ses membres, l'épiscopat appréhendait de la part du roi des actes de violence. » Telle est l'opinion de Dahlman I p. 411. Münter dit à son tour : « Les choses devaient aller bien loin en Danemark, sans cela, le clergé ne se serait pas permis de prendre de pareilles mesures de sûreté » II. p. 500.

chis de tous liens de fidélité, s'insurgèrent et mirent tout à feu et à sang. Le roi alla plus loin encore; il ordonna d'arrêter l'évêque, de le revêtir d'un costume humiliant, et de l'enfermer dans la tour d'Hagenskow en Fionie (1259). En vertu de la constitution de Weile, le royaume fut déclaré en interdit, tandis que le roi fit à l'épiscopat les menaces les plus violentes. Le monarque étant décédé subitement à Ribe, on attribua sa mort à un empoisonnement. Les soupçons tombèrent sur l'abbé Arnfast; mais les preuves manquent (1) et les faits ne sont nullement certifiés par la nomination subséquente d'Arnfast à l'évêché d'Aarhuus. Ce n'est pas même là une preuve indirecte, car l'histoire nous fait connaître ce prêtre comme un homme discret, savant, appartenant à une famille distinguée et pouvant, par conséquent, aspirer à un emploi aussi élevé (2).

Après la mort de Christophe, la reine prit la régence pendant la minorité de son fils Eric Glipping. Mais les rapports vis-à-vis du clergé étant restés les mêmes, Jaromar de Rügen débarqua en Séeland à la tête d'une armée, pour combattre les ennemis de l'Eglise. Il remporta une victoire près de Nestved et réintégra dans ses fonctions l'évêque Pierre, de Rœskilde, qui s'était enfui devant les menaces de Christophe. Après le rétablissement des autres évêques dans la jouissance de leurs droits, Erlandsen fut également mis en liberté (1261). L'archevêque demanda satisfaction des injures souffertes et soumit l'affaire au Saint-Siége (2).

(1) Il est dit dans un écrit du pape Urbain IV: Qui (sc. Arnfast) patrem ipsius Regis (c. à. d. d'Henri Menved) veneno dicitur periisse. Langebek. S. R. D. V. p. 611.

(2) Dictus archiepiscopus elegit virum discretum et bene literatum, ac de nobili prosapia — nomine Arnfastum. Langebek. Exord. Caræ Insulæ in. S. R. D. V. p. 272.

(3) Processus Litis inter Christophorum I, et Jacobum Erlandi. Tels

Le jugement ne fut prononcé qu'en 1274. L'interdit avait duré 17 ans; il fut levé à condition que l'évêque fût rétabli dans la jouissance de tous ses droits, et le roi qui, pendant tout ce temps, avait joui des revenus de l'archevêque, fut condamné à lui payer 15,000 marcs en argent. Erlandsen mourut à Rugen au moment où il s'apprêtait à retourner en Danemark. (Le 10 mai 1274).

De plus grandes violences attendaient l'Eglise et son Primat. Eric Glipping fut assassiné à Finnerup Lade (1286), par quelques gentilshommes commandés par Marsk Stig, dont le monarque avait déshonoré l'épouse. Il eut pour successeur Eric Menved, son fils, qui, à l'exemple de ses devanciers, porta la main sur les biens de l'Eglise et voulut retirer à l'archevêché de Lund les trois quarts de l'île de Bornholm, qui était un titre fief de la couronne. Une autre complication ne tarda pas à se présenter par suite de l'élection à l'archiépiscopat, de Jens Grand (1) (1289), parent d'Erlandsen. Sous le faux prétexte que Grand entretenait des relations avec les ennemis du royaume, le monarque ordonna à son frère Christophe de s'emparer de la personne de l'archevêque. Cette arrestation eut lieu à Lund, le 9 avril 1294. Grand fut lié sur un cheval et traité avec tant de cruauté, qu'il arriva à Helsingborg avec une fracture à la jambe. Tout garroté qu'il était, on le jeta dans une barque, et l'on poussa la méchanceté jusqu'à le mettre derrière des chevaux qui le souillèrent de leurs immondices. Arrivé en Séeland, il fut enfermé dans un caveau humide du château de Söborg où il manquait d'air, de lumière, de nourriture,

sont les termes employés dans les pièces relatives à cette affaire. Ap. Langebek dans S. R. D. V. p. 582 et suiv.

(1) Grand fut précédé sur le siége archiépiscopal par Erlandus (1276), par Trugothus Tostani (1281) et par Johannes Droes (1289).

et même d'une couche convenable. Il eut pour toute nourriture du pain moisi, de l'eau et un peu de petite bierre. Ses liens le serraient tellement qu'il fut obligé de rester couché sur le dos, croupissànt dans ses ordures. Bientôt ses reins se putréfièrent et il fut rongé par la vermine. Le roi le laissa dans cet état pendant trente-six semaines, et on lui assigna ensuite une prison située à un étage supérieur. Il y subit un traitement moins barbare, mais ne fut pas encore délivré de ses liens. Après deux années de souffrances, il parvint à s'évader par l'intervention d'un cuisinier du château, qui lui fournit une échelle pour descendre pendant la nuit du dongeon où il se trouvait.

Alors il se rendit à cheval au bord de la mer, d'où un bateau le transporta à Bornholm (1295). Pendant ce temps le Pape chargea un légat, nommé Isarnus, de se rendre en Danemark pour instruire l'affaire. Le roi en appela au Pape, et l'archevêque accompagna Isarnus à Rome où le pape Boniface VIII le présenta aux cardinaux, comme un homme qui avait enduré plus de souffrances que maint martyr. Le jugement intervint après une instruction minutieuse. Le roi fut condamné à payer à l'archevêque une indemnité de 45,000 marcs d'argent ; mais comme il refusa de se soumettre, Isarnus retourna en Danemark et mit le royaume en interdit (1299). Le roi en appela de nouveau au Pape, et trois années plus tard, Eric se décida enfin à écrire une lettre respectueuse, pour prier le Saint-Père d'avoir pitié de lui, en empêchant la dévastation de son royaume et la ruine de son peuple (1). Boniface, charmé de ce changement apparent, renvoya Isarnus, l'autorisant à lever l'interdit, si le roi consentait à se réconcilier avec Grand. Un accord fut signé à Nyborg, le Jeudi-Saint de l'année 1303. Le roi

(1) Hvitfeld, Danske Krönike I, p. 318.

accorda une indemnité de 10,000 marcs et l'interdit fut levé. Pour éviter toutes difficultés ultérieures, Grand fut transféré à Riga ; mais comme il se montra peu satisfait de ce changement, on le nomma plus tard à l'archevêché de Brême (1307). Le légat du Pape resta en Danemark et remplaça Grand sur le siége archiépiscopal (1304).

Ainsi se terminèrent les longues afflictions de l'Eglise du Danemark; mais les malheurs politiques de la patrie n'avaient pas encore atteint leur apogée.

CHAPITRE V.

—

L'ÉGLISE CATHOLIQUE A L'ÉPOQUE DU DÉMEMBREMENT DU ROYAUME; UNION DE CALMAR.

« Appliquons-nous donc à rechercher ce qui peut entretenir la paix parmi nous. »
(S. Paul, Epît. aux Rom. 14, 19.)

L'espace de deux cents ans que comprend cette époque de l'histoire ecclésiastique du Danemark, n'est pas riche en événements importants. Les grandes luttes politiques occupent le premier plan, tandis que l'Eglise, heureuse du repos qu'on lui laisse, joue un rôle plus modeste. La brillante période du développement extérieur est passée: non parce que l'enthousiasme pour la foi s'est éteint, mais parce que la faiblesse politique y a forcément mis un terme. Les regards de l'Eglise se reportent sur elle-même; elle s'efforce de découvrir et d'abolir les abus qui, à la faveur des troubles et des luttes intestines, se sont glissés dans son sein. La triste guerre du pouvoir temporel contre l'Eglise n'afflige plus les fidèles; la tranquillité politique ramène la paix entre le sceptre et la crosse; cette paix dure un siècle et demi, jusqu'à ce que la tyrannie soutenant l'hérésie, expulse du royaume l'épouse sainte du Christ.

L'archevêque Isarnus étant mort, en 1310, le chapitre de Lund procéda à une nouvelle élection. Son choix tomba sur Esger Juul, évêque d'Aarhuus. C'était un homme savant, ayant fait des études à l'étranger ; à son retour Eric Manved l'avait chargé de plusieurs missions diplomatiques. L'année suivant celle de sa consécration comme archevêque, il assista au concile œcuménique de Vienne (1311-12), qui supprima l'ordre des templiers, soupçonnés de professer des doctrines anti chrétiennes (1). Peu de temps après son retour, il présida le concile national de Kallundborg (1314), qui introduisit en Danemark la célébration de la fête des 11,000 vierges, et ratifia les ordonnances antérieures relatives au célibat et aux mœurs du clergé (2).

Esger Juul avait été longtemps l'ami et le confident du roi ; mais à peine fut-il élevé à la dignité archiépiscopale, qu'une querelle s'éleva entre eux. Esger Juul, voyant avec quel arbitraire le roi disposait des biens de l'Eglise et imposait des charges au clergé, fit confirmer à nouveau la constitution de Weile. Quand le monarque s'aperçut que ses rapports amicaux avec l'archevêque ne disposaient nullement ce dernier à tolérer des infractions aux lois canoniques, il fut transporté de colère et accusa Esger Juul d'entretenir des relations intimes avec les assassins de son père (3). Il nous serait impossible de décider si l'accusation était fondée ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le prélat entretenait des relations avec Christophe, frère et ennemi du monarque. D'un autre côté, non-seulement le roi, mais

(1) Comp. C. C. Addison, History of the Knight Templars. London. 1841.

(2) Pontoppidan II. p. 111-12. Münter II, p. 183.

(3) Le protestant Pontoppidan doute du fondement de cette accusation. « Cet homme, dit-il, n'a pas eu des torts aussi graves, etc. » Annal. II, p. 53.

même les autres évêques et jusqu'à son propre chapitre se plaignirent de lui, auprès du Saint-Siége. L'archevêque ayant abandonné le royaume, écrivit au Pape pour se défendre et pour se plaindre de la conduite du roi à son égard. Le Souverain-Pontife chargea deux légats d'instruire l'affaire (1); ceux-ci condamnèrent le roi à payer une indemnité à Esger Juul. Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que, nonobstant le jugement intervenu, l'archevêque paya au roi cinq mille marcs d'argent pour rétablir la concorde. Les légats quittèrent le Danemark, après avoir défendu, sous peine d'excommunication, de pressurer l'Eglise et d'imposer de nouvelles charges au clergé. Mais à peine les légats furent-ils partis, que le roi imposa de nouvelles contributions (1317). Il alla jusqu'à exiger, tant du clergé que des laïques, le dixième de leurs revenus et à autoriser les paysans de racheter la dîme ecclésiastique (2). L'archevêque se crut obligé de frapper le pays d'interdit et de quitter la Suède ; mais les évêques suffragans refusèrent d'obtempérer à ses ordres, jusqu'à ce que le Pape eût donné son consentement. Quand cette approbation arriva, le roi s'était emparé de Bornholm, un des fiefs de l'archevêché, mais le roi étant mort à Ringsted, les évêques se virent dispensés de publier la sentence. Les guerres stériles d'Eric Manved et son luxe effréné avaient tellement obéré le trésor, qu'à sa mort, la Fionie, Laaland, Falster, Æroë, la Scanie et plusieurs autres dépendances de la couronne se trouvaient engagés à des étrangers (3).

(1) Langebek. S. R. D. VI, p. 535-45.

(2) Rex indixit omnibus clericis et laicis, quod solverent sibi decimas omnium redituum suorum — et rustici redimerent sibi decimas Ecclesiarum omnium : Continuatio Chronici Dan. et præc. Sialand. ad An. 1317 ; ap. Langebek. in S. R. D. VI, p. 521.

(3) Dahlmann I, p. 438.

Telle était la condition du royaume quand le mauvais prince, Christophe II, monta sur le trône. Les rois précédents avaient traité le clergé, la noblesse et le peuple avec tant d'arbitraire, que ces trois ordres crurent devoir prendre des mesures pour prévenir des empiétements ultérieurs de la couronne. A la diète de Wiborg (1320), on rédigea une espèce de charte que le roi dut souscrire avant de monter sur le trône. Cette pièce importante se compose de 27 articles(1) dont les dix premiers sont relatifs à l'Eglise et au clergé. Nous les citons en entier, parce qu'ils démontrent le fondement et la gravité des torts des monarques, vis-à-vis de l'Eglise.

1. Les évêques et le clergé auront la libre jouissance de leurs droits, de leurs jurisdictions, de leurs biens et de leurs gens ; ils en disposeront comme bon leur semblera. 2. Il est défendu au roi d'exiger ou de recevoir les dîmes ecclésiastiques, avant d'avoir fourni une hypothèque suffisante aux prélats ou aux églises paroissiales. 3. Le clergé ne pourra pas être traduit devant un tribunal ou un juge séculier ; quelle que soit la nature de l'accusation portée contre lui, il sera traduit devant un juge ecclésiastique, qui le jugera selon les lois. 4. Ne seront point investis de fonctions ecclésiastiques ceux qui n'ont pas l'âge canonique, ni les étrangers ignorant la langue du pays. 5. Le clergé ne pourra être forcé de payer des impôts, ni par lettres royales ni autrement. 6. Il ne sera point exigé de service (militaire) pour un champ attaché à une maison curiale. 7. Personne n'aura le droit de nommer à une cure, à moins qu'il ne jouisse du droit de patronage. 8. Les évêques ne pourront être emprisonnés, exilés, ou dépouillés de leurs biens, que sur un ordre formel du Pape ; s'il s'agit d'un membre du clergé inférieur,

(1) On en trouve le texte chez Dahlmann, I. p. 450.

il faudra un ordre exprès délivré par le juge naturel, après un jugement canonique préalable. 9. Les couvents ne pourront être tenus de loger des chevaux et des chiens. 10. Il (le roi) sera tenu d'évacuer, ce qui est de toute justice, les biens, le château et les terres de l'archevêque, et de restituer les parties déjà évacuées.

Christophe signa et jura d'observer tous ces articles et l'Eglise parut garantie contre toutes violences de la part du roi. Mais le monarque ne tint pas ses promesses. Quand l'archevêque lui demanda de restituer Bornholm, il s'y refusa catégoriquement. La-dessus Esger Juul se rendit à Avignon près du pape Jean XXII, qui envoya aux évêques danois une bulle défendant de procéder au couronnement durant l'absence du primat. Cette pièce fut remise au légat Bertrand de Monte Vulcano, qui apporta en même temps au roi une lettre par laquelle le Pape le menaçait d'excommunication, s'il ne remplissait pas ses engagements en restituant Bornholm. Ces mesures produisirent l'effet désiré. Le 21 août 1321, un accord fut signé à Rœskilde, et trois années plus tard, Esger Juul couronna, à Wordingborg, Christophe et son fils Eric, qui mourut prématurément d'une blessure reçue à la bataille de Lohede. (1331.) Cependant le roi ne s'abstint pas pour longtemps de nouvelles violences. Un dissentiment ayant surgi entre lui et Tycho, évêque de Börglum, le monarque ordonna à Gérard, comte de Holstein, de s'emparer de l'évêque. La constitution de Weile fut invoquée; mais l'évêque, étant parvenu à s'échapper de sa prison, se rendit près du Pape, qui envoya en Danemark un légat autorisé à confirmer l'interdit (1). Chris-

(1) C'était le cardinal Guido. Pontoppidan II. p. 149. Vide : Processus inter Regem Christophorum II. et Episcopum Burglanensem Tuchonem. Ap. Langebek in S. R. D. VI., 545-51. def.

tophe en fut tellement irrité qu'il voulut maltraiter le légat ; mais celui-ci quitta précipitamment le pays. La haine de ce monarque aussi inepte que détesté n'était pas redoutable. Quand il mourut à Nykjöbing, dans l'île de Falster (1332), les affaires du pays étaient dans un état désespérant (1).

Le Danemark n'existait plus que de nom : les comtes de Holstein, Gérard et Jean, Waldemar, duc de Sleswig, Magnus, roi de Suède, ainsi que plusieurs autres occupaient chacun des parties plus ou moins considérables du royaume, et le peuple danois ployait sous le joug de tous ces maîtres étrangers. Il y eut un interrègne de sept ans, pendant lequel le pays fut taillé à merci par Gérard-le-Furieux, et affligé par la famine et la peste! Othon, le prince royal, était prisonnier au château de Segeborg, tandis que le jeune et brillant prince Waldemar se trouvait comme fugitif à la cour de l'empereur d'Allemagne.

Au milieu de tous ces malheurs et de toutes ces dissensions, il y avait encore en Danemark une institution qui reliait entre eux tous les enfants de la patrie. Cette institution, c'était l'Eglise catholique! Le comte Gérard se réconcilia avec Tycho, évêque de Börglum, et l'interdit fut levé dans le Jutland et dans la Fionie (1307). Svend, l'évêque d'Aarhuus, se trouvait en Allemagne auprès du prince Waldemar, mais son absence n'empêcha pas la bonne administration de son diocèse. Un fait prouve à l'évidence l'harmonie qui, à cette malheu-

(1) A la mort du roi, son royaume se composait de l'Esthionie et d'une partie de Laaland. Il habitait à Saxkjöbing une simple maison, où il fut surpris par deux nobles Holsteinois qui mirent le feu à sa demeure et s'emparèrent de sa personne, au moment où il voulut se sauver en sautant par une fenêtre. On l'emprisonna au château d'Aalholm ; mais le comte Jean, son créancier, le fit remettre en liberté. Peu de jours après, il mourut du dépit de se voir réduit à une condition si misérable.

reuse époque, régnait dans l'église de Danemark ; c'est la réunion du concile national tenu à Helsingborg, en 1335. Il fut présidé par Pierre Johansen (1), et il paraît qu'on y adopta des mesures tendant à garantir les droits et les priviléges de l'Eglise (2).

La conduite ferme et énergique de l'épiscopat contribua surtout au maintien de l'Eglise, à cette époque de démembrement. L'évêque Svend, d'Aarhuus, se distingua surtout sous ce rapport : avant son départ pour l'Allemagne, il conclut avec Jacques Splitt, évêque de Ribi, et avec sa nombreuse parenté, une ligue ayant pour but de défendre la patrie et l'Eglise contre les usurpateurs étrangers. Les confédérés organisèrent une armée de plusieurs milliers de soldats et combattirent les mercenaires allemands du comte Gérard, qui saccageaient le Jutland. Les églises de Fionie et de Laaland-Falster trouvèrent un énergique défenseur dans l'évêque Peter Pagh d'Odensée, qui sut conserver jusqu'à sa mort (1339) l'estime et l'amitié particulière de Gérard-le-Furieux.

L'heure de la délivrance sonna enfin pour notre malheureuse patrie. Pendant la nuit du 1 avril 1340, Niels Ebbesen, chevalier jutlandais, tua le comte Gérard, défit ses fils dans une bataille sanglante et délivra ensuite le Jutland du joug de l'étranger (2 nov.). Peu de temps après, le prince Waldemar montait sur le trône de Danemark. Un accord fut fait avec les ennemis et les créanciers du royaume ; le clergé, la noblesse et le peuple élurent pour roi Waldemar VI, surnommé Atterdag, et ce prince, employant tantôt la ruse,

(1) Il avait été précédé par l'archevêque Charles († 1334), successeur d'Esger Juul. Pierre Johansen occupa le siége archiépiscopal jusqu'à sa mort, survenue en 1355.

(2) Pontoppidan, II, p. 143.

tantôt la force, parvint à reconstituer le royaume morcelé et à rétablir partout l'ordre et la paix. — L'Eglise éprouva à plusieurs reprises que, pour atteindre son but, il savait fouler aux pieds jusqu'à la justice même. C'est ainsi qu'en 1342, il s'empara des vases sacrés pour payer la solde de ses troupes (1). En 1375, il déroba le sceau de l'archevêque et du chapitre et s'en servit pour ratifier plusieurs documents restrictifs des droits de l'Eglise (2). Pontoppidan pense que Waldemar n'eut aucune part à l'emprisonnement de Svend, évêque d'Aarhuus ; il dit que cet acte de violence fut le fait des comtes de Holstein, qui provoquèrent par là un interdit d'une année (3). Cependant, Svend ne fut pas longtemps en prison ; le 9 mai, fête de l'Ascension, il assistait avec les autres prélats du royaume au concile d'Helsingborg. On renouvela dans ce synode plusieurs dispositions relatives au soutien des prêtres nécessiteux, et l'on décida entre autres, qu'un évêque fugitif recevrait de ses collègues une pension de 120 marcs d'argent. On y défendit également aux membres du clergé l'exercice des fonctions séculières. On recommanda au clergé de célébrer solennellement dans leurs églises la fête de la Conception, et on prit plusieurs autres décisions relatives à la liturgie (4).

Tandis que les prélats étaient rassemblés à Helsingborg, Waldemar, suivi d'une partie de son armée, partit

(1) Pontoppidan, Annales, II, p. 160.

(2) Hujus etiam tempore Valdemarus Rex violenter accepit sigillum capituli Lundensis et ejusdem Domini Nicolai Archiepiscopi, et sigillavit certas litteras eisdem invitis contra libertatem Ecclesiæ. Nicolai Archiep. Lund. « Chronica Episcoporum Lundensium. » ap. Langebek in S. R. D. VI. p. 631.

(3) Münter. Kirchengeschichte von Danemark und Norwegen. II, p. 563.

(4) Comp. Münter, II, p. 185.

pour Révcl, dans l'intention de châtier les Russes qui venaient d'envahir la Livonie, où ils avaient tué dix-huit cents nobles et deux cents moines (1). A l'arrivée du roi, l'ordre teutonique avait déjà refoulé l'ennemi. Alors, Waldemar offrit aux chevaliers de leur céder la Livonie pour une somme d'argent, ce que les moines-soldats acceptèrent avec empressement. On convint d'une somme de 19,000 marcs pour laquelle le roi céda tous ses droits, ne se réservant que le patronage des églises. Après avoir terminé cette affaire, le monarque conçut subitement le dessein de faire un voyage en Terre-Sainte et se mit immédiatement en route.

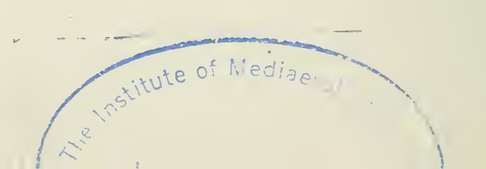
Au bout d'un mois, il se trouvait dans la Ville-Sainte où Eric, duc de Saxe-Lauenbourg, le créa chevalier du saint Sépulcre. Sans doute il revint immédiatement ; car à la fin de l'été de la même année, nous le retrouvons en Danemark. Ce voyage de pure curiosité, entrepris à l'insu de ses sujets et au grand détriment du pays, attira au roi l'excommunication dont il ne fut relevé que trois années plus tard (1348) (2). On lui reprochait justement d'avoir gaspillé le produit de la vente de la Livonie.

La peste qui, sous le nom de *mort noire*, avait ravagé différents pays de l'Europe, fit également invasion en Danemark. Lorsque, après avoir sévi pendant deux années, la maladie atteignit sa période de décroissance (1350), elle avait enlevé un tiers des habitants du pays (3).

(1) Pontopp. II, p. 167.

(2) Le caractère et les façons d'agir du roi Waldemar nous font supposer qu'il devait y avoir d'autres motifs encore à cette excommunication, d'autant plus qu'un certain nombre de nobles furent excommuniés vers la même époque, sans que l'histoire nous en fasse connaître les motifs. Voir Vedel Simonsen, aperçus histor. Cop. 1813, II. p. 134.

(3) Dalhmann I, p. 500. Cette estimation est peut-être encore au-dessous de la réalité ; car en Suède les cinq sixièmes de la population mou-



L'histoire rapporte que dans la Gothie-Occidentale qui avait à cette époque 300,000 habitants au plus, 466 prêtres moururent de la peste. Le Saint-Père avait accordé une indulgence plénière qui, jointe aux bénédictions ordinaires de la religion, faisait l'unique consolation des mourants. A cette époque de désolation, on vit apparaître des processions de flagellants (1), fanatiques qui parcouraient les rues en se fouettant. D'un autre côté, de nombreux voleurs pénétraient sans opposition dans les églises et les habitations des prêtres morts et enlevaient les objets sacrés de quelque valeur.

Si nous en exceptons les cas spécifiés plus haut, la conduite de Waldemar envers l'Eglise fut toujours irréprochable. Il visita Urbain V, à Avignon (1354), et obtint pour plusieurs évêques l'autorisation de frapper des peines ecclésiastiques plusieurs nobles du pays. Vers la fin de son règne (1370), il délégua à Grégoire XI Jean Rud son conseiller, chargé de remettre au Saint-Père plusieurs présents et de le prier d'excommunier les sujets révoltés du monarque. Le Pape répondit qu'il devait nécessairement entendre les deux parties, avant de pouvoir en condamner une. Une tradition conservée pendant cinq siècles nous représente Waldemar comme libre-penseur (2); il est vrai qu'il n'y a pas de motifs de le faire passer pour un homme vertueux, mais il eut cependant le bon sens de respecter le chef suprême de l'Eglise. A son lit de mort

rurent. Vix sexta pars hominum remansit. Scriptor. rer. Succiæ. Tom. I. S. 1. p. 29.

(1) Les flagellants furent exilés par Waldemar et l'Église les excommunia par la suite.

(2) Waldemar menait une vie très-déréglée; la reine était traitée comme une prisonnière et il avait pour maîtresse une certaine Tovelille appartenant à la famille de Padebusk. Elle habitait le château de Gurre, voisin du couvent d'Esrom, dans le Séeland septentrional.

le roi s'écria : « Aide-moi Esrom, aide-moi Esroë, aide-moi grande cloche de Lund ! » faisant ainsi allusion aux riches dons qu'il avait faits à ces pieuses fondations (1).

Le roi étant mort (1375), Oluf son neveu, âgé de cinq ans, lui succéda, sous la régence de sa mère Marguerite, fille de Waldemar. Le nouveau gouvernement, confirmant en tous points les droits de l'Eglise et du clergé, la dîme fut assurée aux prêtres ; les étrangers et ceux qui n'avaient pas atteint l'âge canonique furent exclus des dignités ecclésiastiques ; le clergé séculier et régulier furent déclarés exempts des tribunaux séculiers, et ne furent plus obligés de pourvoir à l'entretien des chevaux et des chiens du roi, lorsque celui-ci était en voyage ; enfin, les couvents furent affranchis de l'obligation des logements, et les membres du clergé furent dispensés des fonctions civiles. Maguerite était une femme habile, instruite, pieuse et très-dévouée à l'Eglise. L'histoire lui a conféré le titre de *Mère du clergé* et elle était, en effet, très-généreuse envers les églises et les couvents (2). Elle fonda elle-même le monastère de Gaunoë, en 1390. Pierre Jensen, évêque de Rœskilde, était son principal ministre, et son confesseur, l'abbé du couvent de Soroë, exerçait une grande influence sur ses décisions. Son fils Oluf étant venu à mourir, en 1387, Marguerite retint la régence du Danemark et de la Norwège (3), jusqu'à ce qu'Eric de Poméranie, son neveu, fût en âge de prendre en main les rênes du gouvernement. Marguerite avait un fort parti parmi les Suédois qui étaient mécontents du roi Albert. La ré-

(1) Dalhman II, p. 47.

(2) Suhm. Historie af. Danemark XIV, p. 498.

(3) En 1360, Oluf avait hérité de ce pays après son père, époux de Marguerite.

gente, ayant déclaré la guerre à ce dernier, envoya contre lui le général Ivar Lykke, qui vainquit le roi et le fit prisonnier à la bataille de Falkœping (1389). Tout le royaume fut bientôt conquis et Eric fut proclamé roi de Suède, le 11 juillet 1396. Le 20 juillet de l'année suivante, fut conclue la célèbre Union de Calmar, qui réunit sous le même sceptre le Danemark, la Suède et la Norwège. L'acte d'union fut signé par les archevêques Jacques de Lund et Henri d'Upsal, par les évêques Pierre de Rœskilde et Canut de Linkœping, par le prévôt Arent d'Opslo et par onze chevaliers. Cette union de toute la Scandinavie fut surtout l'œuvre du clergé catholique, qui était convaincu que cette union des trois royaumes aurait une influence très-salutaire sur le développement pacifique des églises du Nord. Le clergé danois montra surtout un grand zèle pour le maintien de l'union à laquelle la noblesse était hostile.

Un grand nombre de prélats combattirent énergiquement le relâchement qui s'était glissé dans les mœurs du clergé du quatorzième siècle; l'on s'efforça dans les conciles et les synodes de réprimer les abus et de relever la considération de l'Eglise. L'archevêque Magnus (1379†90) se distingua par son zèle à réformer son clergé et il punissait rigoureusement quiconque attentait aux propriétés ou aux priviléges de l'Eglise (1). En 1383, il convoqua un concile à Malmoë, où il fut défendu aux chanoines de se faire remplacer au chœur autrement que par des prêtres, ou au moins, par des personnes instruites et d'une conduite irréprochable. On y commina des peines contre quiconque molestait un membre du clergé ou excitait d'autres à le faire. On y

(1) Il avait été précédé sur le siége archiépiscopal de Lund par Jacques (†1361), et par Nicolas qui nous a légué un ouvrage précieux sur les archevêques ses prédécesseurs (†1379).

prononça l'excommunication contre les prêtres concubinaires, contre les spoliateurs des églises et contre les ravisseurs de biens ecclésiastiques. On décida enfin d'excommunier les évêques infidèles aux devoirs de leur charge (1). L'archevêque Jacques Gerhardsen (1391† 1410) (2) ordonna aux chanoines de demeurer près des cathédrales et priva les contrevenants de leur part aux offrandes. Il convoqua le premier concile scandinave (août 1394), auquel assistèrent non-seulement les évêques des trois pays du Nord, mais encore ceux des îles Feroë et des Orcades (3). Les données relatives aux décisions prises par ce concile sont très-incomplètes. On sait seulement qu'il y fut accordé des indulgences aux constructeurs et aux bienfaiteurs d'églises et de couvents. Eskild, évêque de Ribe (†1409), introduisit une discipline sévère dans son diocèse ; il fit une loi aux prêtres de prêcher tous les dimanches et les jours de fête.

L'harmonie entre l'Eglise et l'état n'empêcha pas Jeand Skondelev, évêque de Sleswig, de subir, sous Marguerite, un traitement analogue à celui qu'Erlandsen et Grand avaient subi autrefois. Disons cependant que *la mère du clergé* n'eut aucune part à ces déplorables événements. Voici en peu de mots ce que l'histoire nous apprend à cet égard. L'évêque avait prêté 5,000 florins à Gérard, époux de la comtesse Elisabeth. Le comte étant tombé dans une expédition contre les Ditmarches, le prélat réclama de sa veuve le paiement de la créance; mais Elisabeth ne voulut pas reconnaître la dette de son époux. Plus tard, la comtesse et son

(1) Suhm XIV, p. 529 et suiv. Münter II, p. 187-88.

(2) Il avait eu pour prédécesseur l'archevêque Pierre (1390†1391).

(3) On ne sait pas si l'épiscopat islandais y était représenté. Il ne saurait également être question de celui de Groënland. Les sauvages américains y avaient exterminé le christianisme, en 1379. Pontop. a. h. a.

beau-frère Henri étant en guerre avec la reine Marguerite et son fils Eric, eurent un besoin très-pressant d'argent. Or il se trouva qu'à cette époque (1410), Jean vint collecter à Hensbourg pour la cathédrale de Sleswig. Elisabeth et Henri, le croyant porteur d'une somme considérable, le firent dépouiller pendant la nuit. Leurs séides surprirent le vieillard dans son lit, lui occasionnèrent plusieurs blessures et lui firent perdre un doigt en le traînant par le pont de pierre de la ville. L'évêque était couvert d'une simple chemise, lorsqu'on le jeta sur un cheval pour le conduire en prison. Il subit ensuite toutes sortes d'outrages et fut longtemps promené d'une prison à l'autre, avant de recouvrer sa liberté. La cause probable de toutes ces avanies, c'est, qu'en sa qualité d'évêque danois, il avait embrassé la cause de son souverain légitime. Le prélat s'étant plaint à Rome, obtint un arrêt d'indemnisation, mais mourut avant d'avoir rien reçu (1421).

La guerre dura une dixaine d'années. Marguerite conclut, à la vérité, un arrangement, en 1412 ; mais comme elle vint à mourir quelques jours après, Eric de Poméranie rompit le traité et continua la guerre avec assez de succès. A la prise de Femern (1419), il commit tant de cruautés, que, quelques années plus tard, il entreprit un pélerinage en Terre-Sainte (1424), pour apaiser les remords qu'il en éprouvait. L'année suivante, le roi se rendit en Allemagne, pour soumettre à l'arbitrage de l'Empereur les dissentiments relatifs aux duchés de Sleswig et de Holstein. Le clergé danois choisit cette même époque pour convoquer à Copenhague un concile national, présidé par Pierre Lykke, archevêque de Lund (1). On y adopta une foule de ré-

(1) Il eut pour prédécesseur Pierre Kruse, († 1418) sous lequel des pirates pillèrent le trésor de la cathédrale.

solutions ayant pour but la réforme des mœurs du clergé. On défendit aux Franciscains de prêcher et de confesser. On introduisit dans toutes les églises du royaume la prière pour le roi, la maison royale et les bienfaiteurs de l'Eglise. On confirma toutes les décisions prises antérieurement contre les perturbateurs de la paix de l'Eglise et contre les spoliateurs de ses biens (1). Le contexte des décrets portés démontre clairement que ce concile comptait des amis éclairés des intérêts de l'Eglise, connaissant les abus existants, et très-habiles dans le choix des remèdes. Le principal mérite en revient indubitablement à Pierre Lykke qui était un homme d'un vaste savoir. Il avait été autrefois ambassadeur d'Eric de Poméranie et avait occupé l'évêché de Ribe pendant neuf ans, à partir de 1409. Il fut le principal représentant de l'Eglise danoise au concile de Constance (1414-18), où il occupa un rang distingué et fut choisi comme un des procureurs de la nation germaine. Il fut membre du comité qui condamna les doctrines de Jean Huss et, le jour de l'exécution, il fit dans la cathédrale un sermon dans lequel il exhorta vivement l'Empereur à s'opposer à la propagation de l'hérésie. A son retour du concile, il apprit son élection au siége archiépiscopal de Lund où il mourut en 1436. Le concile de Copenhague comptait encore plusieurs autres hommes distingués par leurs talents et par leur zèle. Nous remarquons entre autres, Nafne Krigebusk, évêque d'Odensée († 1440). Il était évêque en Suède, lorsque Pierre Lykke le recommanda au choix du chapitre de cette dernière ville (1416). C'était un prélat sévère punissant rigoureusement les moindres négligences de son clergé qu'il visitait assi-

(1) Les quarante canons votés par ce concile se trouvent dans Pontopp. II. 540-50 et dans Huitfeld I. p. 714 et suiv.

dûment. Son successeur, Henneke Ulfeld († 1460), s'acquit une réputation analogue.

Le peuple, mécontent d'Eric de Poméranie, se révolta, et le monarque quitta le royaume (1439) pour ne plus y rentrer. Christophe de Bavière, élu d'abord comme chef du gouvernement, devint roi par la suite. Il fut d'abord proclamé roi de Norwège et de Suède, et vers le premier janvier de l'année 1443, Jean Laxmand, évêque de Lund, le couronna également comme roi de Danemark. Pendant la session de la diète, tenue immédiatement après le couronnement, l'archevêque obtint la dîme complète pour le clergé qui n'avait reçu qu'un quinzième. Par contre, le roi obtint de l'évêque Jean Pierre Jernskjœg, d'Odensée, la cession de Copenhague, qui devint depuis cette époque la résidence ordinaire du roi de Danemark. A la mort de Christophe (1448), la maison d'Oldenbourg monta sur le trône, dans la personne de Chrétien I. Ce pieux monarque se montra très-dévoué à la religion catholique ; il confirma tous les priviléges du chapitre et montra beaucoup d'amitié pour Tycho, archevêque de Lund. Ce prélat, né à Viborg, de parents très-pauvres, s'était vu obligé autrefois de mendier son pain, tandis qu'il étudiait à l'école ecclésiastique de sa ville natale. Plus tard ses talents extraordinaires lui procurèrent des protecteurs, qui lui fournirent les moyens d'aller étudier à une université étrangère, d'où il revint avec le diplôme de docteur en théologie et de maître ès arts. Il était archidoyen au chapitre de Rœskilde, lorsqu'il fut élu archevêque de Lund (1443). Pendant la guerre entre le roi Charles Knudsen de Suède et Chrétien de Danemark, l'archevêque fut assiégé dans son château de Lund, mais ni la force, ni les menaces, ni les promesses ne purent le décider à abandonner le parti de Chrétien. Charles lui ayant fait des promesses magnifiques, Tycho répondit :

« Je suis archevêque de Danemark, légat du Pape, primat de Suède, et je ne saurais monter plus haut que je suis. D'un autre côté, je ne saurais jamais descendre plus bas que j'étais autrefois, car j'ai mendié mon pain. »

Parmi les évêques distingués, contemporains de Tycho, nous nommerons Henri Stangebjerg (1465) et Nicolas Wulf, de Sleswig (1429-77). Le premier était un homme aussi savant que vertueux, et le second acquit la réputation d'un pasteur zélé, aimable et bienfaisant. Ils ordonnèrent à leur clergé de lire, les dimanches et les fêtes, des extraits de l'Ecriture, devant le peuple assemblé.

Chrétien I étant allé visiter à Rome le tombeau des Apôtres (1474), Sixte IV le reçut avec les plus grands honneurs, lui donna l'autorisation d'ériger une université à Copenhague (1), et il le délia du vœu qu'il avait fait de se rendre en pèlerinage à Jérusalem. A son retour, Chrétien procéda immédiatement à l'institution de l'université qui fut inaugurée le 1 juillet 1479. Il n'y eut d'abord que trois professeurs pour toutes les facultés, et la bibliothèque de l'université n'était composée que de vingt-quatre livres donnés par le professeur de médecine. Jean Brockdorff (1472 † 1497) archevêque de Lund, rédigea les premiers statuts (2). Ce prélat avait obtenu à l'étranger le grade de bachelier (3). A son retour, il devint chancelier du roi Chrétien, et à la mort de ce monarque (1481), il contribua puissamment à assurer au roi Jean les sympathies des Sca-

(1) C'était la soixante-quatrième université fondée par les papes. V. Salvigny, Hist. du droit rom. au moyen-âge. 2 édition. T. III, p. 152-419.

(2) Pour l'acquit de sa conscience il fonda l'hôpital Warton, à Copenhague.

(3) Münter, Magazin fur Kirchengeschichte und Kirchenrecht. T. I, p. 350.

niens et des Norwégiens à la diète de Halmstad (janvier 1483). Après son élection, le roi Jean ratifia les droits de l'Eglise et du clergé, et son zèle pour la religion le porta jusqu'à tâcher de décider le tzar de Russie à réunir l'église grecque avec l'église catholique. Il fut couronné roi de Suède (1497), mais combattit jusqu'à sa mort (1513) contre la puissante famille des Sture qui, en leur qualité de régents du royaume, refusaient de reconnaître la suzeraineté du roi de Danemark. Chrétien II, son successeur, fut également appuyé en Suède par un parti, à la tête duquel se trouvait Gustave Trolle, archevêque d'Upsal. Le prélat fut arrêté de ce chef et jeté en prison par les ordres de Steen Sture-le-Jeune. Aussitôt que le Pape reçut la nouvelle de cette arrestation, il envoya à Birger, archevêque de Lund, l'autorisation d'instruire l'affaire et d'excommunier Sture, s'il le trouvait coupable. Birger remplit sa mission et l'excommunication fut publiée dans les églises de Suède, dès le printemps de l'année 1517. Mais Sture ne relacha point le prélat et alla jusqu'à le déclarer déchu de ses fonctions, sur quoi le Pape chargea Chrétien II de le forcer par les armes. Sture fut mortellement blessé à la bataille de Bögesund (janv. 1520), l'archevêque Trolle sortit de prison, et Chrétien fut couronné à Stockholm (4 nov.). Mais quatre jours plus tard, ce monarque cruel annihila l'union de Calmar, par le massacre de Stockholm (1).

(1) On s'est efforcé de rejeter sur le chef de l'Eglise la responsabilité de cet acte sanglant et arbitraire. Le tyran prétendit agir au nom de l'Eglise, lorsqu'il assassina sans aucune forme légale quatre-vingt-quatorze personnes distinguées, parmi lesquelles se trouvaient deux évêques! Et l'on voudrait faire croire que le Pape aurait autorisé un tyran à violer toutes les lois ecclésiastiques, lui qui ne voulut pas permettre à Waldemar Atterdag de faire excommunier un seul de ses sujets, *sans qu'ils eussent eu l'occasion de se* défendre. — Décidément, c'est absurde !

Birger, le dernier archevêque digne de ce nom (1), ne vit point ce sanglant spectacle; il était mort l'année précédente (déc. 1519). Birger était, comme Tycho, de basse extraction, et s'était élevé par son mérite à la plus haute dignité de l'Eglise du Nord. Il avait étudié aux universités de Rostok et de Greifswalde où il avait acquis le titre de maître ès arts. Avant de parvenir à la dignité archiépiscopale (1497), il avait été successivement curé, recteur, secrétaire puis archidoyen du chapitre de Rœskilde, et chancelier des reines Dorothée et Christine. Nous devons à ce savant prélat la conservation de l'histoire du Danemark par Saxo; car il fit imprimer à Paris l'unique exemplaire existant (1514). Un historien contemporain l'appelle un homme distingué par sa piété, sa vertu, son expérience et son habileté. Il restaura l'église à cryptes de saint Laurent de Lund, où reposent, dans une de ses nefs solitaires, les restes mortels du vénérable nonagénaire.

Nous arrivons maintenant à une époque critique de l'histoire ecclésiastique du Danemark : les efforts réformateurs de l'Eglise sont violemment interrompus par les tendances réformatrices venues du dehors; et ces dernières, soutenues par le pouvoir et les appétits matériels, attaquent et renversent le majestueux édifice que Dieu avait élevé chez nous, pour le salut des âmes. Anschaire et la légion innombrable de ses pieux successeurs avaient travaillé pendant sept siècles à l'édification de la maison de Dieu, dans un sol arrosé du sang des martyrs. Mais avant de dérouler le tableau navrant de la destruction, reportons encore un regard

(1) Il eut encore cinq successeurs dont trois furent imposés au chapitre par Chrétien II. Deux seulement furent sacrés: l'un d'eux ne vint jamais en Danemark; l'autre, imposé au chapitre par le roi, n'occupa son siége que très-peu de temps; il suivit le tyran dans son exil. Les trois autres furent seulement *archiepiscopi electi*.

sur les siècles que nous venons de traverser. Nous avons assisté jusqu'ici à des luttes et à des combats couronnés par la victoire de la vérité; nous allons assister maintenant à des luttes non moins glorieuses, mais qui auront malheureusement une fin toute contraire.

Armons-nous de courage et de résignation, et ne condamnons personne; l'histoire est le tribunal des nations.

CHAPITRE VI.

—

CARACTÈRES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN DANEMARK DEPUIS L'ARCHEVÊQUE ABSALON, JUSQU'A BIRGER.

Car nous ne pouvons rien contre la vérité;
mais *seulement* pour la vérité.
(Saint Paul, 2me épître aux Corinthiens, 13, 8.)

Durant les trois siècles que nous venons de parcourir, l'Eglise catholique a été sujette à de grandes péripéties. Depuis le milieu du douzième jusqu'au milieu du treizième siècle, elle est protégée par le pouvoir temporel, qui est à son tour glorifié par l'Eglise. Pendant le siècle suivant, l'Eglise et le clergé sont inquiétés par les rois, et des luttes incessantes entre le sceptre et la crosse ont une influence délétère sur la vie religieuse de la nation. Dans la troisième période, l'Eglise n'est plus exposée aux attaques du pouvoir temporel; les rapports entre les deux pouvoirs revêtent un caractère tellement pacifique et amical, qu'on est tout étonné de la grande trahison connue sous le nom de réforme, et les événements qui surviennent sont dépourvus de toute raison historique(1). Aux époques les plus difficiles,

(1) C'est pourquoi le protestant Münter a parfaitement raison, lorsqu'il dit: « Et rien ne faisait prévoir une rupture aussi imminente et aussi irréparable que celle dont le peuple fut témoin, sous le règne suivant (celui du roi Jean). » Kirchengeschichte, V. II., p. 570.

les rapports entre nos rois et les papes ne fournissent aucun sujet de plainte; aussi souvent que nos princes viennent en contact, soit par écrit, soit personnellement, avec le chef de la catholicité, ils témoignent toujours au représentant de Jésus-Christ le respect et l'obéissance qui lui sont dus(1).

L'archevêque de Lund avait le titre de légat et de vicaire perpétuel du Saint-Siége. En sa qualité de primat, il exerça constamment un droit d'inspection sur toute l'Eglise de Suède; tandis que l'Eglise de Norwège reconnut toujours, même du temps de l'union de Calmar, l'archevêque de Nidaros (Dronthjem) comme la première autorité spirituelle après le Pape. Jusqu'à la fin du treizième siècle, les rois se crurent en droit de confirmer dans leur dignité les archevêques de Lund. Trugothus Tostani fut le dernier archevêque confirmé par le roi et le premier qui fut sacré par le Pape en personne (2). Du temps de Waldemar Seir, le Danemarck possédait quinze évêchés; mais dès le règne de ce prince, les quatre évêchés allemands de Lubeck, de Ratzeborg, de Schwerin et de Kamin furent détachés de la province scandinave, et la bataille de Livonie (1346) entraîna bientôt le détachement des trois évêchés esthioniens de Révél, de Dorpat et de Dannepilt.

Les évêques élus par les chapitres, et sans l'inter-

(1) Pontanus rapporte (Hist. Dan. X., p. 617) qu'Eric de Poméranie jeta un jour une bulle papale à la face du légat chargé de la lui transmettre, et qu'il força ensuite le prélat à manger le document. Cette relation nous paraît tellement hasardée et invraisemblable, que nous n'ajoutons aucune foi à ce récit.

(2) Nicolaï Chron. Archiep. Lundensium, ap. Langebek in S. R. D. VI., p. 626. Chrétien II s'arrogea, au grand scandale de l'Eglise, le droit de nommer un archevêque ; mais ce fait appartient à l'histoire de la réforme.

vention du roi, furent d'abord confirmés par l'archevêque de Lund, et plus tard par le Pape, qui fit parfois usage du *jus provisionis*, en nommant des évêques sans l'intervention du chapitre (1). Eric Crabbe, évêque de Fionie († 1376), fut le premier danois sacré par le Pape en personne et le premier qui prit le titre d'*évêque par la grâce du Saint-Siége*. Le titre d'évêque par *la grâce de Dieu* est d'un usage plus moderne. Les archevêques et les évêques étaient généralement d'origine noble ; cependant il y en eut également d'origine bourgeoise, et, parmi ces derniers, il y en eut qui étaient nés de parents pauvres (2). Les documents ecclésiastiques nous fournissent peu de noms de vicaires généraux ou de coadjuteurs; nous pouvons en conclure que les ordinaires remplissaient personnellement les devoirs de leur charge. Les revenus des prélats étaient très-considérables. L'archevêché aussi bien que l'évêché de Rœskilde possédaient de grandes propriétés en Scanie, à Bornholm et en Séeland. Les revenus de l'archevêque pouvaient s'élever en tout à 280,000 frs. (3), et ceux de l'évêque de Rœs-

(1) Nous en trouvons des exemples dans la nomination d'Edgard Durköp († 1498) et de Jean IV de Castro († 1500), tous les deux évêques de Sleswig.

(2) Il suffira de nommer ici les archevêques Tycho et Birger et les évêques Pierre Nicolaisen († 1483), de Ribe, et Jens Beldenak (1537), d'Odensée.

(3) Pontoppidan (Annal. I., p. 241) évalue les revenus annuels de l'archevêque à 200,000 thal. dan. (560,000 fr.) et l'historien Suédois Lagerbring les évalue à 8,000 florins d'or. Ces chiffres sont certainement exagérés. La valeur de la propriété foncière ayant beaucoup changé depuis lors, il serait difficile, sinon impossible d'établir à cet égard des calculs exacts. Nous basons le chiffre indiqué par nous sur les données des procès qui eurent lieu entre les archevêques Erlandsen et Grand d'un côté et la couronne de l'autre. Les rois s'étant approprié les revenus des archevêques pendant leur captivité, furent condamnés plus tard à les restituer. Le roi jouit pendant deux années des revenus d'Érlandsen et fut

kilde à la moitié de cette somme. Les revenus des autres évêques étaient beaucoup moins considérables; ils variaient entre 14,000 et 28,000 frs. Les évêques jouissaient dans leurs diocèses d'un grand nombre de priviléges; ils exerçaient entre autres la juridiction civile. A partir du règne de Canut-le-Saint, ils furent autorisés à battre monnaie; mais Eric de Poméranie abolit cette disposition. Les grandes propriétés territoriales attachées à l'archevêché et au diocèse de Rœskilde, provenaient principalement de legs faits par les titulaires successifs de ces diocèses. Mais, si les prélats avaient des revenus considérables, ils avaient également de grandes dépenses à faire. En leur qualité de feudataires du roi, ils avaient un certain nombre de troupes à fournir à l'armée(1). Leur rang et leur qualité de conseillers de la couronne les obligeaient également à tenir une grande maison, et ils avaient à leur service différents employés civils et militaires. Ils étaient dans l'obligation d'entretenir une garde pour leur sûreté personnelle, et, lorsque le pays se trouvait dans des circonstances difficiles, ils payaient souvent des tailles considérables, quoique les rois leur eussent souvent garanti l'exemption des impôts. On connaît les nombreuses attaques des rois contre les possessions des évêques qui, du temps des guerres civiles et de

condamné à payer 15 Marcs Arg. (332,800 fr.) Mais dans un écrit du Pape Urbain IV (Langebek. S. R. D. V., p. 609), l'archevêque reçoit des reproches pour avoir négligé l'administration des biens de l'archidiocèse; nous sommes donc autorisés à croire que les revenus eussent été plus élevés sous une administration meilleure. Cette supposition se trouve confirmée par ce fait que le roi, ayant encaissé les revenus de l'archevêché pendant les cinq années de captivité de Grand, fut condamné à lui payer 45,000 Marcs Arg. (1,328,000 fr.) Néanmoins, on est fondé à croire qu'une partie de cette somme fut donnée comme indemnité, pour les injures corporelles supportées par l'évêque.

(1) La loi jutlandaise III. chap. 8.

l'union de Calmar, eurent également beaucoup à souffrir de la noblesse. Ils se voyaient fréquemment menacés non-seulement dans leurs biens, mais encore dans leur personne. Nous avons déjà démontré plus haut que l'église du Danemark eut à cette époque un grand nombre d'archevêques et d'évêques aussi instruits que zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs. Il suffira de rappeler ici les noms des archevêques Absalon, André Sunesœn, Jacques Erlandsen, Jens Grand, Esger Juul, Jacques Gerhardsen, Pierre Lykke, Tycho et Birger; et des évêques: Pierre (d'Aarhuus), Pierre Sunesœn, Gunner, Pierre Pagh, Eskild et Stangeberg (de Ribe), Nafne Krigebusk, Henneke Ulfeld (d'Odensée) et Nicolas Wulf (de Sleswig). Nous prouverons plus tard qu'un grand nombre des prélats de cette époque étaient très-savants et s'intéressaient vivement au progrès des sciences et de la littérature.

Les chanoines qui vivaient d'abord en communauté selon les règles de l'ordre de S. Augustin, se transformèrent bientôt en chanoines séculiers. Le chapitre de Wiborg fut le dernier à changer sa constitution primitive (1440). Outre leurs fonctions ecclésiastiques, les chanoines remplissaient les fonctions de professeurs dans les écoles des cathédrales. Les évêques et les rois leur avaient assuré des revenus considérables, et ils jouissaient de nombreux priviléges octroyés par les monarques et les Papes. La noblesse se multipliant par la suite des temps, il fut bientôt très-difficile de placer convenablement les cadets de famille, qui se rejetèrent avidement sur les canonicats. Cette circonstance engendra l'abus, que la noblesse considéra bientôt les dignités chapitrales comme lui appartenant de droit; et bientôt il fut presque impossible au clergé ordinaire de parvenir à ces fonctions. Un abus plus grave encore fut la réunion, en une seule main, de différents

canonicats; c'est ainsi par exemple, qu'un certain Pierre Nielsen fut à la fois chanoine des chapitres de Lund, de Copenhague et de Rœskilde. Cependant, l'on ne saurait rendre l'Eglise responsable de cet abus; car les lois canoniques défendaient, alors comme aujourd'hui, la jouissance simultanée de plusieurs bénéfices séparés. D'un autre côté, les jeunes seigneurs élevés dans l'oisiveté, trouvant bientôt leurs devoirs ecclésiastiques difficiles à remplir, se firent remplacer par des vicaires. Nous avons démontré plus haut que plusieurs évêques s'efforcèrent de réformer les chapitres, et, sans la grande influence de la noblesse, cet abus eût bientôt disparu.

Les curés travaillaient tranquillement à l'éducation chrétienne de leurs ouailles. Ils avaient les mêmes occupations qu'aujourd'hui; ils administraient les sacrements, instruisaient la jeunesse dans les points principaux de la doctrine chrétienne et prêchaient les dimanches et les fêtes. De même que les autres membres du clergé, ils étaient exempts de la juridiction ordinaire. Leurs revenus se composaient de la dîme et de dons volontaires. Leurs aides ou vicaires avaient de très-faibles revenus, et les plaintes faites à ce sujet, vers la fin de cette époque, étaient certainement très-fondées (1).

La vie monastique se développa en Danemark à commencer du douzième jusqu'au treizième siècle (2). L'ordre de S. Benoît fonda les premiers couvents dans

(1) Paulus Eliœ, prieur des Carmes, dit dans son livre intitulé : « Exhortations à l'union chrétienne : » « Le pauvre vicaire reçoit à peine la nourriture, pour sa messe quotidienne. »

(2) L'ouvrage déjà cité ayant pour titre : « Om de Danske klostre i Middelalderen, des couvents danois au moyen-âge » traite supérieurement bien cette partie de l'histoire ecclésiastique. — C'est un mémoire couronné par Daugard. Copenhague 1830.

notre pays, mais il n'acquit jamais un grand développement. Nous avons parlé antérieurement de cinq monastères appartenant à cet ordre; sous l'archevêque Eskild, il en acquit un sixième, situé à Eskildsoë, qui fut transféré plus tard à Ebeltoft (1176). Le couvent de S. Pierre à Nestved ayant été brûlé, l'ordre bâtit, près de Nœsbyaa, dans le bois d'Herlufsholm, un nouveau couvent connu sous le nom de Skovkloster (1262) (1). En 1183, fut bâti à Odensée le couvent de Notre-Dame, qui fut occupé par des Augustines; mais on le transféra peu de temps après à Dallum, près de la ville. L'ordre de Cîteaux acquit, au douzième siècle, cinq couvents qui, avec les deux dont nous avons parlé ci-dessus, en portent le nombre à sept. Un seul de ces couvents était occupé par des religieuses. Les noms de ces différents établissements étaient : Widskild (Vitæ Schola), fondé par Waldemar-le-Grand (1158); il fut habité d'abord par des moines venus du couvent d'Esrom. Venaient ensuite l'abbaye de Soroë achevée en 1161; le couvent de Ste Marie à Rœskilde (1165); Oem (Cara Insula) dans le diocèse d'Aarhuus (1172), et le couvent de Lygum (Locum Dei) dans le Jutland méridional (1173). L'ordre des Dominicains apparut en Danemark dans l'année 1221 ; il fonda son premier couvent à Lund et acquit une extension considérable. Vers la fin de cette époque, il possédait dans ce pays jusqu'à vingt-deux couvents. Celui de Ste Agnès à Rœskilde était habité par des religieuses de cet ordre. Les Franciscains, venus en 1222, acquirent un développement extraordinaire. Cet ordre sut acquérir chez nous une grande popularité et il

(1) Le couvent ou au moins un grand corps de bâtiment se trouve encore au milieu d'un bois de hêtres magnifiques, sur les bords enchanteurs d'une petite rivière. Après la réforme, on y établit une école connue sous le nom de Herlufsholm.

finit par posséder jusqu'à vingt-neuf couvents. Dans ce nombre, il y avait trois couvents de femmes, dont celui de Ste Claire à Rœskilde était le principal (1). Les *Hospitalières*, vouées au soulagement des malades, s'établirent chez nous dès le XIIe siècle. Les chevaliers de S. Jean bâtirent, en 1170, le couvent d'Antorskov, dans le voisinage de Slagelse. Les Frères du S. Esprit fondèrent à Rœskilde le couvent de Duebrœdre qui existe encore comme hospice pour les pauvres et les incurables. L'archevêque Eskild, qui portait un vif intérêt à la vie monastique, appela également des Chartreux (1163); mais le climat ne leur convenant guère, la plupart retournèrent en France d'où ils étaient venus. Un couvent de Chartreux fut bâti à Aarhuus, mais le Danemark n'en vit jamais un second. Les Carmes, arrivés au commencement du XVe siècle, eurent leur premier couvent à Landskronna (1410); mais ils n'acquirent point un grand développement dans nos contrées.

L'année de la mort de Birger (1519), Copenhague vit fonder dans ses murs un couvent de Carmes, dont le célèbre apologiste, Paulus Elide fut le premier prieur. Ces différents ordres étaient originaires des pays méridionaux, et la Scandinavie ne vit naître que le seul ordre de sainte Brigitte. On sait que la fondatrice des Brigittines (2) était une princesse suédoise et la sœur spirituelle de sainte Catherine. Comme cette dernière, elle eut des révélations et possédait le don de pro-

(1) La discipline des Franciscains se relâcha peu à peu. Un moine nommé Lars Brandt (Laurentius Brender † 1496) entreprit de réformer chez nous les maisons de son ordre. Il avait séjourné à Rome pendant quelque temps, et le Pape lui avait donné plein pouvoir de réformer les couvents franciscains du Danemark.

(2) On trouve sa biographie dans l'ouvrage déjà cité : Vastovii vitis aquilonaria. Colon. 1623.

phétie (1). Vadstena où reposent ses cendres († 1373) fut le couvent principal de son ordre. Eric de Poméranie fonda en Danemark deux couvents de Brigittines, l'un à Maribo et l'autre à Mariager. Les villes du pays les plus riches en couvents étaient Viborg, dix, Odensée et Rœskilde, neuf. Les couvents jouissaient de grands priviléges et plusieurs d'entre eux, comme l'abbaye de Soroë, étaient très-riches. Ils exerçaient en général une influence très-salutaire au développement des sentiments religieux chez le peuple, et leur grand nombre témoigne suffisamment de l'amour de la nation pour l'Eglise et de sa haute estime pour la vie religieuse. La bourgeoisie doit son existence surtout aux couvents, qui furent la cause première du développement de la plupart des nos villes commerçantes. A une époque où l'assistance légale et les hôpitaux étaient inconnus, les couvents étaient des refuges ouverts aux malades et aux pauvres; ils étaient en même temps des lieux d'asile pour les persécutés et pour tous ceux qui, fatigués du bruit et des peines de ce monde, éprouvaient le besoin de chercher la paix en Dieu.

Nos pères, qui élevèrent tant de couvents, pourvurent également à la construction et à l'ornementation d'un nombre suffisant d'églises. Nos magnifiques cathédrales et la plupart de nos belles églises furent construites par nos ancêtres catholiques. Au commencement du XVI[e] siècle, le nombre des églises et des chapelles s'élevait à trois mille (2). L'église d'Assens est la dernière église

(1) S. Brigittæ revelationum lib. IV, ed. Joan. de Turrecremata. Romæ 1521.

(2) Werlauf (Hist. de l'université de Copenh. p. 22. dans la note) donne le nombre de 2,400 pour l'année 1514. Il accepte le calcul fait par Münter, d'après la *Knytlinge Saga* chap. 32, qui indique le chiffre de 2,358. Mais le savant auteur perd de vue que les données de cette *Saga* se rapportent au temps de Canut-le-Saint (1080-86). Or, chacun sait

du Danemark bâtie par les catholiques (1); tandis que la dernière chapelle bâtie dans le pays avant la réforme fut probablement la chapelle du couvent des Colletines d'Odensée, qui fut inauguré en 1521 (2). L'aspect intérieur de nos églises nous prouve qu'un grand nombre d'entre elles, et surtout les cathédrales, étaient richement pourvues d'autels, d'images, d'ornements sculptés en chêne, de vases sacrés en or et en argent et de magnifiques ornements sacerdotaux. La grande cloche de la cathédrale de Lund, appelée *Maria Laura*, avait une circonférence de trente-neuf aunes. Le service divin se célébrait très-solennellement, avec accompagnement de musique et de chant. Ælnot nous apprend, dans sa biographie de Canut-le-Saint, que, dès la fin du XIe siècle, le service divin se faisait dans l'église de Saint-Alban à Odensée, avec accompagnement d'orgue, de flûte et de harpe ou de cithare. La même chose se pratiquait probablement dans les autres églises importantes. Dès les temps les plus reculés les lectures de la Bible et les prédications en langue vulgaire étaient d'un usage général (3). L'évangile formait la base des sermons, et les vérités qu'on traitait se prouvaient sur-

qu'un grand nombre d'églises et de chapelles furent bâties depuis. L'on est fondé à dire que presque toutes les églises de couvent sont postérieures à cette époque. Le nombre des églises et des chapelles acatholiques en Danemark s'élève actuellement à 2087. Toutefois, il ne faut pas oublier que la Scanie fait actuellement partie de l'église de Suède. Comp Baggesen, der dänische Staat. Cop. 1842. p. 185 et suiv.

(1) Pontoppidan, Ann. II.

(2) Daugaard, p. 304.

(3) Le premier statut de l'évêque Eskild (c. A. 1390) est ainsi formulé : Ut omnes Ecclesiarum Pastores suis parochianis in diebus festivis prædicarent Evangelium. Chron. Eccl. Ripensis, ap. Langebek in S. R. D. VII, p. 197. Henri Stangeberg ordonna au clergé de lire aux fidèles des extraits de l'Ecriture-Sainte, tous les dimanches et les jours de fête. Ibid. p. 200.

tout par de fréquentes citations de l'Ecriture et des Saints-Pères (1). Un grand nombre de prédicateurs s'efforçaient d'inspirer aux fidèles le respect de Dieu et des choses saintes, en racontant des événements merveilleux ou des miracles (2). Le Danemark produisit également un grand nombre d'orateurs sacrés distingués. Il suffira de nommer ici un Gunner († 1251), un Pierre Lykke († 1436) et un Martin Petri, prieur du couvent des carmes d'Assens († 1515).

Les hérésies et les sectes étaient inconnues en Danemark, et l'inquisition ne fut jamais établie dans ce pays. Mais si l'intégrité du dogme était entière, la morale laissait parfois à désirer. La bonté, l'amabilité, l'hospitalité, la gaieté du cœur et de l'esprit formèrent de tout temps les traits caractéristiques du peuple danois: par contre, les habitants des pays septentrionaux montrèrent toujours un penchant immodéré pour le luxe et les jouissances matérielles (3). Ce fait est incontestable, et l'on s'étonne à bon droit du petit nombre de déréglements que l'histoire reproche au clergé. Les ordonnances et les résolutions des conciles démontrent la sévérité des exigences morales que l'Eglise impose au clergé, et l'on tombe dans une exagération évidente, quand on se prévaut d'un canon ordonnant « que tous les membres du clergé doivent s'abstenir de la gourmandise et de l'ivrognerie (4) », pour en conclure que les prêtres étaient, sinon tous, au moins en grande partie, adonnés à ces vices. Quelques cas isolés suffisaient naturellement pour provo-

(1) Voir p. ex., les homélies reproduites dans les Kirkehistoriske Samlinger I, p. 442 et suiv.

(2) On en trouve des exemples dans l'ouvrage connu sous le nom de *Postille de miracles*, par Chrétien Pedersen. Paris 1515.

(3) Comp. Münter II. p. 921—22. Pontoppidan I, p. 113.

(4) Ce canon se trouve dans la constitution de Copenhague, 1425.

quer une ordonnance synodale de cette nature. Dans les temps primitifs, antérieurs à l'organisation de l'Eglise en Danemark, il n'était pas rare de rencontrer des hommes mariés parmi les prêtres séculiers. Plusieurs synodes s'assemblèrent pour discuter cette matière, et lé célibat finit par être imposé comme *conditio sine qua non*, pour être-admis à remplir des fonctions ecclésiastiques quelconques. Dès le milieu du XII[e] siècle, ce point fut sévèrement observé dans toute l'Eglise nationale. Le peuple lui-même comprenait combien il était convenable, pour ne pas dire nécessaire, que le guide spirituel de toute une paroisse ne fût point embarrassé par les liens du mariage. Plusieurs prêtres refusant de se conformer à la loi du célibat (1120—1123), ils furent non-seulement destitués par l'évêque, mais le peuple furieux les poursuivit, les maltraita et alla jusqu'à les mettre à mort(1). Quant à la discipline dans les couvents, elle était presque partout d'une rigueur extrême, et dans les écrits de l'époque, on trouve peu d'exemples de déréglements chez les moines ou les religieuses. Les désordres et les crimes inventés par les écrivains modernes et gratuitement mis à la charge des religieux d'autrefois, s'expliquent par la joie secrète que le monde éprouva toujours à profaner les choses saintes et à calomnier ceux dont la vie pure et irréprochable met ses défauts en relief.

Les religieuses du couvent de saint Nicolas à Ribe ayant été accusées de désordres, furent expulsées de leur maison, et la même chose arriva aux Brigittines; mais après une instruction minutieuse des faits mis à la charge de ces pieuses filles, elles furent trouvées innocentes et remises en possession de leurs couvents(2).

(1) Molbeck, den Dansk. Historie II. p. 216.
(2) Münter, II. p. 958.

L'instruction religieuse du peuple était loin d'être aussi imparfaite que la plupart des auteurs le prétendent; car la vie chrétienne était tellement vivace que les moins éclairés ne pouvaient se soustraire à son action vivifiante. Les nombreuses églises et les couvents rappelaient constamment au peuple le règne de Dieu, tandis que les idées mondaines entourent de toutes parts la génération moderne(1). L'imprimerie n'était pas inventée et il ne pouvait être question d'instruction religieuse au moyen de livres ou d'écrits. Cependant, la fréquentation des églises et la parole vivante des prédicateurs et des confesseurs éclairaient, réveillaient et guidaient le peuple (2). Le clergé possédait l'instruction nécessaire à son état; il traduisait les évangiles, les leçons et les épîtres dont il donnait ensuite lecture aux fidèles. Un catalogue des livres ayant appartenu au prêtre Michel Pedersen contient, outre les principaux sermonaires de l'époque, une édition complète de la Bible. Vers le milieu du XIV[e] siècle, sainte Brigitte chargea le chanoine Mathieu de Linköping de traduire l'Ecriture-Sainte en Suédois, et nous possédons encore les huit premiers livres d'une traduction danoise qui date du siècle suivant(3). Le clergé catholique du Danemark a également droit aux éloges que

(1) Le protestant C. J. Brandt dit avec beaucoup de justesse: « Car il ne faut en chercher toute la cause que dans la lourdeur et dans l'ignorance du peuple; nos prêches à la mode et toute notre instruction n'ont pas encore dissipé l'ignorance religieuse qui est souvent bien grande chez le peuple! » Souvenirs religieux du moyen-âge, p. 424.

(2) Münter dit en parlant du clergé catholique antérieur à la réforme: « C'est un honneur pour le clergé du Nord d'avoir mieux soigné l'instructiou du peuple, que le clergé des autres pays. » II. p. 922.

(3) Molbeck, la plus ancienne traduction de la Bible ou les huit premiers livres de l'Ancien-Testament, traduits en Danois, d'après la Vulgate. Copenh. 1828.

les historiens véridiques (1) adressent aux papes pour leur zèle à répandre la science et l'instruction au moyen de livres imprimés. L'archevêque Birger et l'évêque Lago Urne(2), de Rœskilde, firent imprimer plusieurs ouvrages, et Nicolas Clausen, évêque d'Aarhuus, fonda une imprimerie dans cette ville (3). Jean Brockdorff et Oluf Mortensen, évêques de Rœskilde († 1485), travaillèrent avec zèle à l'organisatiou de l'université.

L'histoire nous apprend que, pendant les trois siècles antérieurs à l'introduction du protestantisme, l'Eglise catholique du Danemark comptait dans son sein un grand nombre d'hommes savants, revêtus de hauts grades académiques acquis aux universités étrangères. Plusieurs d'entre eux écrivirent des ouvrages que nous possédons en partie, mais le plus grand nombre en est aujourd'hui perdu (4). Parmi les nombreux prélats danois célèbres par leur science et qui ont été promus à des grades académiques aux universités étrangères, nous nous contenterons de citer les archevêques Absalon, André Sunesön, Jacques Erlandsen, Jens Grand, Esger Juul, Pierre Lykke, Tycho, Jean Brockdorf (5); et les évêques: Pierre Sunesön, Oluf

(1) Welsenberg, histoires des conciles. V. II. p. 514.

(2) Voir sa biographie par P. E. Müller: Vita Lagonis Urne. Hauniæ 1834.

(3) Pontoppidan, A. E. D. II. p. 476.

(4) Un grand nombre de ces écrits ont été brûlés ou détruits lors de la destruction des couvents. Dans les premiers temps de la réforme, on considérait ces actes de vandalisme comme des œuvres méritoires. La bibliothèque du Vatican contient probablement de précieux manuscrits d'auteurs catholiques du Danemark ; car, peu de temps avant l'introduction du protestantisme, un grand nombre de ces ouvrages furent expédiés à Rome pour être copiés. Une fois la réforme établie, on n'aura probablement plus songé au renvoi des originaux.

(5) Comp. Nicolai Chron. Episcop. Lund., ap. Langebek in S. R. D.

Mortensen Jernskjœg, Hans Jepsen Ravensberg, Lago Urne de Rœskilde; Gunner de Viborg; Aage Bilde d'Aarhuus (1); Henneke Ulfeld, Mogens Kraffen et Jens Veldenak, d'Odensée; Chrétien, Jacques Splitt, Stangebjerg, Pierre Nicolaisen, Hartvig Juul, et Ivar Munk de Ribe (2).

Voici également une liste d'ecclésiastiques catholiques appartenant à la même époque et connus comme écrivains (3) :

Saxo Grammaticus, prévôt de Rœskilde (†1208), a écrit en 16 livres une Histoire de Danemark (Historia Danica, ed. Müller Havniæ 1839), depuis les temps les plus reculés jusque vers la fin du douzième siècle. Nous avons également de lui un abrégé de l'Histoire du Danemark, depuis le roi Skjold jusqu'à Canut VI (Compendiosa Regum Daniæ Historia). André Sunesön fit une traduction lâtine du droit Séelandais et Scanien, il est aussi l'auteur d'une pièce de poésie (Hexameron), sur la création, et d'une autre sur les sept sacrements (de septem Ecclesiæ sacramentis). Tycho, évêque d'Aarhuus nous a légué une biographie de saint Clément (vita S. Clementis martyris), et le frère Jean, d'Odensée, est l'auteur d'un livre de miracles (Liber de Miraculis). L'archevêque Nicolas écrivit la chronique des évêques de Lund (Chronicon Episcoporum Lundensium). Nicolas Brun, évêque de Sleswig (†1362), est l'auteur d'une chronique du Sleswig (chronica Slesvicensis). Le frère Niels de Soroë écrivit la chronique versifiée du Danemark. Laurent Olai a écrit la vie de saint George (His-

VI. p. 621 seq. et Pontoppidani Ann. Eccl. Dan. sous les archevêques de Lund.

(1) Series Episc. Arhusior. ap Langebek. S. R. D. VII, p. 215.

(2) Series Episc. Otthoniens. ap. Langebek, S. R. D. VII. p. 235 seq.

(3) Chronicon Ecclesiæ Ripensis, ap. Langebek, in S. R. D. VII. p 194 seq.

toria S. Georgii). Nous devons à Pierre, franciscain de Rœskilde, un livre sur l'origine des Danois et des Goths (Liber de Primordio gentis Danicæ et Gothiæ). Pierre Olai, de l'ordre de Cîteaux, continua la chronique de Saxo (Continuatio Saxonis Grammatici). Olevarius Dacus, dominicain de Nestved (†1508), écrivit des commentaires sur l'évangile de saint Luc (Lectura supra Lucam) et un Sermonaire (Sermones de tempore). Canut Kobsen, évêque de Viborg (†1447), jurisconsulte et homme d'état distingué, nous a légué une traduction latine du droit jutlandais, avec de précieuses remarques relatives surtout au droit canon. Charles Rönnov, évêque d'Odensée (†1501), et Albertus Laurentius, chanoine de Rœskilde, sont les auteurs de livres d'heures (Breviarium Otthoniense 1497, Breviarium Rœskildense 1517). Birger publia quelques Statuts ecclésiastiques (Statuta Provincialia), et Lago Urne, évêque de Rœskilde (†1529), un livre de prières quotidiennes (Diurnale Rœskildense), puis un réglement pour l'église de Rœskilde (Canones secundum usum Ecclesiæ Rœskildensis). Michel, prêtre d'Odensée, composa un psautier (Psalterium), un Rosaire de Marie (Rosarium Mariæ) et deux poésies danoises intitulées : « La création et la chute de nos premiers parents » et « La vie des hommes. » L'activité littéraire du célèbre apologiste Paulus Eliœ appartient à l'époque de l'introduction du protestantisme (1).

Tels sont les traits principaux de la vie religieuse de nos ancêtres, durant les trois siècles antérieurs à l'introduction du protestantisme en Danemark. Celui qui voudrait les méconnaître ferait mieux de ne pas s'en occuper! Beaucoup de choses eussent pu être meilleures; mais si le présent voulait condamner le passé, il ferait

(1) La société pour l'étude de l'histoire ecclésiastique vient de publier ses œuvres.

mieux de commencer d'abord par se juger soi-même! et, si l'on voulait blâmer absolument tout ce que les ancêtres ont fait, il serait prudent de se rappeler ces paroles éternelles de Jésus-Christ : « On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres. »

DEUXIÈME PARTIE

RÉVOLUTION RELIGIEUSE EN DANEMARK

1520 — 1536

INTRODUCTION.

Il y a dix-neuf siècles, un jardinier déposa un petit grain dans un jardin où les mauvaises herbes, les ronces et les épines avaient, depuis des milliers d'années, étouffé toutes les nobles plantes que la terre produisait. Le jardinier, connaissant la vertu de la graine, prédit qu'il en naîtrait un arbre qui étendrait ses rameaux par toute la terre et que ni les orages ni la main ennemie ne parviendraient jamais à le détruire, quand bien même ils parviendraient à en détacher quelques branches ou quelques feuilles isolées. Les jours succédèrent aux jours, les saisons aux saisons, le beau temps et la chaleur bienfaisante alternèrent avec la tempête et les orages — et l'arbre, grandissant toujours, ploya enfin sous les fruits délicieux qu'il produisit. Une main sacrilége arracha parfois une branche, quelques feuilles sèches tombèrent d'elles-mêmes ; mais ces pertes partielles ne firent qu'accroître la vigueur de sa couronne, et multiplier le nombre des fruits de l'arbre qui est aujourd'hui aussi fort et aussi florissant que jamais. Parvenu à élever sa tête au-dessus des mauvaises herbes du jardin, il méprise les attaques impuissantes et l'aiguillon empoisonné des insectes nuisibles. — Voici, cher lecteur, le sens de la parabole que vous venez de lire. Le jardinier, c'est Jésus-Christ ; le jardin, c'est le monde ; la semence, c'est l'église catholique, et les mauvaises herbes, ce sont les péchés des hommes. La pré-

diction relative au sort futur de l'arbre, c'est celle de Notre-Seigneur, quand il dit de son Eglise, que « les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle » quoi qu' « il doive s'élever plusieurs faux prophètes, qui séduiront beaucoup de personnes. » Les changements de saison et de temps sont l'image de la grande variété des circonstances au milieu desquelles l'Eglise a poursuivi sa course merveilleuse. Les fruits, ce sont les pères de l'Eglise et les saints, ces exemples brillants de sagesse chrétienne. La main sacrilége, c'est le paganisme, c'est l'infidélité, qui ont vainement travaillé à la destruction de l'Eglise. Les feuilles mortes tombant d'elles-mêmes, ce sont les hérétiques et les schismatiques. Les insectes nuisibles, ce sont les épicuriens qui, inspirés par l'esprit du mal, attaquent vainement l'Eglise avec les armes du mensonge et de la dérision. De même que le grand arbre ne périt point par la perte de quelques-unes de ses branches et de ses feuilles, de même aussi, l'église catholique ne fut jamais ébranlée ou détruite, par la sortie forcée ou volontaire des hérétiques.

Si l'historien chrétien, se rappelant la prédiction des faux prophètes, ne s'étonne point des défections éclatant constamment au sein de l'Eglise, il n'en reste pas moins confondu de voir au seizième siècle la grande désertion que les protestants désignent sous le nom de *réforme.* En comparant cette défection à toutes celles qui l'ont précédée, on arrive nécessairement à la conclusion que cette chute de branches et de feuilles sèches fut trop considérable pour être naturelle. Ce ne sont plus des sectaires isolés, mais des nations entières (1) qui abandonnent la grande Eglise; ce n'est

(1) L'élément territorial domina pendant la réforme, c'est de là qu'est venu le dicton « cujus regio, illius religio, » maître du pays, maître de la religion.

plus par l'excommunication ou par la libre volonté des individus, mais sur l'*ordre du pouvoir civil* (1) que la séparation s'opère, et c'est là ce qui constitue le caractère distinctif de la réforme. Si les rois et les gouvernants ne s'étaient aidés des hérésies luthériennes ou calvinistes pour réaliser leurs plans politiques, il n'est guère probable que le protestantisme eût gagné plus d'extension que tant d'autres sectes qui l'avaient précédé. On est d'autant plus fondé à le croire, que le luthéranisme et le calvinisme n'inventèrent presque rien de nouveau sur le terrain de l'erreur (2). De même que la France ne devint pas cathare ou vaudoise parce qu'une partie du pays professa un jour ces erreurs, de même aussi le Danemark, la Suède et l'Angleterre catholiques ne seraient jamais devenus ni luthériens, ni calvinistes, parce qu'une partie de ces pays aurait un jour professé les doctrines de Luther ou de Calvin. Ce qui décida tout, c'est que les gouvernements de ces pays forcèrent les habitants à abandonner l'Eglise-mère. L'histoire du protestantisme en général et du Danemark en particulier établit ce fait jusqu'à l'évidence. Le lecteur le constatera avec nous, dans les études qui nous restent à faire sur l'abolition violente du catholicisme en Danemark. Nous nous tiendrons, pour faire ce travail, sur le terrain purement religieux, et nous nous efforcerons de puiser constamment aux sources officielles et de nous étayer partout d'actes publics et de faits incontestables.

(1) Cela eut lieu en Danemark, en Suède, en Norwége, en Angleterre, en Hollande, en Saxe, etc.

(2) Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, né protestant et ami de Voltaire, dit ouvertement dans ses *Mémoires de Brandebourg* : En réduisant les causes du progrès de la réforme à des principes simples, on trouve qu'en Allemagne, elle fut l'œuvre de l'intérêt, en Angleterre celle de l'amour et en France elle fut l'enfant de la nouveauté. »

CHAPITRE I.

—

CHRÉTIEN II. — SES RELATIONS AVEC LES ENNEMIS DE L'ÉGLISE.

> Et celui-ci (Judas) alla s'entretenir avec les princes des prêtres et les magistrats, de la manière dont il leur livrerait Jésus.
> (Evang. selon S. Luc. 22, 4.)

Au mois de septembre de l'année 1520, Chrétien II retourna à Copenhague dans l'intention, paraît-il, de s'entendre avec Sugbrit, mère de sa concubine, sur les mesures les plus propres à lui assurer la soumission de la Suède. En arrivant dans sa capitale, le roi reçut les dernières nouvelles d'Allemagne. Il apprit que, par une bulle datée du 15 juin 1520, le Pape avait condamné et ordonné de brûler publiquement quarante et une thèses hérétiques de Luther, le menaçant d'excommunication s'il ne révoquait ses erreurs dans les soixante jours. On connaît le refus formel du trop célèbre docteur, et il est probable que le monarque ayant également appris ce fait, en conclut à l'imminence d'une lutte, sinon d'une guerre ouverte entre l'Eglise et les partisans du novateur. Chrétien était dévoré d'ambition et ne pouvait supporter l'idée de partager le pouvoir avec la noblesse et les prélats qui formaient la représentation nationale à cette époque. Le roi saisissait avec empressement toutes les occasions d'humilier les grands ordres de l'état. Il comprit que la destruction du catholicisme entraînerait la suppression de la moitié de la représentation nationale, et qu'en partageant les biens ecclésiastiques avec la noblesse, il asservirait cet état à

la couronne. L'ambition et la convoitise étouffant dans son âme criminelle les derniers vestiges de religiosité, il résolut de faire alliance avec le Luthéranisme (1). Il y avait dans son entourage plusieurs hérétiques qui le confirmèrent dans son projet. On comptait parmi ces derniers Hans Moënbo, chapelain du roi, Hans Michelsen, bourgmestre de Copenhague et Pierre Litle, gentilhomme mieux connu sous le nom latin de Petrus Parvus Rosæfontanus. Ce dernier avait étudié d'abord à Rostock et ensuite à Wittenberg, où il avait fréquenté les leçons de Mélanchthon et de Luther. Il était tellement épris de ce dernier, qu'à son retour il l'appelait publiquement « le célèbre docteur de la véritable science de Dieu (2). »

(1) Le protestant Svanning, son contemporain, dit de lui : « ut igitur hoc majores regni ordines (sc. nobiles) sibi conciliaret, atque ad pristinam observantiam retraheret, ab illustrissimis Saxoniæ Ducibus, misso nuncio, scriptisque ad eos litteris, petiit, ut virum gravem, pium doctumque (Sc. Lutheranum) sibi transmitterent. » Jo. Suaning vita Christierni II. Francofort, 1568. Lib. II cap. 4. p. 152. — Hvitveldt, un autre protestant, s'exprime comme suit : « Il avait entendu à différentes reprises, que les électeurs de Saxe, ses oncles maternels, avaient apporté des changements à la religion de leurs pays et qu'ils avaient embrassé le luthéranisme en s'emparant des biens de l'église catholique. » Là dessus, il résolut à son tour de faire des changements dans notre pays ; *le désir de s'emparer des revenus de l'Eglise* fut pour lui un mobile plus puissant que la piété ou le désir de faire le bonheur de son peuple ! » Huitfeldt, chronique du Danemark. Copenh. 1652, in-fol. Tom. II, p. 1152. — Le savant protestant Gram dit de son côté : « Si quelqu'un se trouvait porté à croire que le roi agit par piété et dans l'intention de *procurer la gloire* de Dieu et le salut de *ses sujets*, il devrait voir d'abord *s'il ne serait pas beaucoup plus difficile de prouver cette thèse, que d'admettre* ce que Huitfeldt dit de ce roi. » Annal. de la société de Copenhague III. Copenh. 1747 p. 5. — Le profond savant protestant Werlauff avoue que Chrétien II embrassa la réforme, bien plutôt pour des motifs *d'intérêt matériel ou politique que par conviction.* Werlauff, Histoire de l'Univ. de Cop. avant la réforme. 1840. p. 22.

(2) Insignis doctor Theosophicæ veritatis. In præf. ad Henrici Fabri hort. Synonym.

Pendant le courant du mois de septembre, le roi Chrétien écrivit aux ducs Jean et Frédéric de Saxe, ses oncles maternels, pour leur demander un savant capable de purifier la religion, de forcer les évêques et les prêtres à abandonner l'administration des affaires temporelles, et à s'occuper exclusivement de leurs devoirs religieux (1). Les ducs prièrent les théologiens de Wittenberg de désigner un ministre apte à remplir cette mission. Le choix tomba sur un disciple de Carlstadt nommé Martin Reinhart, prêtre-apostat d'Eibelstadt dans le diocèse de Wurzbourg (2). Au mois d'octobre suivant, le prédicateur luthérien arriva à Copenhague, où le roi le reçut avec bienveillance et lui conféra immédiatement le titre de chapelain royal (3). A cette époque, il n'y avait pas encore de chapelle royale, et la cour fréquentait l'église Saint-Nicolas. Il est probable que, par suite de cette circonstance, le roi désignait le prêtre chargé de prêcher à l'office du soir. Reinhart reçut donc la mission de prêcher aux vêpres des dimanches et des fêtes, et aussi souvent qu'il le pourrait ou le voudrait. Mais une circonstance importante empêcha d'abord le prédicateur allemand de séduire le peuple et de l'engager à abandonner la foi pour embrasser la nouvelle religion de Luther (4). Reinhart ignorait complétement le Danois. Pour tourner cette difficulté, le roi résolut de lui donner un interprète chargé de traduire sur-le-champ les sermons du prédicateur allemand. Pau-

(1) Comp. Suaningii Chr. II. p. 152. Pontifices doctoresque à politica rerum administratione ad ecclesiæ ministerium invitaret.

(2) Wertauff Hist. de l'Univ. avant la réforme. p. 22.

(3) Tel est le titre qu'il prend dans une lettre écrite au Roi. Gram, Annales de la société de Copenh. III. p. 12—14.

(4) Suaningii Chr. II. Lib. II. c. 4. p. 153.

lus Eliœ fut chargé de cette singulière besogne (1).

Cet homme célèbre dans l'histoire de l'introduction du protestantisme en Danemark naquit à Warberg, dans l'île d'Halland, vers l'année 1580. Il se voua dès son enfance à la vie monastique et il était bien jeune encore lorsqu'il entra dans l'ordre des Carmes. L'histoire ne fournit aucun renseignement sur sa famille ; nous savons seulement qu'il naquit d'une mère suédoise et d'un père danois. Il avait un cœur noble et chaste, une piété sincère, un amour ardent et inébranlable pour l'Eglise. Il connaissait parfaitement les abus existants, et les combattait avec courage et énergie. Il mettait une très-grande ardeur et même de la passion à défendre l'Eglise contre ses plus furieux ennemis. Il reçut la première instruction à l'école d'un couvent de son ordre. Il était doué d'une intelligence rare, et, quoiqu'il n'eût jamais fréquenté l'université, il avait par un travail opiniâtre acquis des connaissances tellement variées, qu'il était un des hommes les plus instruits du Danemark. Lorsqu'en 1517, les Carmes fondèrent dans la rue Saint-Pierre, à Copenhague, un couvent de leur ordre, Paulus Eliœ en fut le premier prieur. Il y expliqua d'abord l'Ecriture-Sainte et devint par la suite professeur de théologie à l'université. Ses écrits (2) témoignent d'un savoir profond et d'un talent hors ligne. Ses fréquentes citations et la tournure toute biblique de sa phrase, démontrent sa connaissance profonde de l'Ecriture-Sainte. Il connaissait très-bien les écrits

(1) On trouve une histoire de sa vie dans les deux ouvrages suivants : Olivarii commentatio historica de vita et scriptis Pauli Eliœ Carmelitæ, vulgo Paul Vendekaabe. Hauniæ 1741 (très-partial). C. T. Engelstoft. Paulus Eliœ, esquisse historico-biographique du temps de la réforme en Danem. Nouvelle revue historique II.

(2) Ouvrages danois de Paul Eliesen, publ. par la société p. l'hist. eccl. du Danemark et par les soins de C. E. Secher. Copenhague. 1855. I-III V.

des Saints-Pères, et cite surtout saint Augustin, saint Jérôme et saint Bernard. Très-versé dans l'histoire ecclésiastique et dans l'histoire profane, il n'était pas étranger à la littérature classique. En sa qualité d'humaniste, il avait une grande estime pour le savant Erasme, de Rotterdam, avec lequel il avait plusieurs traits de ressemblance intellectuelle.

Il est facile de deviner quels furent les motifs qui engagèrent le roi à adjoindre cet homme à Reinhart. Le monarque espérait que Paulus Eliœ, le réprobateur énergique et ouvert des abus et des scandales, se laisserait gagner au luthéranisme ; or si cela arrivait, il n'y avait dans tout le royaume aucun savant plus capable que lui de propager rapidement les erreurs luthériennes. Paulus Eliœ consentit à être l'interprète de Reinhart, et l'on devine aisément ses motifs. Il ne connaissait Luther que par sa doctrine et par sa conduite antérieure à son excommunication (1). Paulus Eliœ approuvait entièrement la guerre du docteur de Wittenberg contre les abus existant dans l'Eglise; il avait également de grandes obligations envers le roi Chrétien, qui avait fondé son couvent et l'avait nommé professeur de théologie; et si Reinhart allait trop loin, il lui était loisible de se retirer.

Par l'intervention de Paulus Eliœ, Reinhart put commencer à prêcher pour le peuple. Le roi étant parti vers la fin d'octobre, pour se faire couronner à Stockholm, toute l'attention des habitants de Copenhague se reporta vers l'église Saint-Nicolas où prêchait l'orateur allemand, assisté de son interprète. Reinhart se mit d'abord à critiquer les faiblesses et les défauts du clergé; ce fut plus qu'il n'en fallut pour attirer la foule des curieux et des moqueurs ; mais l'étranger

(1) On sait qu'il fut excommunié par une bulle datée du 3 Janv. 1521.

ne tarda guère à devenir l'objet de la risée publique.

En sa qualité de prédicateur luthérien, il suivait naturellement la manière de prêcher du maître, qui avait pour principe : « présente-toi hardiment, tonne fort et sois court. » Ses gestes extraordinaires, ses cris, ses exclamations et par-dessus tout son accent franconien, produisirent un effet des plus comiques sur ses auditeurs plutôt curieux que recueillis. Ses attaques passionnées contre le clergé lui créèrent bientôt une foule d'ennemis, qui profitèrent des dispositions populaires pour le rendre ridicule aux yeux du public. Un gamin habillé comme le prédicateur allemand d'une soutane très-courte, parcourut les lieux publics, débitant, dans un langage contrefait, une foule de sottises attribuées au réformateur étranger. Cette comédie produisit un grand effet pendant la semaine de Noël, qui était le carnaval de l'époque. « Le bon maître Martin fut bientôt l'objet de la risée publique et l'on ne se rendit plus aux sermons que pour s'y amuser (1). »

Ces circonstances paralysèrent les efforts de Reinhart, qui fut bientôt hors d'état de nuire, parce que Paulus Eliœ l'abandonna immédiatement après la fête de Noël. La plupart de nos historiens prétendent que les évêques d'Aarhuus et de Rœskilde gagnèrent le traducteur par de l'argent et en lui conférant un canonicat ; mais ils oublient d'apporter des preuves à l'appui de leurs assertions (2). Les doctrines ouvertement

(1) J. L. Rohmann, expose hist. de l'introd. de la réforme en Danemark. Ouvrage couronné. Copenh. 1856, p. 66.

(2) Huitfeldt Chron. du roy. de Danm. p. 1152. Holberg Hist. du Danm. II. p. 240, Pontoppidan Ann. Eccl. II ad an. 1526, Olevarius p. 37, 59, Rothmann, p. 66, affirment qu'Odensée n'eut jamais de chapitre. Nulle part on ne rencontre son nom cité parmi les prélats du chapitre de Rœskilde ! Aucun de ses adversaires contemporains ne fait mention de son canonicat ! En sa qualité de moine mendiant, il ne pouvait, d'après le droit canon, exercer une prélature sans obtenir une dispense papale, qui

hérétiques successivement dévéloppées par Reinhart, furent l'unique motif de la retraite de Paulus Eliœ qui devint bientôt l'adversaire déclaré de l'étranger. Cependant, ce dernier ne perdit pas courage. Il résolut de poursuivre, comme professeur à l'université, le but qu'il ne pouvait atteindre comme prédicateur. Peu de temps avant la Noël, un arrêté royal l'adjoignit à la faculté de Copenhague. Mais Lago Urne, évêque de Rœskilde et chancelier de l'université, vit cela de très-mauvais œil. On en trouve la preuve dans la formule d'inscription elle-même, où le nom de Reinhart se trouve avec la paraphe : « appelé par ordre du roi (1). » Reinhart obtint propablement la chaire de théologie devenue vacante par la mort du docteur Pierre Skotte (juillet 1520) (2). Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est qu'au mois de janvier 1521, le prédicateur étranger défendit publiquement devant l'université plusieurs thèses empruntées à l'ouvrage de Luther « *Sur la captivité de Babylone* (3). » Mais ni les efforts de son zèle, ni la protection évidente du roi ne put empêcher l'héré-

ne fut jamais demandée ni accordée ! Enfin, il dit lui-même, en 1526 : Dieu m'est témoin que si le sort m'eût donné des richesses, je donnerais de bon cœur. Mais puisque je n'en ai point, ce dont je suis très-satisfait, je donnerai volontiers mon peu de papier et d'encre. » Courte instruction sur la manière de traiter et de soulager les malades, les malheureux, les blessés et les pauvres, par le frère Paulus Eliœ. Voir ses œuvres I. p. 146—47. Il est impossible qu'un homme, investi d'une des riches prélatures du chapitre de Rœskilde, parlât ou écrivît de la sorte. Comparez Engelstoft. P. E. p. 52 n. 17, 18. p. 53. n. 19.

(1) Ex jussu regis vocatus huc venit. Thura Regiæ Academiæ Infantia et Pueritia sub tenebris Pontificiis Flensbourg. 1734, p. 35.

(2) Werlauf, Etudes pour servir à l'hist. de l'université de Copenh. Copenh. 1836, p. 4. Hist. de l'université par le même. p. 24.

(3) Positiones ex libro de captivitate Babylonica ; Paulus Eliœ écrivit plus tard un ouvrage spécial pour les réfuter.

siarque étranger d'échouer également sur ce nouveau terrain.

Chrétien II, revenu à Copenhague au mois de février 1521, s'aperçut bientôt que ses vues sur Reinhart ne pouvaient se réaliser; le prédicateur royal avait plutôt entravé qu'avancé les progrès du luthéranisme à Copenhague. Le roi, excommunié de fait pour le *massacre de Stockholm,* désirait plus vivement que jamais une séparation qui l'affranchît de toute responsabilité pour ses crimes. Par ces motifs, le monarque envoya Reinhart chez Luther pour le prier de venir à Copenhague en personne, ou, en cas d'empêchement, d'envoyer Carlstadt et d'autres théologiens célèbres (1). Il adressa en même temps un rescrit à l'université par lequel il lui défendit d'écrire contre Luther et contre ses ouvrages (2). Pour préparer la voie au novateur et à ses doctrines, le roi rédigea de sa main une *loi ecclésiastique* qui fut publiée le 26 mai 1521 (3).

Un prince ne saurait, en sa qualité de régent temporel, prescrire des lois à l'Eglise; car l'Ecriture-Sainte nous apprend que Jésus-Christ a donné aux apôtres

(1) Chrétien II avait ordonné le *massacre de Stockholm* sous le prétexte diabolique qu'il ne faisait qu'exécuter la sentence d'excommunication lancée par le Pape; et dans ce même temps il appelait d'autres excommuniés pour pervertir son peuple et pour enseigner l'erreur à son université! Dahlmann dit en parlant de l'appel adressé à Luther: « Si Chrétien eut voulu agir avec conséquence, Luther eut mieux convenu pour la grand'place de Stockholm que pour la nouvelle université. » Hist. du Danm. V. III. p. 352.

(2) Luther fait allusion à cette ordonnance, lorsqu'il dit dans une lettre, datée du 7 mars 1521, et adressée à Spalatin, chapelain de la cour de Saxe: « Rex Daciæ etiam persequitur Papistas, mandato dato universitati suæ ne mea damnarent. »

(3) Elle fut publiée pour la dernière fois dans la collection d'anciennes lois danoises, publiée par Kolderup-Rosevinge. Copenh. 1824 in-4° IV. p. 1 –68.

et à leurs successeurs légitimes le pouvoir de gouverner et d'instruire; et nous ne voyons nulle part qu'un laïque, fût-il revêtu de la pourpre, ait reçu la mission de faire des lois ecclésiastiques : ce serait, en effet, tout aussi absurde que si un particulier s'avisait de dicter des lois à ses concitoyens ou aux autorités constituées. Les lois ecclésiastiques émanent du représentant de Jésus-Christ et des conciles, et ces lois constituent ce qu'on appelle le droit canon. Si la conduite du clergé danois n'était pas en harmonie avec ce droit, le devoir du roi était de s'en plaindre au Pape, en le priant de rappeler les prêtres à leur devoir. Il était aussi inutile que ridicule pour un monarque de rendre des ordonnances ecclésiastiques; car si elles avaient rapport à la discipline, le droit canon contenait les dispositions nécessaires; si, au contraire, elles étaient d'une nature purement ecclésiastique, quel prêtre ou quel fidèle pouvait se croire lié par des ordonnances religieuses émanant d'un laïque, fût-il même couronné?

Les lois ecclésiastiques de Chrétien II se subdivisent en trois catégories. La première comprend les dispositions empruntées au droit canon. Par exemple, le chapitre VI, qui défend aux évêques d'ordonner ceux qui n'ont pas l'âge requis (1). On peut ranger dans la seconde catégorie les dispositions qui ne sont pas absolument contraires au droit canon. Par exemple, le chapitre I, ordonnant aux évêques d'officier personnellement les jours de fête; ensuite, le chapitre IV, déterminant la grandeur de la suite d'un évêque; le chapitre VII, défendant d'ordonner quiconque n'a pas le diplôme de bachelier ou de *magister* en Ecriture-Sainte; le

(1) Le pape Clément V avait décidé qu'en l'absence de tout autre empêchement, le sous-diaconat pouvait être donné à 18 ans, le diaconat à 20, et la prêtrise à 25 ans. Vide Clem. Lib. I, Tit. VI, c. 3. Corpus Juris Canonici, ed. Richter. Lipsiæ 1839. II, p. 1063.

chapitre XX, défendant aux évêques de tenir à l'insu du roi des assemblées pour discuter des intérêts généraux du royaume; le chapitre XXXII, défendant au clergé des campagnes de s'occuper de transactions mercantiles; le chapitre CXX, qui refuse aux couvents nobles la faculté de faire des quêtes et réserve ce droit aux seuls couvents des Dominicains, des Franciscains, des Carmes et des Augustins. A la troisième catégorie appartiennent enfin les dispositions évidemment contraires aux lois ecclésiastiques et emportant la peine d'excommunication. Nous en avons un exemple dans le chapitre XVII, dont voici la teneur : « A partir du jour de la publication de la présente loi, il sera défendu aux prélats, aux prêtres, aux clercs spirituels ou séculiers d'acquérir des propriétés immobilières, soit dans les villes, soit à la campagne, à moins qu'ils ne se conforment à la doctrine de saint Paul, qui leur conseille, dans sa première épître à Timothée, chapitre trois, de prendre une femme et de vivre comme leurs ancêtres dans les liens sacrés du mariage (1). » Cette disposition scandaleuse était entièrement luthérienne et constituait une grave infraction au droit canon, qui prescrit ouvertement le célibat des prêtres (2). Le chapitre XXI méconnaît, annule même la juridiction papale lorsqu'il dit : « A l'avenir, toutes les causes resteront dans le pays et seront jugées par notre cour royale, par les docteurs et par les magisters autorisés par nous. Si quelqu'un ose enfreindre la présente disposition, et poursuivre une affaire hors du royaume, comme cela s'est pratiqué autrefois, — il sera condamné à une amende de 144 ducats, dont la moitié reviendra à notre

(1) Kolderup-Rosevinge, collection d'anciennes lois danoises. IV, p. 9.

(2) Comp. Decr. Grat., P. I, Dist. XXVII, c. 1. 5. 8. Decr. Gr. IX, Lib. IV, Tit. VI, c. 1. ad fin. C. J. C. I, p. 85-87. II, p. 660 et seq.

trésor. — On ne pourra en appeler de la cour royale, qu'à Sa Majesté ou à la diète du royaume. » Il est évident que, par cette disposition, le roi voulait soustraire ses sujets catholiques à la juridiction pontificale. L'amende considérable dont il frappe l'infraction à cette disposition, est une preuve évidente de son esprit tyrannique. Le droit canon défendant, sous peine d'excommunication, de soumettre à un tribunal séculier (1) une affaire religieuse ou intéressant l'Eglise, le roi mettait ses sujets dans l'alternative de payer une forte amende ou d'être exclus de la communion de l'Eglise.

Le chapitre XXIII contenait enfin une disposition défendant de léguer à l'Eglise des propriétés immobilières. De manière qu'un chrétien, voulant à son lit de mort laisser sa propriété soit à l'Eglise soit à une fondation pieuse, ne pouvait prendre une disposition testamentaire ayant cette portée. C'est là une nouvelle preuve de l'esprit despotique de Chrétien, et cette mesure tout en étant contraire aux lois de l'Eglise est blessante au point de vue de la charité chrétienne (2).

Peu de temps après la publication de ces lois dites *religieuses*, le Dr Carlstadt arriva à Copenhague en compagnie de Gabler, professeur de langue grecque. Luther n'avait pu répondre à l'invitation royale ; il vivait tranquillement à la Wartbourg et se préparait à un nouvel assaut contre l'Eglise. Il avait donc envoyé Carlstadt à sa place ; Gabler était destiné à l'université. Le roi les reçut avec bienveillance, leur assigna leurs fonctions, mais partit immédiatement après pour se rendre dans les Pays-Bas (juin. 1521). Le monarque espérait que

(1) Comp. Sexti Decr. Lib. III, Tit. XXIII, c. 4. C. J. C. II, p. 1001 et suiv.

(2) Decr. Grat. P. II c. XIII q. II cap. 4. C. J. C. I p. 619.

pendant son absence, Carlstadt et Gabler gagneraient de nombreux adeptes à la nouvelle doctrine. Il fut de nouveau déçu dans son attente. Après un séjour de deux semaines, les deux savants luthériens quittèrent subitement le Danemark, sans laisser aucune trace de leur passage. L'histoire nous apprend seulement qu'ils furent à Copenhague, sans qu'on puisse déterminer la cause réelle de leur départ. Toutefois il n'est pas in vraisemblable, qu'après le départ du roi, les deux savants hérétiques partirent sur l'ordre de la pieuse reine Elisabeth, sœur de l'empereur Charles V, qui en agit probablement ainsi d'après l'avis de Mansueri, son confesseur (1). Ces deux échecs successifs dégoûtèrent le roi, qui renonça au projet de s'enrichir et d'augmenter sa puissance en faisant alliance avec les ennemis de l'Eglise. Pendant les deux années suivantes qui précédèrent le détrônement et la fuite de Chrétien II, ses projets de réforme religieuse furent relégués au deuxième plan. Le massacre de Stockholm avait aliéné au tyran tous les cœurs droits et honnêtes, et sa position devenait de jour en jour plus critique. Alors, détesté par ses sujets et en proie aux terreurs d'une conscience coupable, il demanda une dernière consolation à cette religion dont il avait cherché la ruine. Mais il était trop tard ; le sort était jeté et sa perte était devenue inévitable.

(1) Behrmann, histoire de Chrétien II. Copenh. 1815. I. p. 263. II. p. 147. Au retour du roi, Mansueri fut renvoyé de la cour. Pontop. II. a. a. 1521.

—

CHAPITRE II.

—

CONDUITE DE CHRÉTIEN II A L'ÉGARD DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

« La voix du sang de votre frère crie de la terre jusqu'à moi ; vous serez fugitif et vagabond sur la terre. »

(1. Liv. de Moïse, 4, 10, 12.)

Durant la première moitié du seizième siècle, une grande tiédeur religieuse, accompagnée de mésestime pour la religion et pour le clergé, s'empara d'un nombre considérable de Danois, et cette circonstance facilita singulièrement l'introduction du luthéranisme en Danemark. Les historiens protestants prétendent trouver la principale cause de cette tiédeur et de cette déconsidération dans l'ignorance et dans la vie scandaleuse du clergé de l'époque (1). Quant à nous, nous croyons que cet état de choses s'explique bien plutôt par la conduite tyrannique et par l'arbitraire impie du pouvoir temporel envers l'Eglise et le clergé. Les mauvais exemples sont d'autant plus pernicieux qu'ils viennent de plus haut. Lorsqu'un monarque mène une vie publique-

(1) Nous avons démontré au chapitre « Caractères de l'Eglise catholique en Danemark depuis l'archevêque Absalon jusqu'à Bierger » combien cette assertion est entâchée d'exagération et combien elle est peu fondée en justice. Plus tard, nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet et d'en fournir une réfutation complète.

ment scandaleuse, lorsqu'il persécute et assassine impunément les principaux pasteurs de l'Eglise, lorsqu'il pousse enfin la malice jusqu'à vouloir rejeter sur l'Epouse du Christ la responsabilité de ses propres forfaits : faut-il s'étonner alors que des sujets, faibles dans la foi, se laissent éblouir par l'éclat de la couronne, et imitent les exemples d'indifférence donnés par le roi? La conduite de Chrétien II à l'égard de l'Eglise n'est qu'un long enchaînement de mauvais exemples, dont la trace se retrouve dans la plupart des tristes événements qui signalèrent l'introduction de la réforme en Danemark.

Ce monarque n'avait que vingt ans lorsque le roi Jean, son père, lui confia le gouvernement de la Norwège, et le chargea d'étouffer une insurrection fomentée par un nommé Herluf Hyttefad (1502). Jean, connaissant les mauvais penchants de son fils, pria l'évêque Charles d'Hammer de vouloir être le tuteur du prince héréditaire et d'avoir l'œil ouvert sur sa conduite (1). Chrétien dompta la révolte, mais il révéla en même temps les instincts cruels de son cœur. Obstiné et violent, il supportait difficilement les observations de l'évêque, et prêta une oreille facile aux ennemis du prélat qui l'accusèrent de connivence avec Hyttefad. Sans en avoir aucune preuve, le prince emprisonna l'évêque qui lui tenait lieu de père et avait toujours été dévoué aux intérêts du monarque, de son fils et du royaume (2). L'évêque qui connaissait le caractère féroce du prince, essaya de lui échapper par la fuite. Déchirant ses couvertures, il en fit des cordes au moyen desquelles il tenta pendant la nuit de descendre par la fenêtre de sa prison. Les liens se rompirent, et l'évêque se fractura une jambe en tombant. Alors, il se traîna péniblement vers un bosquet voisin

(1) Huitfeld, II. p. 1095.
(2) Huitfeld. p. 1096.

où il se cacha dans le creux d'un arbre. Quand le jour fut venu, Chrétien apprit la fuite de l'évêque dont on voyait les traces sur la neige. Le prince montant immédiatement à cheval suivi de sa garde et de sa meute, l'un des chiens découvrit bientôt la cachette du malheureux prélat qui fut obligé de se rendre. En arrivant sur les lieux, Chrétien s'aperçut du fâcheux état de l'évêque. Il l'apostropha d'une manière brutale et alla jusqu'à lui dire que, si l'honneur ne l'en eût empêché, il l'aurait tué sur place. L'évêque répondit avec mansuétude et dit à son pupille qu'il pouvait faire de sa personne ce qu'il voulait, mais qu'il en répondrait devant le Dieu tout-puissant. Le prélat fut reconduit en prison, et, pour sauver les apparences, Chrétien écrivit au Pape, le priant de se charger du jugement de l'affaire.

L'évêque Charles tomba dangereusement malade, et, privé de consolation et de soins, il mourut bientôt de chagrin sur un misérable grabat. Les soupçons de Chrétien avaient peut-être un fondement quelconque, mais sa conduite n'en fut pas moins illégale et barbare. Quelque temps après, le prince tourmenté par ses remords, pria le Pape de lui donner l'absolution pour apaiser sa conscience tendre et timorée (1).

Lorsque Chrétien fut devenu roi il traita l'Eglise avec le plus grand arbitraire. C'est ainsi qu'en 1517, il fit arrêter Jens Andersen, évêque d'Odensée, venu à Copenhague avec un sauf-conduit royal, pour assister à la diète. Les motifs de cet acte illégal (2) étaient les suivants : 1° Le roi exigeait de l'évêque la cession d'une

(1) Comp. Magasin Danois IV. 180 et suiv. Münter, Histoire de la réforme en Danemark. Copenh. 1802. I. p. 257.

(2) Un attentat contre la personne d'un évêque emportait la peine d'excommunication, et cette peine venait d'être confirmée par le 5e Concile de Latran (1512-17). Vide Harduin S. J. Concil. coll. Tom. IX.

partie des biens de l'évêché, situés dans l'île de Taasing; 2° le monarque voulait forcer l'évêque à payer une somme considérable pour avoir, du vivant de son père, aidé à négocier avec la ville de Lübeck un traité désavantageux pour la couronne; 3° enfin, Chrétien voulait punir le prélat, comme complice d'un assassinat commis sur la personne d'un administrateur des biens de la reine-douairière (1).

Quant au premier point l'évêque ne pouvait acquiescer à la volonté royale; car il est écrit dans le droit canon, que « les propriétés actuelles de l'église, aussi bien que celles qui pourraient lui revenir par la suite, doivent être aussi religieusement conservées que la Sainte Eglise elle-même (2). » En ce qui regarde le second point, l'évêque ne pouvait répondre des stipulations désavantageuses du traité, puisque le légat qui conduisait les négociations, avait forcé Jens Andersen à signer les conditions de paix (3). Quant au troisième et dernier chef d'accusation, le roi ne pouvait fournir aucune preuve à l'appui de ce qu'il avançait. Chrétien craignant d'encourir l'excommunication s'il prolongeait l'arrestation du prélat, persuada à l'archevêque Birger, de Lund, de se charger de la garde du prisonnier (13 déc. 1517). Toutefois l'archevêque ne consentit à le garder que jusqu'à l'expiration des trois premières semaines après Pâques, un concile national devant alors décider entre le roi et l'évêque. Mais Chrétien parvint à retarder la décision pendant deux années et demie. A la mort de

p. 1561 seq. En outre, la constitution de Weile était encore dans toute sa vigueur. Voir plus haut Chap. 4.

(1) Pontoppidan ad ann. 1518.

(2) Dec. Grat. Pars II. c. X. Q. II. cap. 2. Ed. R. I. p. 528 et passim.

(3) Comp. Pal. Müller, Jens Andersen Veldenak. Odensée 1837. p. 11—22.

Birger (1 déc. 1519), tous les prélats refusèrent de se charger de la garde du prélat captif. Alors le roi le fit conduire au château de Bordingborg, et de là à Engelholm, où il fut gardé de très-près et grossièrement maltraité par les gens du roi. Le Pape et un cardinal, ami de Chrétien, s'efforcèrent en vain de lui persuader d'élargir l'évêque. Cependant, au mois de février 1520, le monarque résolut enfin de se réconcilier avec Andersen dont il voulait utiliser les talents politiques et les connaissances religieuses. L'évêque Lago Urne, de Rœskilde, consentit à garder son collègue durant le temps des négociations. Les deux parties étant convenues de s'en remettre à l'arbitrage de l'archevêque Lago Urne et de Stygge Krumpen, évêque de Börglum, il fut arrêté que la partie qui refuserait de se conformer à l'arbitrage, paierait une amende de 30,000 florins rhénans (1). Le jugement fut très-partial et très-injuste à l'égard de Jens Andersen. Le prélat fut condamné à implorer le pardon du roi et de la reine-douairière, à payer une indemnité de 80,000 florins rhénans pour le traité conclu avec les Lubeckois, et à se désister de toute poursuite canonique, pour les torts commis contre sa personne. Jens Andersen fut assez complaisant pour consentir à toutes ces conditions, et l'affaire fut terminée (2). Le biographe protestant de l'évêque avoue que toute la procédure eut pour objet et pour fin d'extorquer de l'argent au bénéfice du monarque (3).

Le roi alla plus loin encore; il descendit jusqu'au vol sacrilége. Léon X avait accordé une indulgence plénière (4) à tous les fidèles qui, après s'être approchés

(1) Nouveau magas. dan. III p. 224.

(2) Behrmann, le roi Chrétien, II. I. p. 183.

(3) Paludan Müller, p. 42.

(4) Aucun auteur protestant du Danemark ne distingue l'*indulgence* de la *rémission des péchés*. L'ignorance sur ce point élémentaire de la doc-

dignement des Sacrements, donneraient une aumône pour l'achèvement de l'Eglise S[t] Pierre, commencée par Jules II et destinée à devenir la métropole de la Catholicité. Jean Angèle Arcimboldus protonotaire pontifical, prévôt d'Arcistate, docteur en droit canon et en droit romain, fut désigné par le Pape pour publier l'indulgence et recevoir les aumônes des pénitents, dans les royaumes Scandinaves.

Il arriva en 1517, et sur la recommandation de Lago Urne, le roi Chrétien l'autorisa à publier l'indulgence en Danemark, en Norwège et en Suède. Le roi exigea pour cette autorisation la somme de 1120 florins rhénans (1). Les historiens protestants s'évertuent à l'envie à décrier la publication de cette indulgence ; leur zèle les emporte jusqu'à méconnaître la doctrine catholique et à nier des faits historiques incontestables. Pour atteindre leur but ils vont jusqu'à méconnaître plusieurs passages clairs et positifs de l'Ecriture-Sainte qu'ils regardent comme la règle unique en matière de foi et de mœurs. Ils prétendent que la publication de l'indulgence en question *était une prostitution de choses saintes*, propre tout au plus *à endormir les consciences*, et que toute cette affaire était *une vile tromperie* (2). Au point de vue économique, *c'était*, disent-ils encore, *un grand mal;* car, de cette façon, l'argent sortait du pays ! En parlant de la sorte, ils oublient que l'Ecriture répète à différents endroits « que les aumônes effacent le péché. » D'un autre côté l'indulgence ne pouvait se gagner qu'à des conditions, qui loin d'endormir les consciences, devaient, au contraire, exciter les hom-

trine catholique est tellement générale qu'on est tenté de la regarder comme volontaire.

(1) Behrmann, le roi Chrétien. II. I. p. 134.

(2) Rohmann, histoire de la réforme en Danemark. p. 52.

mes à la contrition et à la pénitence. En effet, pour mériter la faveur promise, il fallait recevoir le Sacrement de pénitence, ce qui suppose nécessairement une contrition sincère (1).

En outre, le confesseur devait imposer une pénitence consistant en prières et autres exercices de piété. Quant à l'objection économique, c'est-là une phrase inspirée par l'égoïsme haineux. En effet, est-ce un malheur de voir exporter une certaine somme de numéraire, quand il s'agit de faire une bonne œuvre, intéressant toute la chrétienté. Pourquoi oublie-t-on de faire valoir des considérations analogues, lorsqu'une danseuse emporte des sommes bien plus considérables, pour prix de quelques représentations scandaleuses? Lorsqu'on dit encore que cette indulgence met de côté les mérites infinis de Jésus-Christ, c'est-là une accusation mensongère; car la formule d'absolution porte expressément ces paroles : « Que notre Seigneur Jésus-Christ ait pitié de vous et vous absolve par les mérites de sa sainte passion (2). »

Après un an de séjour en Danemark, Arcimbold se disposait à partir pour la Suède, lorsque Chrétien le pria, de se charger de plusieurs commissions politiques, ayant pour but d'exciter les partisans du roi contre ses ennemis.

Arcimbold promit de satisfaire aux vœux du monarque; mais lorsqu'il apprit de quelle manière Chrétien était apprécié en Suède, il trahit les secrets du roi, qui fut bientôt informé de tout et ne songea plus qu'à se venger. Quoique la mission secrète d'Arcimbold

(1) « Car l'aumône efface le péché et délivre de la mort. » Tobie liv. 4, 11-12, 8. 9. comp. Daniel 4, 24 etc.

(2) Rohmann p. 48. Seckendorf nous donne la formule latine : « misereatur tui Dominus noster Jesus Christus per merita suæ sanctissimæ passionis et te absolvat. Hist. Lutheranismi. Lib. II. p. 6.

n'eût aucun rapport avec la publication de l'indulgence et les collectes pour l'église de S[t] Pierre, Chrétien n'en fit pas moins saisir les offrandes du diocèse de Fionie. Le frère d'Arcimbold étant revenu de Suède en Séelande, le roi lui prit d'abord une somme de 20,000 florins, le fit jeter en prison, et mit ensuite l'embargo sur deux navires chargés d'offrandes pieuses. Arcimbold se sauva à Lubeck, tandis que son frère subissait un emprisonnement qui se prolongea assez longtemps. Celui-ci ayant été relâché, l'argent saisi resta aux mains de Chrétien (1) que la haine et la colère poussèrent jusqu'à assassiner un moine de la Gothie, qui avait publié l'indulgence pour Arcimbold (2). Les écrivains protestants n'ont aucun mot de blâme pour la conduite de Chrétien, que sa fureur contre Arcimbold porta à dépouiller l'Eglise d'aumônes faites par des pécheurs pénitents. Il y a même des auteurs qui regardent cette conduite comme parfaitement juste et fondée! Pour les chrétiens que la haine n'aveugle pas, il suffira de rappeler ici les paroles écrites par S. Jérôme et adressées, en 378, au pape Damascène: « puisque les prêtres sont tenus de prier pour tous ceux dont ils reçoivent les aumônes et les offrandes, comment des laïques osent-ils détourner pour eux-mêmes ou pour d'autres les dons offerts par les chrétiens, en expiation de leurs péchés? — C'est pour ces motifs, Saint Père, que tous ces criminels doivent être excommuniés pour toujours (3). »

(1) Rohmann p. 60. Comp. Pontoppidan Ann. Eccl. II ad a. 1518, Munter. Hist. du Danm. I. p. 240 et suiv. Magazin für Kirchenrecht u Kirchengeschichte des Nordens par le même. I. p. 300. Behrmann sur le séjour du dernier légat J. A. Arcimbold en Danemark, sous Chrétien II, dans les Annales de la société scandinave pour 1810 p. 153 et suiv. Huitfeld II. p. 1128. 1132.

(2) Munter H. d. D. I. p. 248.

(3) Decr. Grat. P. II. c. X. Q. 1. cap. 13. Ed. R. J. p. 527.

Le chapitre de Lund éprouva à son tour l'arbitraire du Roi. A la mort de l'excellent archevêque Birger (1519), le chapitre désigna Aage Sparre pour lui succéder. Mais le roi annula l'élection, parce qu'il prévoyait que Sparre s'opposerait à son projet de s'emparer de la partie de Bornholm, dépendante de l'archevêché : il força ensuite le chapitre à élire Georges Skotborg, secrétaire de Sa Majesté. L'Evêque élu eût pu insister sur ses droits, mais il préféra se retirer. A peine Skotborg fut-il sacré que le roi exigea de lui la cession des biens ecclésiastiques de Bornholm. Skotborg refusa d'obtempérer aux exigences royales, qui tout en étant contraires aux lois de l'Eglise, constituaient en outre une violation de son serment de ne pas diminuer les propriétés de l'évêché. Le roi s'attendait certainement à plus de condescendance de la part de son secrétaire, et il fut transporté de colère, en rencontrant cette résistance imprévue. Skotborg connaissant le caractère violent et cruel du monarque, résolut de renoncer pour la forme à sa dignité (1). Il se rendit à Rome, et, tout en se plaignant du roi, il demanda la confirmation papale. Chrétien considéra le siége archiépiscopal comme vacant et crut trouver le chapitre plus condescendant qu'un nouvel archevêque : il cita donc les chanoines de Lund à comparaître devant sa personne. Ils obéirent et le roi leur demanda immédiatement de céder outre les biens archiépiscopaux situés à Bornholm, la résidence archiépiscopale d'Aahuus en Scanie, et d'élire comme archevêque Didier Slaghæk, son favori. Les chanoines observèrent que les lois ecclésiastiques leur défendaient de disposer des biens de l'évêché pendant une vacance ; que ces mêmes lois frappaient de nullité toute élection forcée. Or, comme ils ne voulaient et ne pouvaient faire

(1) Pontoppidan ad a. 1521.

la volonté du roi, celui-ci s'avisa de les y forcer en les mettant en prison (1). Cette mesure n'amena pas encore le résultat désiré et l'on relâcha les prisonniers qui retournèrent à Lund (2).

Tous les actes d'arbitraire énumérés jusqu'ici ne sont rien en comparaison du massacre de Stockholm. Chrétien avait soumis la Suède par la force des armes (1520), et, comme nous l'avons indiqué plus haut, au mois d'octobre, il se rendit à Stockholm pour s'y faire couronner. Cette cérémonie, célébrée avec beaucoup de solennité, eut lieu le 4 novembre et fut suivie de fêtes qui durèrent trois jours. On se divertit avec d'autant plus d'entrain que Chrétien avait solennellement promis de tout oublier. Mais le 7 novembre, vers la fin du dîner, le roi fit cerner le château et ordonna à ses hôtes de se rendre dans la salle des Seigneurs (3). Alors, l'archevêque Gustave Trolle d'Upsal se présenta, probablement à l'instigation du monarque lui-même; il se plaignit de Steen Sture, l'ex-régent de Suède, et de tous ses partisans. Il s'était, disait-il, vu jeter en prison, on l'avait forcé d'abandonner son siége; l'on s'était emparé de plusieurs propriétés de l'archevêché et l'on était allé jusqu'à le destituer de ses fonctions archiépiscopales. Là-dessus, la veuve de Steen Sture produisit un document constatant que la diète du royaume avait déclaré Trolle déchu de sa dignité. Tous les cosignataires de l'acte s'étaient engagés à en subir les conséquences dans le cas où le Pape leur demanderait compte de leur conduite. Chrétien saisit le document et demanda aux députés présents s'ils reconnaissaient

(1) Huitfeldt II. p. 1180.

(2) Munter, Hist. d. Danm. I. p. 329. Pontoppidan. A. E. D. II. p. 773.

(3) Huitfeldt. p. 1156, etc.

l'authenticité de leur signature. Tous la reconnurent faisant valoir des excuses. Les évêques Hans Brask, de Linköping, et Othon, de Westeras, déclarèrent que leurs signatures n'avaient pas été librement données (1). Là-dessus, le roi quitta la salle avec un air sinistre et des soldats entrant immédiatement dans la salle emprisonnèrent tous ceux que le roi destinait à la mort. Les prêtres, qui n'avaient pas été emmenés, furent enfermés pour la nuit dans une petite chambre du château. Le lendemain, le roi leur fit demander si des hommes qui avaient conspiré contre l'Eglise et le Pape, n'étaient pas des hérétiques. La réponse fut naturellement affirmative, et Chrétien la considéra comme un jugement des prisonniers. Quelques moments après, on les fit sortir de prison pour les conduire à la grand' place où se trouvait un échafaud, et la ville de Stockholm fut témoin d'un spectacle affreux. Quatorze nobles, trois bourgmestres et une foule d'autres personnes furent exécutés.

Le massacre dura trois jours et coûta la vie aux hommes les plus illustres de la Suède. Les rues de Stockholm étaient rouges de sang et les cadavres, laissés sans sépulture, furent dévorés par les chiens. Le troisième jour, l'odeur devint insupportable, et la ville étant menacée de la peste, Chrétien ordonna d'allumer un énorme bûcher et d'y jeter les cadavres des suppliciés. La rage du tigre ne fut pas assouvie encore. Ses satellites sanguinaires parcoururent la Finlande et plusieurs autres parties du royaume, répétant partout les mêmes scènes de carnage. Quand le roi retourna en Danemark, il marqua partout son passage par les assas-

(1) Othon avait rendu à Chrétien plusieurs services qui lui sauvèrent la vie. Brask avait mis sous son sceau un billet par lequel il protestait contre la signature qui lui avait été arrachée par la violence.

sinats les plus révoltants. Au couvent de Nydal, il se fit héberger avec sa suite, et quand il fut sur le point de partir, il ordonna à ses satellites de noyer le prieur et les moines (1). Lorsqu'il quitta la Suède, au commencement de l'année 1521, six cents personnes étaient devenues victimes de sa rage sanguinaire (2). Il y en eut plusieurs qui, ayant d'abord servi d'instruments de vengeance, devinrent plus tard les victimes du Néron du Nord.

La haine de Chrétien pour les classes supérieures était le véritable motif de toutes ces abominations. En écrasant la puissante noblesse de Suède, il crut devenir maître absolu de ce royaume. Quelques historiens, aveuglés par l'ignorance ou la haine, ont osé rejeter sur le Pape la responsabilité de ces méfaits! Mais si le Pape avait ordonné ce massacre, pourquoi Chrétien s'efforça-t-il d'en rejeter la faute sur ses mauvais conseillers? Pourquoi le roi s'empressa-t-il d'envoyer à Léon X les chanoines Paul Andersen (3), de Ribe, et Hans Mogensen, de Linköping, qui furent chargés d'excuser et de justifier les crimes qu'il avait commis en Suède? Qu'on nous dise enfin pourquoi, en 1521, Chrétien envoya ambassadeur sur ambassadeur, pour plaider sa cause à la cour pontificale. Si les contemporains avaient considéré le Pape comme complice de ces crimes, Jean Magnussen, prêtre suédois, résidant à Rome, eût-il osé s'adresser au Pape pour l'engager à venger les affronts soufferts par l'Eglise et par la Suède? Si Sa Sainteté eût été complice des méfaits de

(1) Huitfeldt, II, p. 1162-63. Behrmann, Hist. de roi Chr. II, I. p. 201. Gejer, Svenska Folkets Historia I, p. 281.

(2) Geijer. S. F. H. I, 283.

(3) Paul Andersen devait plaider également la cause du roi dans son conflit avec Arcimbold, et négocier la reconnaissance de Jens Andersen et de Didier Slaghæk, désignés par le roi pour les siéges de Strengenæs et de Skara, dont les titulaires avaient été assassinés.

Chrétien, comment eût-elle pu envoyer dans le Nord un franciscain napolitain, Jean-François de Potentia, avec la mission d'instruire cette affaire compliquée et difficile (1)?

A l'arrivée de ce légat, Didier Slaghæk occupait le siége de Lund, en vertu d'une élection arrachée au chapitre (25 nov. 1521). Slaghæk, Westphalien d'origine, était venu en Danemark à la suite d'Arcimbold (1517) dont il était probablement le secrétaire. Sa vie antérieure est complétement inconnue. Certains historiens prétendent, mais avec peu de vraisemblance, qu'il avait exercé le métier de barbier (2). Ce qui est hors de tout doute, c'est qu'il avait un frère prêtre, un autre officier, et que lui-même était maître-ès-arts ou en droit canon. Il est également vraisemblable qu'il avait reçu les ordres mineurs, puisqu'il était au service d'Arcimbold. A son arrivée en Danemark, Sigbrit, la conseillère du roi, lui procura un emploi au bureau de perception des droits du Sund. Il paraît avoir perdu cet emploi pour cause d'infidélité, mais il ne perdit pas pour cela les bonnes grâces du roi. Sigbrit le plaça au contraire à l'administration des finances. En 1519, il se rendit à Rome en qualité de procureur, chargé de représenter le roi dans les négociations relatives à Arcimbold. Ce fait prouve que Slaghæk possédait des

(1) Le protestant Gram, aussi profond qu'impartial, réfute en ces termes l'accusation portée contre le souverain Pontife : « On ne saurait s'imaginer rien de plus stupide et de plus faux que de faire justifier et approuver par le pape Léon X le massacre de Stockholm. Comment est-il possible de croire que le roi ait été chargé d'exécuter la bulle d'excommunication et de décapiter deux évêques, sans que des pleins pouvoirs spéciaux lui eussent été donnés à cette fin ? » Ann de la Société de Copenhague III, p. 56.

(2) Svanning l'appelle *professione chirurgis*. Hist. de Chrét. II, p. 432, Geijer dit également qu'il avait été jadis *garçon-barbier*. S. F. H. I, p. 281.

connaissances en matière de jurisprudence. A son retour, il devint doyen du chapitre de Rœskilde (1). Slaghæk suivit le roi à Stockholm pour assister à la fête du couronnement, et quand le monarque quitta la Suède après le massacre, Slaghæk fut désigné comme gouverneur de ce royaume. Le favori se fit généralement détester par sa conduite arbitraire (2), et d'innombrables plaintes portées contre lui décidèrent le roi à le rappeler à Copenhague, pour lui demander compte de son administration. Mais le *malin Didier*, (c'est ainsi que le peuple l'appelait), sut si bien se laver de toutes les accusations, que le roi demanda immédiatement au Pape sa confirmation comme archevêque de Lund. On prétend que la bulle papale fut effectivement rédigée; mais elle ne parvint jamais en Danemark (3).

Il y avait quelques jours seulement que Slaghæk occupait, dans l'église septentrionale, la première autorité religieuse après le Pape, lorsque François de Potentia arriva à Copenhague. Il commença immédiatment l'instruction relative au massacre de Stockholm. Chrétien en rejeta tout l'odieux sur Slaghæk qui fut emprisonné (17 janv. 1522.) et soumis à un pénible interrogatoire. Cependant, le roi tourmenté par sa conscience, s'enfuit de sa capitale. Slaghæk avoua qu'il avait confirmé le roi dans l'idée du massacre. Là-dessus, le légat le déclara déchu de sa dignité archiépiscopale, l'excommunia et le remit au pouvoir temporel chargé de le punir de mort (4). Le roi le condamna à

(1) Suhm, notes nouvelles pour servir à l'hist. du Danm. II, p. 179. Behrmann II, p. 60.

(2) Behrmann, II, p. 157.

(3) Münter, Hist. de Danm. I, p. 334.

(4) C'est par erreur que des historiens protestants prétendent que l'Eglise catholique exécute la peine capitale. Elle abandonne cela au pouvoir temporel: « ecclesia non sitit sanguinem ! »

la corde et au feu, et fixa le 24 janvier comme jour de l'exécution (1). Au jour indiqué, Slaghæk fut conduit au Vieux-Marché pour y subir sa peine. Sigbrit avait fermé ses volets pour ne pas voir passer son favori. Slaghæk rencontrant Brochmand, le secrétaire du roi, il lui cria : « voilà la récompense de nos services ! » Brochmand répondit : « non c'est le salaire du péché ! » Quand le lugubre cortége arriva au lieu d'exécution, on fit au condamné l'énumération de ses crimes et le bourreau lui passant la corde au cou, lui fit monter une échelle et le suspendit sur un bûcher. C'est ainsi que Slaghæk, également coupable, devint une victime d'expiation insuffisante des crimes de Chrétien.

Aussitôt que cette triste scène fut terminée, le roi parut devant le légat qu'il s'efforça de gagner et de convaincre de sa bienveillance pour l'Eglise. Il annula le scandaleux article 17 de sa *loi ecclésiastique*, et publia une ordonnance royale prescrivant le maintien du culte catholique dans tout le royaume. Chrétien alla jusqu'à demander l'autorisation de faire célébrer, comme des jours fériés, les anniversaires de deux hommes pieux non canonisés. Le pape accéda à cette demande par deux brefs publiés à cette fin. Afin de gagner les bonnes grâces du légat, le roi le pria d'inspecter tous les couvents de Franciscains du royaume, et lui offrit le siége épiscopal de Skara, devenu vacant par la mort de Slaghæk. De Potentia refusa. Comme il craignait de compromettre les intérêts de l'Eglise, en demandant raison au roi du massacre de Stockholm, il quitta le Danemark (1522) sans avoir absous ni jugé le monarque.

(1) Le pape n'a jamais approuvé cette sentence ; Adrien IV ordonna, au contraire, de procéder à une nouvelle instruction. Gram, Annal. de la société de Copenhague. III. p. 42.

Peu de temps après le départ du légat, Paulus Eliæ encourut la disgrâce du roi. Celui-ci ayant un jour appelé le Père carme au château de Copenhague, lui demanda son opinion sincère sur Luther et sa doctrine. Paulus Eliæ répondit franchement : « Les écrits de Luther sur les mœurs sont cyniques ; car il blâme les mœurs de tout le monde ; or, il ne m'appartient pas de juger de la moralité d'autrui, puisqu'un serviteur ne doit pas juger un autre serviteur ; c'est la doctrine de S. Paul qui dit : « que chacun porte sa propre charge.» Quant aux attaques de Luther contre la piété, contre le souverain Pontife et contre la doctrine, les usages et les cérémonies de l'Eglise, je considère tout cela comme complétement hétérodoxe (1). » Le roi blessé de cette réponse énergique dissimula sa colère. Le 29 août, jour de la décollation de S. Jean, Paulus Eliæ prêcha devant la cour. Outre le roi, l'astucieuse Sigbrit assista également au sermon. L'évangile du jour amenant nécessairement le prédicateur à parler d'un roi cruel et débauché, entraîné au crime par les conseils d'une mauvaise femme, il le fit dans des couleurs tellement vives, que le roi, Sigbrit et Duiveke en furent vivement blessés. Au lieu de se convertir, Chrétien résolut de se venger du prédicateur. (2) Huit jours plus tard, il reprit au collége des Carmes l'hôpital S. Georges avec ses dépendances qu'il avait donnés pour toujours. Ce don ayant été fait pour subvenir à l'entretien d'un lecteur pour le collége et pour l'université, le retrait équivalait à la destitution de Paulus Eliæ. Celui-ci, connaissant le caractère farouche du

(1) Olivarii de vita et scriptis Pauli Eliæ. p. 170.

(2) Paulus Eliæ avait, sans le vouloir, blessé le monarque en lui dédiant une traduction des *Principia* d'Erasme, dans lesquels l'auteur dit des vérités très-crûes sur le compte des princes. Pontoppidan ad. an. 1522.

monarque, quitta la capitale pour se soustraire à la vengeance et aux persécutions qu'il prévoyait (1).

Jens Andersen, évêque d'Odensée, qui avait rendu au roi de grands services, éprouva de nouveau les effets de la convoitise de Chrétien qui ne pouvait oublier les propriétés épiscopales de Taasinge. Andersen se trouvant à Copenhague vers la fin de l'année 1521, le roi lui manifesta de nouveau le désir d'être mis en possession de ces propriétés. L'évêque refusa; Chrétien le fit jeter en prison et après l'avoir détenu en différents endroits, il l'enferma enfin dans la forteresse d'Hammershuus, située dans l'île de Bornholm. Alors, le roi s'empara du palais épiscopal d'Odensée et d'une partie des biens attachés à ce siége; on raconte même qu'il eut pendant quelque temps l'intention de faire noyer le prélat. Mais au mois d'août 1522, une flotte équipée par les villes de Lübeck, de Rostock et de Stralsund vint assaillir Bornholm, s'empara de la forteresse Hammershuus, délivra l'évêque et le conduisit en sûreté à Lübeck (2).

L'heure du châtiment avait sonné pour Chrétien. Son parti faiblissait journellement en Suède, et les Danois étaient poussés à bout par les impôts et le despotisme. Quatre évêques jutlandais et quelques nobles publièrent à Wiborg un manifeste daté du 20 janvier 1523, par lequel ils refusaient à Chrétien leur hommage et leur fidélité. On lit dans ce document (3): « Nous sommes depuis longtemps témoins des malheurs et des calamités qui oppriment la sainte Église et les habitants du royaume auxquels on arrache journellement leurs libertés, leurs priviléges, et

(1) Engelstoft. P. E. p. 61.

(2) Langebeck, S. R. D. VIII. p. 525. Huitfeldt, II. p. 1180. 1194. Pal-Muller, J. A. B. 65.

(3) Voir les ann. de la société de Copenhague III. p. 65.

leurs biens. On emprisonne arbitrairement les prélats et l'on refuse de leur rendre justice. On abolit la sainte Messe et le culte religieux. Des hérétiques s'efforcent d'implanter chez nous les erreurs de Luther et insultent au vrai culte de Dieu. Les églises du Danemark, de la Suède et de la Norwège n'ont pas leur archevêque qui, après notre saint Père le Pape, doit être le chef de l'Église catholique dans ce pays. Les évêchés de Fionie, d'Opslo, de Bergue, de Westeras, de Skara et d'Aabse restent également vacants. Les châteaux, les fermes, les biens, les églises et les prêtres de ces évêchés sont gouvernés par de misérables tyrans, par des scribes et par des laïques. »

Si la conscience de Chrétien avait été pure, cette dénonciation n'eût point ébranlé son courage ; fort de sa conscience et de son droit, il eût invoqué le Tout-Puissant et tâché de ramener au devoir ses sujets rebelles. Le contraire arriva ; le trouble et le désespoir s'emparèrent de son âme, et quelques mois après la publication du manifeste (en avril 1523), il quitta le royaume de ses ancêtres, suivi de sa femme et de ses enfants et de quelques amis fidèles. Il y rentra neuf ans plus tard comme prisonnier et passa vingt-sept années de sa vie dans l'humiliation, jusqu'à sa mort arrivée en 1559. Nous avons décrit les trahisons et les exactions dont il se rendit coupable envers l'Église aux jours de son orgueil et de sa grandeur; mais les événements de sa vie passée dans l'exil et dans les fers n'appartiennent pas à l'histoire ecclésiastique. Pendant qu'il était à l'étranger, il se réconcilia avec l'Eglise catholique et fit pénitence de ses anciens errements (1) !

Trois siècles nous séparent des crimes du roi Chré-

(1) Voir Nouveau magasin Danois VI. p. 76.

tien, que l'histoire n'a pas oubliés et n'oubliera jamais ; mais l'Église catholique, sa victime, les a non-seulement oubliés, mais elle a bien souvent prié pour le salut de son âme. Ayant ce bel exemple sous les yeux, nous ne saurions haïr ce monarque quelque mal qu'il ait fait à notre Mère. Nous avons horreur des crimes de Chrétien, mais nous avons compassion des malheurs de l'homme.

CHAPITRE III.

—

LE LUTHÉRANISME EST PROTÉGÉ ET PROPAGÉ EN DANEMARK PAR L'AUTORITÉ ROYALE.

> C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces, qu'ils croiront au mensonge.
>
> (S. Paul, II Epit. aux Thessal. 2, 10.)

Lorsque l'on considère le bruit et le mouvement causés en Allemagne depuis l'année 1517 jusqu'en 1523; lorsqu'on tient compte des efforts de Chrétien II pour inoculer à ses sujets les erreurs luthériennes; en remarquant enfin la fréquence des rapports de notre pays avec l'Allemagne, où les classes supérieures allaient faire leurs études universitaires, tandis que le commerce établissait des relations suivies entre les autres classes et les habitants des villes maritimes de nos voisins, on s'étonne du peu de progrès fait par le luthéranisme en Danemark, jusqu'à l'avènement de Frédéric I (Janv. 1524). Les luthériens composant l'entourage de Chrétien II avaient suivi ce prince dans l'exil. Parmi la noblesse Pierre Little et Jean Friis, qui avait étudié à Wittenberg, étaient les seuls luthériens déclarés (1). Parmi le clergé Jens An-

(1) Pontoppid. Ann. II ad an. 1520.

dersen, dominicain d'Aarhuus, et Thomas Knudsen, prêtre séculier à Hygom près de Ribe, avaient seuls embrassé les doctrines du novateur allemand. Le premier, qui avait reçu de ses supérieurs 200 fl. pour aller compléter ses études à l'étranger, se laissa séduire pendant son séjour à Wittenberg (1). Nous savons également qu'une religieuse noble quitta le couvent de Ring pour se marier (2); elle était probablement luthérienne aussi. On est encore fondé à croire qu'un certain nombre d'individus appartenant à la classe bourgeoise avaient embrassé la nouvelle doctrine, surtout à Malmoë et à Lemvig, où le dominicain, dont il a été question plus haut, avait fait de la propagande.

Pourquoi cette insignifiance dans les progrès du Luthéranisme dans notre patrie? Nous l'avons déjà fait observer, les sectes et les hérésies étaient inconnues en Danemark. Le peuple de ce pays était en général dévoué à la religion; les nombreuses églises et les couvents, tous richement dotés, en sont une preuve irréfragable. En outre les Danois, doués d'un jugement droit et sain, avaient trop de bon sens pour abandonner à la légère une religion dont l'antiquité leur était respectable et dont la vérité avait été attestée par des miracles et scellée du sang des martyrs: ils savaient que leur Eglise avait produit des légions innombrables de patriarches et de docteurs, de saints et de saintes, et ils ne voulaient pas l'abandonner pour une secte née d'hier, sans aucun caractère de véracité et n'offrant à ses adhérents qu'une doctrine chancelante, obscure et inconséquente, appuyée sur un culte sans âme, sans cœur et sans vie. Non, pour déterminer nos pères à accepter pareille chose, il a fallu que

(1) Pontoppid. Ann. II ad an. 1520.
(2) Ibid.

le pouvoir temporel favorisât de toutes manières et pendant une longue suite d'années l'erreur et ses apôtres; que, d'un autre côté, ce même pouvoir joignant la trahison à l'insulte, opprimât l'Eglise de Dieu et lui arrachât tous ses biens.

Frédéric I, autrefois duc de Sleswig-Holstein, était un homme borné, ignorant, perfide et rusé. Il était sans principes; au moins n'en professait-il aucuns. Evitant anxieusement toute espèce de conflit, il promettait tout, mais ne tenait parole que lorsque ses intérêts l'exigeaient. Rationaliste en religion, il pratiquait le luthéranisme, parce qu'il mettait l'or avant Dieu. Ce jugement s'écarte certainement de celui des historiens protestants; mais il est basé sur des faits, le seul criterium de l'histoire impartiale. D'ailleurs ce ne sont pas les actes seuls de Frédéric, qui nous dictent ce langage; un écrivain catholique contemporain porte sur lui un jugement analogue. Il dit en parlant de ce monarque: « ce roi impie n'estimait ni la justice, ni la vertu; chez lui la piété s'appelait superstition, la chasteté hypocrisie, la religion sottise, la continence folie (1). »

Dans la charte que Frédéric dut signer et jurer, il s'était engagé dans les termes suivants à respecter les droits de l'Eglise et à réprimer la prédication des erreurs luthériennes: « Et nous n'imposerons jamais un prélat ou un chef contre le gré d'un chapitre; » plus loin: « Chaque évêque ou prélat jouira des droits ecclésiastiques et exercera sa juridiction aussi librement que depuis le temps d'Arild; » et enfin: « nous (le roi) ne permettrons jamais qu'un hérétique, disciple de Luther ou autre, prêche ou enseigne, secrètement ou ouvertement, rien de contraire à Dieu, à la sainte foi chrétienne, à notre saint

(1) Chronica Schibbyensis, ap. Langebek in S. R. D. II. p. 591.

Père le Pape ou à l'Eglise romaine : au contraire, nous punirons les coupables partout où nous les trouverons dans notre royaume (1). » Outre ces promesses scellées et jurées, Chrétien écrivit au Pape pour lui annoncer son avènement au trône. Tout semblait prédire qu'il serait fidèle à l'Eglise et à ses serments. Cependant, il ne tarda guère à les violer et à briser les liens qui, depuis sept siècles, rattachaient l'Eglise de Danemark au représentant de Jésus-Christ sur la terre.

Un certain Jean Tausen (2) fut l'instrument principal dont Frédéric se servit pour répandre la doctrine de Luther en Danemark. Tausen était né en 1494, de parents pauvres, dans le village de Birkende en Fionie, et avait reçu sa première instruction à l'école d'Odensée. Sans être doué de talents extraordinaires (3), il se distingua par son application et devint précepteur des enfants de son Seigneur. Son goût pour la vie monastique le fit entrer, en 1515, dans l'ordre des Templiers. Il fut reçu au couvent d'Antworskow, près de Slagelse, et y trouva l'occasion de continuer ses études et de s'exercer à la prédication. Au moyen de ressources fournies par le couvent, il visita plusieurs universités étrangères. Il étudia d'abord à Louvain, plus tard à Cologne et enfin à Wittenberg où il se rendit malgré la défense expresse de son prieur. Il y étudia secrètement pendant deux années, fréquentant les leçons de Luther et de Melanchthon, et lorsqu'il se fut rassasié du fruit défendu, il retourna dans sa patrie en passant par Rostock, où il

(1) Voir la pièce parmi les dissert. hist. de Baden. Dissert. III, p. 85.

(2) P. Rön l'a déifié dans sa « Biographia primi in Dania Restauratoris Doctrinæ sanæ, Magistri Johannis Tesauni. Hafniæ, 1757. »

(3) Münter Hist. d. Danm. I, p. 342.

obtint le degré de *magister* (1521) (1). De retour en Danemark, il rentra au couvent d'Antworskow, où il dissimula pendant trois années ses convictions luthériennes, observant fidèlement les préceptes de l'Eglise et les règles de l'ordre. Voilà au moins ce que nous affirment les biographes luthériens ; mais nous serions plus portés à croire, qu'à son retour, il n'était pas encore complétement convaincu des doctrines de Luther et qu'il consacra trois années d'études et de réflexions à « s'éclairer complétement. » Il serait, en effet, difficile d'admettre qu'un « restaurateur de la saine doctrine » ait joué pendant trois ans le rôle d'hypocrite (2). Quoi qu'il en soit, dès que Tausen apprit que le roi était luthérien et qu'il se proposait de violer ses serments, il sortit de sa retraite, et se fit publiquement connaître comme prédicateur luthérien. Le Vendredi-Saint de l'année 1524, il émit dans la chaire de vérité de l'église conventuelle d'Antworskow la fameuse hérésie luthérienne : que la foi *seule* justifie. Le prieur du couvent en fut profondément affligé et s'efforça de ramener par la douceur le moine égaré. Ce fut en vain. Le supérieur eût pu, selon les règles de l'ordre, faire emprisonner Tausen, qui persistait opiniâtrement dans ses erreurs : il l'eût empêché par là d'en séduire d'autres ; mais la bonté de son cœur l'empêcha de recourir à cette mesure rigoureuse et il chercha seulement à se débarrasser

(1) Rön, B. J. T. p. 6.

(2) Rohmann (p. 92) dit en parlant de la longue retenue de Tausen : « C'eût été dangereux de professer ouvertement des doctrines libres, à une époque où le clergé catholique semblait avoir reconquis son antique influence, et quand on ne connaissait pas encore *les sentiments du nouveau roi !* La publication de la *saine doctrine* (tel est du moins le nom dont on a décoré la doctrine de Luther) dépendait donc « *des sentiments du nouveau roi.* » L'apôtre luthérien a donc agi par d'autres motifs que Jésus-Christ, ses apôtres et les courageux missionnaires catholiques? Cette conduite est vraiment édifiante !

de l'hérétique. On ne saurait dire avec certitude si le prieur envoya Tausen ou si ce dernier se rendit de son propre gré au couvent des Templiers à Wiborg (1). Sa conduite dans ce nouveau couvent fut d'abord si régulière, qu'il gagna la bienveillance du prieur et de tous ses confrères. Mais l'année suivante (1525), il se déclara partisan des nouvelles doctrines et s'efforça même de corrompre les autres moines. Les exhortations et les menaces du prieur restant sans fruit, Tausen fut enfermé. Mais le roi tenait l'œil ouvert sur ce moine, dont il croyait pouvoir utiliser les services (2).

A l'époque de son couronnement (17 août 1524), Frédéric avait clairement prouvé qu'il n'était pas catholique. L'archevêque Gustave Trolle accomplit cet acte solennel, auquel le roi se présenta en compagnie d'un luthérien dont il avait fait son chapelain. L'année suivante, le roi supprima de son autorité privée l'ordonnance des évêques, qui défendait la lecture des écrits de Luther et peu de temps après, il commença à favoriser ouvertement les hérétiques. Cependant à la diète d'Odensée, il confirma encore la juridiction ecclésiastique et le droit de dîme, assurant également à l'Eglise la possession de toutes ses propriétés; mais il ajouta à cette dernière promesse la clause significative: « pour aussi longtemps que les lois du pays les lui garantiront. » Ces lois pouvaient, en effet, être changées du jour au lendemain. Le roi fut également d'avis qu'il n'avait pas besoin de se confesser; et tout indigne qu'il était, il reçut le saint Sacrement sous les deux espèces. Il n'observait nullement les préceptes du jeûne et de l'abstinence, et son entourage (3), à commencer par Mogens

(1) Les relations sur cette époque de la vie de Tausen sont très-divergentes et souvent contradictoires. Voir Rön, p. 9—10.

(2) Pontop., ad ann. 1525.

(3) Chron. Schibb. S. R. D. II, p. 581.

Gjöe, son intendant, jusqu'à son fou, tout le monde imitait son exemple et le monarque détestait particulièrement quiconque écrivait ou parlait contre l'hérésie.

Au mois de juin 1526, il apprit avec déplaisir que Paulus Eliæ excitait l'intérêt des habitants de Copenhague, par le talent et l'éloquence déployés dans une série de sermons où, la Bible et les saints Pères en main, il prouvait la vérité du catholicisme contre les luthériens. Quand le roi fit appeler Paulus Eliæ, il était certainement mu par des motifs analogues à ceux d'Hérode désirant voir Jésus. Le prédicateur se rendit au palais, quoiqu'il sût fort bien que toutes ses preuves n'abouteraient à rien, et il se dispensa d'entrer dans de longues explications. Il reconnut à la vérité, qu'il y avait des torts de part et d'autre; mais il entendait évidemment par là que, s'il existait des abus chez les catholiques, il y avait des hérésies chez les luthériens. Il est probable que le roi fit appeler Paulus Eliæ dans le seul but de le faire insulter; car, en dépit du sauf-conduit royal, dont le prédicateur était nanti, il fut assailli à son départ du château par les gens de la cour, qui l'insultèrent grossièrement. Le fou de Gjöe le poursuivit même jusqu'aux portes du palais. Il est évident que tout cela arriva au su et au vu du roi, sinon les sujets ne se seraient certainement pas permis d'insulter une personne appelée, et nantie d'un sauf-conduit de Sa Majesté.

Le roi ne se borna pas seulement à favoriser le luthéranisme, mais il chercha encore à s'enrichir au dépens de l'Eglise. L'archevêque Skotborg, dont nous avons parlé plus haut, revint en Danemark après avoir obtenu la confirmation pontificale. Frédéric le força par des menaces à quitter le royaume; il craignait qu'un évêque sacré et confirmé par le Pape, ne fortifiât la cause de l'Eglise et n'affaiblît le parti des hérétiques.

Le monarque confirma de son côté l'archevêque Aage Sparre, élu par le chapitre de Lund sous le règne de Chrétien II. De plus, il exigea et obtint de Sparre une somme de 3000 florins(1). Le souverain défendit la publication de cet acte parce qu'il craignait que cette mesure ne lui attirât l'excommunication et n'appelât l'interdit sur son royaume(2).

Le luthéranisme, protégé par le roi et par le prince Chrétien son fils, avait déjà jeté de profondes racines dans les duchés. A Copenhague, l'exemple du roi, des gens de la cour et des militaires faisait faire à l'erreur des progrès insensibles mais sûrs. Le Jutland, la principale province du royaume, manquait encore d'un foyer d'où l'erreur pût rayonner au loin. Wiborg, ville épiscopale située au centre du pays, semblait l'endroit le plus convenable. Le roi n'ignorait pas la présence de Tausen dans cette ville; mais il savait en même temps qu'un moine, devant l'obéissance à ses supérieurs, ne pouvait travailler activement à la propagation de l'erreur, dans une ville habitée par un évêque. C'est pourquoi Frédéric résolut d'intervenir personnellement pour asseoir l'erreur à Wiborg. En automne (1526), il se rendit en Jutland, et s'établit à Aalborg, lieu propre à conduire l'opération sans bruit. Les magistrats de la ville, instruits des projets du monarque, lui envoyèrent une députation chargée de demander l'élargissement de Tausen, et en même temps l'autorisation pour ce dernier de prêcher quelque temps à Wiborg. Le roi s'empressa d'acquiescer à cette demande. Il fit plus encore; il donna à Tausen le titre de chapelain royal, et ordonna aux magistrats et à la bourgeoisie de Wiborg de le défendre contre tous ses adversaires tant ecclésiastiques que

(1) Huitfeldt, II. p. 1296.
(2) Ibid.

séculiers. En outre, Frédéric signa en faveur de Tausen une lettre de sûreté, par laquelle il lui ordonna de rester quelque temps dans cette ville et d'y prêcher pour les habitants. Cette pièce qui nous a été conservée, prescrit formellement à tous et à chacun de défendre le porteur contre la force et la violence (1). Les magistrats, revenus à Wiborg, exhibèrent l'ordonnance royale au prieur, qui s'empressa de mettre Tausen en liberté. Alors les magistrats, en exécution des ordres reçus à Aalborg, assignèrent à Tausen l'église S. Jean. A dater de cetté époque, les habitants de la ville eurent l'occasion d'entendre chaque semaine plusieurs sermons, dans lesquels les erreurs de Luther étaient glorifiées « comme la pure doctrine de l'Evangile » tandis que l'Eglise catholique était accablée des injures les plus grossières et des calomnies les plus ridicules. Mais Tausen voyant son peu de succès demanda et obtint des magistrats l'érection d'une école luthérienne.

George Sadolin, ancien disciple de Luther, en fut nommé directeur, et le roi s'empressa de lui accorder des lettres de sûreté (2). L'évêque George Friis défendit d'abord aux hérétiques de séduire les habitants par leurs sermons et par leur enseignement. Cette défense restant sans effet, le prélat fit fermer les églises ; mais les magistrats forcèrent immédiatement la porte de l'église des Franciscains, et quand l'évêque se plaignit de ces procédés, Tausen et les autorités lui répondirent : « qu'ils avaient pour eux la permission et les ordres du roi. » Ils pouvaient donc, par autorité royale, poursuivre leur révolte contre l'Eglise et contre les

(1) On trouve la lettre chez Rön, p. 13—14. Rohmann, p. 104. Pontoppidan ad. an. 1526.

(2) Rön, Biogr. J. T. p. 15. Pontop. ad an. 1526.

autorités ecclésiastiques, afin de séduire le peuple en toute liberté.

Tausen habitait encore le couvent des Templiers; mais le prieur se crut enfin obligé de l'expulser, d'autant plus qu'il avait séduit deux de ses confrères, Thœger et Rasmus, (1) qui furent expulsés avec lui. Cependant ils ne perdirent rien par là; les magistrats pourvurent amplement à leur entretien et adressèrent au roi une plainte contre les catholiques (2). Le monarque se mêla de l'affaire et signifia à l'évêque et aux habitants catholiques de Wiborg, qu'ils eussent à traiter les luthériens comme des personnes placées sous la protection spéciale et personnelle du roi.

La bienveillance de Frédéric pour les moines et les prêtres apostats engagea plusieurs ecclésiastiques, désireux de se marier, à se faire prédicateurs luthériens. C'est ainsi que nous voyons apparaître Martin Hegelund à Aalborg, Henning Baltsarsen à Ronders, Skrok et Pierre Lauridsen à Assens, Nicolas Mortensen, François Vermordsen et Jean Spandemager à Malmoë. Les hérétiques firent surtout preuve d'audace dans cette dernière ville qui, la première du royaume, a embrassé ouvertement le Luthéranisme (1529). Nicolas Mortensen, surnommé le *Tonnelier*, avait reçu la prêtrise; mais c'était un homme ignorant, (3) ayant une grande facilité d'élocution et insolent autaut qu'audacieux (4). Pendant le sé-

(1) Cela eut lieu au mois d'octobre de l'année 1526, et non pas en 1528 ou 29, comme le prétendent quelques historiens. Comp. Annales historiques 1847, p. 118.

(2) Rön. p. 23.

(3) Hist. ejectionis monach. e Dania ed. H. Knudsen (Kirke hist. Samlinger. II. p. 323—419) p. 340. Homo plane indoctus, bonarumque disciplinarum plane rudis. Chron. Skib. S. R. D. II. p. 583.

(4) Sacerdos. effrons. Hist. Eject. l. c. Homo audax et temerarius. Chron. Skib. l c.

jour qu'il fit à Copenhague, il prêcha souvent dans l'église de Notre-Dame; mais Lago Urne, apprenant à le connaître comme hérétique, lui défendit formellement de reparaître en chaire. Les bourgmestres de Malmoë, Georges Kok et Jacques Nielsen, qu'un historien contemporain nous représente comme des hommes profondément corrompus (1), se distinguaient également par leur zèle ardent pour le Luthéranisme. Ils appelèrent Clausen pour prêcher la nouvelle doctrine à Malmoë et lui assignèrent une chapelle abandonnée, située hors de la ville. Comme il avait une voix forte et sonore, le peuple trouva goût à ses sermons dans lesquels il glissa insensiblement ses doctrines hérétiques. Les auditeurs devenant toujours plus nombreux, les bourgmestres procurèrent à Clausen la chapelle de la sainte Croix, et peu de temps après le roi ordonna de lui céder la chapelle des SS. Simon et Jude. Mais l'archevêque Sparre, à bout de patience, expulsa de son diocèse le prédicateur hérétique. Il se rendit à Haderslev, où il demeura depuis le mois de septembre 1527, jusqu'au mois d'août 1528. Ensuite il retourna à Malmoë en compagnie d'un moine apostat nommé Jean Spandemager. Clausen pourvu de lettres royales de sûreté était devenu plus audacieux que jamais. On céda aux luthériens l'église paroissiale de saint Pierre, où il y eut dorénavant deux sermons par jour. L'insolence des prédicateurs ne connaissant plus de bornes, ils attaquèrent l'Église catholique de la manière la plus grossière. Ils faisaient à saint Pierre ce que bon leur semblait, et les autels n'étant pas à

(1) Georgius Cocus faber monetarius, homo præter usuram, peculatum et imposturam, etiam multis adulteriis infamis, et quidam Jacobus Nicolai, ut natu major, ita impietate et impudentia altero non inferior. Chron. Skib. S. R. D. II. p. 584.

leur convenance, ils établirent dans l'église une grande table ordinaire pour donner la communion. Le respect des chosés saintes disparut bientôt de Malmoë; le peuple n'allait plus au sermon que pour entendre les insolences, le tapage des prédicateurs luthériens et pour s'amuser au spectacle des disputes scandaleuses. La ville devint bientôt un repaire de brigands et une sentine d'apostats et de gens sans aveu (1). Les bourgmestres apprenant que leurs prédicateurs luthériens étaient souvent incapables de tenir tête aux moines (2), appelèrent en renfort les deux carmes apostats, François Vormondsen (Luther-François), de Copenhague, et Pierre Lauridsen, d'Assens, informant ensuite le roi que la ville était devenu luthérienne. Frédéric reçut cette nouvelle avec joie et signa immédiatement une lettre royale (5 juin 1529), autorisant les bourgmestres, les conseillers et les bourgeois de la ville de Malmoë à s'approprier les terres, fermes et maisons attachées aux autels, vicariats et confréries de la ville, et d'en employer les revenus pour entretenir un hôpital, un prédicateur et une école avec trois ou quatre luthériens instruits, chargés d'enseigner l'Ecriture sainte aux gens simples et ignorants (3). Pour faire de Nicolas Tonnelier un véritable curé, on persuada au curé catholique, dont la communauté était probablement dissoute, de résigner ses fonctions (4). Voilà comment la ville de Malmoë apostasia, au mois de septembre de l'année 1529.

(1) Hi duo viri (sc. consules Malmogenses) fecerunt, Malmogiam esse latronum speluncam omniumque desperatorum et apostatorum asylum. Ibid. l. c.

(2) Hist. Eject. monarch. p. 343. seq.

(3) La lettre se trouve imprimée dans les Annal. hist. 1847 p. 158 et suivantes.

(4) Comp. H. Knudsen. Annotations dans les Annal. hist. II. p. 396.

Nous avons déjà démontré que le roi Frédéric profita de la réforme pour s'enrichir aux dépens de l'Eglise. L'histoire nous fournit d'autres preuves encore à l'appui de cette vérité. Lorsque Jens Andersen, évêque d'Odensée, épuisé de vieillesse, choisit un coadjuteur dans la personne de Canut Gyldenstjerne, prévôt de Wiborg, ce dernier fut obligé de souscrire une promesse par laquelle il s'obligeait à payer au roi les droits habituels de confirmation, pour le cas où il serait définitivement nommé à l'évêché. On lit dans cette pièce: « Sa Majesté ne voulant plus permettre qu'on envoie à Rome des droits de confirmation, moi, Canut Gyldenstjerne, promets, pour le cas où je serais nommé à l'évêché d'Odensée, de payer au roi Frédéric une somme, égale à celle qu'on payait autrefois comme droits de confirmation (1). » Après la mort du pieux et savant évêque Lago Urne (1529), le roi entrava l'élection, jusqu'à ce qu'il crut avoir trouvé dans Joachim Rœnnow (2) attaché à la cour, un homme selon ses désirs. Frédéric fit l'impossible pour décider l'élection de son candidat auquel il extorqua ensuite, comme droit de confirmation, la somme de 6000 florins rhénans, ou le sextuple des droits perçus autrefois par la chancellerie pontificale (3). De plus Rœnnow fut obligé de souscrire aux promesses suivantes : 1° Si quelque étranger vient dans le diocèse de Rœskilde, soit dans les villes soit à la campagne, pour y annoncer le S. Evangile et la parole de Dieu purement et simplement, en prouvant sa doctrine par les saintes Ecritures, 2° Si des prêtres ou des moines du diocèse veulent se marier, je ne permettrai pas qu'on leur fasse aucune violence tout autant que

(1) Voir la lettre chez Munter, I. Appendice G. p. 541.
(2) Joachim Rœnnow de H. Knudsen. Coppenh. 1839.
(3) Chron. Skib. S. R. D. II. p. 583.

je pourrai l'empêcher. » Des historiens ont fait un crime à Rœnnow de n'avoir pas toléré par la suite l'hérésie dans son diocèse, d'avoir courageusement défendu l'Eglise, et d'avoir enfreint de cette manière sa double promesse au roi. Mais on devrait savoir, qu'il ne rompait pas sa première promesse en défendant l'Eglise catholique, qui est la seule dépositaire de l'Evangile *pur* et *simple ;* quant à la deuxième promesse, aucun chrétien ne soutiendra qu'il faille tenir une promesse illicite, arrachée par la violence.

Voilà comment le roi favorisa de tout son pouvoir les apôtres de l'erreur. L'ivraie fut cultivée, arrosée et soignée, tandis que l'arbre de Jésus-Christ, privé d'air, de lumière et de chaleur, fut en toutes circonstances frappé et endommagé ! Ce même prince qui, en 1521, avait solennellement juré de ne pas permettre à un hérétique ou à un disciple de Luther de prêcher contre le Pape et contre l'Eglise de Rome, ce même roi, disons-nous, avait, en moins de cinq années de temps, arraché à l'Eglise les paroisses de Malmoë et de Wiborg et les avait remises entièrement aux mains des hérétiques. Ensuite il appela Tausen à Copenhague pour qu'il pût y semer également la division et l'erreur. Pour favoriser la propagation de la nouvelle doctrine dans toutes les autres villes du Danemark, il publia enfin une ordonnance autorisant, dans tout le royaume, la prédication publique du luthéranisme (1).

(1) Huitfeldt, II. p. 1313. Munter, II. p. 37.

—

CHAPITRE IV.

—

LUTTE DES ÉVÊQUES CONTRE L'HÉRÉSIE.

« Car il y en a plusieurs, qui ne veulent point se soumettre, qui s'occupent à conter des fables, et qui séduisent les âmes..... Il faut fermer la bouche à ces personnes qui renversent les familles entières, enseignant, par un intérêt honteux, ce qu'on ne doit point *enseigner.* »

(S. Paul. Epît. à Tite, 1, 10, 11.)

L'Eglise catholique en Danemark était-elle donc désarmée en face de ses adversaires protégés par le pouvoir temporel? Les évêques furent-ils les témoins silencieux et indifférents des avanies faites à l'épouse du Christ, par les prédicateurs et les suppôts du luthéranisme? Nullement. Nous allons assister au spectacle de leurs efforts pour sauver l'Eglise; et s'ils n'ont pas été plus heureux, l'on ne saurait leur imputer la défaite. L'autorité temporelle les combattait par toutes sortes de moyens, et l'archevêque de Lund, qui eût dû les conduire au combat, n'avait pas reçu la confirmation du chef de l'Eglise universelle.

Avant d'entamer la description de la lutte soutenue par les évêques, nous examinerons brièvement les accusations portées contre eux, par la plupart des historiens protestants. On leur a généralement reproché des

vues mondaines et une grande ignorance surtout en sciences théologiques. Ces accusations empruntées à des sources protestantes ont été souvent répétées par des auteurs catholiques étrangers, peu versés dans l'histoire du Danemark. Si les évêques danois avaient été aussi mondains qu'on le prétend, s'ils n'avaient visé qu'à sauver leurs revenus, il leur eût été facile d'atteindre ce but, en imitant l'exemple de leurs frères d'Angleterre, qui renoncèrent à la lutte.

Mais leur conduite fut bien différente; car après avoir combattu jusqu'à la fin pour l'Eglise de leur patrie, ils succombèrent avec elle. Quant à leur prétendue ignorance, elle est née de la haine de leurs adversaires. Lago Urne, évêque de Rœskilde, était certainement, après Paulus Eliæ, l'homme le plus instruit de son époque. Il était docteur en philosophie et en droit canon, et c'est lui qui le premier soutint des thèses publiques à l'université de Copenhague (1). Jens Andersen, d'Odensée, avait étudié aux universités de Cologne et de Mersebourg, et était maître ès arts. L'histoire nous apprend, que Chrétien II utilisa fréquemment ses profondes connaissances en droit canon. Il était, en outre, éloquent, perspicace et spirituel (2). Ove Bilde, d'Aar-

(1) Legum doctor, vir prudens et multis ornatus virtutibus. Langebek S. R. D. VII. p. 163. Lago Urne fut un bon poète latin. Pont. Ann. II. p. 419. Et de patria et de litteris bene meritus. P. E. Müller, vita Lagonis Urne. I. p. 1. Comp. p. 3. Sa grande aptitude pour les affaires publiques, sa science et son mérite littéraire en faisaient l'homme le plus capable d'empêcher les progrès du protestantisme. Münter. Hist. d. Danm. 1. p. 37.

(2) Mox progressus in studiis fecit ut ibidem (sc. Merseburgi) ludimagistrum magna cum laude et admiratione egerit. Langeb. S. R. D. VII, p. 238. Il acquit des connaissances tellement profondes en droit canon, qu'il était considéré comme le meilleur canoniste du Danemark, Pall.-Müller. J. A. p. 3. Comp. Pont. A. II. p. 437. Münter H. du D. II, p. 401-2.

huus, était un des hommes les plus distingués du Danemark (1). Il était aussi savant que prudent ; de même que Lago Urne, il aimait et favorisait les sciences, et il passe à juste titre pour un des hommes d'état les plus sérieux et les plus honorables de notre patrie (2). George Friis de Wiborg avait été autrefois secrétaire de Chrétien II ; et c'est là certainement une preuve suffisante d'habilité et de savoir. Niels Stygge, de Börglum, était moine de S. Norbert, avant de devenir évêque. Nous ne possédons pas de données certaines sur ses connaissances ; mais il jouissait d'une grande réputation de piété et d'austérité. Ivar Munk, de Ribe, de famille noble, avait un excellent caractère et jouissait d'une grande réputation de science et de bonté (3). Gottschalck, évêque de Sleswig, est célèbre par sa science, sa droiture et son esprit pacifique (4). Enfin, Aage Sparre, archevêque élu de Lund, était un homme droit et savant (5). Ces renseignements prouvent que les évêques danois étaient en général des hommes de science, et que plusieurs d'entre eux étaient même des hommes très-distingués.

Or, il est absurde de supposer, qu'ils se seraient appliqués à la culture des sciences ordinaires, tout en négligeant les études théologiques, vers lesquelles leurs fonctions et leur position devaient les porter spécialement.

(1) Munter, Hist. du D. II, p. 403.

(2) Ibid. Comp. Nouv. mag. dan. I. p. 194. Vir nobilis Petri F. bonarum artium Magister. Langebek S. R. D. VII. p. 215.

(3) Vir nobilis et bonus, adeoque eruditione et comitate erga omnes præclarus. Langebek S. R. D. VII. p. 202. Pont. Ann. II. p. 463. Munter, H. d. D. I. p. 402.

(4) Decretorum doctor. Langebek. S. R. D. VII, p. 169. Munter. H. d. D. I. p. 403. Pont. A. II. p. 463.

(5) Liberalium artium Magister. Langebek. S. R. D. VI. p. 650. Comp. Munter. H. du D. I. p. 397.

Les historiens protestants, tout en nous apprenant que plusieurs évêques avaient des connaissances profondes en droit canon, nous disent qu'ils étaient ignorants en théologie et incapables de soutenir la controverse avec les prédicateurs luthériens. Cette assertion devient souverainement ridicule pour quiconque a les moindres notions de théologie dogmatique et de droit canon (1). Comment serait-il possible d'être un canoniste profond et d'ignorer en même temps la dogmatique, la morale et l'exégèse? Il faut être protestant, non-seulement en religion mais encore en logique, pour soutenir de pareilles absurdités.

Quelque temps avant le couronnement du roi Chrétien (1524), Lago Urne assembla les évêques et les prélats pour aviser aux mesures propres à empêcher les progrès du Luthéranisme. Dans cette réunion on vota une résolution dont voici la teneur :

« Nous, évêques, prélats, chevaliers et simples chrétiens du Danemark, reconnaissons comme de notre devoir de vivre, à l'exemple de nos glorieux ancêtres, dans l'obéissance et la fidélité à notre saint Père le Pape et à la sainte Eglise, et de résister aux hérésies prêchées et enseignées par le moine apostat Martin Luther et par ses adhérents. Ces hommes pervers aveuglent un grand nombre de chrétiens et les conduisent insensiblement à la perte de la foi et à la damnation éternelle. C'est pour ces motifs que Frédéric, notre roi bien-aimé, a également juré et promis devant nous, habitants du royaume, d'empêcher la propagation publique ou secrète des inventions de Luther, et de prohiber la vente de ses écrits dans le royaume. Sa Majesté chrétienne punira les contrevenants selon qu'il est dit dans sa let-

(1) Senatorum Regni Daniæ Ecclesiasticorum et Seculiarium conclusum contra Doctrinam Lutheri. Münter, I, Appendice B, p. 526 etc.

tre patente (1). Il est de notoriété publique que le roi Chrétien, l'ennemi de notre monarque heureusement régnant et de tout ce royaume, a fait imprimer en danois plusieurs milliers de livres contenant les doctrines hérétiques par lesquelles Luther voudrait ruiner la foi et l'Eglise catholique. Pour prévenir ce malheur, nous combattrons sans trêve ses perfides desseins. Par ces motifs aussi, nous, conseillers du royaume de Danemark, avons résolu de punir les adhérents et protecteurs obstinés de ces hérésies, selon toute la rigueur des lois ecclésiastiques et civiles. Nous observerons cet engagement pour l'honneur de Dieu, la glorification de la sainte Vierge, des saints de Dieu et pour la défense de la foi chrétienne. Et lorsqu'il plaira à N. S. Père le Pape, à Sa Majesté impériale, aux rois et aux princes chrétiens, aux évêques, aux prélats et à l'Eglise catholique de convoquer un concile général, nous nous soumettrons volontiers à ses décisions, selon l'exemple suivi de tout temps dans le royaume de Danemark par les rois chrétiens, par les prélats, par la noblesse et par nos pieux ancêtres. En foi de quoi nous avons tous librement appendu notre sceau au bas de la présente lettre patente. Donnée à Copenhague, la veille de la fête des SS. Pierre et Paul, en l'an de grâce 1524 (2). »

Les universités ont toujours été des pépinières d'erreurs et des foyers d'hérésie, dès qu'elles n'étaient pas soumises à l'inspection et à la direction d'hommes pieux et religieux. C'est ainsi que les erreurs du luthéranisme sortirent de l'université de Wittenberg. Nous avons démontré ci-dessus l'inanité des efforts faits par

(1) C'est là une allusion évidente à la conduite du roi, qui avait déjà manifesté ses pensées secrètes en se présentant à la cérémonie du couronnement, en compagnie d'un prédicateur luthérien.

(2) Plusieurs nobles Danois publièrent à Copenhague un document presque identique, le jeudi après la fête de Notre-Dame, 1524.

Reinhart pour inoculer le luthéranisme à l'université de Copenhague. Nous avons également raconté que, peu de temps après le départ de ce dernier, l'énergique Paulus Eliæ dut renoncer à sa place de lecteur en théologie et quitter la capitale. Son départ fut le signal de la falsification des doctrines enseignées à l'université. Plusieurs de ses disciples, François Vormodsen à la tête, passèrent dans le camp de Luther et se mirent à prêcher ses erreurs. Lago Urne, chancelier de l'université, s'efforça de couper court au mal en défendant la fréquentation des cours de théologie à des jeunes gens débauchés ou dépourvus de connaissances préparatoires suffisantes. On voyait fréquemment que de pareils étudiants devenaient luthériens, soit parce qu'ils n'avaient pas assez d'instruction pour saisir la profondeur et la beauté de la doctrine catholique, soit parce qu'ils n'avaient pas la force morale nécessaire pour observer les préceptes sévères de la religion. Dans cette ordonnance (1), l'évêque se plaint amèrement de la dépravation et de la grande immoralité (2) des étudiants. Il se plaint de ce que les élèves, autrefois désireux d'acquérir les hauts grades académiques, n'abandonnent pas seulement les études utiles et sérieuses, mais qu'oublieux de leur serment, ils vont jusqu'à trahir honteusement la sainte foi catholique. Il adresse les plus amers reproches à ces apostats, condamnés peu de temps auparavant par l'Eglise et par le jugement unanime de toutes les universités orthodoxes (3). Pour ces motifs, l'accès aux

(1) Se trouve chez Munter, H. du Danm. I, Appendice E, p. 535.

(2) Ut est hoc sæculum malitiæ et temeritatis plenissimum.

(3) Le langage énergique de l'évêque nous engage à en reproduire le passage principal : « Quoniam frequenter audivimus, dilectissimi filii, ipsaque re compertum habemus, quidam ex vestro discipulorum grege jam olim apud vos publico honore, nempe magisterio baccalaureatuque affectos, non modo a vestro salutari institutione descivisse, violato turpiter jurejurando,

cours de théologie fut dès lors réservé aux prêtres, aux bacheliers et à ceux qui avaient les connaissances et les lumières requises.

Les Apôtres adressaient fréquemment aux fidèles de la primitive Eglise des lettres ou épîtres destinées à instruire, à exhorter ou à combattre des erreurs existantes. Cet usage s'est toujours conservé dans l'Eglise catholique, et, même de nos jours, nous voyons fréquemment que les évêques, successeurs des Apôtres, adressent à leurs ouailles des lettres pastorales analogues. L'Eglise catholique a fidèlement conservé cet usage datant du temps des Apôtres, tandis que nous cherchons en vain les lettres pastorales des luthériens, qui prétendent avoir la Bible pour seule règle de leur conduite. Le trouble et l'inquiétude causés par la nouvelle doctrine avaient rempli d'inquiétude et de douleur les cœurs des évêques. Ils ne purent voir avec indifférence, que leurs ennemis ouverts et cachés séduisaient, dispersaient et détruisaient leur troupeau. Ils adressèrent donc aux fidèles des lettres pastorales pour les avertir du danger qui les menaçait. Nous possédons heureusement quelques-unes de ces pièces, qui témoignent des efforts faits par les évêques danois, pour combattre l'erreur et pour conserver le peuple dans l'unité de la foi. Nous publions ces précieux documents de notre histoire religieuse.

Un prêtre apostat, nommé Simon Schœnning, étant venu à Wiborg, en 1526, cherchait à entraîner les bourgeois dans les erreurs de Luther. A cette occasion, l'évêque Ove Bilde, d'Aarhuus, adressa aux magistrats de la ville la lettre pastorale suivante :

verum etiam ecclesiæ unitati (abjecto pudore) valedixisse, satanam sequutos, satanæque ministros, nimirum impurissimos, impiissimosque, hæreticos, jam nuper palam ecclesiæ judicio, omniumque scholarum censura condemnatos » etc.

« Nous Ove Bilde, par la grâce de Dieu évêque d'Aarhuus, saluons dans le Seigneur le bourgmestre et les conseillers de la ville de Wiborg.

« Chers frères, Nous avons appris qu'un certain Simon s'est permis de prêcher dans notre ville des doctrines hérétiques et luthériennes, contraires aux usages séculaires de l'Eglise et du royaume. Il s'efforce de détacher le bas peuple de son Dieu et de la Sainte Eglise à laquelle nos ancêtres et nous sommes attachés depuis si longtemps. Il est de notre devoir et de celui des autres habitants du royaume de combattre pareille entreprise, comme nos pères l'ont fait avant nous. Ces doctrines sont également contraires à l'engagement juré et signé par le roi, devant le Dieu Tout-Puissant et devant le Conseil de Danemark. C'est pourquoi nous vous prions et vous conseillons, selon notre devoir, de ne pas permettre à la personne prénommée, ou à ses pareils, de rester dans votre ville et d'y débiter des discours aussi blasphématoires contre Dieu et ses Saints et aussi outrageants pour le Conseil et les habitants du Danemark. Si vous vous obstiniez, nous serions obligés de recourir à d'autres mesures et d'invoquer le concours et l'assistance de Sa Majesté, de nos confrères, de la diète et du Conseil des habitants. C'est pourquoi, nous désirons savoir par l'entremise de notre official, Anders Jacobsen, si vous êtes décidés à garder, malgré nous, le prêtre sus-nommé. Vous feriez bien de réfléchir au tort, aux dommages, à la honte et aux brigandages occasionnés dans d'autres pays par Luther et ses adhérents. Vous feriez également bien de considérer si vous et vos concitoyens avez plus de bien à attendre de nous et des autres conseillers du royaume, que de cet écervelé vaniteux et de ses pareils. L'Eglise a compté, depuis quinze siècles, beaucoup de milliers d'hommes tout aussi versés dans l'Ecriture et tout aussi désireux

de faire leur salut, que cet homme téméraire, qui ose prêcher contre Dieu et contre les usages de sa sainte Eglise. S'il y avait dans votre ville, (ce que nous n'espérons point,) des personnes attachées à ces hérésies contraires à Dieu et au rescrit de Sa Majesté, elles ne devraient pas rester impunies. Nous avons ordonné à notre official, Anders Jacobsen, de vous donner verbalement des explications plus détaillées. Consultez vos intérêts et faites nous connaître votre décision, pour que nous puissions nous régler en conséquence.

« Chers Frères, restant dans les meilleures dispositions de vous être utile, nous vous saluons en notre Seigneur Jésus-Christ! Ex Arhusia feria Pentecostes, anno Domini 1526 (1) »

Jens Andersen adressa à la bourgeoisie de Wiborg la lettre pastorale suivante:

« Nous Jens Andersen, par la grâce de Dieu évêque d'Odensée, saluons dans le Seigneur le bourgmestre, les conseillers et les habitants de Wiborg.

« Chers frères, Les troubles suscités en Allemagne mais heureusement apaisés depuis, ont eu leur origine dans les écrits et les doctrines du moine apostat et hérétique Martin Luther.

« Nous avons appris que vous avez dans votre ville plusieurs moines apostats prêchant les mêmes erreurs, et qu'un grand nombre d'entre vous ont embrassé ces hérésies. Sachez donc que les exactions, les meurtres et les incendies qui ont affligé l'Allemagne, sont le résultat de ces détestables doctrines. Sachez aussi que l'incendie qui vous a frappé est une punition de Dieu pour vous faire rentrer en vous-mêmes et pour servir d'exemple à quelques-uns de vos voisins. Lorsque les disciples de Luther vous disent qu'ils vous annoncent

(1) Suhm. Fragments de l'histoire du Danm. III. 2. p. 285—86.

la parole de Dieu, tout en prêchant des doctrines contraires à l'enseignement de l'Eglise, sachez qu'ils vous annoncent réellement la parole de Luther et la leur propre : la parole de Jésus-Christ est immuable et ne change jamais. La parole de Jésus-Christ ne saurait faire naître le doute et la discorde. Or, les interprétations données par Luther à certains passages de l'Ecriture-Sainte ont amené la discorde. Que chacun choisisse dans son âme et conscience entre la doctrine de Luther et la doctrine de l'Eglise universelle et décide s'il veut risquer son salut par ces nouveautés et s'exclure de l'Eglise comme Luther. Sachez également que lorsque les hommes les plus sages et les plus vertueux du monde chrétien, se trouvent réunis et prennent une disposition quelconque, cette réunion est considérée comme formant la Sainte-Eglise. Ces hommes sont assemblés en son nom et au nom de tous les fidèles, pour traiter d'affaires intéressant le salut de tout le monde, et chacun est obligé d'accepter les interprétations qu'ils font de l'Ecriture ; mais vous n'êtes nullement tenus de croire ce qu'il plaît de prêcher à un moine apostat. Remarquez également que Jésus-Christ prêcha sans rien écrire, et que sa doctrine, contenue dans les écrits des quatre évangélistes, fut seulement écrite après son Ascension, et lorsqu'un grand nombre d'hommes pratiquaient déjà la foi chrétienne. La doctrine de Jésus-Christ fut d'abord écrite en hébreux et en grec. Lorsque l'Eglise eut gagné plus d'extension, les hommes les plus sages et les plus vertueux s'assemblèrent en leur nom et au nom de toute la chrétienté, et traduisirent en latin les Évangiles écrits en hébreux et en grec. Il en a été de même des épîtres de saint Pierre, de saint Paul et de la plupart des épîtres des autres apôtres. C'est de cette manière que la bible latine s'est répandue dans toute la chrétienté. Tout chrétien doit

accepter l'interprétation faite par ces Pères et nullement celle inventée naguère par Luther.

« Sachez aussi que les vrais fidèles prient pour la conservation de la paix entre les peuples chrétiens ; car où Dieu se trouve, là règne la paix et non la discorde.

« Par ces motifs nous vous conseillons en Jésus-Christ de faire tous vos efforts pour raffermir la paix entre les chrétiens et pour faire disparaître la discorde du milieu de vous ; car saint Paul dit clairement que celle-ci ne vient point de Dieu.

« Si cette désunion provient d'un doute quelconque, écrivez-nous ; nous vous éclairerons et vous indiquerons la manière de vous comporter pour rester bons chrétiens, comme vos pères et vos ancêtres. »

Voilà comment l'évêque de Fionie écrivit contre les hérétiques de Wiborg. Mais le luthéranisme se montra également dans son propre diocèse. Chrétien Skrok et Pierre Lauridsen firent aux habitants d'Assens des sermons extrêmement violents et s'efforcèrent de leur persuader que l'Eglise catholique avait caché la Bible au peuple, de peur qu'il n'apprît à connaître la vérité. Ils enseignaient également que la sainte Messe est un acte sacrilége. Dès que l'évêque en fut informé il écrivit la lettre pastorale suivante :

« Nous Jens Andersen, par la grâce de Dieu évêque d'Odensée, au bourgmestre, aux conseillers et à toute la communauté d'Assens, salut dans notre Seigneur Jésus-Christ.

« Mes frères, Les moines fugitifs et les prêtres apostats, qui forment la société de Luther, ont l'habitude de faire accroire à leurs auditeurs, que les ministres de la sainte Eglise ont caché la sainte Bible au peuple, pour lui cacher la vérité que l'engeance de Luther a entrepris de lui révéler tout entière. Nous vous prions en conséquence d'engager vos prédicateurs luthériens à

nous envoyer par écrit les passages de l'Ecriture contenant les vérités que la société de Luther fait connaître, et que les serviteurs de l'Eglise avaient tenus cachés jusqu'à ce jour. Si nous ne parvenons pas à les convaincre de mensonge et de blasphème, nous nous engageons à embrasser leurs opinions. Cependant je vous dirai avant tout, que vous feriez mieux de nous pendre avec tous les prédicateurs luthériens, plutôt que d'abandonner la Messe. Car elle est un souvenir de la mort et de la passion de Jésus-Christ qui y renouvelle le sacrifice fait un jour pour nous sur l'arbre de la sainte Croix. Nous avons donc la confiance que vous serez assez sages pour ne pas permettre la prédicaton d'une pareille hérésie dans votre ville, mais que vous et les prédicateurs luthériens satisferez au désir charitable que nous vous exprimons. Donné en notre palais épiscopal d'Odensée, le premier dimanche de l'Avent, en l'an de grâce 1527 (1). »

Jörgen Friis, évêque de Wiborg, s'opposa avec la même énergie aux hérétiques de cette ville devenue le foyer du protestantisme dans le Danemark occidental. Il défendit sévèrement à Tausen de prêcher dans les églises de la ville, et quand les magistrats lui eurent ouvert de force l'église saint Jean des Franciscains, l'évêque leur adressa une lettre sévère pour les exhorter paternellement à s'éloigner de l'hérésiarque Tausen, et à ne pas se laisser séduire par lui à abandonner l'Eglise et à lui faire violence (2).

Nous avons raconté plus haut que la révolte religieuse de Malmoë fut suscitée par les bourgmestres et entretenue par Nicolas Bœdtker (Tonnelier) et Jean Spandemager. Pour mettre fin à ces désordres et pour

(1) Huitfeldt II. p. 1300.

(2) Rön. Biograp. J. Tauseni. p. 16.

ramener le peuple à l'unité de la foi, l'archevêque résolut de montrer clairement les erreurs et les contradictions des hérétiques et de les condamner ensuite solennellement. Le prélat, suivi de plusieurs savants distingués, se rendit à Malmoë et cita les deux prédicateurs à comparaître devant lui et à répondre des doctrines par lesquelles ils avaient séduit la plupart des habitants de la ville. L'archevêque et ses compagnons attendirent pendant trois jours ; mais les prédicateurs luthériens trouvèrent qu'il était plus facile de rester chez eux, que de défendre ce qu'ils avaient vanté comme vérité évangélique. Confiant dans les lettres protectrices du roi, ils poussèrent l'audace jusqu'à débiter contre l'Eglise les injures et les calomnies les plus grossières, pendant que l'archevêque lui-même se trouvait dans la ville. Le prélat, voyant que les prédicateurs luthériens fuyaient la discussion et se sentant d'ailleurs empêché par le roi de recourir à des moyens énergiques, dut se contenter de publier la lettre pastorale suivante :

« Nous, Aage Sparre, par la grâce de Dieu élu archevêque de Lund, salut et bénédiction dans le Seigneur aux bourgmestres, aux conseillers et aux habitants de cette ville de Malmoë.

« Chers Frères, Nous sommes venus au milieu de vous avec quelques conseillers de notre vénérable chapitre de Lund et quelques autres savants versés dans l'Ecriture-Sainte pour réfuter les abominables hérésies prêchées dans cette ville par Nicolas Bœdtker et par Jean Spandemager. Ces erreurs attaquent à la fois la gloire de Dieu, de sa sainte Mère et de ses Saints, et constituent un outrage à toute la communion des fidèles. Nous avons cité les novateurs à comparaître devant nous pour défendre, s'ils le pouvaient, les doctrines hérétiques par lesquelles ils ont séduit le bon

peuple à commettre des attentats inouïs. Nous les avons vainement attendus pendant trois jours; et du haut de la chaire, ils débitent, avec plus de violence que jamais, un grand nombre de thèses insoutenables, dirigées surtout contre le clergé. Vous connaissez ces hommes comme des prêtres éhontés et des moines fugitifs endurcis dans le mal et osant tout dire et tout faire. »

L'archevêque énumère ensuite les erreurs enseignées, par les prédicateurs luthériens, il expose leurs doctrines hérétiques sur le purgatoire, sur les messes de requiem, sur l'invocation des saints, sur les bonnes œuvres, sur le libre arbitre, sur les sept sacrements, sur la prêtrise, sur le Pape, sur la vie monastique, sur le célibat, sur les cérémonies et sur le S. Sacrement des autels sous une seule espèce. Alors, il continue comme suit : « Si les hérétiques avaient comparu devant nous, nous avions l'intention de rejeter et de condamner en présence d'un grand nombre de citoyens tous ces points de doctrine, qui sont autant d'hérésies. Vu qu'ils refusent de comparaître et de nous obéir, et que ces doctrines restent ainsi sans recevoir l'éclaircissement désirable; par ces motifs, nous conseillons à tous et à chacun, et au besoin nous ordonnons de rejeter toutes ces doctrines hérétiques; nous défendons en outre qu'on reçoive de ces gens le baptême, le sacrement de mariage, le S. Sacrement des autels, l'extrême-onction, ou qu'on s'adresse à eux pour les enterrements. Quiconque aura besoin du ministère d'un prêtre devra s'adresser au curé légitime ou à son vicaire. Les hérétiques profanent les choses saintes, en les administrant contrairement aux usages suivis depuis des siècles par vos parents et vos ancêtres.

« Vous devez mépriser et ignorer également leurs nouvelles inventions et les usages illicites qu'ils introdui-

sent dans la sainte messe et dans la distribution du corps de Notre-Seigneur. Ils insultent et offensent le Dieu tout-puissant et ils doivent craindre la colère et la vengeance célestes, s'ils ne cessent et ne rejettent pas bientôt ces pratiques sacriléges. Songez donc, mes frères, songez constamment à votre fin dernière et au salut de votre âme.

Sur quoi nous vous recommandons tous à Dieu et à S. Laurent! Donné à Malmoë le jour de la Présentation de la Ste Vierge, l'an de grâce 1528 (1).

Les historiens protestants se sont complus à critiquer ces lettres pastorales, parce qu'elles ne contenaient pas la réfutation scientifique des doctrines luthériennes. Mais ce blâme n'est pas fondé (2): il serait maladroit de transformer en dissertation, une lettre pastorale adressée à tout le monde et surtout au peuple égaré. Un évêque catholique est le père de son troupeau, et lorsqu'il s'adresse à lui, ce n'est pas pour se disputer avec ses ouailles ; il leur parle avec une autorité pleine de bonté, il exhorte, avertit, encourage ou menace. Nous croyons que tout lecteur impartial des lettres citées conviendra avec nous qu'à travers la simplicité et l'énergie du langage, il perce une onction apostolique bien plus efficace que le seraient l'habilité et la science purement mondaines. Les évêques savaient trop bien que toute autre éloquence est vaine là où les avertissements, et les menaces paternelles ne produisent plus d'effet. Il nous paraît qu'en écrivant ces lettres, ils avaient devant l'esprit les paroles d'Abraham au

(1) Magasin danois, III. p. 236-39.

(2) Cependant le protestant Engelstoft parle avec estime de la lettre pastorale d'Ove Bilde. Voici ses paroles : « Epistola mite Oveni ingenium et litterarum reverentiam egregie spirat. » Reformati et Catholici, tempore quo sacra emendata sunt, in Dania concertantes. Hauniæ 1836. p. 8.

riche de l'Evangile : « S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiront pas non plus, quand même quelqu'un des morts ressusciterait (1). »

Paulus Eliæ fut envoyé dans plusieurs villes infectées d'hérésie, pour démontrer au peuple que les doctrines luthériennes ne pouvaient se justifier ni par l'Ecriture Sainte, ni par les écrits des saints Pères, ni par l'histoire de la primitive Eglise. D'autre part, comme le roi faisait semblant de vouloir décider du sort de l'Eglise, d'après le résultat d'une discussion publique, les évêques jutlandais invitèrent Cochlœus et Jean Eck, le savant vainqueur de Luther au colloque solennel de Leipzick, à passer quelque temps en Danemark (2). Ils ne purent toutefois répondre à cette invitation, parce qu'ils étaient trop occupés à combattre le luthéranisme en Allemagne. Le docteur Stagefyhr, scholastique de l'université de Cologne, répondit à l'appel qu'on lui fit et arriva à Copenhague peu de temps avant l'ouverture de la diète de 1530. Nous verrons, dans les chapitres suivants, les efforts des évêques pour conserver le peuple à la religion catholique ; nous verrons que ces efforts ne cessèrent qu'avec l'emprisonnement simultané de tous les pieux athlètes.

(1) Evang. de S. Luc. 16, 31.

(2) Pontoppidan donne (Ann. II, 808 seq.) une lettre que plusieurs historiens danois prétendent être la lettre adressée à Eck par les évêques jutlandais. Cette pièce est évidemment apocryphe. En la comparant aux actes authentiques dont nous venons de donner la traduction, on s'aperçoit, à première vue, qu'elle ne ressemble à ces dernières ni pour la langue, ni pour le ton, ni pour les idées. Engelstoft est le seul historien protestant qni ait revoqué en doute l'authenticité de la lettre en question. Comp. Paulus Eliæ, p. 185.

CHAPITRE V.

—

DIÈTE D'ODENSÉE.

> Ecoutez ceci, princes de la maison de Jacob, et vous, juges de la maison d'Israël ; vous qui avez l'équité en abomination, et qui renversez tout ce qui est juste.
>
> (MICHÉE, 3, 9.)

Nous avons montré dans le chapitre précédent de quelle manière Frédéric I viola son serment de protéger le catholicisme et de réprimer l'hérésie en Danemark. Il alla plus loin encore. Désireux de se faire connaître comme ennemi déclaré de l'Eglise, il chercha l'occasion d'avouer son parjure, en invoquant l'Ecriture qui condamnait son infidélité et sa convoitise ; car « Ma punition, » dit le Seigneur, « entrera dans la maison du voleur et dans la maison de celui qui jure faussement en mon nom. » Par cette déclaration, le roi voulait encourager les hérétiques et décider ses employés et ceux qui recherchaient ses bonnes grâces à embrasser les nouvelles doctrines. C'est pour ce motif qu'il convoqua la diète d'Odensée, dont les catholiques aussi bien que les protestants attendirent l'ouverture avec impatience. Les évêques n'ignoraient pas l'attachement du roi pour

le luthéranisme; mais ils ne croyaient pas que sa prudence et son appréhension bien connue pour les désordres, lui permettraient de se déclarer ouvertement contre l'Eglise qu'il avait solennellement juré de protéger, et que la grande majorité de la diète et de la nation pratiquait encore.

Vers la fin de septembre de l'année 1527, toute la ville épiscopale d'Odensée était en mouvement. L'ouverture imminente de la diète y faisait affluer une foule de personnes venues de toutes les parties du royaume. Le roi, sa cour et ses gens occupaient le château. Les évêques du royaume, l'abbé de Soroë et les autres prélats étaient logés au château nouvellement construit de l'évêque Jens Andersen. Les principaux habitants d'Odensée hébergeaient les conseillers nobles et les chevaliers. Pendant que les conseillers luthériens, réunis au château, s'entendaient avec le roi sur le plan de conduite à suivre pendant la session, les membres du clergé arrêtaient la liste des griefs qu'ils voulaient soumettre au roi et à la diète.

La session fut ouverte le 15 août, fête de l'Assomption. Les évêques, les membres du clergé, les conseillers du royaume, les chevaliers et un grand nombre de bourgeois notables étaient réunis au château, quand le roi se présenta et adressa aux évêques le discours suivant :

« Messeigneurs, vous avez la haute mission de nourrir de la parole de vie le troupeau de Jésus-Christ. Et moi, votre roi, je vous exhorte à mettre la plus grande vigilance à faire annoncer, entretenir et conserver dans vos diocèses la parole pure et inaltérée de l'Evangile. Vous n'ignorez certainement pas combien l'apparition du docteur Martin Luther a contribué à faire disparaître de l'Allemagne le paganisme papal; mais il y a encore d'autres contrées où le peuple a été instruit des basses intrigues et des tromperies des papes. Chez nous

aussi, on se plaint de ce que certains prêtres, au lieu de présenter l'eau pure et inaltérée de la parole de Dieu, puisée aux sources saines d'Israël, cherchent dans les marais stagnants de la raison humaine, des fables, des contes, des miracles et des prodiges tellement absurdes, que le peuple lui-même commence à s'en dégoûter. J'ai juré de maintenir la religion catholique-romaine dans ces royaumes; mais je ne voudrais pas que vous entendissiez par là que je me sois engagé à croire et à défendre de mon autorité royale toutes les erreurs et les contes de vieille femme, qui se sont glissés dans l'Eglise catholique, et qu'aucun homme sensé n'oserait défendre. Je crois que vous, et moi roi de Danemark et de Norwège, nous ne pouvons être tenus de croire des doctrines autres que celles basées sur le roc inébranlable de la parole de Dieu. Je me suis engagé par serment à vous conserver votre qualité, vos dignités et vos priviléges épiscopaux; mais à la condition que vous remplissiez exactement et soigneusement les devoirs de votre charge. J'ai promis et je promets encore, qu'à ces conditions, je garderai ma parole strictement et inviolablement.

« Puisque, pour ne pas parler des autres Etats, le christianisme réformé par Luther a déjà jeté de si profondes racines chez nous, qu'on ne saurait l'extirper sans effusion de sang et sans causer un notable dommage au royaume et au peuple, nous voulons que, jusqu'à la réunion d'un concile œcuménique, les deux religions, la religion papale et la religion luthérienne, soient également autorisées dans ces royaumes. Si un concile s'assemble, je m'engage d'avance à observer fidèlement toutes les décisions qui seront prises en matière religieuse. »

Les évêques et les catholiques entendirent ce discours avec une surprise mêlée d'une noble douleur, tandis

que les luthériens se regardaient d'un air triomphateur. Ce qui étonne, c'est que les catholiques formant la majorité de la diète ne se soient pas immédiatement retirés. Ils étaient venus pour se plaindre des injustices commises par un faible parti, né de la veille; ils étaient là pour invoquer la protection royale contre l'injustice et la violence, et le monarque les insulte, les honnit, les blesse de la manière la plus révoltante, et cependant la douceur et le calme danois les empêchent de rompre avec un roi parjure. Les évêques savaient très-bien qu'en leur parlant d'Evangile *pur* et *inaltéré*, le monarque aurait voulu les faire contribuer à la propagation de la doctrine de Luther, dont il faisait l'éloge, tout en déversant le mépris sur le chef de l'Eglise, en insultant sa doctrine dans les termes les plus grossiers et les plus indignes. Frédéric ose justifier son parjure par les sophismes les plus évidents: il a juré, dit-il, de maintenir la religion catholique en Danemark; mais pour qu'il se croie lié par son serment, il faut que les dogmes et les préceptes de l'Eglise soient écrits dans l'Ecriture-Sainte, en d'autres mots, il faut que Luther ait bien voulu les trouver dans la Bible!

On ne pouvait pas exterminer l'hérésie sans effusion de sang, et, pour ce motif, il fallait lui concéder des droits égaux à ceux de l'Eglise reconnue par les sept huitièmes des habitants! Et cette égalité même, à quoi revenait-elle? Elle signifiait, en réalité, que les hérétiques auraient la faculté d'insulter impunément l'Eglise, de violer ses droits et de la dépouiller de ses biens. En ce qui regarde enfin la promesse d'observer fidèlement les décisions d'un concile œcuménique, comment les catholiques pouvaient-ils avoir la moindre confiance en un monarque évidemment parjure? Tout ce qu'ils pouvaient encore attendre de lui, c'était le despotisme, l'injustice et la persécution.

Après que le roi eut terminé son attaque, un petit nombre de nobles, de chevaliers et de bourgeois luthériens proposèrent plusieurs articles très-violents, dirigés contre l'Eglise et contre le clergé catholique des trois royaumes du Nord. Les évêques et les prélats crurent de leur devoir de repousser cette attaque, en adressant à la diète une réponse complète dont nous donnons ici l'analyse.

Les évêques observent d'abord que, puisque l'accusation est dirigée contre l'Eglise et contre le clergé catholique de la Scandinavie entière, et qu'elle intéresse, par conséquent, les habitants des trois royaumes, la diète de chaque état devrait y répondre séparément. Cependant, disent les prélats, nous sommes prêts à répondre à vos accusations. Le clergé ne s'est pas arrogé les droits et les priviléges dont l'Eglise et le clergé jouissent actuellement. Ce sont là des bienfaits qui viennent de Dieu et dont il faut lui rendre grâces. Le clergé ne peut et ne saurait renoncer aux droits de l'Eglise, sans travailler à sa perte; car un évêque ou un prélat qui en reçoit l'investiture, prête serment de maintenir les libertés, les priviléges et les droits acquis. On devrait ne pas oublier que, pendant les calamités récentes l'Eglise, les couvents et le clergé ont rendus d'immenses services à la noblesse et à la bourgeoisie menacées d'une ruine complète. Pendant ces temps difficiles deux prélats ont versé dans les caisses publiques plus d'or et d'argent que toute la noblesse réunie; l'Eglise et le clergé méritent donc une meilleure récompense que celle qu'on leur prépare. Au lieu de susciter la discorde dans le conseil du royaume, on devrait s'unir dans l'amour et la concorde. Puisque l'homme le plus pauvre a le droit d'invoquer la loi écrite, le droit, la justice, la liberté, les priviléges, les lettres patentes, le serment et les promesses du roi, les

prélats du royaume peuvent faire la même chose. C'est pourquoi ils prient instamment Sa Majesté, qu'en vertu de son serment, de sa promesse et de l'engagement pris devant les prélats et la diète du Danemark, elle veuille traiter la sainte Eglise, les prélats et le conseil selon les lois et le droit, selon leurs libertés et leurs priviléges. Ils prient enfin la noblesse présente à la diète de ne pas les priver, eux et l'Eglise, du bénéfice des lois et du droit. Si leurs opposants ne veulent pas se contenter de cette réponse, ils sont prêts à soumettre leur cause au jugement du roi et d'autres princes ecclésiastiques et séculiers.

Cette réponse aussi modérée dans la forme, que fondée en justice, concilia aux évêques et aux prélats le concours de la plupart des membres séculiers de la diète, qui se joignirent à eux pour prier le monarque de forcer les paysans à payer la dîme, parce qu'il était à craindre que l'infraction d'une seule loi restant impunie, on n'arrivât par degrés à une révolte générale. On ajouta, que le clergé n'accablait nullement le peuple, que c'était là le fait des employés royaux, imposant les couvents et les églises et dérobant au trésor une grande partie des revenus.

Il fallait mettre fin à ces abus, et l'on demanda au roi de retirer les lettres de sûreté accordées aux prédicateurs luthériens qui suscitaient des troubles dans le pays. Il fallait faire rentrer dans leurs couvents les moines fugitifs ou les expulser du royaume. Il fallait accorder aux évêques le droit de punir ceux qui refuseraient de se conformer à cette ordonnance, après le terme fixé. Il en serait de même pour les prêtres ou les moines qui avaient enfreint les lois de Dieu et de l'Eglise, par des mariages scandaleux. Si le roi voulait accepter ces conditions équitables, les évêques s'engageaient à nommer des prêtres pieux et instruits pour prêcher

l'Evangile au peuple. Frédéric refusa péremptoirement d'écouter ces plaintes; car, avant l'ouverture de la diète, il avait arrêté, avec un petit nombre de députés et de prédicateurs, un projet de loi bien différent, dont voici la teneur:

1° A commencer de ce jour, chacun jouira d'une liberté de conscience absolue, c'est-à-dire, qu'on ne pourra inquiéter personne, qu'il soit luthérien ou catholique. Chacun aura soin de sa propre âme. 2° Le roi assure aux luthériens la même protection qu'aux catholiques. 3° Le clergé est autorisé à se marier. Chacun est libre de se marier ou de rester célibataire. 4° A l'avenir, les évêques ne pourront aller chercher le pallium à Rome; ils demanderont au roi la confirmation de leurs dignités. 5° Le roi et la diète assurent la dîme au clergé qui renoncera à tous ses autres revenus. L'Eglise aura la jouissance de ses biens aussi longtemps que la loi les lui garantira. Le roi, la noblesse et les chevaliers s'engagent à défendre et à proteger la sainte Eglise et ses serviteurs, contre la violence et l'injustice (1).

Le roi puissamment secondé par les députés luthériens, Mogens Gjoë et Eric Banner, parvint à faire adopter cette loi, qui détachait de son chef suprême l'Eglise de Danemark, et qui, tout en abrogeant la loi du célibat, avait pour but évident de favoriser une secte peu nombreuse, aux dépens de l'Eglise universelle.

Dès que le roi eut atteint son but, il prononça la dissolution de la diète: les luthériens triomphaient, et les catholiques s'éloignèrent avec la douleur dans l'âme. Bientôt les résolutions de la diète furent proclamées par tout le royaume, et, loin de produire la paix et la tranquillité, cette proclamation fut en beaucoup d'en-

(1) Huitfeldt II, p. 1301. Pontopp. II, p. 806.

droits le signal de l'apostasie et de l'impiété. Les mauvais sujets, retenus jusqu'alors par la crainte, se mirent partout à voler et à piller; ils se vantaient de leur apostasie et s'efforçaient d'entraîner les autres par leur exemple. Un certain nombre de prêtres et de moines apostats foulaient aux pieds leurs serments, se servant du mariage comme d'un prétexte pour satisfaire leur concupiscence (1). Après avoir déposé la crainte de Dieu, ils n'avaient plus rien à craindre des hommes; car le *roi était leur ami et leur zélé protecteur !*

(1) La permission de se marier fut, pour un grand nombre d'entre eux, un motif de changement plus puissant que la conviction religieuse. Munter II p. 5. « car on ne saurait affirmer, qu'une intelligence plus éclairée, une conviction sincère et *un zèle pur* fussent toujours les seuls motifs pour passer de l'Église catholique au parti luthérien. Rohmann p. 124, comp. Pontoppidan ad. a. 1528. Ce sont là des opinions de protestants zélés! C'est donc avec justice qu'un écrivain contemporain apprécie, dans les termes suivants, les conséquences des résolutions de la diète : « unde secuta est magna vitæ licentia, turpisque multorum scelerum servitus. » (Il en résulta une grande licence et une dépravation honteuse. Chron. Skibb. S. R. D. II. p. 582.

CHAPITRE VI.

—

ABOLITION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LES DUCHÉS.

> « Car nous avons à combattre, non contre *des hommes de* chair et *de* sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les princes du monde, *c'est-à-dire* de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice *répandus* dans l'air. »
>
> (Épître de S. Paul aux Éphésiens. 6, 12.)

L'Allemagne septentrionale étant le vrai foyer de la révolte luthérienne, il n'est pas étonnant que l'hérésie parvint à se frayer un chemin vers les Duchés, que la langue et la situation mettait en contact immédiat avec les pays travaillés par la révolution religieuse. Cependant, il n'en est pas moins prouvé par l'histoire, que la doctrine luthérienne fut également imposée de force aux habitants de ces contrées.

Déjà sous le règne de Chrétien II, Frédéric, alors duc de Sleswig-Holstein, avait autorisé des Holsteinois anciens étudiants de Wittenberg, à publier librement les doctrines luthériennes dans les Duchés. Il avait donné un entourage exclusivement hérétique à son fils Chrétien, qui n'avait aucun respect pour la religion. Quand Frédéric monta sur le trône de Danemark, il confia à Chrétien la régence des Duchés (1524) et lui

imposa l'obligation d'y favoriser l'extension de la réforme. Le conseil de régence étant exclusivement composé d'apostats, il était facile de prévoir quelle serait la conduite de ce gouvernement à l'égard de l'Église catholique.

Le premier prédicateur luthérien qui apparut à Husum, était un vicaire, nommé Hermann Tast, qui s'était laissé séduire par la lecture des écris de Luther; il commença à prêcher l'hérésie en 1521. Le curé lui interdit immédiatement la chaire, et un peu de réflexion l'eût peut-être ramené, si les circonstances ne l'avaient poussé plus avant dans le chemin où il était entré. A Husum vivait un bourgeois, nommé Matthieu Knudsen, fils illégitime de Frédéric, qui donna une salle de sa maison où Tast put travailler librement à la propagation de l'erreur. La curiosité lui amena bientôt une foule d'auditeurs, et il gagna facilement des adhérents parmi les tièdes et les ignorants. La salle ne pouvant plus contenir la foule des auditeurs, Tast se mit à prêcher sous un tilleul du cimetière (1522). Il commençait ordinairement ses prêches par le cantique attribué à Luther et commençant par les mots : « notre Dieu est une forteresse imprenable (1). » Ses auditeurs se rendaient armés à ses prêches, et cette circonstance prouve évidemment que les habitants étaient loin de partager ses erreurs. Gottschalk von Ahlefeldt, évêque de Sleswig, était trop tolérant et trop bon pour prendre des mesures énergiques contre ces désordres. Il se contenta de publier une lettre pour demander qu'on s'abstînt de commettre des violences au nom de la religion, et au mois d'août 1524, le roi Frédéric publia, dans les duchés, une ordonnance par laquelle il défendit, sous peine de mort et de confiscation, de menacer

(1) Pontoppidan Ann. II. p. 776.

ou d'attenter pour des motifs religieux, à la vie, à l'honneur ou à la fortune des citoyens. Cette ordonnance royale provoqua naturellement la violence des ennemis de l'Église, et l'hérésie s'implanta sans opposition à Garding et dans l'île de Nordstrand située dans la mer occidentale (1).

Haderslev, résidence du prince Chrétien, devint bientôt le siége principal du luthéranisme dans les Duchés. Weidensée, prédicateur de la cour, et un savant hérétique, nommé Hans Wend, (Johannes Vandalus) s'efforcèrent de corrompre les habitants de la ville. Ce dernier fut nommé directeur de l'école de la ville et prit plusieurs mesures propres à faciliter la propagation de la réforme. Il répandit entre autres la traduction et l'explication du Nouveau-Testament, par Luther (2). Le duc, de son côté, alla plus loin encore. Il ordonna (1527) à tous les prêtres des districts d'Haderslev et de Tœrning, de comparaître devant lui, et lorsqu'ils comparurent, par obéissance au pouvoir temporel, il leur déclara que, *s'ils ne voulaient pas être destitués immédiament, ils devaient se faire instruire dans la doctrine de Luther et assister aux leçons que de Weidensée et de Wend donneraient à cette fin!* Chrétien alla jusqu'à exiger de ces prêtres un serment d'obéissance *absolue* au pouvoir séculier, et les força d'accepter de lui des patentes d'institution. Il leur remit également quelques points de doctrine luthérienne, dont ils devaient faire le sujet de leurs sermons, en attendant qu'ils fussent mieux instruits de toute la nouvelle doctrine (3). Un grand nombre de prêtres souscrivirent à ces conditions; mais il est probable que beaucoup le firent sans

(1) C'est ainsi que les Danois appelent la mer du Nord.
(2) Christiani, p. 165.
(3) Comp. Huitfeldt, Suppl. à l'hist. du roi Chrétien III. p. 6.

se croire obligés d'observer des ordres contraires à l'Eglise. Cependant plusieurs préférèrent renoncer à leurs fonctions et quitter leur patrie, plutôt que de se soumettre, en apparence, à des ordres impies et tyranniques: en effet, « il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes (1)! » L'histoire a conservé seulement les noms de trois de ces prêtres respectables et fidèles, qui s'appelaient Paul Mikkelsen, Jean Fœnbo et Niels. Ils furent immédiatement destitués, et Weidensée ordonna trois prédicateurs à leur place. La mesure n'était pas encore pleine! Le prince intima aux prêtres l'ordre de se marier, et dans le cas où ils ne se conformaient pas *immédiatement* à l'ordre donné, il leur prescrivit de lui faire connaître les motifs de leur retard (2). Est-il possible de s'imaginer rien de plus triste et de plus ridicule à la fois ?

Cette même année, Chrétien fit démolir dix-sept autels dans la seule ville d'Haderslev. Les prêtres catholiques furent expulsés de la ville, et trois vicaires furent remplacés par des prédicateurs luthériens. Le jour de l'Epiphanie, le prince expulsa les Franciscains de leur couvent, qu'il donna ensuite aux magistrats de la ville (3).

Il n'est pas étonnant, que dans de pareilles circonstances, on vit apparaître en différents endroits des prêtres apostats transformés en prédicateurs luthériens. Ce fait se produisit à Tœndern, à Sleswig, à Apenrade, à Flensbourg, à Kiel, à Oldeslohe et à Meldorf. En 1528, douze prêtres catholiques furent chassés de Flensbourg et remplacés par des prédicateurs (4). Les moines se

(1) Act. des Apôt. 5, 39.
(2) Comp. Münter. H. du D. II. p. 470.
(3) Pontopp. Ann. a. h. a.
(4) Pontopp. Ann. ad ann. 1528.

virent expulsés presque partout. Plusieurs prédicateurs parurent à Apenrade; on distingue entre autres un nommé Pierre Genner, auquel le roi avait fourni pendant huit ans les moyens d'étudier à l'université de Wittenberg. Un moine apostat, nommé Frédéric, prêcha dans la cathédrale de Sleswig, où il se comporta en vrai maniaque, interrompant le chœur chantant à tue-tête des hymnes luthériennes. Et cependant l'évêque n'osa pas le punir de son effronterie parce que le perturbateur se trouvait placé sous la protection du roi. Le prédicateur insolent, poursuivant ses doctrines jusque dans leurs dernières conséquences, s'avisa un jour de prêcher qu'il ne fallait point obéir au roi en matières religieuses; il fut immédiatement destitué et remplacé par Marquard Schuldorf, ancien élève de Wittenberg. Celui-ci, en se mariant à sa cousine-germaine, s'était rendu coupable d'une double infraction à la loi ecclésiastique (1). La persécution contre les prêtres et les moines fut poussée avec tant de zèle dans le duché de Sleswig, qu'en 1530, la plupart des villes avaient déjà des prédicateurs, faisant le service divin à la manière des luthériens.

Dans le duché de Holstein, le luthéranisme fut prêché d'abord à Meldorf, en 1524. Cette localité avait pour curé un disciple de Luther, qui enseignait un grand nombre des hérésies de son maître ; toutefois, le peuple le comprenait peu, parce qu'il conservait les formes extérieures du culte catholique. Cependant, une veuve nommée Wiebe Jungen, admiratrice passionnée de l'apôtre de Wittenberg, fit venir à ses frais un certain Henri Müller, de Brême, ami et confrère de Luther. Il arriva au mois de décembre de l'année 1524, et, de

(1) « Le nouveau prêtre Schuldorf montra son zèle pour la réforme en se mariant, 1525. » Münter II. p. 478.

concert avec Boje, commença à déclamer ouvertement contre l'Eglise. Le prieur du couvent des Dominicains fit des plaintes au conseil communal, qui ordonna à Boje de ne plus admettre Müller dans sa chaire. Cet ordre ayant été éludé, le conseil convoqua toute la paroisse et réitéra à Müller la défense de prêcher, sous peine d'une amende de 1,000 florins rhénans. Rien n'y fit, et l'hérétique étranger continua à déblatérer contre la doctrine et le culte catholique. Le conseil ne voulut pas recourir à la force et ajourna l'affaire indéfiniment. Mais la population catholique de Meldorf, exaspérée par les blasphèmes vomis contre la Sainte Vierge, entreprit de se venger elle-même. Les catholiques les plus zélés et les plus irrités se joignant à quelques Dominicains, résolurent de mettre fin à cette révolte impie contre Dieu et son Eglise. Ils assaillirent la maison de Boje, s'emparèrent d'Henri Müller et le conduisirent à Heide, où ils le maltraitèrent et finirent par le brûler vif. Pendant cette terrible exécution, le peuple assemblé autour du bûcher, s'écriait : « Si nous le laissions vivre plus longtemps, il ferait plus de mal encore avec ses hérésies. » Ce triste événement (1) contribua plutôt à propager qu'à arrêter l'erreur. La mort cruelle de l'agitateur excita la commisération de beaucoup de personnes, et Boje, aidé par deux autres prédicateurs récemment arrivés, profita des circonstances pour se créer de nouveaux adhérents. Le parti luthérien expulsa enfin les moines de la ville, et les Dithmarses embrassèrent peu à peu le luthéranisme.

Nous avons vu comment le pouvoir temporel jeta

(1) Pontopp. Ann. ad a. 1524. Münter H. d. D. p. II 445. Luther, de F. Henrico Sulphano in Dithmarsia ob professionem Evangelii crudeliter usto historia.

les brandons de la discorde et de la révolte religieuse dans les églises du Sleswig; les mêmes efforts furent faits pour détruire le catholicisme dans le duché de Holstein. Le roi Frédéric imposa aux villes des prédicateurs luthériens, et quiconque embrassait ou enseignait la doctrine luthérienne était assuré de la protection et de la bienveillance spéciales du monarque. Jean Amandi travailla depuis 1525 à la propagation de l'erreur, à Itzehoe. En 1528 le roi installa un hérétique zélé à Oldeslohe (1), et l'on rapporte que des nominations analogues eurent lieu à Preetz, à Wilster, etc. Les habitants de Reusbourg ne voulurent point entendre parler de luthéranisme et résistèrent aussi longtemps que possible, tandis que Kiel *eut un prédicateur nommé par le roi*, dès l'année 1527. Il se nommait Melchior Hofmann, et avait exercé autrefois la profession de mégissier (2). La conduite de cet homme jette une assez vive lumière sur la nature intime de la prétendue réforme luthérienne, pour que nous esquissions brièvement l'histoire de sa vie. Melchior Hofmann, né en Souabe, exerça paisiblement son métier, jusqu'à ce qu'il apprit par les écrits de Luther que tout le monde (hommes et femmes) était *prêtre dans le sens propre et naturel du mot* (3). Dès

(1) uitfeldt, K. du D. II, p. 1303.

(2) Krohn, histoire des Anabaptistes dans la Basse-Allemagne.

(3) Luther et ses adhérents se sont vainement efforcés de prouver cette hérésie manifeste, en torturant le passage de l'Ecriture (1e épître de saint Pierre, chap. 2, Vers. 9), où les vrais croyants (c'est-à-dire les catholiques) sont appelés *l'ordre des prêtres-rois* (regale sacerdotium). Mais tout homme clairvoyant voit suffisamment que c'est là une expression figurée ; car s'il fallait entendre par là que tout le monde est prêtre, il faudrait admettre également que tout le monde est *roi*. L'absurdité saute aux yeux. Quant à nous, nous entendons de la manière suivante le texte en question : le chrétien catholique est *roi* dans un sens figuré, c'est-à-dire, pour autant qu'il gouverne ses mauvais penchants ; et il est prêtre lorsqu'il participe au sacrifice non-sanglant de la nouvelle alliance,

lors, Hofmann devint prédicateur. En 1525, nous le trouvons sur les bords du Rhin, exerçant ses fonctions sacerdotales. Peu de temps après, il vint en contact avec les anabaptistes Knipperdölling et Melchior Rink, qu'il accompagna probablement dans le voyage qu'ils firent en Suède (1). Vers la fin de l'année 1525, les prédicateurs anabaptistes furent expulsés de ce pays et Hofmann partagea leur sort. Après avoir couru plusieurs aventures, il arriva à Wittenberg, où il ne reçut pas l'accueil désiré. Il se brouilla avec Luther et abandonna bientôt ce centre du luthéranisme. Il courut le monde pendant quelque temps, et, en 1527, il arriva à Kiel où le roi Frédéric I l'installa comme prédicateur luthérien. Hofmann se procura bientôt une imprimerie et se mit à travailler à la fois par la parole vivante et par la parole écrite. Il y prêcha le luthéranisme poussé jusqu'à ses dernières conséquences, c'est-à-dire, l'anabaptisme, et, avec une verdeur toute luthérienne, il traita les magistrats de Kiel, *de voleurs et de vauriens dignes de la corde!* Il se brouilla également avec le moine augustin Guillaume Prawest, curé de Kiel, qui était luthérien en apparence et catholique au fond de l'âme. Prawest dénonça son adversaire auprès de Luther, qui lui conseilla de se méfier d'Hofmann et de lui interdire la chaire. Luther écrivit également au duc Chrétien dans l'intention de discréditer Hofmann. Mais Prawest ridiculisa l'hérésiarque lui-même et dévoila, au moyen de la lettre de Luther, toutes les misères de la révolu-

et lorsqu'il offre journellement à Dieu l'offrande agréable d'une vie sainte. Toutefois, il est bien entendu que nous n'entendons préjuger en rien sur l'opinion et l'interprétation de la Sainte Eglise qui a seule le droit de déterminer le sens réel du texte sacré.

(1) Huitfeld, t. II, p. 1275. Comp. Krohn, Histoire des Anabaptistes, p. 27, n. P.

tion anti-catholique. L'hérésiarque se plaignit d'avoir été joué et Prawest encourut la disgrâce du roi pour sa fidélité au catholicisme. Il fut éloigné de Kiel et rentra probablement dans un des couvents de son ordre. Hofmann, à peine délivré de Prawest, rencontra de nouveaux adversaires dans Amsdorff et Marquard Schuldorf, deux prédicateurs luthériens.

Il échangea avec ces derniers plusieurs écrits extrêmement violents touchant la cène, sur laquelle il professait la doctrine de Zwingle. Après la mort de Schuldorf (1529), le Dr Weidensée, prédicateur du prince Chrétien, reprit la lutte avec Hofmann qui provoqua une discussion publique et un jugement de ses doctrines(1). Le roi et le prince étant fatigués d'une discussion qui dévoilait aux yeux du vulgaire les rouages secrets de la réforme, convoquèrent, pour le 8 avril 1529, le colloque religieux de Flensbourg. Hofmann y parut avec deux affidés nommés Jean von Kampen et Jacques Hegge (2). Les opposants étaient les docteurs Bugenhagen et Weidensée, le Magister Théophile et les prédicateurs Hermann Tast, Nicolas Boje et Etienne Kempe. Le duc Chrétien et plusieurs employés supérieurs assistaient à la discussion. Le combat fut rude des deux côtés; Hofmann, quoique dépourvu de science, ne céda pas un pouce de terrain à ses savants adversaires (3). On ne

(1) Les titres de ces écrits nous donnent une idée de l'âcreté de la discussion : « M. Hofmann est un faux prophète et sa doctrine sur le jugement dernier est fausse et blasphématoire » par M. Ambsdorff. « Nicolas Ambsdorff est un menteur et un faussaire. » Démonstration publique de M. Hofmann. « M. Schuldorf est un hérétique et un révolutionnaire dans ses écrits sur la cène. » Prouvé par Hofmann.

(2) Carlstadt avait promis à Hofmann de venir assister à la lutte, mais il fit défaut au jour fixé pour le combat.

(3) On trouve un rapport de la discussion avec les pièces dans Krohn. Hist. des Anabap. p. 149-85.

saurait s'étonner de cela quand on sait que le luthéranisme, qui rejette l'autorité infaillible de l'Eglise, ne saurait avoir un système de doctrine déterminé, et qu'il doit nécessairement reconnaître à chacun le droit et la faculté de déterminer l'objet de sa croyance. Le résultat de la discussion fut soumis au roi qui, sur l'avis de Bugenhagen, décida que Hofmann et ses adhérents devaient renoncer à leurs erreurs ou quitter le royaume. Hofmann opta pour la dernière alternative et quitta Kiel peu de temps après. Il se rendit à Strasbourg où son fanatisme le fit mettre en prison. Il y mourut, après avoir abjuré ses erreurs.

Les villes libres de Lubeck et de Hambourg avaient à cette époque des relations très-suivies avec le Danemark; c'est pour ce motif que nous croyons opportun d'ajouter ici quelques mots sur l'histoire de leur apostasie. De même qu'en Danemark, l'Eglise y succomba aux violences du pouvoir temporel. Un ordre émané de l'Empereur et daté de l'année 1530 (1), avait ordonné à Lubeck le maintien de la religion catholique, et cependant le peuple exigea du sénat la sécularisation des biens ecclésiastiques, la suppression des couvents et la défense de dire *la messe et de pratiquer la religion catholique*, sur toute l'étendue du territoire dépendant de la ville. Bugenhagen y fut appelé, au mois d'octobre 1530, pour procéder à l'organisation de la hiérarchie luthérienne. Il conféra au conseil communal l'autorité épiscopale supérieure, et Germain Bonn, intendant civil du roi Frédéric, devint intendant religieux de Lubeck (2).

A Hambourg, quelques prédicateurs luthériens sus-

(1) Kirchen-Historie der stadt Lubeck von. C. H. Starcken. Hamburg, 1724 in-4°. Erster Band, p. 12.

(2) Kirch. Hist. v. C. H. Starcken. p. 14.

citèrent d'abord la haine et la discorde. Les discussions entre les luthériens et les catholiques aboutirent à un colloque religieux, qui fut fixé au 28 avril 1528.

La bourgeoisie prétendant juger les thèses proposées, les catholiques déclinèrent sa compétence, ce qui n'empêcha pas qu'après avoir entendu les orateurs pour et contre, le peuple se prononça pour les luthériens. *Les moines* furent expulsés de la ville, et un décret défendit la pratique de la religion catholique (1529). Bugenhagen organisa également l'église luthérienne à Hambourg, et fit nommer Jean Haak (Æpinus), disciple de Melancton, comme premier surintendant de la ville qui, en 1536, adhéra à l'union de Smalcande organisée pour la défense du luthéranisme. Cette même année, Chrétien III, roi de Danemark, publia une ordonnance interdisant l'exercice public ou secret du culte catholique dans les Duchés, et le luthéranisme fut déclaré religion de l'État (1).

(1) Comp. Staphorst. Hist. eccl. Hamburgensis. Hambourg. 1731. Tom. V. 1. periodus.

CHAPITRE VII.

—

DIÈTE DE COPENHAGUE, 1530.

« Car il viendra un temps où *les hommes* ne pourront plus souffrir la saine doctrine ; au contraire, ayant une *extrême* démangeaison d'entendre *ce qui les flatte*, ils auront recours à une foule de docteurs *propres à satisfaire* leurs désirs. »

(II. Epît. de S. Paul. à Timothée. 4, 3.)

Trois années s'étaient écoulées depuis la diète d'Odensée, tenue en 1527. L'hérésie luthérienne, puissamment protégée et secondée par le roi Frédéric I, avait acquis un développement considérable. Malmoë et Wiborg s'étaient entièrement détachées de l'Église, et la nouvelle doctrine comptait de nombreux adhérents à Copenhague, à Skaane, à Assens, à Alborg, à Randers et à Salling. Cependant, le nombre des catholiques était encore sept fois plus considérable que celui des luthériens (1). Ceux-ci avaient, durant les deux der-

(1) Les historiens protestants, peu soucieux de la vérité et des données de la statistique, nous disent, qu'à l'époque de la convocation de la diète d'Odensée, les luthériens étaient aussi nombreux que les catholiques. Il est facile de constater l'inexactitude de cette assertion. En 1530, c'est-à-dire trois ans après la tenue de cette diète, deux villes étaient com-

nières années, exercé impunément les plus ignobles violences contre la majorité de la nation ; ils avaient ouvertement persécuté les moines et les prêtres, dépouillé l'Église de ses biens, outragé les autorités ecclésiastiques, démoli les églises catholiques et foulé aux pieds les choses les plus saintes. Ce fut avec un véritable bonheur que les catholiques apprirent la convocation d'une nouvelle diète, destinée à applanir toutes les difficultés précédentes. Les évêques et les sommités catholiques, les prédicateurs luthériens, maître Jean Tausen, son parti et ses compagnons, furent cités à comparaître à cette assemblée, dont l'ouverture fut fixée à la fête de la Nativité de la Ste Vierge 1530. Dans les lettres de convocation adressées aux luthériens, on invita ces derniers à remettre au monarque une profession de foi dont on voulait faire la base des discussions, pour arriver ainsi à une réforme qui rétablirait l'unité dans la foi ! (1)

Le roi, paraissant décidé à régler le sort futur de l'Eglise d'après le résultat d'une discussion solennelle, les évêques s'efforcèrent de procurer au parti catholique des hommes bien supérieurs en science à tous les protestants. Dans l'intention de renforcer les savants du pays, ils déléguèrent Georges Samsing, chantre du chapitre d'Aarhuus, qui fut chargé de se rendre à Cologne et d'inviter à la discussion plusieurs savants émi-

plétement luthériennes et une dixaine d'autres étaient plus au moins infectées d'hérésies; mais les populations rurales étaient en grande majorité restées fidèles à l'Église. Maintenant, si l'on considère que la population urbaine est à la population rurale comme un est à quatre, et que le Danemark comptait à cette époque soixante villes, on comprendra que la proportion en faveurs des catholiques était plutôt supérieure qu'inférieure au chiffre indiqué ci-dessus.

(1) Huitfeld II. p. 1322. Pontoppidani Ann. II. p. 834 seq. Munter H. D. D. II. p. 92.

nents. L'envoyé retourna avec le docteur Stagefyhr et un autre savant.

Au jour indiqué, les deux partis se réunirent au château de Copenhague. Les évêques occupèrent leur siége au milieu des autres membres de la diète. Les orateurs pour les catholiques étaient : le docteur Stagefyhr et son savant collégue de Cologne, le lecteur Paulus Eliæ, le lecteur Christiern Muns, Georges Samsing, chantre de la cathédrale d'Aarhuus, Jean Nielsen de Fionie et Adzer, chantre de la cathédrale de Lund, etc. Les orateurs luthériens étaient : le magister Jean Tausen, Pierre Lauridsen, François Vormordsen, Ole Chrysostomus, Jacques Schönning, Georges Sadolin, Christiern Skrok et plusieurs autres prêtres et moines apostats.

Les luthériens achevèrent la rédaction de leur profession de foi en huit jours, et Jean Tausen en remit la copie au roi et aux membres de la diète. Mais au lieu d'attendre la discussion et la décision de l'assemblée sur les points controversés, les luthériens se mirent immédiatement à faire deux sermons par jour dans l'église du S. Esprit. Leur but évident était de travailler le peuple; d'un autre côté, il leur était plus facile de prouver leurs erreurs comme des vérités bibliques incontestables, que de les défendre devant des catholiques instruits. Les évêques demandèrent au roi de défendre cette prédication anticipée de doctrines qu'on se proposait de discuter devant lui et devant la diète. Frédéric ne put s'empêcher d'acquiescer à cette juste demande : il publia donc une défense analogue, mais la retira deux jours après. Les prédicateurs se remirent immédiatement à vanter leurs erreurs, comme la vérité évangélique pure, et à traiter les évêques « de loups, de voleurs, de brigands, de séducteurs, de traîtres et d'assassins spirituels. » Pour mettre le comble à la loyauté de ces procédés, le roi

encourageait sous mains les meneurs hérétiques. Et que firent les catholiques dans de pareilles circonstances? Ils gardèrent un calme impassible et digne de la sainte cause qu'ils défendaient.

La profession de foi des luthériens était composée de 43 articles (1) dont le IVe, le Ve, le VIIe, et le XIe contenaient leur doctrine sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur le saint Esprit et sur la justification. Leur enseignement, sur ce dernier point, ne différait en rien de celui de l'Église catholique; tandis que tous les autres articles contenaient des erreurs plus ou moins opposées aux traditions et contradictoires à la Bible.

Les trois premiers articles contenaient le principe fondamental ou plutôt l'erreur capitale du protestantisme, qui consiste à dire que la Bible est *la seule* règle en matière de foi et de mœurs. Voici la teneur de ces articles : « I. L'Ecriture-Sainte appelée Canonica Scriptura, est l'unique et parfaite règle de vie ou de conduite par laquelle tous les hommes peuvent faire leur salut. II. Un vrai chrétien n'a besoin pour sa sanctification ou son salut d'aucune règle ou loi autre que la doctrine de Jésus-Christ, telle qu'elle est contenue dans la sainte Écriture, sans explications, sans additions ou inventions humaines. III. Quiconque suit un chemin ou une doctrine autre que celle enseignée dans l'Ecriture qui contient tout entière la foi en Jésus-Christ, est un fou, un aveugle et un hérétique, quelque sage ou quelque saint qu'il puisse paraître aux yeux du monde (2). Le principe essentiel du protestantisme, c'est-à-dire celui de la sanctification par la foi *seule*, se trouvait moins clairement exprimé dans

(1) M. Wöldike, Confessio Hafniensis. Hafniæ 1756. Huitfeld, C. D. D. II. p. 1352.

(2) Wöldike p. 6, seq.

l'article VIII, dont voici la teneur : « Nous disons et croyons que tous ceux qui enseignent une sanctification et une satisfaction autre que par la foi, par la passion et par la mort de Jésus-Christ, sont des blasphémateurs et des hérétiques, s'ils tiennent fermement à leur croyance (1). » Au reste, cette profession de foi n'était pas même rédigée dans un ton digne et modéré; car elle contenait une foule de grossièretés et d'insultes contre le clergé catholique (2).

Les évêques et les catholiques remirent également au roi et à la diète un mémoire en vingt-sept articles, dans lequel ils se plaignaient des nombreuses erreurs publiquement enseignées par les luthériens. Ces articles étaient précédés de l'introduction suivante :

« Les évêques, les prélats et le clergé du royaume de Danemark rappellent humblement à Sa Majesté qu'elle a daigné souscrire et jurer une promesse solennelle d'aimer le Dieu du ciel, d'appuyer, de défendre et de protéger la sainte Église et ses serviteurs, avec tous leurs priviléges, immunités, réglements et coutumes, librement donnés et concédés par la sainte Église romaine, par leurs pieux ancêtres, par les rois, les princes et présidents, et dont Sa Majesté leur a assuré la pleine et libre jouissance. Sa Majesté a également promis et juré de ne jamais permettre aux hérétiques, disciples de Luther et autres, de prêcher et d'enseigner publiquement ou en cachette contre Dieu, contre la foi chrétienne, contre le Pape ou contre l'Église romaine. Bien plus, cet acte authentique renferme

(1) Wöldike, p. 12.

(2) Les prêtres sont des blasphémateurs, des hérétiques (art. 8 et 29), des hypocrites et des insensés (Art. 15); ils suivent la doctrine du diable (Art. 21); c'est un clergé ignorant (Art 27); les prêtres et les moines sont éhontés et privés de raison (Art 33); ce sont des hommes avares, des fainéants (Art. 34); les moines sont des fainéants (Art. 41).

la promesse formelle de punir les hérétiques, de respecter et de faire respecter partout les Évêques et les prélats. C'est pourquoi nous nous plaignons à Sa Majesté et à la diète du royaume de ce que maître Jean Tausen et quelques autres prédicateurs luthériens contreviennent à la patente royale, en enseignant les articles suivants :

I. La sainte Eglise est plongée dans l'erreur depuis 13 ou 14 siècles, ou à peu près depuis le temps des Apôtres. II. Il faut mépriser et abolir tous les anciens usages, les lois, les ordonnances et les coutumes de l'Eglise, tels que le jeûne, les habits religieux, l'abstinence, les cérémonies, le rang, les dignités, les fonctions, et la prélature. III. La foi seule sanctifie. IV. Dieu ne tient aucun compte de nos œuvres, et les meilleures œuvres n'ont aucune valeur pour le ciel, qu'elles soient faites du reste en vertu d'un commandement de Dieu ou des hommes. V. L'homme n'a pas de libre arbitre, et par conséquent tout ce qui arrive dans ce monde ne saurait arriver autrement. VI. Par ce motif, nous ne saurions rien permettre ni rien faire. VII. C'est une impiété d'invoquer les Saints et pis encore d'honorer leurs reliques et leurs images. VIII. Il n'y a pas de purgatoire ; aucune peine ne peut être pardonnée après la mort. IX. Il n'y a que deux Sacrements, le baptême et le Corps de Dieu ; tous les autres sont des inventions mensongères des hommes. X. Il est contraire à la doctrine et à l'exemple de Notre Seigneur de refuser aux laïques le sang de Jésus-Christ. XI. C'est pourquoi, tous les évêques et les prêtres se sont conduits en voleurs, en fripons et en traîtres, en refusant aux laïques la moitié du Sacrement. XII. Tous les chrétiens des deux sexes sont prêtres. XIII. Il n'y a pas de prêtrise visible et extérieure. XIV. C'est pourquoi, quiconque est en Jésus-Christ peut consacrer le

Corps de Dieu, fonction que les prêtres et les serviteurs de l'Eglise s'arrogent à eux seuls. XV. Tous les évêques de Rome, tous les papes qui ont régné depuis le temps des Apôtres ont été, par leur doctrine et par leur hypocrisie, de véritables antechrists, c'est-à-dire des ennemis de Jésus-Christ. XVI. Par cette raison, tous les évêques et les prêtres ordonnés et consacrés par eux ne sont pas de vrais prêtres de Dieu, mais des papistes. XVII. Tous les prêtres doivent se marier, et si leur femme vient à mourir, ils peuvent se remarier, s'ils le désirent. XVIII. Car le célibat des prêtres est une invention du diable, utile aux évêques et favorisant leur avarice. XIX. La messe n'est pas un sacrifice, et, par conséquent, il n'y a pas de sacrifice extérieur dans la nouvelle alliance. XX. Les prêtres qui disent la messe, selon la manière et l'habitude de Rome, font une œuvre damnable; ils commettent un péché mortel, provoquent la colère de Dieu et crucifient de nouveau Notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu. XXI. La messe ne profite ni aux morts, ni aux vivants, à moins qu'ils y communient. XXII. Les enterrements, les messes de Requiem, les prières, les aumônes, le jeûne et les autres cérémonies pour les morts sont des duperies. XXIII. Les dîmes et autres redevances perçues au profit des cathédrales, des couvents et des prébendes, sont des impôts injustes, inventés par les prêtres et par les moines hypocrites et avares, pour dépouiller les princes et les seigneurs. XXIV. Les vœux ne sauraient lier pour toujours, et la vie religieuse est une tromperie, contraire à la doctrine de Jésus-Christ et incompatible avec la vraie piété. XXV. Il faut abolir et démolir tous les couvents, et annuler tous les vœux qui, à cause de leur impiété, ne sauraient lier personne. XXVI. Maître Jean Tausen s'est arrogé des fonctions épiscopales, en ordonnant des prêtres et en nom-

mant des prédicateurs remplissant chez nos adversaires les fonctions sacerdotales. XXVII. Ceux de Wiborg se sont permis d'excommunier tous ceux qui fréquentent la messe célébrée selon l'usage antique; et cela, quand ils étaient excommuniés eux-mêmes par les prélats de l'Eglise, par l'empereur et par un grand nombre de princes chrétiens. Ils ont également invoqué l'appui du bourgmestre et du conseil de la ville pour exécuter leur sentence d'excommunication. Tous ces articles et un grand nombre d'autres qu'ils enseignent ont déjà été condamnés par les conciles. De plus ils sont en contradiction avec l'Ecriture-Sainte et contraires à la lettre patente signée et jurée par notre Monarque bien-aimé. Par ces motifs, nous prions Votre Majesté, de forcer le dit maître Jean Tausen et ses partisans à répondre de ces doctrines et des autres accusations qu'ils ont osé porter contre nous et contre la sainte Eglise catholique. Nous prions également Votre Majesté de nous garantir qu'ils resteront en cette ville jusqu'à la conclusion de toute l'affaire(1). Nous promettons de notre part de nous défendre nous-mêmes et la sainte Eglise tant par écrit qu'autrement. Quand les écrits des deux partis auront été appréciés et jugés par des juges ecclésiastiques nommés à cet effet, nous nous soumettrons de bon cœur au jugement à intervenir. Si, au contraire, notre défense était trouvée plus forte que l'attaque, il serait juste que les prédicateurs sus-nommés en fissent de même(2). »

Le roi ordonna aux prédicateurs luthériens de rédi-

(1) Cette demande n'était nullement dérisoire, comme quelques-uns le prétendent; l'archevêque Sparre avait éprouvé peu de temps auparavant que, lorsqu'il s'agissait d'une discussion sérieuse, les prédicateurs luthériens s'y soustrayaient.

(2) Huitfeldt, C. du. D. II p. 1326. Pontopp. Ann. II. p. 843 seq.

ger une défense (1) des articles que nous avons reproduits ci-dessus. Ils obéirent et en tête de leur réponse, se trouvait la lettre suivante:

« Sire, nous, chapelains et prédicateurs de Votre Majesté, avons l'honneur de vous informer que, conformément à votre ordre écrit, nous avons élaboré une apologie des doctrines que nous avons prêchées et enseignées au peuple. Nous sommes prêts à nous défendre par l'Ecriture-Sainte de toutes les accusations qu'on voudra porter contre nous. Nous avons également l'honneur de vous remettre la réponse ou défense qui nous a été demandée. Nos adversaires pourront donc nous répondre directement et sans avoir recours à des bruits vains et mensongers. »

L'apologie se compose de 27 articles qui prouvent, en général, la justesse des accusations portées par les catholiques; elle s'efforce de justifier, par des textes mal compris ou mal interprétés, toutes les erreurs soutenues par les novateurs. Voici la réponse opposée à l'article XIV des catholiques: « Tous les vrais chrétiens sont donc prêtres et n'ont pas besoin d'une nouvelle consécration, onction ou tonsure (2), pour pouvoir remplir les fonctions sacerdotales. Du reste, vous-mêmes (catholiques) admettez cette doctrine, en reconnaissant la validité du baptême administré par un laïque ou par une femme; vous admettez également le baptême administré à un Russe ou à un Turc qui meurt sans avoir reçu l'instruction d'un prêtre ordonné. Cependant, quiconque n'a pas été appelé et élu

(1) M. Wöldike, Apologia Concionat. Evangel. Hauniæ 1739. Huitfeldt. II. p. 1332 et suiv.

(2) C'est-à-dire l'admission solennelle à l'état ecclésiastique par la tonsure, symbole de la couronne d'épines de Notre-Seigneur, de la dignité sacerdotale-royale et du devoir pour le prêtre de s'abstenir de toute pompe et recherche extérieure.

ne doit, sans nécessité, exercer le sacerdoce; car saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, chapitre 4, veut que tout marche bien et convenablement dans la société chrétienne. Le Saint-Esprit nous enseigne, dans les Actes des Apôtres et dans les épîtres de saint Paul, de quelle manière il faut procéder à cette élection. » L'hérésie des luthériens sur cette matière consiste donc à prétendre, que tous les vrais chrétiens sont revêtus du sacerdoce; tandis que les chrétiens élus ont seuls l'autorité de remplir les fonctions sacerdotales (1). Le roi fit la réponse sophistique suivante à la préface que les catholiques avaient mise en tête de leurs 27 articles : « Il ne protégeait pas les luthériens, parce qu'ils étaient les disciples de Luther, mais parce qu'ils s'appuyaient sur la parole et sur la vérité divine; lui (le roi), aussi bien que les évêques était obligé de défendre et de propager la parole de Dieu, plutôt pour elle-même que parce qu'elle venait de Luther ou de Rome. » Cette réponse astucieuse nous rappelle vivement la réponse que le tentateur fit au Sauveur (2).

Lorsque les points de controverse entre les catholiques et les protestants furent précisés, on était sur le point d'entamer la discussion orale, quand les luthériens firent valoir les exigences suivantes : 1° ils voulaient que la discussion eût lieu en danois; 2° ils voulaient que l'Ecriture-Sainte fût juge entre les parties, c'est-à-dire que le roi, les membres de la diète et le peuple décidassent lequel des deux partis avait l'Ecriture-Sainte pour lui. Les catholiques refusèrent naturellement d'accepter les conditions posées par leurs adversaires, et c'est ce qui a fait dire à certains

(1) Comp. Apol. Conc. Art. XXVI, où cette erreur se trouve plus nettement exprimée encore.

(2) Evang. de S. Matthieu, cap. 4.

historiens protestants, que les catholiques, atterrés par la supériorité scientifique des luthériens, refusèrent le combat. Mais l'historien impartial trouvant dans les écrits de l'époque un criterium infaillible de la science et de la valeur morale des deux partis, ne peut s'empêcher de sourire d'une assertion aussi injuste que superficielle. Tout homme droit conviendra, au contraire, que les catholiques avaient de nombreux motifs pour ne pas accepter la lutte, d'après les règles indiquées ci-dessus. Ils avaient d'abord trois raisons pour ne pas accepter la condition relative à l'emploi de la langue; car, 1° à l'époque dont nous parlons, la langue latine était exclusivement employée pour l'enseignement et le développement de la science théologique dans ses différentes branches; par conséquent, cette langue pouvait seule fournir l'expression propre pour un grand nombre d'idées théologiques qui devaient être maintenues dans leur rigueur formelle du moment où l'on voulait une discussion sérieuse. 2° Une discussion en langue vulgaire devait nécessairement mêler à la lutte théologique les bourgeois ignorants. Or cela ne pouvait guère servir qu'à augmenter le désordre et la confusion. 3° Les deux docteurs colonais, ignorant la langue danoise, auraient été nécessairement exclus de la lutte. Les catholiques avaient également les motifs suivants pour ne pas accepter la deuxième condition de leurs adversaires : 1° un catholique ne peut accepter des laïques comme juges compétents en matière religieuse; 2° l'Ecriture-Sainte ou toute autre loi écrite ne saurait être un juge, mais simplement une règle pour les juges; 3° le roi, dont le vote devait avoir une influence décisive, était un luthérien déclaré, un ennemi et un persécuteur de la religion catholique, et tout le monde devait être convaincu qu'il émettrait un jugement partial; 4° la masse du peuple ignorant ne pou-

vait être un juge compétent; 5° chacun savait que cette partie du peuple qui viendrait assister aux discussions, serait exclusivement composée de luthériens fanatisés par les prédications furibondes tenues depuis quelque temps. En effet, aucun catholique, qu'il fût prêtre ou laïque, ne pouvait intervenir comme juge, là où le Pape et les conciles sont seuls compétents.

Les évêques étaient parfaitement dans leur droit en demandant que la discussion se fît en latin, et en invoquant comme dernière instance le jugement du Pape et d'un concile œcuménique. Les luthériens se refusèrent péremptoirement à ces conditions; car ils devaient préférer des juges ignorants, séculiers et intéressés, à des juges ecclésiastiques instruits et compétents. Le roi fut très-irrité de voir que les évêques lui refusaient, à lui et à ses conjurés, l'occasion de juger solennellement et de condamner l'enseignement divin de l'Eglise catholique. Il excita sous main ses prédicateurs à lui remettre une plainte contre les évêques ; il voulait se ménager ainsi un prétexte de violer son serment, d'opprimer les catholiques et de favoriser les luthériens (1). Les prédicateurs s'engagèrent à trouver douze chefs d'accusation. Il suffira d'en citer quelques-uns pour faire comprendre combien le tout était absurde et impudent : IV. Ils (les évêques) ordonnent et instituent comme curés des hommes qui s'obligent par serment à n'enseigner que leurs vieilles doctrines (c'est-à-dire la doctrine catholique!). Ils font célébrer dans leurs cathédrales et dans leurs couvents une foule de messes païennes, et, au lieu de faire des lectures et des instructions (luthériennes), ils se contentent de

(1) Il n'y a pas le moindre doute, dit un auteur protestant, « que le roi et un grand nombre de membres de la diète travaillèrent en secret pour amener ce résultat. » Rohmann, Int. de la réf. en Danm. p. 150.

chants vains ; et cela, tout en jouissant de revenus considérables. XI. Contrairement aux Ecritures, aux lois ecclésiastiques et à la saine raison, ils ne veulent pas permettre que le peuple choisisse, d'après les conseils d'hommes instruits, des ministres de l'Evangile. XII. Ils interdisent le mariage des prêtres, dont ils font ainsi des concubinaires et des gens dont nous nous dispenserons d'exposer ici la valeur morale (1).

Après avoir reçu ces plaintes, le roi et ses conseillers luthériens rendirent le jugement suivant : « Considérant que les catholiques se refusent à toute discussion (c'est-à-dire aux conditions posées par leurs adversaires), les luthériens continueront à jouir de la liberté de prêcher la parole de Dieu, jusqu'à l'époque de la réunion d'un concile général. Chacun aura ensuite à se soumettre aux décisions de ce concile (2). En attendant, le roi maintiendra et protégera également les deux religions (3).

Les catholiques quittèrent la capitale sous l'impression de sombres pressentiments, et le roi encouragea les prédicateurs à mettre tout leur zèle et leur activité à la propagation du luthéranisme. Ils continuèrent pendant huit jours à prêcher dans les églises de la capitale et se retirèrent ensuite en triomphateurs, d'une lutte qu'ils avaient rendue impossible.

Le roi les aida alors, comme en mainte autre occasion, de son exemple influent. Il décréta l'introduction du culte protestant à Copenhague. Tausen prêchait depuis longtemps à l'église Saint-Nicolas. Sodolin, de Wiborg, et Chrysostôme, de Malmoë furent attachés

(1) Huitfeldt, H. du D. II, p. 1332.

(2) A-t-on tenu parole ; s'est-on conformé aux décisions du concile de Trente ?

(3) On verra dans le chapitre suivant la signification de cette décision pour les catholiques.

aux églises de Notre-Dame et du Saint-Esprit, que Frédéric érigea en églises paroissiales, en ordonnant d'y faire journellement deux sermons hérétiques. C'est ainsi que ce monarque fut le véritable apôtre du Luthéranisme en Danemark, et que la ruse, le parjure et la violence servirent de puissants auxiliaires à la propagation de l'évangile de Wittenberg. Cette forme d'apostolat était, en effet, la meilleure pour répandre une doctrine inventée par des hommes.

CHAPITRE VIII.

—

SACRILÉGES COMMIS PAR LES LUTHÉRIENS EN DANEMARK.

> Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.
>
> Ev. selon S. Matth. 10, 16. S. Luc 10, 3.

Parmi les infractions aux lois divines, ecclésiastiques et humaines, il y en a une surtout, qui suppose une malice diabolique ou une impiété sans bornes; nous voulons parler du sacrilége. On entend par sacrilége le vol de choses appartenant à Dieu et consacrées à son culte, l'insulte faite à la religion, la violence contre la sainte Eglise et ses ministres, en un mot, l'impiété dans le sens le plus large du mot. On comprend qu'un homme vivant dans un milieu où il respire de toutes parts la sensualité et la corruption, puisse commettre un vol, un acte de violence, un assassinat même; mais on comprend difficilement le crime commis dans la maison du Seigneur, où chaque pas vous rappelle le juge des vivants et des morts, où l'image du crucifié reporte l'âme vers son Créateur, et où Jésus-Christ se trouve en personne dans le mystère eucharistique. Les païens eux-mêmes avaient horreur du sacrilége qu'ils punissaient des peines les plus sévères. Cicéron dit en parlant de ce crime : « On ne punit pas seulement le

voleur de choses consacrées aux dieux, mais encore celui qui dérobe les objets employés au culte de la divinité. » Si les païens considéraient le sacrilége comme une abomination, les chrétiens ont encore bien plus de motifs pour le faire. En effet, l'Ecriture-Sainte dit en parlant de la profanation sacrilége de la maison du Seigneur : « Et Jésus, étant entré dans le temple, commença par chasser ceux qui y vendaient et qui y achetaient; il renversa les tables des changeurs, et les siéges de ceux qui y vendaient des colombes; et il ne permettait pas que personne transportât aucun ustensile par le temple. Il les instruisait ainsi en leur disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée la maison de prière pour toutes les nations? Et cependant vous en avez fait une caverne de voleurs (1). » L'Ecriture parle de l'acquisition injuste de propriétés appartenant à l'Eglise, lorsqu'elle nous raconte la mort d'Ananias et de Saphire, punis de mort pour avoir cherché à cacher leur sacrilége par le mensonge (2). S'il est permis de s'exprimer de la sorte, le Saint-Esprit est l'âme, la lumière et l'idée principe de l'Eglise catholique; on peut donc appliquer au sacrilége commis contre l'Eglise catholique les terribles paroles de Jésus-Christ si souvent répétées dans l'Evangile : « tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes; mais le blasphème contre le *Saint-Esprit* ne leur sera point remis (3). »

La loi ecclésiastique punit d'excommunication le vol ou la violence commise contre la maison de Dieu ou

(1) Ev. de S. Marc. 11, 15.

(2) Act. des Apôtres, 5, 1.

(3) Ev. de S. Matth. 12, 31. Ev. de S. Marc 3, 28. Ev. de S. Luc. 11, 15, 12, 10. Epit. aux Hébr. 6, 6; 10, 26. 1re épit. de S. Jean, 5, 16.

contre les ministres du Seigneur. Contentons-nous de citer un exemple d'autant plus remarquable qu'il date du temps des apôtres. Vers la fin du premier siècle, le pape Anaclet, écrivant aux évêques de l'Eglise catholique, leur parle en ces termes : « Si quelqu'un vole son père et sa mère et qu'il nie que ce soit un péché, il se rend complice d'un homicide. Dieu, notre Créateur, est évidemment notre Père ; l'Eglise qui nous a régénérés spirituellement dans le baptême, est notre mère. Par ces motifs, quiconque s'empare ouvertement ou en cachette des biens de Jésus-Christ et de l'Eglise, se rend coupable de meurtre (1). » Jésus-Christ étant d'ailleurs personnellement présent dans le mystère eucharistique conservé dans chaque église catholique, la loi ecclésiastique défend strictement de susciter quelque trouble dans une église ou pendant le service divin (2). D'ailleurs l'Eglise n'est pas seule à défendre aussi sévèrement toute profanation des choses saintes. La loi civile protestante commine les peines les plus sévères contre des actes aussi abominables. Ainsi nous lisons dans la loi danoise de Chrétien V : « Quiconque sera convaincu de blasphème contre Dieu ou d'outrage à son saint nom, son Evangile ou les Sacrements, aura d'abord la langue arrachée, ensuite on lui tranchera la tête qui, comme aussi sa langue, sera exposée à un poteau (3). » Plus loin nous lisons :

(1) Qui abstulerit aliquid patri vel matri, dicetque peccatum non esse, homicidæ particeps est. Pater noster sine dubio Deus est, qui nos creavit: mater vero nostra ecclesia, quæ nos in baptismo spiritualiter regeneravit. Ergo qui Christi pecunias et Ecclesiæ rapit, aufert vel fraudat, homicida est. Decr. Grat. P. II, C. XII, Q. II. cap. 6. Comp. c. 1. 3, editio Richteriana, I, p. 588 et seq. Le concile de Trente a confirmé l'excommunication contre les voleurs sacriléges. Sess. XXII. c. XI.

(2) Sext. Decr. Lib. III. Tit. XXIII, c. 2, E. R. p. 1000.

(3) VI, 1, 7.

« Quiconque aura, dans une église ou dans un cimetière, porté des coups ou blessures à un prêtre exerçant ses fonctions, sera puni de la décapitation et de la confiscation de ses biens (1). » Il est dit encore : « Sera roué comme un brigand quiconque aura volé dans une église, fracturé un tronc, cassé une armoire contenant soit des aumônes destinées à l'église ou aux pauvres, soit des vases sacrés ou des ornements. Le vol de choses gardées sous clef dans une église, telles que devants d'autel, chandeliers ou couronnes, sera puni de la potence. Le vol de choses moins considérables, telles que chandeliers, serrures et charnières, sera puni de verges et des travaux forcés à perpétuité (2). » Telles sont les dispositions de la loi civile luthérienne en Danemark. Passons maintenant à la description des sacriléges commis par les luthériens pendant la révolution religieuse. Les historiens protestants ont été unanimes à considérer et à juger ces faits au point de vue révolutionnaire ; pour nous, un acte contraire aux lois divines et humaines ne change point de caractère, pour être commis par des coreligionnaires ou par d'autres : il n'y a qu'une justice égale pour tous et aveugle pour les personnes.

Durant la semaine-sainte de l'année 1528, Mogens Gjöe (3) ordonna à son prédicateur de se rendre à Flensbourg, d'expulser les Franciscains de leur cou-

(1) VI, 6, 21.

(2) VI, 16, 4.

(3) Mogens Gjöe (Magnus Göe), intendant de Frédéric I, prêta à son maître un concours énergique pour travailler à la destruction violente de l'église de Danemark. Il expulsa ou fit expulser les Franciscains de cinq couvents ; le roi le récompensa largement de ces sacriléges ! C'est avec raison qu'un historien contemporain dit de lui : Inter quos (sc. quorum Deus venter est) Magnus Göe facile princeps esse jam conspicitur, qui pauperculæ nostræ religionis fratres pluribus e locis injustissime fugavit. Hist. ejection. monach. ed. Knudsen.

vent et d'en prendre possession. Quelques employés de la cour accompagnèrent le ministre luthérien dans sa mission sacrilége. Il se rendit au couvent, suivi de quelques habitants luthériens de la ville, et somma le prieur Styge Nielsen de lui remettre les clefs, en lui disant, qu'avant la fin de l'année, le roi séculariserait tous les couvents que l'ordre possédait en Danemark. Le prieur remit bénévolement ses clefs et l'usurpateur autorisa les moines à rester dans le couvent jusqu'au lendemain. Le chevalier Wolfgang, catholique et commandant du château de Flensbourg, fut heureusement instruit de ces faits. Il accourut, expulsa l'intendant luthérien nommé par le prédicateur et remit au prieur les clefs de son couvent. Les luthériens se virent donc forcés de relâcher leur proie et les moines continuèrent l'exercice de leur sainte fonction jusqu'au 7 juin suivant, jour où le prédicateur de Gjöe, accompagné de quelques luthériens de la ville, se présenta de nouveau au moment de la grand'messe. Cette fois il était porteur d'un décret d'expulsion signé par le roi.

Les pauvres moines quittèrent immédiatement leur couvent dont le roi avait cédé la propriété à son intendant (1). Pendant le courant de la même année (1528), le monarque supprima aussi les deux couvents que les Franciscains possédaient dans la ville de Sleswig.

L'un fut transformé en maison communale avec prison, et l'autre en hôpital. Le monarque fit également démolir le couvent des Dominicains dans la même ville.

Frédéric seconda également avec beaucoup d'énergie les luthériens de Wiborg, où Jean Tausen avait semé la discorde et la rébellion. Les sectaires de cette ville,

(1) Collection de matériaux pour l'hist. ecclésiastique I. p. 335 camp. p. 370.

irrités du refus des Franciscains de prêter leur église à Tausen, cherchèrent un moyen de se venger. Ils demandèrent au roi l'autorisation de détruire les dix églises de la ville et d'affecter au service luthérien les églises des Franciscains et des Dominicains. La chose paraît incroyable, mais le roi accorda leur demande, par une ordonnance datée du 23 février 1529 (1). Aussitôt que la lettre royale fut parvenue dans la ville, les luthériens se mirent à l'œuvre avec une ardeur infernale; ils firent si bien que, vers la fin du mois de mars de la même année, ce travail de destruction était achevé (2). Ils s'emparèrent ensuite des deux églises conventuelles et voulurent faire partir les moines. Les Franciscains se refusant d'abandonner bénévolement leur propriété, on les accabla d'avanies de toutes sortes. Les sectaires obtinrent d'abord une ordonnance royale, prescrivant de loger quatre soldats dans le couvent. Les moines reçurent patiemment ces hôtes luthériens, qui, excités par leurs coreligionnaires, les tourmentèrent jour et nuit. Un soldat, tirant un jour son sabre contre le gardien, lui en porta un coup violent sur les épaules. Un autre jour, il lui lança un pot de bierre à la tête. Le roi et les habitants voyant que les moines aimaient mieux supporter toutes ces avanies plutôt que d'abandonner leur couvent, le nombre des soldats fut successivement porté jusqu'à quinze. Ne se contentant plus de manger et de boire, la soldatesque alla bientôt jusqu'à exiger de l'argent et le gardien ne pouvant plus nourrir ses hôtes difficiles, se vit dans l'obligation d'engager un vase sacré. Il se rendit ensuite à Copenhague et se plaignit au roi de l'injustice et des

(1) La lettre est reproduite dans les annales archéologiques, 1847, p. 123.
(2) Collect. de Dec. pour l'hist. eccl. I. p. 381.

violences faites à son couvent. Frédéric fit semblant de s'intéresser au sort du moine et lui remit une lettre cachetée à l'adresse des magistrats de la ville. Le gardien retourna et remit la missive, qui fut lue devant le peuple assemblé. Au lieu d'une ordonnance de restitution, la pièce commandait de procéder à l'expulsion immédiate des moines. Ainsi fut fait (1). Antérieurement à cette époque, les luthériens s'étaient également rendus coupables de nombreux actes de rébellion et de violence contre l'évêque et le clergé de la ville. Ils s'étaient rendus en armes à l'église, et, pour empêcher les gens de l'évêque de les troubler dans leurs actes de sauvagerie, ils avaient tendu des chaînes dans les rues. Après différentes attaques dirigées contre des prêtres traversant les rues de la ville (2), ils avaient même forcé le clergé à quitter la ville pour un temps considérable (3). Pour se plaindre de tant de violence et d'impiété, l'évêque Fries adressa au roi une lettre (4) dans laquelle nous remarquons le passage suivant: « Sire, j'ai la douleur d'informer Votre Majesté que les habitants de Wiborg se sont emparés de ma cathédrale, d'où ils ont expulsé mes prêtres, après s'être emparés du calice et de la patène, au moment où l'on célébrait les saints mystères. Lorsque je leur ai fait demander de quelle autorité ils avaient osé agir ainsi, ils m'ont répondu qu'ils agissaient d'après les ordres de Votre Majesté et qu'ils étaient nantis d'une lettre royale à cet effet. — C'est la troisième fois qu'ils sont venus ainsi me faire violence, quoique ce soit la première fois que je vous en écrive. Si Dieu ne m'avait visiblement protégé, je n'en serais pas

(1) Hist eject. p. 336. Asege comp. 379.

(2) Röu, Vita Joh Tausani p. 17.

(3) J. Molleri Cimbr. Literæ, II. p. 887.

(4) On la trouve en entier chez Munter, H. du D. II. Append. D. p. 711

sorti vivant (1). » Toute la suite de la lettre, dont la véracité ne fait aucun doute, témoigne des nombreuses violences et des exactions inouïes dont l'Église eut à souffrir à cette époque? (2) Le roi avait de bons motifs pour n'ordonner aucune enquête sur cette affaire (3).

Frédéric, dont tout le règne fut une longue suite de sacriléges, publia, en 1529, une ordonnance obligeant les seigneurs à saisir les bâtiments, les ornements et les vases sacrés (4) des couvents, soumis à leur juridiction, et le monarque se mit personnellement à la tête des persécuteurs des maisons religieuses. Se trouvant à Kolding, pendant le courant de la même année, il envoya quelques-uns de ses gentilshommes pour dire aux Franciscains d'abandonner leur couvent, parce que le roi ne voulait pas les souffrir plus longtemps dans la ville! Les moines ne s'empressant pas d'obtempérer à cette injonction, le roi envoya au couvent quelques-uns de ses gens qui expulsèrent les pieux disciples de saint François (5). Les luthériens obtinrent également l'autorisation de démolir les églises de Notre-Dame et de Saint-Laurent de la

(1) Munter, H. D. D. II. Appendice D. p. 711.

(2) Il est dit dans la lettre : je ne saurais énumérer toutes les agressions, les violences et les brigandages que j'ai soufferts en maintes circontances etc. 712.

(3) Un historien protestant dit à ce sujet: « On ne saurait dire si le roi a ordonné une enquête à ce sujet; mais il est probable que le tout fut étouffé; car, à cette époque, on croyait devoir excuser de pareils désordres qui tournaient en définitive au profit de la réforme. L'autorité, en ayant l'air de vouloir défendre les catholiques, aurait pu nuire à la bonne cause. » (la luthérienne) Munter H. D. D. II. p. 150. Cela revient à dire ; la fin sanctifie les moyens. Ce qui fait grand honneur aux protestants et met *leur bonne cause* dans un jour très-avantageux. Sont-ce bien là les moyens employés par les Anschaire?

(4) Collect. de document pour l'hist. eccl: I. p. 368.

(5) Hist. eject. p. 331 seq.

ville (1). Vers cette même époque, les Dominicains et les Chartreux furent expulsés de leurs couvents d'Aarhuus. Mogens Gjöe chargea son fils, commandant de la forteresse d'Aalborg, d'expulser les Franciscains de cette ville et de séculariser leur couvent. Le commandant, en fils digne de son père, s'insinua dans le couvent dont il occupa successivement les différentes parties. Un jour, durant le service divin, il fit transporter dans sa cave toute la bière des religieux: c'était là de la justice luthérienne! Il tortura ensuite les moines de toutes les manières, et alla même jusqu'à faire enlever le battant de la cloche pour empêcher les frères d'appeler les fidèles à l'église. Après avoir abreuvé les moines d'avanies et avoir commis toutes sortes de sacriléges, il finit par les expulser entièrement (2). A Faaborg, les Hospitaliers durent quitter le couvent du Saint-Esprit (3), et, à Copenhague, les luthériens forcèrent les Franciscains à quitter leur couvent, après les avoir abreuvés d'outrages et leur avoir défendu de quêter (avril 1530) (4).

Mais la ville de Malmoë vit des scandales et des sacriléges bien plus grands encore. Nicolas Töndebinder et Jean Spandemager, les deux prédicateurs dont nous avons déjà parlé, furent les instigateurs de tous les méfaits commis. Non contents de déverser sur les catholiques l'outrage, l'insulte et le ridicule, ils chassèrent les prêtres attachés à l'église Saint-Pierre, dont

(1) Huitfeld, t. II, p. 1318.

(2) Hist. eject. p. 352.

(3) Münter, II, p. 90.

(4) Hist. eject. p. 351, comp. p. 402 seq. Le 25 avril 1530, pendant que Jean Bruun, provincial de Danemark, résidait dans le couvent, le gardien et les moines furent forcés de signer un acte par lequel ils cédaient au roi le couvent et tout ce qui s'y trouvait. L'acte se trouve dans le Magasin danois I, 31 et suiv.

ils démolirent les autels, détruisirent les chapelles et arrachèrent les images et les tableaux qui furent ensuite déchirés et brûlés (1). Nicolas Töndebinder poussa l'audace jusqu'à monter un jour dans la chaire de l'église des Franciscains, pour y prêcher l'hérésie et pour déblatérer contre les moines. Quand l'apostat eut terminé son discours, un père du couvent, prenant la parole, réfuta ses erreurs. Töndebinder riposta et reprit son prêche sacrilége autant de fois qu'on le réfuta (2). Les habitants luthériens de la ville, après avoir molesté les moines de différentes manières, les reléguèrent enfin dans le chœur et leur interdirent le service divin; mais Georges Münter, le bourgmestre, adoucit la sentence, en autorisant les pères à célébrer la sainte Messe dans une chambre du couvent. Un des moines se disposant un jour à dire la messe à l'autel, on l'en empêcha en l'accablant d'injures et en lui lançant des pierres. Les sectaires, furieux de ne pouvoir forcer les moines à abandonner le couvent, s'emparèrent enfin de la salle des domestiques et du jardin. Ils laissèrent constamment les portes ouvertes, de manière que les hommes et les animaux entraient et sortaient librement. Les moines n'eurent plus de repos ni le jour ni la nuit, et durent profiter des ténèbres de la nuit, pour célébrer les saints mystères. Le second jour de Pâques (1530), au moment où ils chantaient matines, sept grosses pierres furent lancées par les fenêtres du côté du nord de l'église, et les religieux furent obligés de se retirer. On poussa la méchanceté jusqu'à leur défendre de prêcher ou de lire l'Ecriture-Sainte, même à l'intérieur du couvent! Pour mettre le comble à ces abominables procédés, les bourgmestres et leurs

(1) Hist. eject. p. 342.
(2) Ibid. p. 345.

séïdes voulurent forcer les Pères à signer un acte d'adhésion formelle à la doctrine de Luther. Comme ils s'y refusèrent, on pénétra de force dans le couvent et on leur intima l'ordre de sortir. Les moines refusèrent, et, le soir, leurs ennemis, transportés de colère, leur défendirent d'aller se reposer et les enfermèrent dans le réfectoire. Le bourgmestre, en se retirant, confia à quelques fanatiques la garde des pauvres moines, qui furent obligés de se coucher par terre, tandis que les gardiens, s'emparant des clefs, pénétrèrent partout et se mirent ensuite à vociférer des psaumes luthériens, à se gorger de nourriture et de boisson et à danser comme des frénétiques jusque dans le chœur de l'église. Le lendemain, les bourgmestres revinrent avec leurs prédicateurs luthériens. Ceux-ci essayèrent d'abord de persuader aux moines d'apostasier ; et comme ils s'y refusèrent, on les expulsa violemment du couvent. Ceci eut lieu au mois de mai 1530 (1).

Durant l'été de la même année, l'intendant du château de Tönderen se mit en possession du couvent des Franciscains, situé dans cette ville. Il ne laissa aux moines que le chœur, le dortoir et le réfectoire; le reste fut employé comme magasin. Le roi, se trouvant à Tönder au mois de septembre, fit célébrer dans l'église du couvent un service luthérien auquel il assista. A la fin du prêche, le gardien du couvent se présenta à Sa Majesté la suppliant de pouvoir continuer à habiter le couvent, pour y servir Dieu avec ses confrères. Frédéric tournant le dos au suppliant, lui promit de faire connaître sa décision avant son départ. Durant plusieurs jours, les moines attendirent vainement la décision royale, et quand le monarque fut sur le point de quitter la ville, le supérieur du cou-

(1) Hist. eject. p. 446 et suiv. comp. p. 399-403.

vent se présenta de nouveau et réitéra sa demande. Le roi le renvoya en lui disant que, si les moines continuaient à habiter le couvent, l'intendant manquerait de place, et que, d'un autre côté, le mur d'enceinte du couvent se trouvant trop près du château, il avait résolu de le démolir. Le supérieur répondit que lui et ses frères ne dérangeraient nullement l'intendant du château et qu'ils désiraient seulement rester pour servir Dieu. « Il ne manque pas de place pour cela ailleurs, » répliqua le monarque. Dès que le roi fut parti, l'intendant expulsa les moines et séquestra tous les biens du couvent (1). Vers cette même époque, le couvent des Franciscains de Kiel fut également supprimé et les bâtiments attribués à la ville (2). Le même sort atteignit l'ordre à Husum, dont on démolit le couvent pour bâtir une hôtellerie (3) avec ses matériaux.

Le couvent d'Halmstad fut pillé pendant le carême de l'année 1531. Un prédicateur luthérien, nommé Hemmynsdyng, étant venu dans cette ville pour y prêcher l'hérésie, commença, selon l'habitude, à attaquer les Franciscains et à les traiter de voleurs, de meurtriers spirituels et de trompeurs.

Il assistait fréquemment aux sermons des Pères et tachait d'y trouver sujet de les accuser ensuite devant le peuple. Le dimanche de la septuagésime (5 février), après avoir assisté avec ses partisans à un sermon prêché dans l'église du couvent, il menaça ses adhérents de les abandonner, s'ils n'empêchaient les Franciscains de prêcher et de célébrer la sainte Messe. Il répéta ensuite cette menace dans l'église paroissiale, et décida ainsi le bourgmestre, les conseillers et quelques autres

(1) Hist. eject. p. 339 et suiv.
(2) Münter, H. d. D. p. 484.
(3) Cyp:œus, Ann. p. 240.

luthériens à se rendre au couvent, pour interrompre le service catholique. Dans le courant de l'après-midi, l'on enleva aux Pères les vases sacrés, on dépouilla les autels de leurs ornements, on s'empara des livres liturgiques et l'on enferma le tout dans la sacristie. On interdit aux moines l'usage de la cloche et on leur annonça que, lorsque leurs provisions seraient épuisées, ils auraient à partir. Sur les représentations d'un habitant catholique, le bourgmestre et les conseillers autorisèrent six moines à rester dans le couvent, mais à la condition de ne pas dire la messe, de ne pas prêcher, de ne pas quêter, de ne pas entrer en ville sans autorisation spéciale du bourgmestre, de n'engager personne à persévérer dans l'ancienne croyance, et enfin, de ne pas entendre de confessions ! Un des six Pères ayant contrevenu par la suite à la dernière condition, tous durent quitter la ville (1).

En dépit de l'expulsion des moines, du zèle des hérétiques et des grandes faveurs accordées aux luthériens de la capitale, l'église de Notre-Dame à Copenhague était encore la métropole catholique du pays. On y célébrait le saint Sacrifice avec solennité et éclat, et les chanoines surveillaient soigneusement l'orthodoxie des doctrines prêchées dans leur église. Tausen, prédicateur royal de l'église saint Nicolas, excita plusieurs habitants à démolir la collégiale qui possédait à cette époque des images et des ornements très-précieux (2). Le troisième jour de Noël, une troupe de luthériens, conduits par le bourgmestre Ambroise Bogbinder, firent irruption dans l'église. C'était pendant la messe; mais la bande impie ne fut nullement

(1) Hist. eject. p. 335 On trouve à la page 337, une liste des propriétés mobilières et immobilières enlevées au couvent.

(2) Rohman. p. 157. « Il n'est pas entièrement exempt d'avoir, dans son zèle indiscret, provoqué ces désordres » etc.

arrêtée par cette circonstance; les hérétiques entrèrent en vociférant et en hurlant comme des sauvages, et se mirent immédiatement à démolir les autels latéraux et à renverser les images des saints. Les tabernacles et les ornements des autels furent jetés à terre et foulés aux pieds. Les luthériens traitèrent les images de la Sainte Vierge et des Saints comme les soldats païens traitèrent autrefois le Sauveur lui-même. En proférant d'horribles blasphèmes et des grossièretés abominables, ils crachèrent à la face d'une statue de la Sainte Vierge, la souffletèrent et la fendirent ensuite à coups de hache aussi bien que les images des autres Saints. La bande se rua ensuite dans le chœur, où elle déchira les livres et détruisit les siéges des chanoines et les autres ouvrages de sculpture.

Puis vint le tour du maître-autel lui-même. L'on était sur le point de briser la magnifique table de communion, quand le bailli de la ville, suivi de ses gens, vint mettre fin à cette scène sacrilége. Tausen voulant détourner les soupçons, resta tout le jour enfermé dans sa demeure; mais cette circonstance prouve à l'évidence qu'il avait des relations avec les iconoclastes (1). Un historien contemporain met ouvertement à sa charge la responsabilité de ces tristes événements, et dit qu'il approuva et loua ces horreurs, jusqu'au moment où il vit que les magistrats en étaient irrités (2). Quant au roi, il profita de l'occasion pour ordonner la fermeture de l'église et pour abolir, de cette manière détournée, l'exercice public du catholicisme à Copenhague (3). La même année où ces actes de vandalisme furent commis dans la capitale, le roi

(1) Comp. Münter, H. d. D. II, p. 183.
(2) Chron. Schibb, S. R D. II, p. 587.
(3) Huitfeldt, II, p. 1343.

sécularisa le couvent des Franciscains de Weile et le transforma en maison communale. Il accorda également aux luthériens la permission de démolir l'église de Saint-Laurent, à Rœskilde. Non contents d'avoir détruit l'église, les luthériens commirent l'impiété d'élever des piloris à l'endroit occupé autrefois par le maître-autel (1). A Kjöge, ils tourmentèrent également les Franciscains jusqu'à ce qu'ils abandonnassent leur couvent (2).

Mais nulle part l'ordre en question ne fut maltraité comme à Ystad. Deux fois les pauvres moines soutinrent un siége régulier de la part de leurs persécuteurs protestants, qui essayèrent de pénétrer de vive force dans le couvent et dans l'église. La première fois les moines barricadèrent les portes et résistèrent avec tant d'énergie, que les assaillants ne purent pas pénétrer chez eux. La seconde fois cependant, les émeutiers vainquirent tous les obstacles; ils entrèrent et dressèrent l'inventaire de tout ce qui se trouvait dans le couvent. Cette dernière attaque eut lieu vers le temps pascal de l'année 1532. Le jour de l'Annonciation, à la fin des offices, le bourgmestre à la tête des luthériens de l'endroit, assaillit une seconde fois les paisibles enfants de Saint François. Ne parvenant pas à entrer de force, il persuada au supérieur d'ouvrir volontairement, et lui donna sa parole qu'aucune violence ne serait commise. Le gardien ajouta foi à la promesse faite et ouvrit la porte du couvent. Le bourgmestre, suivi de toute la foule, entra immédiatement et prétendit être en possession d'une missive royale, ordonnant la suppression du couvent et l'expulsion des frères. Le directeur insistant pour voir l'ordonnance, le secrétaire de la ville

(1) Pontopp. Ann. ad an. 1531.
(2) Hist. eject. p. 354.

tira de sa poche un papier dont il se mit en devoir de lire le contenu, qui était évidemment de sa propre composition. Il y était dit que les moines étaient expulsés pour trois motifs; d'abord parce qu'ils n'avaient pas prêché le saint Evangile ; ensuite, parce que les bourgeois désiraient l'éloignement des frères; et enfin, parce que ces derniers manquaient de moyens de subsistance. Après la lecture de ce document apocryphe, le supérieur s'adressant à Niels Winter, le bourgmestre, et aux conseillers, leur demanda si ses frères avaient prêché autre chose que l'Evangile et l'Ecriture-Sainte. Ils répondirent : que les frères avaient prêché convenablement et catholiquement et que leur conduite avait été irréprochable. Les luthériens présents prétendirent naturellement le contraire et une dispute s'engagea entre eux et les catholiques. Le supérieur en appela au roi et à la diète du royaume ; mais un luthérien se jetant sur lui, s'empara de ses clefs. Les moines effrayés de tant d'audace, se réfugièrent les uns dans l'église, les autres dans leurs cellules, d'où les protestants les expulsèrent à coups de haches. Un des frères, nommé Sören Jacobsen, fut à plusieurs reprises jeté à terre, foulé aux pieds et jeté contre le mur. Il fut enfin traîné hors du couvent et plusieurs moines s'approchant de lui, il leur dit : « En vérité, mes frères, je me sens près de mourir, par suite des coups et des mauvais traitements que j'ai eus à souffrir ; je me sens tellement mal que je suis près de rendre l'âme. » Il fut obligé de se mettre au lit, eut plusieurs hémoptysies et mourut peu de jours après. Lorsqu'il était sur son lit de mort, quelques bourgeois vinrent lui rendre visite, et le moine martyrisé leur dit entre autres : « Je n'ai ni inimitié ni haine contre ceux qui m'ont traité si inhumainement ; je leur pardonne pour l'amour de Jésus-Christ qui a daigné souffrir davantage encore pour

mon salut. » Les confrères de ce pauvre moine furent traités de la même manière que lui et deux d'entre eux, qui moururent quelques jours plus tard, furent probablement victimes de ce traitement barbare. Les choses se passèrent de telle façon qu'Erasme Olufsen, qui nous en donne la description dans sa chronique sur l'expulsion des Frères-Mineurs du Danemark (1), dit à ce sujet : « Si un juif ou un païen avait été témoin de ces mauvais traitements, il lui eût été impossible de retenir ses larmes. » A Pâques, les luthériens défendirent aux frères de dire la messe et les empêchèrent de remplir le devoir pascal.

Le gardien fut incarcéré dans la prison de la ville, où il resta pendant huit semaines, vivant de ce que les personnes charitables voulaient bien lui donner (2). La même année que les Franciscains furent ainsi persécutés à Ystad (1532), le roi Frédéric les fit également expulser de leurs couvents de Nestved, de Kallundborg et de Horsens (3). Le couvent de Nestved fut démoli et l'on mit des piloris à l'endroit où il s'était trouvé autrefois (4).

Frédéric I approchait de la tombe; mais il n'en continua pas moins ses actes sacriléges. Il ordonna d'enlever toutes les cloches des églises de Sleswig, à l'exception de la plus petite qui fut laissée. On prit également tous les vases d'or et d'argent, à l'exception d'un seul calice que Sa Majesté daigna laisser à chaque église. Les autels furent laissés intacts,

(1) Voir l'annexe à la présente histoire.

(2) Hist. eject. p. 359 seq.

(3) Hist. eject. p. 359 seq.

(4) Pontop. ad an. 1531, indique une date erronée, puisque les moines furent seulement expulsés le jour de l'Assomption, 1532. Comp. Hist. eject. p. 364.

chose qui ne serait pas arrivée, si, au lieu d'être en briques, ils eussent été en or (1).

Aage Sparre étant mort, le chanoine Torbern Bilde fut désigné pour lui succéder, et le roi lui vendit sa confirmation pour une somme considérable. Peu de temps après cet acte de simonie, Dieu rappela le roi pour lui demander un compte terrible de sa conduite (3 avril, 1533.) (2).

Durant l'interrègne de trois ans et la guerre civile qui suivirent la mort de ce prince, l'Eglise catholique eût à souffrir de nouvelles persécutions de la part du comte luthérien Christophe d'Oldenbourg, qui envahit la Scanie et les îles danoises. Il pilla le trésor de la cathédrale de Rœskilde, c'est-à-dire qu'il s'empara du peu que la rapacité de Chrétien II et de Frédéric I y avait laissé(3). Le comte extorqua à Joachim Rœnnow, évêque de Rœskilde, une somme de 10,000 marcs, qu'il dut payer pour rester en possession de sa dignité ! (4) Il attribua à l'usage exclusif des luthériens (5) l'église de Notre-Dame de Copenhague, qui avait été concédée aux catholiques par les magistrats de la ville.

Aussitôt que Chrétien III commença à remporter quelques avantages sur Christophe son compétiteur, il s'attaqua aux propriétés des évêques jutlandais, (6)

(1) Cypræus, Ann. p. 426. Pontop. Ann. ad a. 1532.

(2) Un historien contemporain nous trace le tableau suivant de sa vie antichrétienne : « Sub hujus principatu spoliata sunt templa campanis, imaginibus, preciosis vasis, sacratis sacrosanctæ eucharistiæ pixidibus, sacris vestibus omnique cultu Christianæ religionis, ad hæc decimis et oblationibus. Chron. Schibbyense S. R. D. II. p. 591.

(3) Münter, H. d. D. II, p. 279. Pont. ad an. 1533.

(4) Huitfeldt II. p. 1421.

(5) Pontopp. ad. an. 1534.

(6) Münter, II. p. 283.

et fit enlever, pour en faire des canons, les cloches de toutes les églises du district d'Eidersted.

Tous ces actes sacriléges, ainsi qu'un grand nombre d'autres dont l'histoire ne nous a pas conservé le souvenir, furent commis par les luthériens du Danemark. Les faits cités prouvent suffisamment que les sentiments inspirés par le luthéranisme naissant étaient bien différents de ceux produits par le christianisme primitif. Le christianisme apostolique fut fondé par le Fils unique de Dieu, qui prouva par des miracles la divinité de sa doctrine; celui-ci eut pour auxiliaire l'amour, le dévouement, la sainteté, le désintéressement, la douceur, les souffrances, les peines et les persécutions qu'il eut à souffrir de la part des princes de ce monde. Le christianisme luthérien, au contraire, fut enseigné par un homme pécheur, sensuel, colère, haineux, infracteur de ses vœux sacrés et qui ne fit aucun miracle pour prouver la divinité de sa mission. Cette nouvelle doctrine eut pour auxiliaire la haine, la vengeance, la sensualité, la convoitise, les violences sanglantes, l'injustice et la protection du pouvoir séculier.

Les protestants prétendaient enseigner le véritable Evangile et ramener à sa *pureté primitive le christianisme des apôtres ;* mais l'esprit du pur évangile et du christianisme apostolique ne saurait animer les auteurs de sacriléges semblables à ceux qui signalèrent la naissance du protestantisme en Danemark; car « *c'est* par le fruit *qu'*on connaît l'arbre » (1).

(1) Evang. de S. Matthieu 12, 33

—

CHAPITRE IX.

—

POLÉMIQUE ENTRE LES CATHOLIQUES ET LES PROTESTANTS (1).

« Ne craignez point leurs paroles, et que leurs visages ne vous fassent point peur, parce que c'est un peuple qui m'irrite *sans cesse.* Vous leur rapporterez donc les paroles que je vous ordonne de leur dire, pour voir s'ils écouteront, et s'ils cesseront *de prêcher ;* parce que c'est un peuple qui ne fait que m'irriter. »

(Ezéchiel 2, 6, 7.)

Depuis l'invention de l'imprimerie (1436), la littérature joue le premier rôle dans l'histoire. Comme l'atmosphère entoure le globe et pénètre jusque dans les moindres pores de l'organisme des êtres vivants, de même aussi, la littérature embrasse la vie publique et pénètre tous les rapports des hommes entre eux. De même encore que l'air entretient seulement la vie et la fraîcheur, lorsqu'il se trouve dans son état normal, de même aussi la littérature est saine, nourrissante et réparatrice tout autant seulement qu'elle s'ap-

(1) Engelstoft a fourni sous ce titre, « Bellum literarium » une énumération assez détaillée des œuvres littéraires publiées à cette époque tant par les catholiques que par les protestants. Ce travail fait partie de sa dissertion pour le doctorat publiée sous le titre : « Refornantes et Catholici in Dania concertantes, » Hauniæ, 1836, p. 4 — 37.

plique à propager la vérité, à exciter à la vertu et à divertir d'une manière innocente. Mais si elle s'oublie jusqu'à faire passer l'erreur pour la vérité, à propager l'impiété et la licence, elle devient nuisible, et tue les âmes. Les impies ont souvent représenté l'Église catholique comme hostile à la presse et à la littérature ; or, rien n'est plus faux. L'histoire de la typographie nous enseigne, au contraire, que les papes furent les premiers protecteurs de cet art dont ils avaient compris la haute importance civilisatrice et sociale. Ce n'est pas non plus la haine ni l'esprit de despotisme qui a déterminé l'Église à veiller sur la presse, à censurer et à condamner les écrits hérétiques et immoraux; son seul but à toujours été de préserver ses enfants du souffle mortel de l'erreur. Un père aimant ne permet point à ses enfants de séjourner dans les endroits où une atmosphère empestée pourrait nuire à leur santé et à leur vie; de même les papes ne sauraient souffrir que des âmes chèrement achetées soient corrompues ou tuées par des écrits nuisibles et pernicieux. Personne n'ignore que la littérature joua un rôle important dans la grande révolution religieuse du 16e siècle, et que la lutte, qui avait commencé dans la chaire des prédicateurs et des docteurs, fut bientôt transportée sur le terrain littéraire où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec une ardeur et une force telles que les préoccupations matérielles de notre époque ne sont pas encore parvenues à éteindre toute sympathie pour la religion et pour l'Église.

Jean Michelsen, bourgmestre de Malmoë, fut du nombre des luthériens qui accompagnèrent Chrétien II dans son exil. Les disciples de Luther, à l'exemple des hérétiques de tous les âges, s'efforcèrent toujours de prouver leurs erreurs par l'interprétation arbitraire ou la falsification de certains passages de l'Ecriture-Sainte;

on comprend dès lors la grande importance qu'ils attachèrent, dès le principe, à posséder une édition luthérienne de la Bible en langue vulgaire. Jean Michelsen en fit donc une qui fut imprimée en Hollande et introduite en Danemark par des vaisseaux neérlandais (1). Le titre, portant que la traduction était faite sur le texte latin, avait pour objet de faire croire aux catholiques qu'on leur fournissait une traduction de la Vulgate. Mais Michelsen avait fidèlement suivi la traduction allemande de Luther; la disposition des livres et les préfaces étaient absolument identiques. Le Nouveau-Testament surtout présentait les mêmes artifices de traduction. Ainsi, dans l'épître aux Romains, 3, 28, le traducteur danois avait, comme Luther, ajouté le mot *seule* (2), qu'on ne trouve ni dans le texte grec ni dans la Vulgate, mais seulement dans la traduction allemande de l'hérésiarque de Wittenberg. Le texte et les explications indiquaient suffisamment le traducteur luthérien, qui se révéla davantage encore dans la préface mise en tête du deuxième volume. Les attaques contenues dans cette préface engagèrent Paulus Eliæ à la réfuter dans un écrit (3) comprenant une introduction et la préface de Michelsen divisée en treize parties, avec une réponse correspondant à chacune de ces parties. Paulus Eliæ y expose, de la manière la plus complète et la plus piquante, les faiblesses, les contradictions et les erreurs de l'église de Wittenberg. « L'adversaire le plus implacable de Luther, dit-il, c'est l'Ecriture justement et convenablement expliquée selon le sens et la pensée de l'Esprit-Saint. » On pré-

(1) Le titre portait : « Voici le Nouveau-Testament fidèlement traduit en danois d'après le texte latin. Leipsic, 1524. »

(2) L'homme est justifié par la foi *(seule)*.

(3) Elle fut publiée à Rostock, 1527. (Ecrits danois I, p. 55-142.)

tend que la Bible est tellement claire que tout le monde la comprend ; mais « pourquoi donc Luther et ses successeurs ont-ils fait et écrit tant d'explications et traduit tant de livres dans l'intention d'expliquer l'Ecriture ? » Les interprétations de Luther et de ses adhérents se ressemblent comme « une vache et une girouette. » Michelsen traite les catholiques de *blasphémateurs* et d'écrivains de bulles et de préceptes antichrétiens. Paulus Eliæ lui répond : « les lois de l'Eglise ont pour but de maintenir la paix, la charité, d'apaiser les querelles. Elles ne sont pas antichrétiennes, parce qu'elles ne contiennent rien de contraire à la doctrine de Jésus-Christ. Les sectateurs de Luther feraient bien de considérer si leur propre vie n'est pas antichrétienne. » Car « ils pervertissent les bons; chez eux les méchants deviennent pires, les hommes colères deviennent meurtriers, les simples voleurs se transforment en brigands, les filles honnêtes deviennent dissolues et méchantes, et ainsi du reste. Les hypocrites sont les meilleurs luthériens. » « Si les représentants de Jésus-Christ, c'est-à-dire les papes, sont des antéchrists et des hérétiques, alors il n'y a jamais eu de chrétiens ni en Danemark ni en Europe, car nous n'avons jamais connu d'autre foi ni d'autre doctrine, que celle de l'Eglise de Rome, la plus ancienne de toutes et la seule qui ne fut jamais entachée d'hérésie. » L'auteur expose ensuite les nombreux traits de ressemblance de Luther avec Mahomet. Ce dernier se révolta contre l'Eglise en accusant les Apôtres et les Evangélistes d'avoir changé et perverti la loi de Jésus-Christ; il prétendit ensuite avoir reçu la mission de purifier la parole de Dieu des additions et des inventions ajoutées par les hommes : or, Luther fait de même quand il dit en parlant des saints Matthieu, Marc, Luc et Jean « que leurs Evangiles ne con-

tiennent pas la véritable doctrine enseignée par Jésus-Christ. » Notre auteur lui répond : « Si quelque pape ou évêque avait dit ou écrit ces paroles blasphématoires, toi, hérétique, tu serais autorisé à le traiter d'ennemi de Jésus-Christ. » Luther, qui était un moine pauvre et ignoré, se comporte à l'égal des princes et souffre que ses adhérents lui rendent des honneurs comme jamais pape n'en reçut. « Par des livres hérétiques et une doctrine empoisonnée, il s'est asservi les princes. Cela ne serait-il pas antichrétien? Ses partisans l'adorent, il est honoré, glorifié et estimé plus que ne le furent jamais Saint Pierre ou Saint Paul, ou quelque autre saint du ciel. » S'il avait l'autorité du pape, il deviendrait le tyran de la chrétienté. « Il a souvent donné aux princes le conseil de tremper leurs mains dans le sang du clergé. L'antéchrist pourrait-il faire jamais chose plus cruelle et plus abominable? » Les Apôtres de Luther « sont des moines et des prêtres apostats et parjures, des boutiquiers, des colporteurs, des musiciens, des vagabonds, des lansquenets, des bateliers, des imprimeurs et des libraires et surtout des colporteurs de livres hérétiques. » « On exalte tellement Luther qu'il ne lui manque plus que le sceptre et la couronne. » Lorsqu'on parle aux luthériens de la vie scandaleuse de leur maître, ils répondent qu'il n'est qu'un homme, et comme tel sujet au péché; mais dès qu'il est question de scandales commis par des prêtres catholiques, la même excuse n'a plus aucune valeur. Luther ayant séduit la fille d'un bourgeois, une religieuse qui avait fait vœu de chasteté, Paulus Eliæ lui dit à ce sujet : « A toi et à tes pareils, il vous plaît d'appeler cela la parole de Dieu, la doctrine de l'Evangile pure et sublime. Mais saint Ambroise est d'un avis contraire; car il dit que c'est là un vol sacrilége et un par-

jure effroyable. » Les luthériens aiment tant à parler de l'avarice, de l'impureté et de l'orgueil d'autrui ; mais à eux, autrefois simples mendiants, le nouvel Evangile leur a valu « de belles femmes, des maisons, des terres, des trésors et des revenus. » « Luther se fait appeler un apôtre plus ferme dans sa foi que tous les hommes de la terre et que tous les anges du ciel, dont il se proclame l'arbitre et le juge ; il se fait peindre avec l'Esprit-Saint sous forme d'une colombe, pour faire croire au monde que ses actes et ses paroles lui sont inspirés par l'Esprit de Dieu ; il permet à ses disciples d'écrire dans leurs livres : « Bénies soient les entrailles qui t'ont donné le jour, à toi Martin Luther, vrai prophète de Jésus-Christ, » « et une foule d'autres titres pompeux applicables à Dieu et non pas à un homme. » Si tu pouvais dire pareille chose du pape ou de quelque autre dignitaire ecclésiastique, tu pourrais parler d'antéchrist, de tyrannie, d'obscurantisme, de nuit, de ténèbres, d'aveuglement, etc. « La prêtrise ou la vie monastique ne sont pas mauvaises parce qu'il y a des prêtres et des moines oublieux de leurs devoirs. C'est une preuve de l'excellence d'une institution, quand les fripons en abusent. » Jean Michelsen a falsifié le texte du Nouveau-Testament de telle façon que « sans l'aide du latin, les savants eux-mêmes ne comprendraient rien à son danois. » « Si les Ignace, les Polycarpe, les Irénée, les Tertullien, les Hilaire, les Chrysostôme, les Basile, les Jérôme, les Ambroise, les Augustin, les Cyprien, les Grégoire, les Bernard et tant d'autres saints ont bien compris le sens de l'Ecriture, dans ce cas, toi et Luther, vous êtes des hérétiques. » « Mais qui regardes-tu comme assez sot pour croire que le Saint-Esprit n'a point habité parmi les hommes depuis quatorze siècles, et qu'il est descendu sur les disciples de Luther, qui sont indispensables

à l'Eglise comme la cinquième roue à un char. »

Jean Michelsen prétend que tout le monde est capable de connaître et de comprendre la Bible, parce que Jésus-Christ a répandu son sang pour tout le monde. Paulus Eliæ répond à cela, « nous avons tous besoin d'habits et de souliers ; par conséquent nous sommes tous cordonniers et tailleurs; ou encore: aucun homme ne peut vivre sans manger et sans boire; par conséquent tous les hommes doivent savoir faire le pain et brasser. Telle est à peu près la valeur de ta démonstration. » Luther avoue, « que lui-même ne comprend pas toute la profondeur des psaumes, » comment un homme ordinaire pourrait-il comprendre alors l'Écriture ? « Mais si elle (la parole de Dieu) doit se discuter dans les estaminets, dans les salles de bains, dans les salons de coiffure, dans les forges, dans les moulins, dans les maisons de prêt, dans les auberges, dans les réunions publiques, dans les réunions de buveurs et de joueurs, parmi les danseurs et les saltimbanques, au milieu des chiens et des gens de basse-cour, par les bavards et les imbéciles, par les joueurs de flûtes et les musiciens, par les cordonniers et les tailleurs, par les meuniers et les douaniers, par les vagabonds et les boutiquiers et par d'autres nobles et savants de cette espèce, aux yeux desquels le plus sage est celui qui crie, babille et raille le mieux, — dans ce cas, adieu concorde et unité dans la foi. »

Ces extraits du premier ouvrage important de Paulus Eliæ suffisent pour nous donner une idée de la nature de son talent. Son zèle pour l'Église catholique lui fait mépriser les euphémismes ; il attaque les erreurs et l'immoralité de la secte luthérienne avec une énergie mâle et sarcastique. Qu'il attaque ou qu'il se défende, son argumentation est toujours serrée et énergique ; il tombe rarement dans la déclamation,

le grand défaut de la plupart de ses adversaires, surtout de Tausen qui se fit connaître, comme auteur, par la publication de sa *Plainte*, dont nous donnons le titre complet : « Plainte de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur notre infidélité à la foi chrétienne, et comment il nous offre de nouveau sa grâce et l'amitié de Dieu par son saint Evangile. Ecrit par Jean Tausen à Wiborg. — *Donné au haut des cieux* — l'an de grâce 1528. » On voit qu'il n'hésite pas à s'attribuer la dignité de prophète ! Au point de vue littéraire, l'ouvrage est très-ordinaire et ne révèle ni science ni talent. Tausen introduit Notre-Seigneur comme personnage parlant et lui fait dire toutes sortes d'hérésies. Il donne aux principaux chefs de la secte luthérienne le titre « de prophètes du Christ, chargés de publier son pur évangile » tandis que le vicaire de Jésus-Christ est traité de « Baal de Rome » et les catholiques de « canaille impie. »

On sait que le roi Frédéric protégeait ouvertement la doctrine nouvelle et que les luthériens jouissaient de la plus grande liberté pour se défendre et pour attaquer les catholiques. Outre l'écrit mentionné, Tausen publia, en 1528, un rituel luthérien, intitulé « la messe chrétienne en danois. » François Vormordsen, carme apostat, publia également en danois une traduction des psaumes de David, et un autre écrivain, dont on ignore le nom, publia un catéchisme luthérien intitulé : « Les douze articles de notre foi chrétienne avec explications de l'Ecriture-Sainte. » Nicolas Mortensen et Jean Spandemager publièrent, à Malmoë (1528), un psautier qui précéda d'une année celui que Sadolin publia à Wiborg (1). Cet ouvrage comprenait des traduc-

(1) Arild Petri publia en 1529 et en 1534 des éditions revues et corrigées.

tions de psaumes de Luther et des pièces originaires de poètes danois. Les lettres pastorales des évêques catholiques contre l'erreur furent vivement combattues par les prédicateurs, qui s'efforcèrent d'en paralyser l'effet par de longues réfutations. Pierre Lauridsen, de Malmoë, écrivit d'abord « une courte réponse à la lettre pastorale adressée aux bourgeois, aux bourgmestres et au conseil de la ville de Malmoë, par Mgr Aage Jepsen, archevêque de Lund (1). » (Malmoë 1592.) Jean Tausen, de son côté, publia « une courte réponse à la lettre pastorale par laquelle l'évêque de Fionie conseille aux habitants de Wiborg et d'Aalborg de s'abstenir de la doctrine évangélique que Dieu nous a fait connaître par un effet tout spécial de sa grâce. » (Wiborg 1529.) Cet écrit se distingue plutôt par l'effronterie et la hardiesse du ton et des doctrines, que par la science et la valeur de l'argumentation. Il contient une espèce de commentaire des différentes parties de la pastorale en question. Luther y est divinisé ; car il y est traité de « docteur saint et savant, d'apôtre de Dieu. » Plus loin on trouve encore : « Dieu a mis sa parole dans la bouche de cet homme respectable, et, par son entremise, il nous a appris à adorer un seul Dieu, etc. » Dès le début, le réformateur danois nous fait connaître le fiel dont son âme est remplie contre les catholiques ; car il nous fait la paraphrase suivante du titre par lequel Jens Andersen s'appelle *évêque par la grâce de Dieu.* « Eh bien! M. Andersen, dit-il, il t'en souviendra d'être évêque par la grâce de Dieu. Ainsi soit-il ! malheureusement cela n'est pas ; dis plutôt par la grande colère, la disgrâce et la colère spéciale de Dieu ! »

On sait que Gustave Vasa, de Suède, abolit la religion catholique à la diète de Vesteras, tenue en 1527. L'an-

(1) L'écrit n'est pas parvenu jusqu'à nous.

née précédente, il avait fait rédiger douze questions relatives à la religion, et avait invité les catholiques et les luthériens à une dispute solennelle. Paulus Eliæ, trouvant que les savants catholiques de Suède n'avaient pas suffisamment bien répondu aux questions proposées, entreprit d'en faire une réfutation complète (1). Cette réponse est incontestablement l'œuvre la plus importante du savant apologiste, qui la fit précéder d'une lettre dans laquelle l'auteur danois propose à son tour douze questions au monarque de Suède (2). Ces questions sont une ironie amère de l'appel constant des luthériens à l'Ecriture. Paulus Eliæ nous montre que la conduite des rois réformés et de leurs satellites est en contradiction flagrante avec les Ecritures. La quatrième question, qui est un sommaire de toutes les autres, est rédigée comme suit : « Puisqu'il est écrit dans Moïse, liv. II, chap. 18 et liv. IV, chap. 1 : Choisissez d'entre tout le peuple des hommes fermes et courageux, craignant Dieu, aimant la vérité, ennemis de l'avarice : qu'ils soient occupés à rendre la justice au peuple en tout temps ; » pourquoi prend-on de nos jours des hommes avares, dont toute l'habilité consiste à molester, à tourmenter, à affaiblir, à pressurer, à pendre, à piller et à opprimer les pauvres sur lesquels ils ont autorité ? » La réponse de l'auteur aux dix questions (3) proposées par le roi est admirable. Il y est prouvé par l'Ecriture, par les Saints-Pères et par les écrits du savant Erasme, que la doctrine de l'Eglise sur les reliques, les saints, la hiérarchie, les comman-

(1) Elle fut publiée à Copenhague 1528. (Voir ses écrits I, p. 167-326.

(2) OEuvres danoises de Paulus Eliæ, I, p. 322.

(3) Les deux autres relatives aux vœux monastiques et au saint Sacrement des Autels ne lui étaient pas parvenues. Comp. OEuvres de P. E. I, p. 325.

dements de l'Eglise, l'excommunication, la papauté, les usages, les cérémonies, les bonnes œuvres, l'honneur rendu aux images et aux saints, les révélations, les miracles et le purgatoire, est basée sur les saints Evangiles. Le savant carme emploie les expressions les plus dures en parlant de Luther et du réformateur suédois Oluf Pehrson. Il donne à ce dernier et à ses adhérents le nom de « satellites de l'antéchrist » et de « traîtres à l'Eglise » et il expose sans nul ménagement les vices et les contradictions de la doctrine luthérienne. Il démontre que cette doctrine mène à la révolte, que Luther médit des Ecritures, tout en les invoquant, et, qu'en niant le libre arbitre, l'apôtre de Wittenberg rend inutile la conversion et la pénitence. Oluf Pehrson éprouva le besoin de répondre à la lettre de Paulus Eliæ au roi Gustave : il le fit par un écrit rédigé dans le style particulier à Luther (1) ; les injures, les railleries, les insultes les plus grossières et les calomnies personnelles y foisonnent. Le réformateur suédois s'efforce de démontrer, par des subtilités, que quelques-unes des accusations de Paulus Eliæ contre le protestantisme sont ou peu fondées ou le résultat de mal-entendus ; quant aux objections qu'il se voit dans l'impossibilité de réfuter, il se contente d'y répondre que Luther avait raison en soutenant le contraire !

On sait que l'hérésiarque allemand, foulant aux pieds le vœu de chasteté, contracta mariage avec une religieuse. Ses partisans danois imitèrent son exemple, au grand scandale non-seulement des catholiques, mais encore d'un grand nombre de luthériens, qui virent dans ces unions l'abolition d'une pratique consacrée par les âges. Les prédicateurs furent donc obligés de défendre publiquement le mariage des prêtres. Chrétien

(1) Stockholm. 1527.

Skrok, d'Assens, se chargea de la besogne, et rédigea une courte explication et des preuves bibliques, établissant « que le mariage des prêtres est permis et que chez nos ancêtres les prêtres étaient mariés. » Cet écrit fut imprimé à Malmoë (1529) par les soins de Pierre Lauridsen. On y remarque une certaine habileté dans le choix et dans la disposition des preuves, qui sont assez multipliées pour éblouir les ignorants, quoique l'homme instruit découvre facilement la fausseté et la faiblesse de l'argumentation. L'auteur propose à l'imitation du clergé l'exemple des patriarches polygames de l'ancien Testament, et semble ignorer que la loi nouvelle impose des obligations plus grandes et plus sévères. Dans tout l'ouvrage, on ne trouve pas un mot sur la grandeur, la dignité, la nécessité du célibat des prêtres, et l'on s'efforce, au contraire, de prouver par la Bible que Jésus-Christ était marié ! — François Vormordsen publia à son tour une apologie du mariage des prêtres. (Malmoë, 1531.)

Les affreux désordres suscités par les luthériens de Malmoë engagèrent Adzer Pedersen, chantre capitulaire de Lund, à écrire une épître à Jeppe Nielsen, bourgmestre de cette ville. Adzer y défend le culte et le clergé catholique contre les attaques incessantes des prédicateurs hérétiques. Le bourgmestre, homme dépourvu de science, voulut répondre au chanoine et écrivit « une courte dissertation sur les vrais prêtres chrétiens, sur les diseurs de messes, sur le chant, sur la lecture, sur les autels et autres pratiques semblables. » (Malmoë 1530.) Nielsen attaque principalement les abus existant dans l'église ; ainsi il reproche aux chanoines de se faire remplacer au chœur par des vicaires, tandis qu'ils perçoivent les traitements attachés aux fonctions qu'ils ne remplissent pas. Il se complaît à exalter l'excellence du culte protestant, et, en sa qua-

lité de laïque, il est enchanté de pouvoir comprendre chaque mot de la messe danoise, comme si la dévotion la plus parfaite consistait à écouter les prières d'autrui! Un écrit luthérien beaucoup plus important et publié dans la même ville, était le *Livre de Malmoë.* Il contenait (1) une apologie de l'introduction du protestantisme dans cette ville, et fut probablement composé par Pierre Lauridsen, à l'instigation des bourgmestres et du conseil. Le *Livre de Malmoë* renfermant des attaques violentes contre la doctrine et le culte catholiques, les prélats du royaume invitèrent Paulus Eliæ à le réfuter par écrit. L'apologiste toujours armé de l'Eglise catholique, se rendit immédiatement à cette invitation et réfuta le *Livre de Malmoë* dans un écrit très-étendu, aussi remarquable par la profondeur des idées que par la modération de la forme (1530) (2). Dans la préface de son livre, l'auteur considère le luthéranisme comme une punition de Dieu pour les péchés du clergé et du peuple. Il combat les luthériens avec leurs propres armes, en disant que, si la captivité de Babylone et le peuple juif sont les images de l'Eglise et du peuple catholiques, Pharaon, Salmanasar, Nabuchodonosor et les autres persécuteurs du peuple de Dieu sont nécessairement l'image des luthériens qui persécutent également les catholiques. Il discute ensuite, en seize chapitres, des points ordinaires de controverse. Il montre avec une grande lucidité la fausseté et l'absurdité de la doctrine de la sanctification par la foi *seule*, et établit en même temps que l'Eglise n'enseigne nullement que l'homme peut être sauvé par de bonnes

(1) Le livre est perdu; nous en connaissons le contenu par la réfutation de Paulus Eliæ.

(2) On croyait cet écrit perdu depuis longtemps, lorsqu'on en découvrit un exemplaire dans la bibliothèque royale de Stockholm. Il a été réimprimé dans les œuvres de P. E. I, p. 341-509.

œuvres seulement. Voici en quels termes il expose la véritable doctrine catholique sur la foi et les œuvres : « Dieu, dans sa grâce et dans sa miséricorde, nous justifie par la foi et nous sauve par nos bonnes œuvres; mais ni la foi ni les bonnes œuvres ne viennent entièrement de nous : ce sont des dons spéciaux de Dieu. » Le *Livre de Malmoë* avait reproché au clergé catholique de recevoir des présents et des dons pour dire la messe. Paulus Eliæ répond à cela « s'il y a péché à célébrer la messe par avarice, il n'y en a pas moins à écrire des livres mensongers et à enseigner l'erreur pour de l'argent. » Plus loin, il dit encore : « le livre ne nous dit pas qu'un seul prédicateur cumule actuellement les revenus de trois prêtres. » Il énumère une à une toutes les hérésies et tous les actes d'insubordination des luthériens, et demande ensuite si c'est là ce qu'ils entendent par la parole de Dieu. Il démontre l'inconstance de la doctrine de Luther, en faisant observer que l'hérésiarque a d'abord enseigné qu'il y avait sept sacrements, puis trois, puis deux et demi, puis deux et enfin, dans son livre sur la captivité de Babylonne, qu'il n'y avait qu'un seul sacrement (1). Lorsque Luther écrit contre l'Eglise, il va chercher ses arguments dans les livres des anciens hérésiarques; et lorsqu'il écrit contre les apostats ses semblables, il s'appuie sur la doctrine de l'Eglise. Vers la fin de son ouvrage, l'auteur émet une opinion applicable non-seulement aux hommes de son époque, mais encore aux prétendus chrétiens de notre temps : « Si quelqu'un, dit-il, s'abstient de meurtre, de vol et de trahison, crimes punis par la loi civile, il passe pour un bon chrétien, quelque nombreux que soient du reste ses péchés contre Dieu et contre sa sainte loi. »

(1) OEuv. de P. E. I, p. 409.

La sainte Messe, ce sacrifice non-sanglant de Jésus-Christ, forme le noyau, la vie et le centre du culte catholique. C'est pour cette raison aussi que les luthériens en faisaient le point de mire de toutes leurs attaques ; ils la décriaient comme un acte de paganisme, d'impiété, de folie, de déception, et partout où ils parvenaient à dominer, c'est contre le saint Sacrifice qu'ils dirigeaient leurs premiers coups. Pour combattre cette triste erreur et cette malice, Paulus Eliæ écrivit « une courte instruction sur la sainte Messe et ses cérémonies, suivie d'un appendice sur le même sacrifice, ouvrage dirigé contre quelques démolisseurs. » Cet écrit fut publié, en 1531, à Aarhuus, où Paulus Eliæ se trouvait à cette époque. Dès l'année 1530, cet opuscule avait été envoyé en manuscrit au bourgmestre et au conseil de la ville de Copenhague, probablement pour les engager à maintenir la messe dans la capitale, où Tausen dominait à cette époque. Paulus Eliæ prouve dans cet écrit, composé de six chapitres, que la sainte Messe est un sacrifice pour les vivants et les morts, et non un nouveau sacrifice; qu'il est permis d'*invoquer* les saints, mais non pas de les adorer; que la doctrine chrétienne ne défend pas la communion du prêtre seul; qu'il faut adorer la sainte Hostie; que la formule de la consécration peut très-bien se dire à voix basse, etc. Dans une lettre adressée au conseil, il avait manifesté le désir que Tausen répondît à son œuvre. Le prédicateur royal releva le gant et écrivit : « Réponse aux explications fausses et impies, écrites sur la messe des papistes et adressées au conseil de la ville de Copenhague, par le lecteur Paul. » (Malmoë 1531.) Tausen compense, par la grossièreté de son langage, son infériorité scientifique vis-à-vis de son adversaire, qu'il accuse gratuitement d'être payé pour défendre la doctrine catholique, tout en le traitant « de fabuliste, de menteur, de créa-

ture papiste, de rêveur, etc. » Paulus Eliæ fut très-irrité de ce libelle auquel il répondit dans un appendice à son livre. Il y dit que la réponse de Tausen se compose, à la vérité, de dix-sept feuilles, mais que, défalcation faite des injures, il n'en reste plus que quatre. Il démontre que Tausen a eu recours « au mensonge, à la calomnie, à des railleries amères et inconvenantes, à des injures, à des propos libres, » et que ce n'est pas sans motifs qu'il a reproché à son adversaire luthérien de nier la présence réelle de Jésus-Christ dans le saint Sacrement (1).

Une grande agitation régnait à cette époque parmi les catholiques et les protestants de la ville de Randers. Les magistrats luthériens avaient résolu d'abolir entièrement la célébration de la Messe ; mais pour faire croire que cette mesure était le résultat d'une discussion approfondie, ils invitèrent Paulus Eliæ à venir assister à une espèce de tournoi religieux, où Niels Hammer, bourgmestre et moine apostat, devait siéger comme juge du camp. Paulus Eliæ était trop sage pour se rendre à une pareille invitation. Il se contenta d'écrire aux magistrats de la ville une simple lettre dans laquelle il dit entre autres : « puisque vous avez décidé que Niels Hammer, votre bourgmestre, serait juge entre moi et les prédicateurs, je vous demande quels sont vos motifs pour croire que toutes les villes et tous les pays chrétiens se soumettront à la décision de ce monsieur? » Le savant carme invite à son tour Hammer à vouloir se rendre à Aarhuus, où ils pourraient discuter en présence de l'évêque. La même lettre nous trace encore le portrait suivant du luthéra-

(1) Dans son sermon pour le Jeudi-Saint, Tausen appelle la cène *un signe et un souvenir*, et dit : Jésus-Christ nourrit de son corps et abreuve de son sang *l'homme intérieur, il fait cela d'une manière spirituelle, par la foi*.

nisme d'alors : « Mettez de côté la haine contre la Messe et contre l'Eglise, qu'en restera-t-il? Des mangeurs de viande et de lard, des paresseux, des impudiques, des railleurs, des sacriléges et des gourmands. » L'auteur exhorte également les magistrats à maintenir la sainte Messe et promet de leur envoyer une explication des parties principales du saint Sacrifice. Cette « courte instruction sur le canon de la Messe » parut peu de temps après (1531) ; elle comprend une traduction du Canon, accompagnée d'une réfutation complète des quatorze motifs allégués par les luthériens pour prouver que la Messe n'est pas un sacrifice (1). L'opuscule fut envoyé à Randers avec une lettre aux bourgeois, dans laquelle il est dit : « Ils (les hérétiques) ont commencé par persécuter les membres; mais maintenant, ils en sont venus à la tête, c'est-à-dire à Jésus-Christ qui est la tête de la sainte Eglise. » Dépeignant les progrès graduels des hérétiques, en grossièreté et en insolence, l'écrivain dit entre autres : « Depuis qu'ils ont renoncé au saint Sacrement et à toute sainteté, ils ont osé attaquer le Dieu et Seigneur de tous les Saints, c'est-à-dire qu'ils ont commencé maintenant à attaquer Jésus-Christ. Ils ont résolu de le chasser de la sainte Messe, dans laquelle il s'est choisi une demeure où il lui plaît d'être toujours présent sous une forme particulière et sacramentelle, et de renouveler jusqu'à la fin du monde le souvenir de sa passion. » Cet écrit ne produisit naturellement aucun effet sur les magistrats endurcis, qui le firent attacher au pilori par la main du bourreau.

Paulus Eliæ, plein d'un saint enthousiasme pour la défense de la vérité, ne se laissa pas effrayer. Il résolut

(1) Cet écrit était une traduction ou un travail fait d'après les sermons latins de Blancicampiani sur la sainte Messe. Mayence, 1527.

de faire un nouvel effort pour convertir les conseillers du royaume dévoués au luthéranisme, et pour ranimer le courage des membres restés fidèles à la cause du catholicisme. Il leur adressa « une courte exhortation chrétienne (1), » (1532) dans laquelle il attaque vigoureusement les nouvelles doctrines. « Le luthéranisme, y lit-on, est une secte très-dangereuse. Ses adhérents sont plus acharnés contre Jésus-Christ et contre ses sacrements que les Turcs eux-mêmes. A l'exemple de ces derniers, les luthériens ont pillé et dévasté les églises de Dieu. L'insurrection luthérienne et les troubles de Bohême sont de nature toute différente. Les luthériens ont juré d'anéantir tous les moyens de salut et toute liberté. Ils oublient que l'église persécutée compte un grand nombre d'hommes vertueux et qu'il y a de grands pécheurs parmi leurs adhérents. Toutes les autorités de la terre ont condamné les hérésies luthériennes. Les gestes et les manières, les yeux et le visage de leurs prédicateurs respirent la haine, l'orgueil, la raillerie, le sacrilége, l'arrogance, la fierté, le pillage, le meurtre et autres actes inspirés par l'enfer. Ils sont aussi avides qu'avares. La chair et le sang sont les mobiles de toutes leurs actions; plus on les poursuit, plus ils s'empressent de se marier. Les apôtres n'en ont point agi de la sorte. Ils prêchent des doctrines subversives de tout ordre et de toute moralité; s'ils parviennent à éviter le juge et le bourreau, il n'y a point chez eux de peine pour le péché. Ils enseignent que le péché n'empêche aucun homme de se sauver; que les vœux ne lient personne; qu'une jeune femme mariée à un homme d'âge, ne pèche pas en s'attachant à un autre. Ils permettent à certains individus d'avoir deux épouses ou d'en renvoyer une vieille

(1) Cet écrit était emprunté en grande partie à Erasme de Rotterdam.

pour en prendre une jeune : on décore tout cela du titre de parole de Dieu et de doctrines évangéliques pures. Les luthériens persécutent cruellement leurs adversaires; ils disent : à moins de venir à nos prêches et de ne pas nous contredire, vous ne jouirez pas de vos revenus; à moins de dire la messe en danois, et d'administrer le sacrement sous les deux espèces, vous serez chassés de vos demeures, de vos villages, de votre patrie, et vous serez dépouillés de tout. Les contredire, c'est combattre la vérité évidente de Dieu. Un pauvre prêtre ou un moine fait-il un sermon simple et chrétien, on le traite de menteur, de trompeur, d'hérétique, de vaurien, d'hypocrite et d'assassin spirituel. Lorsque les catholiques ont recours à la force pour défendre la foi, on parle de désordres, de sédition, de violence et d'émeute ; mais lorsque les luthériens font la même chose, on parle de zèle pieux, pour la propagation de la parole de Dieu. »

Les protestants aussi ne restèrent pas inactifs. François Vormordsen écrivit « Un court exposé de la différence entre la doctrine évangélique et la doctrine papiste » (Malmoë 1531). Cet opuscule contient un exposé des doctrines controversées, dans le sens que les protestants y attachent. Vers cette même époque, parut une traduction danoise de l'écrit de Luther dirigé contre le canon de la messe et ayant pour titre : « Exhortation à tout le clergé réuni » et « Réflexions sur l'édit impérial de 1531. » Ce dernier ouvrage était accompagné « d'une humble supplique au roi Frédéric, notre monarque bien-aimé, touchant la propagation du saint évangile (lisez du luthéranisme). » En 1533, Sandolin traduisit et publia la confession d'Augsbourg. Une nouvelle traduction du Nouveau Testament et des psaumes de David fut publiée à Anvers (1529-21) par

Chrétien Pedersen (1), savant chanoine de Lund, un peu entiché d'idées protestantes. Sous le rapport de la langue, cet ouvrage est de beaucoup préférable aux traductions de Jean Mikkelsen et de François Vormordsen.

L'édition de Pedersen ne contient ni les préfaces, ni les explications de Luther, ce qui n'empêche pas les historiens protestants de le considérer comme un des leurs. A ce titre, les extraits suivants de son introduction au Nouveau-Testament doivent avoir un grand poids pour nous: « Il faut bien remarquer, dit-il, que l'épître aux Hébreux a été écrite par saint Paul, et non par un autre, comme certains l'ont prétendu. »

Plus loin, il dit encore qu'il ne peut comprendre, « comment quelques uns osent dédaigneusement appeler l'épître de saint Jacques une *épître de paille* (2) ; tandis que tous les chrétiens savent parfaitement bien que saint Jacques était un apôtre de Jésus-Christ, et qu'il a écrit sous l'inspiration du saint Esprit. Celui devant qui rien n'est caché et qui jugera tout le monde connaît bien quels sont les mobiles d'un pareil langage! » C'est là un jugement qui, sortant d'une plume amie, devient doublement dur pour Luther.

Mais les protestants ne se contentèrent pas d'écrire des livres religieux et des écrits de controverse ; ils cherchèrent encore à travailler les masses au moyen de satires contre l'église catholique. C'est ainsi qu'ils publièrent « Un dialogue, ou nouvelle affreuse pour le Pape touchant la messe papiste, etc. » La sainte messe

(1) Il accompagna Chrétien II dans son exil. Il est l'auteur des ouvrages catholiques suivants : « Postille de miracles. » 1515. « Un livre dans lequel on apprend à entendre la messe » 1514 et « Les heures de la sainte Vierge . »

(2) On sait que Luther a appelé de la sorte l'Épître en question, qui contient des passages trop contrariants pour lui.

y est représentée comme une personne à l'agonie. Un autre écrit de ce genre, portant le titre de *vigile*, contient les attaques les plus dégoûtantes contre le clergé catholique. L'Eglise y est accablée d'avanies dans un « dialogue entre Pierre le forgeron et Adger le paysan. » Dans « la danse des morts » on dépeint les terreurs que le clergé catholique éprouve à son lit de mort, tandis que les prédicateurs luthériens voient venir l'heure dernière avec une tranquillité imperturbable.

Pour le fond, ces satires font peu d'honneur aux sentiments moraux de leurs auteurs; pour la forme, elles prouvent l'absence complète de toute instruction, chez ces champions des nouvelles doctrines.

La dernière fois que Paulus Eliæ parut dans l'arène, ce fut comme médiateur entre les parties militantes. Sa plume, semblable à une épée tranchante, était devenue cette fois un rameau d'olivier. Dans l'année 1534, il publia à Rœskilde « Une courte instruction pour opérer une réunion et une méditation entre chrétiens. » Il y prêche la concorde sur un ton doux et pacifique ; et s'appuyant de l'autorité du savant et impartial Erasme, de Rotterdam (1), il concède que, *dans un pareil temps de troubles*, on pourrait autoriser le mariage des prêtres, la communion sous les deux espèces et la messe dite en Danois. Cependant, l'auteur ne concède pas un iota de la doctrine infaillible de l'Eglise catholique. Il répète encore que les luthériens sont dans l'erreur ; mais pour faire renaître la charité et la concorde dans tous les cœurs, il conseille aux catholiques de se montrer conciliants et il invite les luthériens à montrer moins d'intolérance et d'obstination, afin *d'applanir ainsi les voies à une entente devenue indispensable.*

Voilà comment Paulus Eliæ combattit les ennemis

(1) Erasmi Concio in Ps. 83.

de l'Eglise et comment il leur tendit enfin une main conciliante ! Mais sa voix se perdit dans le bruit de la lutte, dans le trouble et dans l'inquiétude morale qui ébranlaient le Danemark. Les espérances des luthériens étaient trop grandes pour leur faire désirer un rapprochement. Ils se tinrent tranquilles ; car ils savaient trop bien que la victoire du prince Chrétien sur le terrain politique, amenerait leur triomphe sur le terrain religieux.

CHAPITRE X.

DERNIERS COMBATS ET DERNIÈRES VICTOIRES DE L'ÉGLISE AVANT SON ABOLITION.

« Et prenez garde que quelqu'un ne manque à la grâce de Dieu ; que quelque racine amère, poussant en haut ses rejetons, n'empêche *la bonne semence*, et ne souille *l'âme* de plusieurs. »

(Ep. de saint Paul aux Hébreux. 12, 15.)

Le règne de Frédéric I fut un long enchaînement d'injustices et de violences contre l'église catholique. C'est là un fait incontestable. Les historiens les plus partiaux n'ont pas osé nier ses efforts astucieux et systématiques pour favoriser la secte luthérienne aux dépens de l'Eglise. Pour excuser tant de violence et d'injustice, l'on a eu recours à la maxime faussement attribuée aux jésuites que *le but sanctifie les moyens*, et l'on s'est efforcé de démontrer qu'une pareille conduite était nécessaire dans l'intérêt d'une réforme devenue indispensable. Ce principe admis, tous les écrivains protestants ont été d'une complaisance illimitée quand ils ont été appelés à juger des injustices et des violences manifestes. Lorsqu'on se demande, d'autre part, si le roi poursuivait réellement une réforme ecclésiastique, la logique et l'histoire nous répondent :

non! Le protestantisme est en principe une révolution religieuse qui n'a jamais revêtu les caractères d'une véritable réforme. Jésus-Christ n'a fondé qu'une seule église catholique qui a reçu pour mission de conserver le dépôt des vérités qu'il est venu révéler à la terre. Il ne peut être question de réformer cette sainte dépositaire, à moins que le mouvement ne parte de son sein et ne soit opéré par elle. La destruction de l'Eglise et son remplacement par une secte enseignant une doctrine nouvelle, ne saurait jamais s'appeler du nom de réforme. Et quand il serait vrai que l'église catholique du XVI[e] siècle fût aussi malade que les écrivains protestants le prétendent, il était du devoir de tout bon chrétien de coopérer à sa guérison, en appuyant de tout son pouvoir une véritable réforme. Telle ne fut pas la conduite du roi Frédéric. Il repoussa l'Eglise, sous prétexte qu'elle était malade, et il lui substitua arbitrairement une doctrine nouvelle inventée par des hommes. Le but de ce monarque était aussi détestable que les moyens employés pour l'atteindre, et tant que le meurtre accompli ne pourra légitimer la violence et l'injustice qui l'auront précédé, le jugement de l'histoire restera invariable.

Les évêques de Danemark savaient très-bien que la révolte luthérienne cherchait sa justification dans les abus existants; comme ils croyaient, d'autre part, que le roi comprenait fort bien l'absurdité d'une réforme imposée du dehors, ils résolurent de lui soumettre eux-mêmes un projet de réforme. Rœnnow, évêque de Rœskilde, se chargea de faire les premières ouvertures à cet égard, et, au printemps de l'année 1530, il soumit au monarque le projet dont voici la teneur :

1° S. M. le Roi et le Conseil du royaume de Danemark, ayant nommé et agréé Joachim Rœnnow comme

évêque du diocèse de Rœskilde, ce dernier est obligé de pourvoir à la nomination de prêtres aptes à instruire le peuple dans les voies du salut. Par ce motif, l'évêque prénommé s'engage à prendre incontinent des dispositions propres à assurer la prédication de la vraie parole de Dieu et des saints Evangiles, comme Sa Majesté l'a prescrit et promis dans maintes diètes et assemblées. L'évêque réformera également tous les autres abus et il recherchera de bons prêtres suffisamment instruits pour l'aider à répandre de plus en plus la parole de Dieu, ainsi qu'il y est obligé aussi bien que tout autre chrétien. 2° Mgr Joachim Rœnnow désire également que Sa Majesté permette aux paroissiens et au peuple de la paroisse de Notre-Dame, à Copenhague (1), de prendre pour église paroissiale l'Eglise du Saint-Esprit, pour y pratiquer le culte qui leur paraît préférable et pour prêcher la saine doctrine qui condamne le péché et l'impiété (2), sans que personne puisse les injurier et les molester. Il voudrait également que dans la collégiale de Notre-Dame, on célébrât la messe et le service habituel en latin, de peur que cette langue tombant en désuétude, ne s'oubliât entièrement par ceux qui sont chargés d'instruire les autres. Il désire encore voir maintenir et respecter les autels, les images et les autres ornements de cette église. 3° L'évêque de Rœskilde, Pierre, premier du nom, a institué auprès de cette collégiale six canonicats dépendants des églises paroissiales de la la ville et de celles qui sont situées dans son voisinage immédiat; or les chanoines n'ont pas d'autres sources

(1) Après la diète de 1530, le roi avait transformé en paroisse luthérienne l'église collégiale de Notre-Dame.

(2) Ceci nous prouve combien la morale et les mœurs étaient relâchées chez les luthériens de l'époque.

de revenus que ces églises, qui leur ont été violemment enlevées. Pour ces motifs, Joachim Rœnnow supplie humblement Sa Majesté de vouloir ordonner aux possesseurs actuels de ces églises, qu'ils aient à fournir aux chanoines dépossédés une rente alimentaire. Il sollicite encore le monarque de décider que les pauvres chanoines, les vicaires et les prêtres de Copenhague continueront de jouir des appointements auxquels ils ont droit en vertu du contrat signé entre Sa Majesté et feu l'évêque Lago Urne, sur l'avis conforme du bourgmestre et le désir manifesté par les paroisses elles-mêmes. 4° Mgr Joachim Rœnnow demande encore qu'à l'avenir, un prédicateur, muni ou non d'une autorisation quelconque, ne puisse plus expulser un curé de sa paroisse. 5° S'il arrivait, qu'un curé donnât sujet de plainte, sous le rapport des mœurs ou de la doctrine, l'évêque demande à être instruit de la chose pour qu'il puisse charger un prêtre de remplir, aux frais du bénéficiaire, les fonctions ordinaires. 6° L'évêque, de son côté, se déclare prêt à réformer tout autre abus existant soit dans la manière de prêcher, de vivre ou d'administrer les choses saintes. Si le peuple avait quelque plainte légitime à faire valoir contre le clergé, l'évêque écouterait avec déférence toutes les observations qui pourraient lui être faites, soit par Sa Majesté, soit par le conseil du royaume, et il s'appliquerait à tout réformer et corriger pour la plus grande gloire de Dieu, et pour la sanctification et le bonheur des habitants du royaume. 7° L'ordinaire du diocèse espère, qu'une fois ces arrangements pris, tout ira pour le mieux. C'est pourquoi, il supplie Sa Majesté et tout le conseil du royaume, de vouloir prendre à cet égard une décision provisoire qui restera en vigueur jusqu'après la diète d'Augsbourg. Si, en l'absence d'une décision, il survenait quelque désordre ou émeute, l'é-

vêque s'en croirait innocent devant Dieu et devant les hommes (1).

Si Frédéric I eût réellement désiré une réforme ecclésiastique, il eût immanquablement accueilli les propositions libérales de l'évêque Rœnnow; mais il les repoussa, parce qu'il n'avait attisé le feu de la révolte que dans le seul but de s'enrichir et d'augmenter sa puissance aux dépens de l'Eglise. Ces faits prouvèrent aux moins clairvoyants que les cris de réforme étaient un vain prétexte pour éblouir les simples, et pour faire taire les hommes droits opposés à une révolte ouverte contre l'Eglise.

Pendant les trois années subséquentes, les évêques gardèrent l'expectative; car ils étaient persuadés de l'inanité de leurs efforts, tant que le roi vivrait. Mais à peine Frédéric eut-il rendu l'âme (1533), qu'ils recommencèrent la lutte dont ils eurent le bonheur de sortir victorieux. A la fête de saint Jean 1533, la diète ayant été convoquée à Copenhague, pour élire un successeur au roi défunt, les évêques réussirent à faire passer la résolution, qu'avant de procéder à une nouvelle élection, on s'occuperait d'abord du réglement des affaires religieuses. Les prélats firent l'énumération de toutes les injures que l'Eglise de Jésus-Christ avait souffertes de la part des hérétiques du Danemark; ils firent comprendre, qu'à moins d'une répression énergique, l'erreur finirait par triompher dans tout le royaume, et qu'il importait, avant tout, de veiller au maintien de la sainte religion dont les membres de la diète avaient hérité de leurs ancêtres, et qu'ils devaient transmettre intacte à leurs descendants. Les évêques réclamèrent également le maintien de leurs revenus et priviléges qui leur avaient été garantis par le roi Frédéric. La

(1) Huitfeldt. H. d. D. II. p, 1333. Pontop. Ann. II, ad an. 1531.

grande majorité du conseil, reconnaissant que ces demandes étaient justes et fondées, vota avec les évêques les résolutions suivantes :

1° Le rescrit d'Odensée ressortira ses pleins effets. 2° Les évêques rempliront, selon les inspirations de leur conscience, les fonctions qu'ils tiennent de Dieu seul. 3° Chacun d'eux nommera dans son diocèse les prêtres chargés de prêcher la parole de Dieu, de célébrer le saint Sacrifice et de remplir les autres fonctions sacerdotales. Rien ne sera changé au droit de patronage exercé par la noblesse ; cependant, les personnes présentées seront examinées et approuvées par les évêques. La personne ne jouissant d'aucun droit de patronage, ne pourra instituer ni tenir un prêtre. Toute infraction aux présentes dispositions sera punie comme contravention à un arrêté de la diète. 4° Le prêtre accusé d'hérésie ou d'immoralité sera traduit devant son évêque, qui prendra des mesures en conséquence. 5° Les dîmes seront perçues intégralement selon l'usage antique et conformément aux prescriptions du rescrit d'Odensée. 6° Si quelqu'un refuse de payer la dîme et qu'un autre le soutienne, le premier sera condamné et le deuxième sera traité comme celui qui refuse de remplir un engagement écrit. 7° Les doyens jouiront de leurs revenus ; en cas de contestation, l'official et le chef du district veilleront à ce que justice soit faite. 8° Les églises, les couvents et le clergé auront la libre possession et la jouissance des biens qu'ils possèdent, en vertu de la loi du roi Waldemar et du rescrit d'Odensée. On dira ponctuellement les messes qui sont à charge de ces biens. En l'absence de dispositions écrites, on consultera à cet égard l'équité et la justice. Toutefois, restera en vigueur la disposition prise par le roi et la diète relativement aux terres ecclésiastiques de Nyborg ; c'est-à-dire que ces propriétés doivent être cédées en

location aux fermes dont elles ont été détachées. 9° On restituera, sans autre forme de procès, les terres enlevées dernièrement sans jugement ou sans motifs. Celui qui croit avoir des droits sur les propriétés d'autrui, doit intenter une action en justice, et non *s'en emparer de force*. A l'avenir, ceux qui enfreindront la présente loi, seront poursuivis et condamnés comme rebelles. 10° Seront restitués : la cathédrale de Wiborg, toutes les autres cathédrales, les couvents nobles pour hommes et pour femmes, les hôpitaux et les églises paroissiales, les couvents des moines-mendiants encore existants. Il sera permis d'y dire la messe, de prêcher et de remplir toutes les autres fonctions religieuses; quant aux couvents détruits, la diète s'en occupera durant la session subséquente. En attendant, on maintiendra dans le *statu quo* tout ce qui existe. Les seigneurs, propriétaires de couvents ayant appartenu autrefois à des dames nobles, pourvoiront en attendant à la subsistance de ces dernières. Ils ne pourront toutefois réduire leur nombre. 11° Les dons légaux en biens ou en nature, faits au clergé ou aux églises, ne pourront être retenus par les paroisses. Cependant, on ne pourra obliger personne à donner plus que sa conscience ne lui inspire. 12° Il y aura une université dans le royaume, et le clergé y jouira des mêmes priviléges dont il jouit dans les autres pays de la Chrétienté (1). Cette mesure est prise dans l'intérêt de la civilisation ; car si le clergé ne jouissait pas de certains priviléges, bientôt les habitants ne sauraient plus faire instruire leurs enfants. 13° Les églises, les couvents et les hospices auront la pleine jouissance de leurs antiques priviléges. 14° Toutes les écoles et surtout celles des cathédrales seront strictement maintenues

(1) A cette époque, le clergé avait la direction exclusive des écoles.

et entretenues par les bénéficiaires des biens ecclésiastiques (1). »

Cette ordonnance fut publiée au nom de la diète, à la fête de Notre-Dame, le 2 juillet 1533. Les conseillers laïques et ecclésiastiques la signèrent et jurèrent de l'observer inviolablement et de punir toute infraction aux dispositions de cet acte solennel. Un petit nombre de députés, parmi lesquels se trouvaient Mogens Gjöe et Eric Banner refusèrent de signer le manifeste. La diète passa outre, et quand les luthériens voulurent élire le prince Chrétien, entièrement dévoué à l'hérésie, les évêques et les membres catholiques refusèrent obstinément et firent remettre l'élection à la Saint-Jean de l'année suivante (1534).

Voilà comment l'Eglise catholique du Danemark triompha à la fois de tous ses ennemis! Tout ce que Frédéric I avait fait pendant dix années de temps, était annihilé. L'édifice hérétique que le roi, secondé par une poignée d'ambitieux, avait violemment substitué à l'Eglise de Dieu, s'écroulant au premier souffle, tout le monde put se convaincre de la faiblesse réelle du parti luthérien en Danemark. A peine la mort eut-elle arraché le sceptre au roi persécuteur de l'Eglise, que l'hérésie s'affaissa et fut réduite à l'impuissance.

En vertu de l'article trois de l'ordonnance que nous venons de citer, les évêques se voyaient de nouveau investis de leur droit de nommer à tous les emplois ecclésiastiques, et la loi condamnait ceux qui exerçaient ces fonctions sans l'assentiment des autorités légitimes. Les prélats purent donc invoquer la loi contre les prédicateurs luthériens qui, munis de lettres royales, s'étaient introduits, contre le gré des évêques, dans plusieurs églises catholiques du royaume. Cependant,

(1) Huitfeldt. H. d. D. II, p. 1396 et suiv.

les évêques ne procédèrent pas avec toute la rigueur qu'on eût pu attendre de leur part. Ils se contentèrent d'excommunier les prédicateurs qui, par parole et par écrit, avaient injurié et outragé l'Eglise et le clergé. Jean Tausen, le chef et le principal instigateur, fut cité à comparaître à Copenhague, pour répondre de plusieurs accusations, devant une grande cour plénière composée des membres de la diète, du bourgmestre, des conseillers, des représentants bourgeois de la capitale et du bourgmestre de Malmoë, assisté de plusieurs conseillers. La session solennelle fut ouverte le lundi après la fête de saint Canut (10 juillet). Le conseil du royaume et les autorités présentes remplirent les fonctions de juges, tandis que les évêques soutinrent l'accusation portant sur les chefs d'accusation suivants : 1° Jean Tausen a publié un libelle dans lequel il traite les évêques *de tyrans sanguinaires, de têtus', de trompeurs, d'imbéciles aveugles, de pansards paresseux, de poids inutiles de la terre, de propres à rien, etc.* 2° Il a enseigné dans le même libelle des doctrines zwingliennes et hérétiques sur le saint Sacrement des autels. 3° Il s'est arrogé des fonctions ecclésiastiques, et s'est permis d'ordonner des prêtres sans avoir été ordonné par l'évêque de Rœskilde ou par quelque autre évêque (1). 4° A Copenhague, il s'est violemment emparé de l'église saint Nicolas, qu'il a profanée par ses doctrines hérétiques, et, lorsque le tribunal ecclésiastique lui a fait des observations à cet égard, il a osé répondre par des injures et des railleries. Tausen ne nia pas d'avoir proféré les injures qu'on lui reprochait et il offrit de faire ses excuses à l'évêque Rœnnow qu'il avait offensé personnellement. Quant à ses doctrines hérétiques sur le saint Sacrement, il déclara ne pas croire à la pré-

(1) Rön. Biogr. Joh. Tausani p. 65.

sence réelle de Jésus-Christ dans l'hostie consacrée par le prêtre, et encore moins, dans la boîte où se conserve l'hostie, suivant l'habitude de l'église romaine. » Quant aux autres accusations, il n'y répondit pas un mot. Le tribunal condamna Tausen à la peine capitale et à la confiscation de ses biens, mais sur l'intercession de la diète, les évêques consentirent à la commutation de la peine, qui fut définitivement formulée comme suit : « A l'avenir, le dit maître Jean Tausen ne pourra plus prêcher, ni remplir de fonctions ecclésiastiques dans aucune des églises précitées. Il ne pourra publier ni livres ni écrits d'aucune sorte. Il quittera le diocèse avant un mois et ne rentrera plus jamais dans les diocèses de Lund ou de Rœskilde. Dans le diocèse où il établira son domicile, soit en Fionie ou en Jutland, il ne pourra publier aucun livre, ni prêcher, ni remplir de fonctions sacerdotales, ni s'introduire dans aucune église, sans la volonté, le consentement et l'ordre exprès de l'évêque du lieu. Mgr Joachim Rœnnow sera remis en pleine possession de son église précitée sise dans la ville de Copenhague. Il y nommera des prêtres et des prédicateurs chargés d'annoncer la parole de Dieu et de remplir les autres fonctions ecclésiastiques (1).

Après la publication de cette sentence, Jean Tausen dut quitter Copenhague. Toutefois, son absence ne dura que quinze jours. Mogens Gjoë et quelques autres conseillers, ayant intercédé en sa faveur, l'évêque Rœnnow eut la faiblesse de l'autoriser à rentrer et à prêcher pour les luthériens à l'église de saint Nicolas à Copenhague. Cependant, avant d'obtenir cette permission, il dut promettre verbalement et par écrit, qu'à

(1) Huitfeldt. H. d. D. II, p. 1400 et suiv. Comp. Krog et Stephanus. Chrétien III. Cop. 1776. 1 Liv. p. 20 et suiv. Pontop. Ann. ad a. 1533.

l'avenir « il témoignerait en tout respect et obéissance à Mgr Joachim Rœnnow. » Il promit encore de « prêter à Sa Grandeur et à son clergé aide et assistance. S'il lui arrivait de rien apprendre de préjudiciable à l'évêque ou au clergé, il s'empresserait de le faire connaître, et il se comporterait partout en Danois loyal et fidèle envers son maître et prélat légitime (1). » Mogens Gjoë, de son côté, garantit que Tausen exécuterait fidèlement ses propres engagements aussi bien que les ordres de l'évêque.

Le désordre et la confusion causés par la prédication du luthéranisme avaient également trouvé la voie de l'université, qui s'était complétement désorganisée durant les dernières années du règne de Frédéric. Pour obvier au manque d'une école de théologie, l'évêque de Rœskilde transforma en séminaire ecclésiastique l'école diocésaine dépendant de sa cathédrale. Il est probable qu'il ne rétablit pas l'université, parce que, depuis la mort de Lago Urne, cet établissement était devenu un véritable foyer d'hérésies. D'un autre côté, la majorité des habitants de Copenhague étant infectés d'hérésie, il pouvait y avoir danger à envoyer des jeunes gens pour étudier la théologie dans cette ville. Dans de pareilles circonstances, un séminaire érigé dans la résidence de l'évêque et soumis à sa surveillance, était certainement préférable. Le savant Paulus Eliæ fut nommé professeur de la nouvelle école de théologie. Pour les besoins de son enseignement, il publia la traduction latine des épîtres de saint Paul, par Erasme de Rotterdam (Rœskilde, 1534) (2).

Les conseillers luthériens, aussi bien que les prédicateurs, furent outrés de dépit en voyant le nouvel

(1) Huitfeldt. H. d. D. II. p. 1402. Rön. B. T. p. 74 seq.
(2) Engelstoft, P. E. p. 500.

ordre de choses. Ils essayèrent en certains endroits de s'opposer à l'exécution de la résolution de la diète; mais ils étaient trop peu nombreux pour rien faire d'important. Les luthériens furent obligés de restituer la plupart des églises et des couvents illégalement enlevés aux catholiques sous le gouvernement arbitraire du roi Frédéric. Un grand nombre de prédicateurs, qui s'étaient violemment imposés aux paroisses, durent céder la place à des prêtres catholiques nommés par les évêques. L'Eglise triomphait de nouveau et chacune de ses victoires était une défaite pour les prétendus réformateurs.

La plus belle victoire remportée à cette époque, par l'Eglise catholique, fut la réfutation de la réponse que les luthériens avaient opposée aux 27 articles présentés par les catholiques à la diète de 1530 (1). Les évêques avaient toujours retardé la publication de cette œuvre achevée depuis 1531, parce qu'ils étaient persuadés que son effet serait nul tant que le roi vivrait. On ne connaît pas avec certitude l'auteur de ce chef-d'œuvre qui occupe une place distinguée parmi les ouvrages apologétiques tant anciens que modernes. Münter et plusieurs autres historiens croient que Paulus Eliæ fut l'auteur de cet ouvrage (2); mais Engelstoft l'attribue à un théologien étranger (3). Nous croyons être plus près de la vérité en regardant cet écrit comme l'œuvre collective du docteur Stagefyhr, de Paulus Eliæ et des autres théologiens catholiques présents à la diète de 1530.

Toute l'œuvre révèle un savoir et un talent hors

(1) Confutatio apologiæ sive responsorum ad XXVII articulos.

(2) Münter, H. D. D. II. p. 242 260.

(3) Reformantes et catholici p. 25 n. 47, Comp. Engelstoft de Conf. lat. quæ Apol. conv. evang. in comitiis Haun. A. 1530. trad. opposita est. Hauniæ 1837.

ligne (1). Elle constitue la plus magnifique réfutation de cette assertion ridicule, qu'à la diète de 1530, les catholiques évitèrent la discussion, parce qu'ils se défiaient de leurs forces.

Les évêques publièrent simultanément avec l'ouvrage latin une traduction danoise(2), qui porte évidemment le cachet littéraire de Paulus Eliæ. Le ton général de l'œuvre est noble et élevé, et forme un contraste frappant avec la réponse des protestants, où les injures abondent. La plupart des arguments sont empruntés à la Bible et le protestantisme y est terrassé par ses propres armes.

Nous nous contentons de citer quelques passages de la préface qui est très-longue. « Il s'agit dans la lutte actuelle de déterminer le sens véritable de l'Ecriture-Sainte. Toutes les hérésies sont nées de la prétention de substituer une interprétation nouvelle et arbitraire aux explications anciennes transmises par la tradition. Les mobiles des novateurs furent de tout temps l'orgueil, l'avarice ou la volupté. » On y trouve les portraits suivants des deux partis en présence : « Luther a pour ancêtres tous les hérésiarques anciens et modernes, à commencer par Eunomius jusqu'à Huss. Ses adhérents comme Carlstadt, Æcolampadius, Zwingli, Capito Bucerus, Lambertus, Pomeranus, etc., ne s'accordent nullement dans leur doctrine sur le saint Sacrement, la messe, la volonté humaine, la foi, les bonnes œuvres et autres choses d'une importance capitale. Les coryphées de cette secte sont des prêtres ou des moines prévaricateurs et apostats, qui ont embrassé le parti de Luther pour pouvoir, sous son régime,

(1) « Opus omnium maximum et optimum à catholicis conscriptum Reform. et Cath. L. C.

(2) Aarhuus 1533.

vivre selon les instincts de leur nature dépravée, et introduire, sous les apparences de sainteté, un christianisme nouveau, qui leur permette de tout faire. » On évoque ensuite le souvenir des quinze cents années d'existence du christianisme catholique ; on parle de ses apôtres, de ses innombrables martyrs, de ses saints, de ses évêques, de ses prêtres, de ses savants, de ses docteurs dont les doctrines ont été approuvées par les conciles et par les écoles savantes. On parle des empereurs, des rois, de la noblesse et des peuples inébranlables dans leur dévouement et dans leur fidélité à la foi et à la doctrine catholiques. « Les hommes distingués de l'Eglise ont toujours triomphé de toutes les hérésies, tantôt par leurs écrits et leur science, tantôt par la sainteté de leur vie et par leurs miracles. Ce que nous défendons dans ce livre, ils l'ont défendu avant nous, de manière que ces doctrines sont non-seulement conformes à l'Ecriture, mais encore à la croyance pratique de tous les Saints de l'Eglise qui leur avait transmis ces enseignements consacrés par le consentement et la foi de toutes les générations chrétiennes. » Lorsque l'on considère que la Bible est souvent obscure, qu'elle ne résout pas toutes les difficultés, et que certaines passages sont susceptibles d'une double interprétation, n'est-il pas plus sage de suivre l'usage constant des chrétiens, et d'écouter les enseignements de l'Eglise plutôt que de confier son salut éternel à un ramassis de novateurs dépourvus de toute valeur morale, en contradiction avec l'Ecriture et la primitive Eglise, enfin à des hommes qui ne sont d'accord ni entre eux ni avec les hérétiques leurs devanciers.

Les luthériens incapables d'opposer une réplique savante à l'œuvre remarquable des catholiques, s'efforcèrent d'en contrebalancer les effets par des pasquinades et des satires.

CHAPITRE XI.

—

ABOLITION VIOLENTE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, 1536.

« Si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra; car le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes *ce temple.* »
(I. Ep. de saint Paul aux Corinth. 3. 17.)

Les efforts énergiques des évêques catholiques avaient relevé l'Eglise de l'état d'oppression dans lequel elle se trouvait, et les blessures faites par l'erreur tendaient à se guérir. Mais le trône du Danemark était vacant et le sort du catholicisme y dépendait en grande partie du monarque auquel la chambre confierait le sceptre du royaume. Si le choix tombait sur un catholique, tout était gagné ; tandis que l'élection d'un roi protestant entraînerait peut-être la ruine complète de la religion de nos ancêtres.

Dans le premier cas, les blessures de l'Église ne tarderaient pas à se cicatriser promptement, et les prélats du Danemark s'empresseraient de renouer avec le Père commun des fidèles leurs relations violemment interrompues par la main d'un despote. Le moment était solennel ; car il s'agissait de décider si la nation entière abandonnerait le giron de la mère spirituelle, qui depuis des siècles avait fait sa gloire et son bonheur. Si l'élection de Chrétien se réalisait, on pou-

vait s'attendre au renouvellement du système de persécution et d'oppression de son père ; à voir arracher la majorité du peuple à la vraie religion ; à voir reléguer des autels le Dieu de paix, et à être témoin de l'abolition violente de l'église de Danemark. En présence de cette alternative, les évêques s'opposèrent énergiquement à l'élection du prince luthérien, et cette opposition amena un interrègne prolongé dans lequel les ennemis de l'Église trouvent un sujet de plaintes amères contre les évêques ; ils rejettent sur les prélats toute la responsabilité de la guerre civile pendant laquelle le comte Chritophe d'Oldenbourg fit la guerre pour le rétablissement de Chrétien II. Mais nous pouvons regarder ces reproches comme injustes et mal fondés, aussi longtemps que ces écrivains ne nous auront pas prouvé que le bonheur matériel vaut mieux que le bonheur éternel, et qu'une perte temporelle est plus à plaindre que la perte éternelle.

Quand bien même on ne tiendrait aucun compte aux évêques de leurs devoirs religieux, de la noblesse de leur but, de leur amour pour l'Église, ils étaient toujours membres de la diète ; et en soutenant la candidature du prince Jean qui était catholique, ils faisaient usage d'un droit tout aussi incontestable que celui de leurs adversaires, qui voulaient Chrétien prince protestant. Qui peut, du reste, nous assurer qu'une élection immédiate eût prévenu une prise d'arme en faveur du fils exilé de Chrétien II ?

Cependant la situation du pays dépourvu d'un chef politique s'aggravait de jour en jour. Le brutal Christophe dévastait le royaume avec ses soldats allemands, et en sa qualité de protestant, allait souvent jusqu'à piller les églises et molester le clergé.

La Scanie et les îles étaient presque entièrement conquises. Le Jutland était menacé et un grand nombre

de villes avaient été livrées au pillage. Pour remédier à ce triste état de choses, la diète s'assembla, le 4 juillet 1534, dans le village de Rye près de Skanderberg. Il fallut procéder immédiatement à l'élection d'un roi pour empêcher que tout le pays ne tombât aux mains de Chrétien II dont la tyrannie était encore de date si récente. Le prince Jean, candidat des évêques, était malheureusement encore mineur, et il échoua contre le parti conduit par Mogens Gjoë, qui fit triompher le prince Chrétien.

En signant l'acte d'élection, les évêques avaient l'âme attristée par de sombres pressentiments. La main tremblait au vieil évêque Ove Bilde et des larmes inondèrent ses paupières lorsqu'il mit son nom au bas de la charte fatale; car il savait qu'il signait la destruction de l'église catholique de Danemark. Or qui pourrait sans pleurer signer la condamnation de sa mère ?

Le prince Chrétien accepta l'élection et reçut ensuite les hommages du Jutland; mais, avant d'obtenir la possession paisible du royaume, il eut à soutenir, contre le comte Christophe, une lutte qui dura deux ans. Le roi Chrétien III était luthérien, et cependant, il n'eut pas de sujets plus fidèles et plus dévoués que les évêques catholiques, qui lui fournirent d'amples subsides en argent et en nature (1). Durant le siége de Copenhague, soutenu par Christophe, l'évêque Ove Bilde donna au roi toute son argenterie. La ville se rendit, le 29 juillet 1536, après un an de résistance et une famine aussi affreuse que celle qui précéda la destruction de Jérusalem. Quelques jours plus tard, Chrétien fit son entrée solennelle dans la capitale. Peu de temps après, le monarque, dévoré du désir de s'emparer des biens et de l'autorité suprême de l'Eglise, convoqua (le

(1) Rohman, Introd. de la réform. en Danemark, p. 185.

12 août) une conférence secrète des membres laïques de la diète, présents à Copenhague. Ils formaient à peine le tiers de l'assemblée. Chrétien fit briller à leurs yeux la riche part du butin qu'il réservait à la noblesse, si elle travaillait avec lui à l'abolition de l'église catholique; il fit également entrevoir l'accroissement considérable d'influence que gagnerait cet ordre devenu, par la destitution des évêques, la seule classe privilégiée du royaume. Ces brillantes promesses suffirent pour obtenir des conseillers, la plupart luthériens, une déclaration dont voici la teneur : « *L'autorité des évêques est abolie et leurs biens sont confisqués au profit de la couronne.* A l'avenir, aucun évêque ne pourra exercer des fonctions civiles ou *religieuses*, à moins qu'un concile général de la Chrétienté n'en décide autrement. *Même dans ce cas, aucun d'eux ne pourra ressaisir son autorité primitive sans le consentement du roi, de la diète et du peuple.* » Les conseillers présents s'engagèrent en outre à ne pas s'opposer à la prédication de la pure doctrine évangélique (1). Le roi leur fit jurer ensuite de garder le secret sur la résolution relative à l'abolition de la religion catholique et à la destitution des évêques. Avant de se séparer, on arrêta enfin de surprendre et d'emprisonner simultanément tous les évêques du royaume. On savait très-bien que l'Eglise, privée de cette manière de ses chefs naturels, ne pourrait opposer aucune résistance, et qu'on pourrait ensuite la dépouiller facilement de tout ce qu'elle possédait. L'exécution de cette mesure fut fixée au 20 août, le dimanche suivant l'Assomption (2).

Voici de quelle manière s'accomplit cette mesure ré-

(1) Hist. de Chrét. III par Krag et Stephanius, I. p. 152. Huitfeldt, II, p. 1486.

(2) Pontoppidan, Ann. II, ad an. 1536.

voltante. L'archevêque Torbernus Bilde (1) et l'évêque Joachim Rœnnow étant venus à Copenhague pour présenter leurs hommages au roi, le monarque fit occuper militairement leur demeure. L'archevêque fut pris d'abord et emprisonné au château de Vordingborg. Mgr Rœnnow, entendant que les soldats s'introduisaient de force dans le palais épiscopal, se réfugia au grenier; mais il fut découvert le jour suivant et enfermé dans la citadelle de Copenhague. Mgr Canut Gyldenstjerne venait de célébrer l'office divin dans l'église de saint Alban d'Odensée, quand deux officiers lui signifièrent l'ordre d'arrestation et le conduisirent en prison. L'évêque Georges Friis venait de quitter le château de Hald pour aller saluer le général Jean Rantzov, lorsqu'il fut subitement arrêté. On le conduisit en prison et Rantzov occupa son château dont les luthériens de Wiborg avaient assommé le portier. Mgr Stygge Krumpten fut arraché de sa résidence de Börglum et emprisonné à Sœnderborg, dans l'île d'Als. Oluf Munk, nouvellement élu au siége de Ribe, fut également jeté en prison. Le roi fit demander à l'évêque Ove Bilde, d'Aarhuus, s'il voulait renoncer à ses fonctions et dignités; comme il s'y refusa, on mit le siége devant son château de Silkeborg. Alors l'évêque écrivit au roi pour lui demander de pouvoir retenir le château, que le chapitre d'Aarhuus lui avait remis contre serment et qu'il ne pouvait remettre sans parjure. Chrétien III ne voulut pas entendre parler de ces conditions et persuada au vénérable prélat d'abandonner sa résidence et de se retirer en Séeland. A son arrivée à Rœskilde, le roi s'emparant de sa personne, le fit mettre en lieu de sûreté (2).

(1) Aage Sparre, son prédécesseur, avait résigné ses fonctions par suite du chagrin que lui causait la conduite du roi. 1535. Pontop. a. h. a.

(2) Krag et Stephanius. Chrétien III, I, p. 153. Huitfeldt II, p. 148. Pontopp. Ann. II. ad a. 1536.

Après ces actes de violence, le monarque s'empara de tous les biens des églises et des couvents. A la demande de Luther, les biens des chapitres de Lund, de Rœskilde, d'Aarhuus, de Ribe et de Wiborg furent affectés à l'entretien d'employés et de savants en retraite. Le roi, craignant l'opposition des chanoines de la capitale, supprima également le chapitre de Copenhague. Tous les curés du pays reçurent ordre de prêcher le luthéranisme; s'ils ne voulaient y consentir, ils devaient abandonner immédiatement leurs églises et cesser leurs fonctions. Le culte catholique fut strictement défendu et le roi offrit aux moines une misérable pension alimentaire s'ils consentaient à déposer leur costume, à ne plus dire la messe et à participer au culte luthérien (1).

Après la substitution violente du luthéranisme à la religion catholique, le roi et ses conseillers résolurent de jouer une comédie pour donner une apparence de légalité à leur arbitraire sacrilége. Le monarque convoqua la diète à Copenhague. La noblesse enrichie des dépouiles de l'église y accourut en foule. Un certain nombre de bourgeois et de paysans de différentes provinces s'y montrèrent également. Le 30 octobre 1536, le roi ouvrit la diète, non au château, mais dans un théâtre monté exprès sur le *vieux-marché*, car on voulait recueillir les applaudissements de la populace. Chrétien et ses conseillers luthériens avaient rédigé une espèce de mémorandum qui fut lu sur la scène, et dans lequel on s'appitoyait sur l'état déplorable du royaume. Les évêques, la noblesse et le peuple avaient tous concouru à amener cette triste situation, cependant sa Majesté daignait pardonner à

(1) Huitfeldt II. p. 1495.

tout le monde. A peine cette lecture fut-elle achevée que Chrétien se leva et prononça un réquisitoire contre chacun des évêques emprisonnés. Nous nous contenterons de citer ici les principaux chefs d'accusation qu'il fit valoir contre les prélats absents.

« *Ils s'étaient opposés de toutes manières à la propagation du luthéranisme : ils avaient persécuté les prédicateurs luthériens : ils s'étaient opposés à l'élection du prince Chrétien, parce qu'il était luthérien, etc.* (1). » Plus loin, il est dit : « tous ces motifs et un grand nombre d'autres actes honteux et impies persuaderont tout le monde que l'orgueil et la domination des évêques sont devenus insupportables et préjudiciables au pays. Le roi a donc résolu d'abolir à jamais le pouvoir et les dignités ecclésiastiques et de ne plus admettre à l'avenir que le pouvoir temporel seul. »

Sa Majesté veut également l'introduction de la religion luthérienne et l'abolition de la doctrine et des pratiques de l'église romaine. — « Du moment qu'on adopte la doctrine luthérienne et qu'on approuve l'abolition du pouvoir ecclésiastique, l'on ne peut manquer d'approuver l'incamération des biens ecclésiastiques, qui ne sauraient être mieux employés qu'à *payer les frais de la guerre* et à diminuer les impôts du peuple (2). »

La lecture du réquisitoire étant terminée, on demanda aux spectateurs (les prétendus représentants de toute la nation), s'ils voulaient qu'on leur rendît les anciens évêques. Là dessus, le peuple s'écria : « qu'il voulait rester fidèle au saint Evangile, qu'il ne voulait plus de pareils évêques, qu'il fallait incamérer les biens ecclésiastiques

(1) Comp. Nouv. Magaz. dan. III, B. Behrmann, Hist. de Chrétien II. liv. II. p. 209.

(2) Krag et Stéphanius Chrétien III. p. 165.

et diminuer les impôts et les redevances du peuple » (1). Le roi interpréta cette réponse comme un consentement unanime de la nation d'embrasser la doctrine de Luther! Or ne perdons pas de vue qu'à cette époque, l'immense majorité de la nation était encore catholique.

L'abolition de l'Église était donc résolue; on mit immédiatement la main à l'œvure et peu de temps après tout était consommé. Les pasteurs étaient déjà frappés; il suffisait de disperser les troupeaux. Les tabernacles furent détruits, les autels renversés, les images brisées et le saint sacrifice fut défendu. On rompit d'une main violente les liens les plus chers et les plus sacrés. Les prêtres furent éloignés de leurs paroisses, les pénitents de leurs confesseurs, les religieux et les religieuses furent expulsés de leurs couvents. Un grand nombre d'enfants fidèles de l'Eglise dépouillés, maltraités, persécutés et honnis abandonnèrent leur patrie dont les malheurs leur rendaient la séparation doublement amère. Combien de pieuses familles étaient plongées dans l'affliction ! On les avait cruellement dépouillées de leurs trésors les plus précieux; elles avaient perdu en une fois la sainte Messe, les Sacrements, leurs pasteurs et leurs églises, où elles avaient tant de fois trouvé la consolation et la force dans l'affliction et les dangers. Maint tiède catholique dut succomber à la tentation, et craignant les hommes plus que Dieu, sacrifier sa religion et se plier au nouvel ordre des choses. Les cris plaintifs du troupeau abandonné et pourchassé retentissaient dans les plaines du Danemark. Et Anschaire, du haut des cieux, de quel œil dut-il voir la destruction de son œuvre sublime ?

Quand l'œuvre d'iniquité fut complète, le roi of-

(1) Huitfeldt II. p. 1490.

frit aux évêques de leur rendre la liberté, s'ils voulaient s'engager, par serment et sous peine de mort, à ne plus combattre le luthéranisme et à ne rien entreprendre pour rentrer en possession de leurs droits perdus. Leur emprisonnement ne pouvant prévenir la ruine totale de l'Eglise, les prélats prêtèrent le serment demandé et vécurent ensuite comme simples particuliers (1). Le roi leur servit une rente alimentaire sur le produit de quelques biens confisqués à l'Eglise. Joachim Rœnnow fut le seul qui refusa de prêter serment et protesta contre la conduite illégale du roi. Le monarque irrité le traîna de prison en prison, jusqu'à ce que la mort vint l'affranchir. De Copenhague, il fut transporté à Dragsholm, de Dragsholm à Helsingoër, d'Helsingoër à Wisby et de Wisby à Copenhague, où il mourut en 1544 (2). L'évêque d'Hammer, en Norwège, subit un sort analogue. Il resta emprisonné à Copenhague, jusqu'à sa mort arrivée en 1542. On sait qu'à cette époque la Norwège était sous la dépendance de la couronne de Danemark. Chrétien III y traita le catholicisme comme en Danemark, c'est-à-dire, qu'il y extermina également par la force, l'Eglise de Jésus-Christ (3). La même chose eut lieu en Islande; le roi porta une ordonnance qui abolit le catholicisme dans cette île et le remplaça par le christianisme de Luther. Jon Aresen, évêque d'Holum, encouragé à la constance par un bref papal, défendit l'Eglise et s'opposa à l'introduction du luthéranisme. Il fut arrêté par ordre du roi et paya de sa vie la fidélité à la foi de ses pères. En marchant au lieu d'exécution, il donna sa bénédiction épiscopale à un certain

(1) Canut Gyldenstjerne eut le malheur d'apostasier.

(2) Pontopp. Ann. II, p. 430. Krag et Stephanius, *Hist. de Chr.* III, I. p. 154.

(3) Gebhardi, Geschichte der Königreiche Dannemark und Norwegen, Halle 1770, in 4°. 1 Part., p. 264.

Dade, son ennemi mortel, qui l'avait arrêté; il offrit même à son assassin de l'absoudre de l'excommunication qu'il avait encourue (1). Tant de noblesse se rencontre seulement chez les apôtres catholiques et chez les vrais disciples de Jésus-Christ. Aresen mourut avec un courage et une fermeté dignes d'un martyr catholique.

Le roi ayant envoyé ensuite cinq cents soldats, chargés d'appuyer les rares luthériens de l'île, le catholicisme succomba et disparut en Islande (2).

Voilà comment et par quels moyens le luthéranisme triompha en Danemark! Le peuple danois fut arraché à la sainte église catholique, apostolique et romaine; mais cette église ne périt point : elle continue encore sa mission de sanctification et de salut. La Providence a permis que toutes les églises fondées par S. Anscaire, fussent détruites; mais c'est cette même Providence qui a permis que la plupart des églises fondées par S. Paul fussent également détruites. Que l'erreur, la méchanceté et la politique antichrétienne continuent leur travail de démolition; l'église catholique, infatigable dans son travail, n'en continuera pas moins d'édifier sans cesse; car elle sait que, bâtie sur un roc inébranlable, elle existera quand l'œuvre des hommes aura été balayée comme la paille, et qu'il ne restera plus pierre sur pierre de l'édifice élevé par l'erreur et le crime.

Plus de trois siècles se sont écoulés depuis l'abolition de la religion catholique, en Danemark. Pendant tout ce temps, les événements que nous venons de retracer ont eu pour interprètes des hommes hostiles à l'Eglise. Toute leur science et leurs études ne leur ont jamais fait comprendre dans leur simplicité naturelle les données

(1) Ecrits de la Société de Copenhague, VII, 1758, p. 75.
(2) Gebhardi, Gesch. d. Königr. Dänem. u. Norw. I Th. p. 264.

de l'histoire. Les peintures qu'ils nous font de l'histoire de la réforme en Danemark, sont des tableaux où le jour et l'ombre sont combinés, de manière à flatter le parti luthérien, et à mettre l'Eglise à l'arrière-fond et dans l'ombre. Contrairement à toute vérité, ils nous représentent le Roi et la grande majorité de la nation, comme dévoués à la révolution, qui perd ainsi toute sa laideur. Ils s'efforcent de cacher les motifs bas et ignobles, qui furent les véritables moteurs du mécanisme réformateur. Quant à nous, nous nous sommes efforcé de dévoiler ce procédé arbitraire et de placer les partis dans leurs rapports naturels; nous avons montré les mobiles secrets et prouvé que l'église catholique, en Danemark, succomba à la *violence* et à l'*injustice*. Nous croyons avoir revendiqué par là les droits méconnus et imperscriptibles de la vérité, de la justice et de l'histoire.

Puisse Dieu, dans sa sagesse et pour sa gloire, en susciter de plus habiles que nous pour parfaire la grande œuvre de réparation que nous n'avons fait qu'ébaucher; c'est ce que nous désirons, c'est ce que nous souhaitons du fond de notre âme.

FIN.

APPENDICE

ANCIENNE CHRONIQUE

SUR LA SUPPRESSION

DE L'ORDRE DES FRANCISCAINS

EN DANEMARK,

TRADUITE DU LATIN.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR DANOIS.

M. H. Knudsen s'est fait une réputation justement méritée, en publiant une foule d'actes et d'écrits qui ont jeté une vive lumière sur l'histoire de l'introduction du protestantisme en Danemark. La partialité de nos écrivains à l'endroit du luthéranisme, a été cause que cette partie de nos annales a été longtemps peu ou mal connue. Honneur à l'homme chez qui l'amour de la vérité a prévalu sur les préventions habituelles! Les investigations de M. Knudsen nous ont appris à ne plus accepter, comme vérité incontestable, les assertions des historiens et des déclamateurs enthousiastes et officiels qui nous parlent sans cesse de la bonne volonté *et de l'empressement* avec lesquels nos ancêtres acceptèrent, selon eux, l'introduction de la réforme luthérienne. Ces idées ont prévalu aussi longtemps que les admirateurs quand même du protestantisme ont pu tenir sous le boisseau les vérités historiques enfouies dans nos archives. On comprend difficilement qu'un écrit historique de l'importance de celui que nous traduisons aujourd'hui, ait dû attendre trois cent vingt ans avant d'être publié, dans un pays où le terrain historique a été soigneusement exploré depuis un siècle. En donnant cette traduction danoise d'un écrit qui jusqu'ici n'a paru qu'en latin, nous avons

pour but de démontrer aux simples de quelle manière et par quels moyens l'église officielle a été établie en Danemark. On nous a tant vanté l'humanité des luthériens de l'époque, que nous n'avons pu résister à la tentation de montrer la vérité à tout le monde. Cette publication paraîtra d'autant plus opportune que les questions religieuses sont de nouveau à l'ordre du jour chez nous. Ce petit écrit contribuera peut-être à remettre quelques personnes sur la voie de la vérité : or, notre seul but c'est la propagation et la connaissance de la vérité.

Pour faire apprécier la véracité de l'ouvrage, il suffira de citer ici l'opinion de M. Knudsen à cet égard. Cet historien, aussi profond que sincère, dit dans la préface de son édition latine : « Cette chronique se compose évidemment de relations faites par des témoins oculaires et écrites peu de temps après l'époque des événements. » Parlant des auteurs de la chronique, il dit page 7 : « l'écrit nous les fait connaître comme de pieux et zélés adhérents de l'ancienne église persécutée. La vraisemblance même de leurs relations témoigne de leur véracité. » Plus loin, il dit encore à la même page : « il ne saurait y avoir le moindre doute que les narrateurs aient fidèlement rapporté les faits tels qu'ils les connaissaient. » Nous nous contenterons de ces témoignages, et c'est avec confiance que nous soumettons l'écrit lui-même au jugement du public.

—

ANCIENNE CHRONIQUE

RELATIVE A LA SUPPRESSION

DE L'ORDRE DES FRANCISCAINS

EN DANEMARK.

---

§ 1.

Vient d'abord la nomenclature des couvents dans l'ordre de leur suppression.

Le couvent de Flensbourg, en l'année de N. S. 1528.
» Wiborg, »
» Tœnder, »
» Malmoë, »
» Copenhague, »
» Kolding, »
» Aalborg, »
» Randers, »
» Kjœge, »
» Halmstad, »
» Ystad, »
» Trelleborg, »
» Nestved, »
» Kallundborg, »
» Horsens, »

§ 2.

Vient ensuite la chronique elle-même, contenant un aperçu historique de l'expulsion des Frères-Mineurs de leurs couvents qui composaient jadis la province de Danemark. Voici d'abord la préface de l'*ouvrage*.

« Les jugements de Dieu sont impénétrables. » Ps. 35. Les temps malheureux que nous traversons, nous prouvent la vérité de ces paroles du Psalmiste. La secte luthérienne étend constamment ses ravages et nous voyons comment ses adhérents, après avoir rejeté la véritable interprétation des Ecritures, s'obstinent méchamment à forcer le texte sacré et à vouloir prouver ainsi leurs doctrines pernicieuses. Martin Luther, le grand menteur (1), s'est avisé le premier d'enseigner que la foi seule sanctifie, que les bonnes œuvres servent à la mortification de la chair et à l'édification du prochain, mais qu'elles sont de nulle valeur pour la sanctification et le salut. Il prétend encore que, dans la vie future, il n'y a aucune récompense à attendre des bonnes œuvres, puisque tout bien nous est donné et tout mal pardonné en vue de la foi. Nous sommes malheureusement témoins de la tiédeur morale produite par ces doctrines, ce qui nous dispense de les réfuter longuement. Beaucoup de personnes autrefois enflammées d'un saint zèle pour la pratique et la défense de la foi, sont devenues tièdes et se sont complétement perdues au souffle délétère de ce vent diabolique. Un grand nombre de personnes qui menaient une vie sainte dans l'ordre de saint François, des

(1) Il est d'usage en Danemark, même parmi les protestants, de dire en parlant d'un grand menteur : il ment comme Luther. Une contre-vérité adroitement produite s'appelle également *un mensonge à la Luther*.

hommes semblables aux cèdres du Liban, ont été renversés comme des arbres abattus par la tempête et sont pour la plupart morts dans le désespoir. La grande majorité de la noblesse, séduite par leurs mauvais exemples et par leurs erreurs pernicieuses, a injustement et cruellement persécuté nos frères fidèles à la foi. Parce qu'ils ont combattu la secte luthérienne, ils ont été expulsés de leurs couvents et les nobles s'appropriant tout leur avoir, l'ont affecté à des destinations mondaines, tout en croyant faire par là une œuvre méritoire. On leur enseigne, dans les réunions hérétiques, que le saint Sacrifice de la messe, cette institution aussi ancienne que l'Eglise, est une pratique tellement impie, qu'il est étonnant que la terre ne s'ouvre pas pour engloutir les célébrants. Cette horrible hérésie se prêche par ceux qui se font un dieu de leur ventre. Mogens Gjöe (1) s'est distingué entre tous (2), en chassant nos pauvres frères de plusieurs localités (3).

§ 3. LE COUVENT DE FLENSBOURG.

L'an de grâce 1528, le lundi après le dimanche des Rameaux, Mogens Gjöe envoya à Flensbourg un nommé Svend, son prédicateur, chargé d'expulser nos frères de leur couvent situé en cette ville. Après avoir assemblé un nombre assez considérable d'habitants de la ville, il se rendit au couvent et somma le gardien Stig Nielsen, originaire de Lund en Scanie, de lui remettre les clefs du couvent. L'ordre fut exécuté et le gardien ainsi que le vice-gardien, le frère André Hoffmand, et

(1) L'intendant général du royaume a cette époque.

(2) Vers 1530.

(3) Mogens Gjöe chassa les Franciscains de Flensbourg, de Randers, de Nestved et de Kallundborg et son fils Axel Gjöe les chassa d'Aalborg.

le deuxième vice-gardien, le frère Jean Hansen, de Flensbourg, reçurent chacun quatre florins pour frais de route. Lorsqu'on enjoignit au sommelier, un frère lai nommé Jean, de remettre les clefs de l'office, il répondit, qu'il ne pouvait remettre ses clefs, parce que la bière récemment mise en cave se gâterait. Toutefois, il s'engagea à les garder pour les remettre à Mogens Gjöe, dans le cas où, selon l'assertion du prédicateur Svend, tous les Frères seraient expulsés du Danemark avant la fin de l'année. C'est ce même frère Jean qui nous a rapporté tout ceci. Après avoir donné cette promesse, il se rendit chez le frère cuisinier, nommé André Gad, qui loua sa présence d'esprit et promit de donner une réponse analogue. Les autres frères furent autorisés à rester jusqu'au lendemain. Le couvent fut confié à la garde de quelques employés du palais. Le lendemain, le chevalier Wolfgang (1), commandant du château de Flensbourg, ayant appris ces tristes nouvelles, se rendit à notre couvent dès la pointe du jour, et demanda au gardien s'il était vrai que nous dussions avoir un nouvel inspecteur. Le gardien répondit qu'un nommé Weel, dont la demeure avait été incendiée, avait effectivement été nommé administrateur du couvent; mais M. Wolfgang, reprenant les clefs de ce dernier, les rendit au gardien. Après ces événements, les frères continuèrent à habiter le couvent et à y servir le Seigneur jusqu'à la Trinité. L'argent fut déposé en ville. Le jour où l'expulsion fut consommée, chacun des simples frères reçut trois florins danois en espèces ou en nature, excepté toutefois le père Matthieu, qui se rendit au couvent de Svendborg, où il séjourna pendant quelque temps. Il en sortit plus tard pour rentrer dans le monde et finit ses jours

(1) Wolfgang Uttenhof, était chancelier de Frédéric I pour les duchés.

en se noyant dans la Baltique. — Le dimanche de la Trinité, au moment où les religieux avaient entonné le *Kyrie eleison*, le prêtre Svend revint au couvent avec une foule de bourgeois. Cette fois, il était porteur d'une lettre royale enjoignant aux habitants de la ville d'aider le prêtre de Mogens Gjöe à expulser les Frères du couvent. Les frères ayant refusé de sortir avant d'avoir mangé quelque chose, les bourgeois restèrent et mangèrent avec eux. Après le déjeuner, tous les religieux furent expulsés du couvent.

§ 4. LE COUVENT DE WIBORG.

L'an de grâce 1527 (1), maître Jean Tausen, un apostat de l'ordre de S. Jean-de-Jérusalem, qui avait appartenu au couvent d'Anderskov, vint à Wiborg encore revêtu de son habit religieux et il se mit à prêcher les hérésies de Luther dans l'église du couvent des chevaliers. Mais un jour, après le sermon, il ôta dans l'église le froc dont il était revêtu et se retira avec ses auditeurs. Il fréquenta depuis l'église S. Jean de la même ville ; il y assemblait fréquemment ses partisans, pour déverser en leur présence tout le fiel de son âme. Son audace s'accrut successivement avec le nombre de ses partisans, qu'il excita enfin à s'emparer de notre couvent pour y ériger une école luthérienne. L'église S. Jean étant devenue trop petite pour le nombre toujours croissant des adhérents à la nouvelle doctrine, on demanda aux Pères Franciscains d'autoriser ce prédicateur hérétique à prêcher le soir dans notre église. Nos Frères ayant refusé, les novateurs adressèrent une pétition au roi pour demander l'autorisation de démolir les églises parois-

(1) Il faudrait 1525.

siales qui étaient au nombre de douze, et de célébrer leur service dans l'église des Dominicains et dans la nôtre. Leur demande ayant été agréée, ils s'emparèrent de notre église (1). Nos frères avaient l'habitude de prêcher le matin et l'hérétique prêchait le soir. Ceci fut cause que nos religieux essuyèrent toutes sortes de violences et de molestations. Les hérétiques commencèrent par forcer les portes de l'église pour y introduire leur prédicateur. Le jour de la Toussaint (2) il y eut deux prêches, et les luthériens chantèrent trois de leurs cantiques dans l'intention d'empêcher le service du soir et les vigiles des morts, qui furent chantées malgré tout. Les Pères ayant été entièrement exclus de l'église, ils furent réduits à célébrer la messe et le service divin dans une chapelle qui se trouvait dans le voisinage de la ville. Quand les bourgeois s'aperçurent que, nonobstant toutes ces violences, les Frères ne voulaient pas abandonner la ville, ils logèrent dans le couvent quatre soldats et enjoignirent aux frères de les pourvoir de tout le nécessaire. Un jour, le gardien, frère Nicolas Thybo, était aller quêter à Salling. Il avait à peine fait un mille de chemin, quand le domestique du couvent le rejoignit et le pria de retourner immédiatement. En revenant il trouva les individus qu'on avait introduits dans le couvent et il les pourvut de tout le nécessaire. Mais pendant le déjeuner, un des pensionnaires se rendit chez le gardien et lui porta dans la nuque un coup de son épée. Dans la suite, il se porta encore deux fois à des voies de fait analogues. La première fois il lança au gardien une cruche

(1) L'autorisation de démolir les églises paroissiales est datée du 23 février 1529. Avant le 17 mai de la même année, tous les temples avaient disparu.

(2) En 1527 ou 1528.

remplie de bière; la seconde fois il lui porta un nouveau coup de sabre. Les Frères n'en continuèrent pas moins d'habiter le couvent avec ces mêmes individus, dont ils eurent encore souvent à essuyer de mauvais traitements. Il arriva un jour que, voulant visiter leurs amis à Hostenberg, deux de ces énergumènes exigèrent du gardien le chariot du couvent. Le supérieur leur dit que c'était impossible, parce que le chariot devait transporter le grain au moulin; mais il loua une autre voiture qu'il paya de l'argent de la communauté. Au retour, l'un des deux individus exigea du prieur le remboursement de ses débours, ou au moins une indemnité équivalente à ses frais d'entretien pour la durée de son absence. Le gardien dut céder encore aux exigences de ces gens. Le nombre des pensionnaires s'accrut successivement jusqu'à 15, et ils se comportèrent de manière à épuiser complétement toutes les ressources du couvent. Dans cette extrémité, le gardien résolut de confier à un autre les clefs du couvent et de se rendre personnellement auprès de Sa Majesté, pour se plaindre de tant d'injustice. Il communiqua son projet au bourgmestre et lui confia ses clefs pour les garder pendant son absence. Le magistrat lui répondit que sa fuite et son manque d'égards pour les employés de Sa Majesté pouvaient devenir dangereux tant pour lui-même que pour les autres religieux du couvent. Là dessus, le gardien se décida à rester au couvent et engagea un calice pour subvenir aux besoins pressants du moment. Cependant le gardien se décida enfin à faire le voyage de Copenhague, où il fut admis en audience et reçut du roi une lettre cachetée. A son retour, il ouvrit la missive royale et en donna lecture aux habitants assemblés. Elle contenait l'ordre d'expulser les Frères (1) de

(1) Ceci arriva vers les premiers jours de janvier de l'année 1530.

leur couvent. Que le Tout-Puissant juge de l'équité et de la légalité d'un pareil acte! Ce récit a été fait à moi, frère Jacques, coadjuteur du Révérend Père Provincial, par le R. Nicolas Thybo, gardien de Wiborg à l'époque de ces événements, et actuellement vice-gardien à Ribe.

§ 5. LE COUVENT DE TOENDER.

L'an de grâce 1530, la semaine après la nativité de la sainte Vierge, le roi Frédéric étant venu au château de Tœnder, un prêche luthérien fut tenu dans l'église de sainte Marie, attachée à notre couvent. Après le sermon, Sa Majesté se promenait dans le chœur, lorsque le frère Nicolas Thybo, alors gardien de ce couvent, se présenta au roi et le supplia d'autoriser les Frères à y habiter et à y servir Dieu comme par le passé. Le roi lui tourna le dos et répondit qu'il ferait connaître sa volonté avant son départ. Les quelques Frères encore présents attendirent plusieurs jours la manifestation de la volonté royale. Il faut savoir, qu'antérieurement à l'arrivée du roi, l'intendant du château avait transformé en magasin tout le couvent, à l'exception du chœur, du dortoir et d'une petite chambre à provisions. Le roi se trouvant sur le départ, le gardien se rendit de nouveau près de lui et lui demanda en toute humilité l'autorisation de continuer à servir Dieu dans le couvent. Le monarque répondit que c'était impossible, d'abord parce que l'intendant manquait de place quand Sa Majesté était en ville, et ensuite, parce que le mur du couvent étant trop rapproché du château, il fallait le démolir. Le gardien répondit qu'ils n'occasionneraient à l'intendant ni trouble, ni gêne et que leur unique but était de servir Dieu. Le roi répondit que, quant à cela, il ne manquait pas de place ailleurs. Après son départ, l'intendant s'empara de

tout le couvent, d'où il expulsa les Frères, ne leur laissant que leurs habits et deux chevaux pour transporter les religieux âgés et infirmes.

§ 6. LE COUVENT DE MALMOË.

Historique de la cruelle expulsion des Frères Mineurs de leur couvent de Malmoë.

L'an de Notre Seigneur 1527, arriva à Malmoë un prêtre nommé Niels Bœdker, autrement dit *Tonnélier.* C'était un fougueux hérétique et un de ces hommes pour qui tous les moyens sont bons (1).

Immédiatement après son ordination, et avant d'avoir terminé les études ordinaires, il s'était rendu à Copenhague dont la faculté de théologie était alors très-fréquentée, quoique la doctrine enseignée à cette école fût plutôt luthérienne que catholique. Il s'y initia secrètement à l'hérésie, car on n'enseignait pas encore ouvertement l'erreur. Bœdker, très-porté pour le luthéranisme, voulut se faire des partisans. Il prêchait souvent dans l'église de Notre Dame, principale église

(1) La chronique de Skibby dit de lui : En l'an de grâce 1528, presque tout Malmoë se détacha de l'Eglise à l'instigation d'un certain prédicateur nommé Niels Bœdker, prêtre apostat, devenu par la suite un fougueux hérétique. Plein d'ambition il parcourait les rues de la ville, suivi d'une foule de gens ; il était à tout prendre un novateur très-zélé. Bœdker était un homme violent, hardi, ignorant, dépourvu de jugement, doué d'une grande facilité d'élocution et maniant la langue vulgaire avec une dextérité remarquable. Pendant le courant de l'année, il trouva un compagnon et un aide dans un autre apostat de l'ordre du Saint-Esprit. Ce dernier nommé Jean Spandemager était un peu plus savant que Bœdker, quoiqu'il fût moins considéré que lui. Tous deux étaient natifs de Malmoë, de manière que les paroles de Jésus-Christ : « un prophète n'est pas estimé dans son pays, » ne leur étaient point applicables ; car, quoiqu'ils fussent de basse extraction, ils passaient dans leur pays pour des hommes importants.

de la capitale. Ses sermons révélaient une âme orgueilleuse, et il était fier de sa voix pleine et sonore. L'illustre évêque de Rœskilde (1), ayant appris que Bœdker se permettait quelquefois de calomnier le clergé et d'émettre des erreurs luthériennes, lui défendit de prêcher dans son diocèse. Le bruit de cette défense arriva aux oreilles de Georges Mynter (2), de Malmoë, secrètement attaché aux hérésies de Luther. Mynter appela à Malmoë le prêtre prénommé, auquel il communiqua ses desseins secrets. Bœdker promit de seconder le bourgmestre dans l'exécution de son projet, de gagner les habitants de Malmoë à la nouvelle doctrine et de leur inspirer la haine du clergé.

Bœdker demanda la permission de prêcher dans la ville, mais Georges Mynter n'osa pas lui accorder cette permission; car, à cette époque, le luthéranisme

(1) Lago Urne, qui administra ce diocèse depuis le mois de février 1512, jusqu'au 29 avril 1529.

(2) Il s'appelait proprement Georges Kok, mais on l'appelait communément Mœnter (le monnayeur), parce qu'il était directeur de la monnaie à Malmoë. Il remplissait dans la même ville les fonctions de bourgmestre, et était une créature de Chrétien II. Knudsen dit que ses contemporains le regardaient comme un *homme très-rusé*. La chronique de Skibby l'appelle un vrai renard (vulpinus homo) et dit en parlant de lui : « A cette époque (c'est-à-dire au temps de l'introduction de la réforme), Malmoë avait pour premier bourgmestre, un nommé Georges Kok, westphalien d'origine et directeur de la monnaie. C'était un usurier, un trompeur, un homme violent connu par les déréglements de sa vie. Le deuxième bourgmestre s'appelait Jeppe Nielsen. Quoique plus avancé en âge que le premier, il était aussi impie et aussi éhonté que lui. Ces deux hommes, célèbres par leurs malices sacriléges, firent de Malmoë un repaire de brigands et un asile d'hommes impies et d'apostats de tout genre. » A un autre endroit on l'appelle « un homme très-mal famé, qui était à la fois voleur, usurier, sacrilége, trompeur et immoral. » De pareilles gens étaient naturellement très-disposés à abandonner la vieille foi catholique et c'étaient d'excellents instruments du gouvernement et des grands.

Traducteur Dan.

était loin d'être aussi répandu en Danemark que de nos jours. Il se contenta d'autoriser le prédicateur à tenir des réunions dans une petite chapelle abandonnée, située dans une prairie voisine de la ville. Toute la ville courut entendre ses prêches d'abord assez inoffensifs, mais qu'il débitait avec une verve inaccoutumée. Le rusé prédicateur comprit qu'il fallait user d'une certaine modération et ne pas verser immédiatement le poison à pleine coupe. Il se contenta de le livrer à petites doses. Cette malice infernale lui réussit à merveille. Il avait à peine prêché deux fois en plein air, quand on se mit à louer partout ses talents oratoires, la pureté et l'excellence de sa doctrine. On disait partout que c'était mal fait de ne pas admettre un homme pareil dans l'intérieur de la ville et de le reléguer dans la campagne, comme un être dangereux. Le propriétaire de la prairie s'étant plaint de son côté qu'on détruisait l'herbe autour de la chapelle, on introduisit le prédicateur en ville et on lui assigna l'église Sainte-Croix, où il se contenta pendant quelque temps de lancer seulement de petites étincelles hérétiques, tandis qu'il travaillait sous main à se procurer des amis et des protecteurs. Ses prêches attirèrent bientôt un si grand nombre d'auditeurs, que la chapelle devint trop petite. On résolut alors de demander à Sa Majesté la chapelle des Saints Simon et Jude, que les Frères-Mineurs avaient abandonnée (1489) comme étant trop petite. La demande fut immédiatement agréée. Une grande foule d'habitants coururent bientôt chanter et entendre la messe luthérienne dite en danois. La nouvelle chapelle étant de nouveau trop petite, le prédicateur s'aperçut qu'il gagnait en faveur auprès des masses, et il se hasarda insensiblement à parler plus ouvertement. Bientôt les sectaires, enflammés par les prédications de Bœdker, osèrent demander au curé de

la ville l'autorisation de prêcher le pur évangile dans l'église paroissiale de Saint-Pierre. Ils se contentèrent d'abord de l'usage simultané et garantirent tous les droits du curé.

Dès ce moment, une grande foule accourut journellement au spectacle offert à la curiosité publique. Bientôt le prédicateur hérétique ne connut plus de bornes, et il commença à déblatérer contre l'Eglise de la manière la plus abominable. — Mais, avant cette époque (1), Aage (2), évêque élu de Lund, avait interdit à l'hérétique l'entrée de la ville pendant une année environ. Il était parti emmenant avec lui un apostat de l'ordre du Saint-Esprit, nommé Spande-Hans ou Hans-Spande Mager (3). Ils se retirèrent à Haderslev, où ils s'occupèrent à faire une collection d'hymnes danoises et à se familiariser davantage avec la doctrine luthérienne. Quand ils retournèrent à Malmoë (4) ils étaient porteurs de lettres de sûreté délivrées par le roi. A peine arrivés, ils se mirent à tout bouleverser, renversant les autels, chassant les prêtres et démolissant jusqu'aux fondements les différentes chapelles de l'église Saint-Pierre, où Niels fit dresser une table élevée, qui servit longtemps de banc de communion. Plus tard cette table fut enlevée et remplacée par l'autel hérétique encore existant dans l'église. On détruisit également les images et les tableaux des autels, et l'on

(1) Pendant l'année 1527.

(2) Son nom était proprement Aage Jacobsen Sparre, mais on le nommait plus communément Aage Sparre.

(3) Il s'appelait proprement Jean Olsen, et était également natif de Malmoë. La chronique de Skibby dit de lui : « La même année (1538), il (Niels Bœdker) trouva un compagnon et un aide dans un autre apostat de l'ordre du Saint-Esprit, ordinairement appelé Spande-Hans. Il était un peu plus savant, mais il était moins considéré que Nicolas, »

(4) Dans l'année 1528.

accorda ensuite une somme d'argent (1) au curé (2) titulaire, et Bœdker fut nommé premier prédicateur de la ville.

Reprenons maintenant la narration de la manière dont il expulsa les Frères-Mineurs de leur sainte demeure. L'année où l'hérétique Niels commença à prêcher (1527), il attaquait parfois indirectement l'ordre des Franciscains, et lorsque les Pères allaient à quelque enterrement, il écoutait soigneusement les oraisons funèbres prononcées par eux, et les molestait ensuite de ses doctrines hérétiques. Un jour, qu'une pareille oraison avait été prononcée, il poursuivit le vice-gardien, frère Jacques, jusqu'à l'entrée du couvent. Ils arrivèrent en même temps à la porte, et l'hérétique interpellant Jacques, lui demanda ce qu'il entendait par faire pénitence. Le vice-gardien se tut, parce qu'il savait que ses paroles seraient immanquablement tronquées et rétorquées contre lui. Alors le prédicateur répondit lui-même par ces paroles de saint Paul : « comme vous avez fait servir votre corps à commettre l'impureté et l'injustice, employez-le maintenant pour faire la justice et pour votre sanctification ! » etc. Qu'est-ce que cela ? répondit Frère Jacques. Ecoutez, dit-il à tous les assistants ; « lorsque Niels, le faux prophète ci-présent, a passé trois jours à se débaucher avec une prostituée, il doit alors, selon ses propres paroles, passer trois jours dans la pénitence et jeûner au pain et à l'eau. » Cette réponse ne plut guère à Niels qui avait attendu un tout autre résultat. L'interpellateur ne sachant que répondre, se retira confus et humilié. Le gardien, F. Gabriel (3), ayant

(1) Ceci arriva au mois de septembre, 1529.
(2) Il s'appelait Henri Hansen.
(3) Il s'appelait proprement Gabriel Poulsen.

entendu cette scène de l'intérieur, sortit et demanda au F. Jacques pourquoi il s'amusait avec cet hérétique forcéné. Du temps de la peste (1), nos Frères, Jacques surtout, eurent souvent à notre cimetière, des scènes analogues. Ils furent fréquemment traités de séducteurs et d'hommes endurcis, mais ils ne cessèrent de confesser courageusement la vérité. Le même Père ayant un jour, dans la chapelle de Saint-Jacques, exposé la doctrine catholique sur la foi et les bonnes œuvres, fut accosté dans la rue par un autre hérétique, nommé Jean Spandemager, qui se trouva sur son passage avec un grand nombre d'adhérents. Ces derniers interpellèrent notre confrère et lui dirent, que s'il avait du cœur, il accepterait une discussion basée sur l'Ecriture. Le F. Jacques répondit qu'il était prêt à le faire en présence de l'archevêque et de prêtres versés dans la matière. Spandemager et ses adhérents insistant vivement, Jacques s'arrêta un moment pour écouter la proposition de l'hérétique, qui lui dit : « Qu'est-ce qu'une bonne œuvre? Nommez en une! » Jacques répondit : « Jeûner comme il faut est une bonne œuvre. » Il prouva sa proposition par le sixième chapitre (16-18.) de saint Matthieu. Cela déplut grandement au prédicateur, qui s'éloigna avec les siens. Ils assistaient assidûment aux sermons des Frères et s'ingéniaient à y trouver quelque chose à redire. Comme ils n'y réussissaient point, ils se décidèrent enfin à forger quelques sentences ou à tronquer quelques phrases, pour trouver sujet de nous accuser et d'exciter le peuple contre nous. Un jour ils suscitèrent du tumulte dans notre église, pendant un sermon du F. Jacques; une autre fois ils firent la même chose pendant un sermon du F. Gabriel, gardien du cou-

(1) Une maladie pestilentielle régna pendant l'automne de l'année 1529.

vent. Dans une autre circonstance, Niels Bœdker entra dans notre église à une heure de l'après-midi. Il voulut prêcher; car il avait appris que les Frères Jacques et Christophe Matthiæsen étaient absents. Il tonna de la manière la plus violente, et vomit des flots d'injures contre nous. Il venait de terminer son prêche, lorsque Frère Jacques rentra et monta immédiatement en chaire, pour laver notre ordre de toutes les accusations portées contre nous. Lorsque le Frère descendit, l'hérétique remonta en chaire. Christophe remonta après lui et cette scène dura jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Christophe prêcha trois fois et l'hérétique deux fois. Vers la Chandeleur de l'année 1529 (1), arriva en ville un autre prédicateur hérétique très-habile. C'était le F. François Læsemester, dit Luther-François (2), de l'ordre des Carmes; il venait d'être révoqué de ses fonctions de professeur à l'université de Copenhague. Il promit de prêcher la parole de Dieu dans toute sa pureté et de réconcilier les habitants entre eux. Mais avant de commencer ses fonctions, il voulut se mettre en règle avec l'ordinaire. Il se rendit donc à Lund pour demander à l'archevêque Aage l'autorisation de prê-

(1) Il dit lui-même que ce fut le 3 février 1529.

(2) Il s'appelait proprement François Vormordsen et la chronique de Skibby dit de lui : « François était un Batave (Hollandais) de naissance, il cacha longtemps la dépravation de son cœur et se contenta de tonner contre les abus et la dépravation des mœurs sans rien enseigner de contraire à la foi, quoiqu'il mît beaucoup d'acharnement à défendre certains principes. Sa feinte orthodoxie le rendit doublement dangereux. Il fit d'abord semblant de vouloir redresser les erreurs régnant dans l'église de Malmoë; mais il en agit de la sorte, pour ne pas faire semblant de bâtir sur des fondements posés par d'autres ; car il était en réalité pire que les autres dans ses opinions et dans ses actes. Les bourgmestres l'avaient appelé à Malmoë avec un autre carme apostat, nommé Pierre Lauridsen, parce qu'ils avaient appris que Niels Bœdker et Spande-Hans étaient inférieurs en science théologique aux prêtres catholiques.

cher. Il fut accueilli comme un prédicateur orthodoxe, décidé à tout ramener dans la droite voie. Le vénérable archevêque de Lund lui donna même quatre florins pour ses frais de voyage, et Luther-François, le faux prophète, promit d'annoncer la parole de Dieu dans toute sa pureté... (1)

Les habitants de Malmoë craignant de voir périr leur ville, si les Frères continuaient à dire des messes basses, expulsèrent les nôtres du chœur de l'église. Cependant, Georges Mynter nous autorisa à célébrer le service divin dans le vestiaire, à condition toutefois que nous répondissions devant Dieu de ces *satanées messes*. C'est ainsi que le sage administrateur de cette grande ville s'exprimait en parlant du saint Sacrifice! Ces gens regardent la débauche comme un rien; mais ils croient qu'on s'expose à la colère de Dieu en célébrant le service divin selon le rite de l'église catholique (2): « conducteurs aveugles, qui avez grand soin de passer ce que vous buvez, de peur d'avaler un moucheron, et qui avalez un chameau! »

Les habitants de Malmoë avaient tellement horreur de la messe, que le Frère Jean Ploug, se présentant un jour à l'autel, fut assailli à coup de pierres et hué. Une autre fois, on trouva sous la chaire de vérité une grande masse de pierres apportées avec la même intention. La haine et l'envie des luthériens augmentant chaque jour, ils firent tout leur possible pour enlever aux Frères les bâtiments du couvent. Ils n'eurent plus de repos avant d'avoir accompli leur dessein; pour atteindre plus sû-

(1) Le manuscrit étant endommagé en cet endroit, la phrase suivante est inintelligible.

(2) Le saint sacrifice de la Messe est le plus grand mystère et le plus grand trésor de notre sainte religion. Autant il honore et glorifie le Dieu trois fois saint, autant il humilie l'esprit du mal, qui a toujours travaillé de tout son pouvoir à abolir la sainte Messe.

rement leur but, ils enfreignirent sans scrupule toutes les lois divines et humaines. Les autorités employèrent tantôt la flatterie, tantôt les menaces pour décider les Pères à céder au moins une partie du couvent; ils espéraient que, s'ils parvenaient à prendre pied à l'intérieur, ils pourraient ensuite s'emparer plus facilement de tous le reste. Mais les Pères tinrent bon, en disant qu'ils ne pouvaient abandonner ce lieu consacré au Seigneur, qui en était le seul propriétaire. On finit par s'emparer violemment de la salle de service, et, après avoir démoli l'hospice de la ville, on en construisit un autre dans le jardin du couvent. Les portes du jardin étant alors constamment ouvertes, les animaux circulèrent librement à l'intérieur, et tout le monde eut accès auprès des Frères, qui n'eurent plus de repos ni le jour ni la nuit; ils ne trouvèrent plus même le temps nécessaire pour célébrer la messe, pour dire leur bréviaire ou pour se reposer. Ils supportèrent patiemment toutes ces contrariétés et continuèrent à lire l'Ecriture-Sainte au temps prescrit par la règle. Durant tout l'avent et le carême, il y eut sermon à l'office du soir. Pendant le carême, les hérétiques confessèrent les gens sous la porte du couvent pour empêcher que quelqu'un n'allât à confesse chez les Pères. Les Frères avaient l'habitude de célébrer le service divin pendant que leurs persécuteurs dormaient. Le second jour de Pâques, au moment où les religieux chantaient le troisième psaume des nones, sept grosses pierres traversèrent la fenêtre septentrionale, et presque tous les Frères quittèrent le chœur à la hâte. Après le temps pascal, on s'efforça, tantôt par prières tantôt par menaces, de persuader aux Pères de quitter le couvent qu'on voulait transformer en collége théologique. On leur dit que, s'ils voulaient cesser de réciter les prières canoniques et de faire le service catho-

lique, ils pourraient fréquenter le collége, d'où ils sortiraient bientôt comme docteurs de la vraie théologie (ou ce qui me paraît plus naturel, comme blasphémateurs de Dieu et de ses Saints). Les Frères persistant toujours dans leur refus, les hérétiques envoyèrent quelques individus chargés de donner des leçons de théologie dans le couvent. Pour échapper aux mauvais traitements et pour pouvoir donner à la lecture le temps habituel, les religieux résolurent de lire l'Ecriture à voix basse. Cependant, on envoyait fréquemment des individus chargés de voir si l'on ne faisait pas de lectures ou de sermons. Une après-midi, les luthériens se rendirent près des Frères assemblés au réfectoire et leur demandèrent s'ils voulaient accepter la religion nouvelle et assister aux instructions et aux sermons des novateurs. Tous les Frères se refusèrent à embrasser une autre religion que celle qu'ils avaient connue jusque là, et ils dirent que leur professeur d'Ecriture-Sainte leur enseignait suffisamment à la comprendre. Le bourgmestre Mynter s'étant mis à exalter l'excellence des leçons et des sermons de ses professeurs, le gardien lui répondit avec quelque vivacité : que leurs prédicateurs et leurs professeurs menaient une vie débauchée. Que dis-tu ? répliqua Mynter. L'état du mariage est-ce un état criminel? Le gardien répliqua qu'il n'entendait point dire cela, mais le bourgmestre prétendit que c'était effectivement ce qu'il avait dit. Le vice-gardien, F. Jacques, intervenant dans la dispute, dit: « Père gardien ! si vous avez dit que leur (1) mariage est un état de fornication, vous avez dit la vérité ; vous n'avez nullement à vous rétracter et nous nous faisons forts de le prouver. » Outré de ces paroles le

(1) C'est-à-dire le mariage des prêtres et des moines apostats ; ils avaient en le contractant ouvertement violé leur vœu de chasteté.

prédicateur François répliqua, en écumant de rage et en tremblant de tous ses membres (1), que tous nos vœux étaient des vœux impies.

Le F. Jacques répondit qu'en matière de vœux on ne pouvait admettre le jugement de ceux qui avaient violé les leurs. Les luthériens se retirèrent enfin, après une dispute assez prolongée. La quatrième semaine après Pâques (2), un grand nombre d'habitants, aveuglés par l'envie, s'assemblèrent vers les 8 h., au moment où le gardien célébrait la sainte Messe dans le vestiaire. F. Jacques, le vice-gardien, avait ordonné au F. Jacques Johansen, sommelier, de fermer toutes les portes; mais ce dernier ayant oublié l'ordre donné, fut cause que les hérétiques entrèrent par la salle de service. Le gardien, espérant les apaiser par des paroles de douceur, se rendit seul au-devant d'eux. Mais du moment qu'il se montra au réfectoire, ils commencèrent à l'injurier de telle manière qu'il rentra au dortoir et convoqua tous les religieux, à l'exception du vice-gardien

(1) La chronique de Skibby nous apprend les véritables motifs de la colère de Luther-François : « Après avoir fait entendre à un grand nombre de personnes qu'il resterait toujours célibataire, il fut épris d'un fol amour pour une servante, qu'il épousa contre le gré des tuteurs et de tous les parents de la jeune fille. Pour décorer sa vie scandaleuse du titre de mariage, il publia deux éditions d'un livre écrit en danois, traitant du mariage des prêtres, des moines et des religieuses (Malmoë 1531). Cet ouvrage était un tissus de mensonges et de calomnies, de manière qu'on pourrait dire avec les Latins, qu'il était plus faux que le mensonge et plus médisant que la médisance même. Peu de temps après son mariage, il apostasia et perdit tout sentiment de pudeur, de manière qu'il devint bientôt le plus dissolu des luthériens. Il prêchait et écrivait de la manière la plus grossière, sans ordre ni jugement, et dans le seul but de satisfaire son ambition effrénée. Voilà le véritable motif pour lequel il ne put supporter les dures vérités que le Frère Jacques se permit de lui dire.

(2) C'est-à-dire du 8—14 mai 1530.

que le supérieur eût préféré laisser dans sa cellule. Mais les autres Frères répondirent « s'il ne descend pas, personne de nous ne descendra. » Là dessus, tous les Frères descendirent ensemble chez les hérétiques exaspérés, réunis au réfectoire. Les religieux furent mis dans l'alternative d'abandonner immédiatement le couvent ou d'embrasser le luthéranisme. Les Frères refusèrent l'un et l'autre, et les novateurs continuèrent jusqu'à midi à faire sans cesse de nouveaux efforts pour les ébranler. Ils eurent recours à toutes sortes de flatteries et de menaces, sans toutefois produire une autorisation royale d'expulsion (1). Les Frères persistant toujours dans leur refus, les hérétiques s'emparèrent des clefs de l'office et de la cave et se mirent à manger et à boire. Après le repas, ils commencèrent à chanter une chanson injurieuse pour les Frères. Le bourgmestre se retira enfin avec tous les conseillers, un seul excepté. C'était le nommé Jean Fynbo, qui resta avec une masse de vauriens et exigea que le gardien lui remît les clefs du couvent. Sur son refus, ils dirent que les religieux ne sortiraient pas du réfectoire de toute la nuit. Tout le monde fut donc forcé de se coucher par terre, à l'exception de Laurent Jacobsen qui, étant très-avancé en âge, se trouvait très-mal par suite de tous ces mauvais traitements. Lui seul fut autorisé à se rendre au dortoir et on lui accorda jusqu'au lendemain pour se décider à se faire luthérien. Après avoir enfermé les Frères, les gardes préposés par le bourgmestre commencèrent une véritable orgie, buvant et dansant au dortoir et dans le chœur de l'église et sonnant à différentes reprises la cloche du couvent. A chaque heure, ils ouvraient la porte du réfectoire pour

(1) Knudsen affirme qu'ils en agirent de la sorte, par une bonne raison, c'est qu'ils n'étaient porteurs d'aucun ordre semblable.

s'assurer si les religieux ne s'étaient pas évadés par les fenêtres. Lorsque le jour fut venu, c'est à peine si quelqu'un put obtenir la permission de sortir pour aller satisfaire ses besoins. Trois ou quatre de ces individus accompagnaient toujours celui qui sortait et avaient soin de le réintégrer immédiatement dans la prison improvisée. Les bourgmestres retournèrent vers midi et introduisirent leur lecteur, qui se mit en devoir de convertir les Pères au luthéranisme. Il fit deux instructions avant midi. Comme tous ses efforts restaient sans effet, on se décida enfin à expulser (1) violemment les religieux, auxquels on ne donna que leurs objets de couchage et leur bassin. A peine les religieux eurent-ils franchi le cimetière, que le gardien, F. Gabriel Paulsen et F. Bernard Paulsen, deuxième vice-gardien, furent arrêtés et conduits en prison, parce qu'ils se refusaient à livrer les patentes de fondation. Les religieux se retirèrent à Lund, tandis que les prisonniers furent libérés le jour même, parce qu'ils s'engagèrent à fréquenter les instructions hérétiques. Le gardien se laissa séduire et, l'année suivante, il jeta le froc aux orties. Que Dieu dans sa miséricorde infinie lui pardonne sa faute! Honneur et gloire lui soient en même temps rendus pour tous les bienfaits dont il a comblé ses créatures depuis le commencement des temps! Amen.

§ 7. LE COUVENT DE COPENHAGUE.

La suppression de ce couvent eut lieu peu de temps avant la suppression du couvent de Malmoë (2). Nous donnons ci-dessous le détail historique de ce déplorable événement (3).

(1) Cela arriva du 8 au 14 mai 1530.

(2) C'est-à-dire entre le 25 et le 30 avril 1530.

(3) Le manuscrit ne contient malheureusement pas la description an-

§ 8. LE COUVENT DE KOLDING.

Vers la fête de la Nativité de l'an de grâce 1529, le roi Frédéric, fils du très-pieux monarque Chrétien, arriva dans la ville de Kolding. C'était juste à l'époque où ce monarque, attaché au luthéranisme, persécutait le plus violemment notre ordre. La ville ne comptait alors qu'un très-petit nombre de sectaires, parmi lesquels se trouvait un seigneur nommé Hartvig Andersen (1), qui désirait vivement de venir en possession de notre couvent. Les hérétiques décidèrent le roi à envoyer au couvent quelques gentilshommes de sa suite, chargés de signifier aux Frères qu'ils eussent à quitter le couvent, parce que Sa Majesté ne voulait pas les y souffrir plus longtemps. Ils apportèrent également une somme de cent marcs destinés aux frais de voyage des religieux. Nos Pères refusèrent d'accepter leur argent, qui fut déposé à l'infirmerie où il resta intact jusqu'au lendemain. Quand le roi vit qu'on refusait d'obtempérer à ses ordres et de recevoir son argent, il dépêcha quelques individus chargés d'exécuter de force l'arrêt de proscription. Le monarque fit également offrir aux Pères un calice et une chasuble, qui furent également refusés. Nos Frères, dépouillés de tout, abandonnèrent le couvent sans savoir où diriger leurs pas. Tous parvinrent cependant à trouver un refuge, excepté un Frère nommé Martin, qui déposa ses habits religieux et resta au couvent. Ce Frère avait antérieurement supporté beaucoup d'avanies de la part des hérétiques de Kolding et de leur prédicateur, un apos-

noncée. Nous y trouvons plusieurs pages en blanc ; elles étaient sans doute destinées à exécuter la promesse faite.

(1) Il était de la famille Ulfelt et avait été employé à la cour de Frédéric I.

tat des Frères-Prêcheurs qui avaient été expulsés d'Haderslev.

§ 9. LE COUVENT D'AALBORG.

L'an de grâce 1530, Absalon Gjöe, seigneur du château d'Aalborg et fils de Mogens Gjöe, commença à molester et à persécuter les Frères-Mineurs du couvent d'Aalborg. Il demanda d'abord au gardien F. Jean Chrsitiansen, l'autorisation de déposer du blé dans son grenier. Par la suite, il occupa successivement différents corps de bâtiment et s'empara des vivres appartenant au couvent.

Un jour que les frères avaient brassé de la bière, il envoya ses domestiques qui transportèrent tout le brassin dans la cave de leur maître. Les exactions se renouvelant chaque jour, les Frères furent à la fin réduits à ne plus savoir où se reposer. Un jour Absalon enleva le battant de la cloche pour empêcher les Pères de convoquer les fidèles à l'église. Le même jour il marcha processionnellement autour du cimetière avec ses domestiques portant un drapeau. Il finit enfin par expulser tous les religieux, après les avoir accablé d'injures et de mauvais traitements.

§ 10. LE COUVENT DE RANDERS.

En l'an de grâce 1530, nos Frères eurent à supporter une foule d'avanies et de molestations de la part des hérétiques. Mogens Gjöe que le roi avait autorisé jusqu'à trois fois à expulser les Franciscains de Randers, envoya dans cette ville un de ses officiers. Celui-ci vint au couvent en compagnie du bourgmestre et du commandant; il exhiba une lettre royale portant que Sa Majesté, voulant récompenser les longs services à lui rendus (par

Mogens Gjöe, avait fait cadeau à ce dernier du couvent des Franciscains situé à Randers) (1) ; et cela en échange du couvent de Flensbourg donné jadis au même. Jean Josse, le gardien, répondit que cette lettre ne lui ferait nullement abandonner son couvent. Alors on lui dit : « Ainsi tu méprises Sa Majesté. » Le gardien répliqua : « Je n'entends nullement manquer de respect au roi. » On lui suggéra ensuite l'idée de demander un délai. Il écouta ce conseil. Un délai fut demandé jusqu'au dimanche suivant, jour où l'expulsion eut lieu de la manière que nous allons raconter. Le gardien avait défendu au portier d'ouvrir la porte, quand le commandant et les autres viendraient exécuter la sentence d'expulsion. Or, le Frère Henning, qui était un traître, entendant cela, se rendit auprès du commandant et lui dit que le gardien ne voulait pas lui parler sous la porte, mais près du grillage de l'Église. Le commandant vint, et Frère Clément, le portier, le pria d'attendre près du grillage, jusqu'à ce qu'il eût appelé le gardien. Pendant cet intervalle, le Frère Henning ouvrit le grillage. Le commandant et ses hommes entrèrent, et quand ils furent parvenus jusque dans les cloîtres, ils rencontrèrent le portier et le gardien auxquels ils intimèrent l'ordre d'obtempérer à la lettre royale. Le supérieur répondit : « Cette lettre ne nous fera pas quitter notre couvent. »

Le commandant irrité menaça le gardien de le traiter comme rebelle. Cependant, il était sur le point de partir avec sa suite, et le portier avait déjà ouvert la porte, quand le traître Henning se présenta et lui dit : « Il ne faut pas vous retirer d'ici sans rien faire ; autrement, vous n'aurez pas le couvent dans une année. »

(1) Cette phrase, qui ne se trouve pas dans la chronique, a été empruntée à la lettre royale qui est datée du 17 février, 1530.

Le commandant, écoutant son conseil, retourna auprès du gardien et lui dit: « Je reste chez vous pour aujourd'hui et je mettrai mon pot au feu à côté du vôtre. » Il resta donc au couvent, expulsa les religieux et prit possession de tout, au nom de Mogens Gjöe.

§ 11. LE COUVENT DE TROELLEBORG.

La relation relative à ce couvent manque dans la chronique.

§ 12. LE COUVENT DE KJOEGE.

Court aperçu de l'expulsion des Frères-Mineurs du couvent de Kjœge.

Les Frères avaient déjà souffert un grand nombre d'avanies infligées pour la plupart à Frère Laurent Jensens, qui fut plusieurs fois vicaire et ministre de l'ordre en Danemark (1). En l'an de grâce 1530, ils souffrirent beaucoup de la part des hérétiques et manquèrent même du nécessaire. En présence du ministre Jean Brun (2), ils demandèrent aux bourgeois qu'on voulût retarder leur suppression. Les bourgeois leur prêtèrent assistance, à condition que, si après le délai stipulé, ils n'avaient pas de moyens suffisants d'existence, ils s'en iraient, abandonnant à la ville la

(1) Il était Suédois de naissance et avait été cinq fois provincial des Franciscains du Danemark, savoir en 1498, 1504, 1510, 1516, 1522; chaque fois pour un terme de trois années. Avant 1517, le provincial portait seulement le titre de *vicaire ;* mais depuis lors, il fut appelé ministre. C'est pour ce motif qu'on dit qu'il avait été plusieurs fois *vicaire et ministre.* Après sa nomination au vicariat, en 1516, le chapitre général de l'ordre tenu à Rome, en 1517, le confirma dans ses fonctions et lui conféra le titre de *ministre* de la province du Danemark.

(2) Il fut ministre provincial depuis 1528-1531.

possession du couvent. Cela arriva (1), malgré la dénégation du provincial qui prétendit n'avoir jamais stipulé une époque. Les Frères et le Gardien furent trompés et volés de mille manières et se virent enfin dans l'obligation d'abandonner le couvent (2).

§ 13. LE COUVENT D'HALMSTADT.

L'expulsion ou l'usurpation du couvent d'Halmstadt eut lieu de la manière suivante :

L'an de grâce 1531, une semaine après le jour des Rois, arriva dans la ville d'Halmstadt un prédicateur luthérien très-opiniâtre, nommé Jean Hemmingsdyng. Les habitants de la ville l'avaient appelé de Falsterbo, pour prêcher le luthéranisme qu'ils appelaient la véritable parole de Dieu. Peu de jours après son arrivée, il rassembla un grand nombre d'habitants, et, suivi des bourgmestres, il se rendit un après-dîner à l'église du couvent. En présence de toute la foule assemblée, il traita les frères de voleurs et d'assassins spirituels, de trompeurs du peuple, et il ajouta que la règle observée par les Frères-Mineurs n'était nullement basée sur l'Ecriture. Le gardien, F. Matthieu Matthiæsen, lui répliqua en présence de tout le couvent et de la multitude assemblée. Il dit entre autres : « Saint Paul nous dit dans sa deuxième épître à Timothée, chapitre 2 : « Quant aux questions *qui sont proposées* sans raison et sans sagesse, évitez-les, sachant qu'elles sont une source de contestations. » Je vois que tu dresses contre nous une accusation calomnieuse contraire à la justice et à la raison; sache donc que tu te fais juge et partie. Je te récuse comme un calomniateur, qui ne saurais

(1) En 1531.
(2) La suite manque.

être notre juge, et j'en appelle à l'évêque et au chapitre de Lund, où, en présence d'hommes compétents, je saurai me laver, moi et les miens, de tes accusations calomnieuses et prouver, clair comme le jour, que notre règle est conforme à la doctrine des Apôtres et des saints Evangiles. » Dans un sermon tenu le dimanche de la Septuagésime (1), Séverin Jacobsen, assassiné depuis à Ystad (2), prouva clairement, vers la fin de son sermon, que les vœux et les règles monastiques étaient basés sur les Saintes-Ecritures. Jean Hemmingsdyng se trouvait là pour tâcher de surprendre le prédicateur, comme les Scribes et les Pharisiens l'avaient fait autrefois avec Jésus. Entendant ce discours, il fut outré de colère. A la fin du sermon, il se mit à exciter le peuple contre les Frères et courut ensuite à l'église paroissiale, où il déclara qu'il ne prêcherait plus, si l'on ne défendait pas aux Franciscains de prêcher et de célébrer la messe. Comme c'était juste au moment de la grand'messe, l'expédition fut remise jusqu'à meilleure occasion. Après-dîner, le même jour, les bourgmestres, les conseillers, le commandant de la ville et d'autres luthériens se rendirent au couvent, où ils enlevèrent d'abord les calices et détruisirent ensuite tous les autels. Ils prirent également les livres de chœur et tous les autres livres de la bibliothèque et les enfermèrent dans la sacristie dont le commandant emporta la clef.

A dater de ce jour, il fut également défendu aux frères de sonner pour l'office. Tout cela fut fait à l'instigation du prédicateur et à l'insu des autorités supérieures. On accorda aux Frères l'autorisation de rester au couvent jusqu'à ce que toutes les provisions fussent épuisées. Pour prévenir le départ simultané de tous

(1) Le 5 fév. 1531.
(2) Voir plus bas § 14.

les religieux, le seigneur Holger Gregersen convoqua les bourgmestres et les conseillers à une réunion qui fut tenue au couvent, et dans laquelle il fut décidé que six frères resteraient. Cette concession fut faite, à condition qu'ils ne diraient pas la messe, s'abstiendraient de prêcher, n'iraient plus quêter, ne quitteraient pas le couvent sans l'autorisation expresse d'un bourgmestre, n'exhorteraient personne à persévérer dans l'ancienne foi et n'entendraient plus personne à confesse. Le F. Séverin Jacobsen ayant confessé deux personnes pendant le carême, fut expulsé du couvent avec les autres Frères qui restaient. Cette expulsion eut lieu pendant la semaine suivant le quatrième dimanche du carême de l'année 1531.

Nous faisons observer également que des documents relatifs à la conduite des Frères, et pourvus du sceau du gardien et du couvent, sont déposés à Rœskilde.

On a en outre emprunté ou enlevé dudit couvent d'Halmstadt les objets suivants dont on avait promis la restitution :

Gérard Olsen, bourgmestre de la ville d'Halmstadt, emporta du couvent un calice en vermeil à l'achat duquel son père Olaf Perdersen avait contribué. Ce calice n'a pas été enregistré parce que la mère d'Olsen, qui vivait encore à cette époque, demandait qu'on lui restituât le calice en question, s'il ne pouvait plus être affecté au service divin pour lequel il avait été donné.

Le même Gérard Olsen prit également possession d'une maison sise au sud de celle que le frère Laurent Byltzman a achetée pour cent soixante marcs, à l'époque où il remplissait les fonctions de gardien. Il a réclamé la possession de cette maison, en compensation d'une autre moins grande que sa sœur a donnée autrefois à notre couvent d'Halmstadt.

NicolasSkriver, commandant de la ville d'Halmstadt, a emporté de chez Jon Styng un pot en cuivre que le gardien avait engagé pour 15 marcs. Ce pot vaut plus de 20 marcs. Skriver avait également négligé de le faire enregistrer.

Jean Bagge s'est également emparé d'une maison sise au nord de celle dont Nicolas Eriksen, ancien habitant d'Halmstadt, nous a légué la copropriété : la libre possession devant nous échoir à la mort de sa femme. Les deux époux étaient morts à l'époque de l'expulsion.

Le seigneur Holger Gregersen a également obtenu, sans compensation aucune, quatre grosses planches. Il a pris en outre trois grandes scies qu'il a promis de restituer en temps et lieu.

A la prière du gardien Matthias Matthiæsen, le même seigneur a pris sous sa protection une petite chapelle avec habitation, que le couvent a fait bâtir à Skanœr.

Le même a acheté au couvent 20 arbres de 18 aunes de longueur; 3 planches et 2 arbres de 13 aunes; 5 arbres de 16 aunes et 10 arbres de 20 aunes. Les Frères ont reçu pour tout cela 4 tonnes de seigle, 6 tonnes de sarrasin et 5 tonnes d'avoine. Les vivres étaient excessivement chers cette année. Lors de l'expulsion, le même seigneur a distribué à nos Frères de 13 à 14 marcs. Sa femme a reçu en dépôt une petite horloge parfaitement conservée, qu'elle a promis de restituer si le couvent était jamais rendu aux Frères.

Le seigneur Holger a fait obtenir au Frère Ziger un grand coussin en édredon que le commandant lui a cédé contre une promesse écrite de la restitution en temps opportun.

Le même Frère Ziger a également obtenu une apostille de Guillerini.

Le prédicateur Jesper, ex-frère de l'ordre devenu

hérétique endurci, a obtenu une grande *concordance imprimée de la Bible*, que le commandant de la ville lui a cédée contre une promesse de restitution ultérieure. Le même Jesper a obtenu, encore avec l'autorisation du commandant, un long coussin.

Voilà ce que nous savons du couvent d'Halmstadt.

§ 14. LE COUVENT D'YSTAD.

Voici l'historique de la déplorable expulsion des Frères-Mineurs de leur couvent d'Ystad. Ces événements eurent lieu la veille de l'Annonciation de l'an de grâce 1532. Le lecteur verra quelles impiétés et quels scandales les luthériens commirent à cette occasion.

Avant l'expulsion définitive, les Frères furent attaqués jusqu'à deux fois, nonobstant les plaintes qu'ils adressèrent à Sa Majesté et au conseil du royaume. La première fois les luthériens, mus par un esprit de haine diabolique, entourèrent le couvent ; et ils y seraient pénétrés, sans la résistance énergique des Frères, qui barricadèrent toutes les portes au moyen de poutres et de grands arbres. Cependant, les sectaires détruisirent les palissades qui entouraient le couvent, et arrachant des portes plusieurs grandes planches, ils pénétrèrent dans la cour des gens de service. Mais les Frères les empêchèrent de pénétrer dans l'intérieur et ils durent se contenter d'accabler les religieux d'une infinité d'injures et de grossièretés, et de les traiter d'assassins, de brigands, de voleurs, de vampires, etc. Le deuxième acte d'agression eut lieu comme suit : ces mêmes sectaires firent un jour irruption dans le couvent et y dressèrent l'inventaire de tout ce qu'il y avait. A cette occasion, un nommé Sören Jeppesen et un autre bourgeois nommé Ingvar forcèrent les serrures du dortoir. Outre ces injustices les Frères en supportè-

rent encore d'autres, avant l'époque de leur expulsion définitive.

Voici maintenant la description des événements qui accompagnèrent l'expulsion proprement dite.

La veille de l'Annonciation de l'année 1532, après les vêpres et le service du soir, Jean Hiort, le bourgmestre, ses suppôts luthériens et un grand nombre d'habitants de la ville accoururent au couvent et commencèrent à faire un grand bruit à la porte, demandant qu'on leur ouvrît. Comme on s'y refusa, ils coururent en hurlant et en vociférant au grillage de l'église par où ils s'efforcèrent vainement d'entrer dans le couvent. Le gardien, F. André Bertelsen (1), entendant cela, accourut avec quelques religieux et leur demanda ce qu'ils voulaient. Ils se mirent à crier tous à la fois qu'ils avaient une lettre du roi (2), ordonnant d'expulser tous les Frères et attribuant aux pauvres le couvent dont on allait faire un hôpital. Puisqu'on ne voulait pas leur ouvrir les portes, ils allaient, disaient-ils, pénétrer de force. Le gardien désira voir la lettre royale et déclara que, si on ne pouvait pas l'exhiber, il se garderait bien de céder son couvent. Les bourgeois répondirent qu'ils ne lui montreraient pas la lettre en question. Après cela Jean Hiort retourna et rappelant le gardien, lui dit qu'il désirait entrer au couvent avec quelques hommes seulement et qu'aucun mal ne serait fait. Il en donna la promesse sur son honneur et sa conscience disant, qu'au cas contraire, il voulait être destitué. Le gardien se laissa persuader; mais à peine la porte fut-elle ouverte, que le bourgmestre, s'introduisant avec toute sa troupe, s'empara de force des clefs du portier. Alors Sœren

(1) Le 8 septembre de l'année 1534, il fut élu ministre provincial des Franciscains en Danemark.

(2) Elle était datée du 16 mars, 1532.

Jeppesen exigea du gardien la patente de fondation de la maison, toutes les clefs du couvent et un compte exact de tous les meubles qui avaient été enregistrés précédemment. Le gardien, de son côté, réclama deux ou trois fois qu'on lui donnât lecture de la lettre royale. Le secrétaire de la ville, nommé Sœren, tira enfin de sa poche un lambeau de papier et se mit en devoir d'informer le gardien et les religieux présents, des motifs de leur expulsion. C'était d'abord parce que les Frères n'avaient pas prêché le S. Evangile. Ensuite, parce que tous les habitants désiraient le départ des Franciscains. Et en troisième lieu, parce que les frères n'avaient pas de moyens d'existence. Cette lecture finie, le gardien interpella le bourgmestre Niels Winther et tous les conseillers assemblés et leur demanda, si les Frères avaient prêché des doctrines contraires à l'Evangile et à l'Ecriture-Sainte. Ils répondirent que les Frères avaient prêché la saine doctrine et avaient mené une vie irréprochable ; « et ajoutèrent-ils, nous ne désirons nullement l'éloignement des Frères. » Les luthériens ripostant, il s'éleva bientôt une grande dispute entre les habitants. Le silence se rétablissant enfin, le gardien en appela à Sa Majesté et au conseil du royaume, disant qu'il saurait se défendre en temps opportun et répondre aux calomnies qu'on avait fait accroire au monarque. Là dessus, Sœren Jeppesen apostropha violemment le gardien et finit par lui arracher ses clefs. En voyant cela les religieux s'enfuirent les uns dans le chœur, les autres au dortoir.

Les bourgeois les arrachant violemment de leurs cellules, les traînèrent par terre et les frappèrent de leurs haches. Il y avait là un frère nommé Séverin Jacobsen (1), qui en descendant du dortoir, fut plusieurs fois

(1) Il en a déjà été question dans la relation sur le couvent d'Halmstad.

jeté à terre. Dans les cloîtres, on le pressa plusieurs fois contre les murs et on le traîna tout autour du couvent. Après avoir reçu ces mauvais traitements, il dit aux autres religieux: « en vérité, mes frères, je sens que je vais mourir par suite des commotions et des coups que j'ai essuyés. Je souffre tant que je puis à peine respirer. » Quelques jours plus tard, ce religieux se coucha et commença à dépérir très-rapidement, car il avait des hémoptysies quotidiennes. Lorsque le Frère approcha de sa fin, Algot Nielsen, intendant de la ville, Mogens Hansen, Tyge Lauridsen, Tue Skomager et Pierre Olsen vinrent lui rendre visite. Le moribond leur dit: « Chers amis, voyez comme vos concitoyens m'ont traité! Ce sont surtout Pierre Nielsen, Ole Maler, Lars Bönder et un grand nombre d'autres à moi inconnus, qui m'ont voué à une mort inévitable.» Pierre Matthiæsen, le commandant, vint également avec quelques bourgeois pour voir le frère Séverin et lui demander si, dans le cas où il viendrait à mourir, il avait à se plaindre de quelqu'un. Le frère Séverin répondit: « Sachez que, si j'étais resté dans mon couvent, je ne me trouverais pas réduit à l'état pitoyable dans lequel vous me voyez. Cependant, je n'en ressens aucune haine contre ceux qui m'ont maltraité; au contraire, je leur pardonne volontiers par amour pour Jésus-Christ qui a souffert encore davantage pour moi. Les douleurs qui je souffre m'empêchent de songer à autre chose; et j'abandonne au juge souverain de faire justice de mes bourreaux. Je ne veux articuler aucune accusation qui pourrait m'attirer des désagrements, si, contre toute attente, je parvenais à me rétablir. » Deux des malfaiteurs se repentant de leur faute, vinrent ensuite implorer leur pardon que le Frère accorda de grand cœur. Mais tous les autres s'obstinèrent dans leur malice et ne s'inquiétèrent nullement de demander pardon. Les habi-

tants traitèrent de la même manière presque tous les autres Frères qu'ils jetèrent à terre, frappèrent de leurs haches et traînèrent par les bras hors du couvent. Ils agirent avec tant de barbarie, qu'un Turc ou un païen, qui aurait été spectateur de ces scènes, eût à peine retenu ses larmes. Aussi, les mercenaires et les matelots du roi furent émus de compassion et dirent en voyant tout cela: « Que les habitants de cette ville sont cruels et inhumains! Que ce peuple danois est féroce! Dans notre patrie, où l'on a également expulsé les moines, on ne les a point battus et maltraités de la sorte; au contraire, on leur a fourni des habits, de l'argent et les autres choses nécessaires à la vie. » Voilà des discours inspirés par la commisération à des soldats mercenaires.

Le bourgmestre Niels Winter et plusieurs autres bons habitants versèrent des larmes de commisération sur le sort de nos Frères. Deux autres prêtres, les Frères Thomas et Christophe, moururent également peu de jours après l'expulsion. Nous abandonnons au juge souverain de décider, si ce fut là par suite des mauvais traitements qu'ils avaient essuyés. Au temps pascal, à cette époque où les vrais chrétiens parvenus à l'âge de discrétion ont l'habitude et le devoir de recevoir le saint Sacrement, les Frères furent empêchés de célébrer le saint Sacrifice, même à huis clos. Le gardien, Frère André Berthelsen, fut emprisonné pendant huit semaines et forcé de manger le pain de l'affliction et de boire le breuvage de la douleur; car on ne lui donna pas même une croute de pain pour soutenir sa vie: il fut donc moins bien traité que les malfaiteurs ordinaires, moins bien que les condamnés à la roue et à la potence. Il fut obligé d'aller mendier son pain, encore lui fallait-il trouver quelqu'un qui répondît de lui. Cependant, ce bon Père gardien et ses Frères

avaient, lors de leur expulsion, laissé au couvent d'abondantes provisions dont on leur défendit de prendre le nécessaire à leur subsistance.

Voilà ce que les Frères eurent à supporter de la part des luthériens impies, à l'époque de la suppression du couvent d'Ystad. Le frère André Berthelsen, gardien à cette époque, m'a raconté tout cela verbalement et par écrit, à moi frère Erasme Olufsen. Il l'a fait de bonne foi et m'a assuré par serment que tout ceci est exact et conforme à la vérité.

§ 15. LE COUVENT DE NESTVED.

Histoire de la suppression du couvent de Nestved accomplie en l'an de N. S. 1532, le lendemain de l'Assomption de la sainte Vierge. — Mogens Gjöe, le suppôt de Satan, avait souvent menacé d'expulser les Frères de ce couvent. Son aïeul et sa femme étant morts en cette ville, le premier avait fait cadeau au couvent d'un calice que le neveu reprit à l'époque de la suppression. Ce fut ce même Mogens qui envoya dans cette localité des prédicateurs luthériens, chargés de tonner contre les moines. Comme cela n'aidait guère, il y envoya les nommés Jean Kjœge et Nicolas Christensen, deux vauriens achevés et apostats de notre ordre. Il leur donna pour mission de surveiller les sermons du frère Erasme Olufsen, lecteur du couvent, qui était spécialement chargé de combattre l'hérésie.

Les espions consignèrent quelques sentences prétendûment hétérodoxes qu'ils remirent à Mogens Gjöe. Celui-ci s'en fit un prétexte pour défendre à Erasme et à tous les autres Frères de prêcher, jusqu'à ce qu'ils eussent répondu de ces thèses à sa seigneurie. Pour ces motifs, Erasme s'adjoignit le F. Jacques Han-

sen, (1) coadjuteur du provincial, et se rendit à Copenhague pour y défendre sa doctrine devant le conseil du royaume. Tous les membres du conseil, ecclésiastiques et séculiers, lurent les sentences en langue vulgaire et les reconnurent immédiatement comme parfaitement orthodoxes ; quelques membres allèrent même jusqu'à verser des larmes de voir mettre en doute de pareilles sentences : ils redoutaient que cette conduite n'attirât la malédiction du ciel sur la patrie. Alors Tyge Krabbe prit les sentences déjà jugées pour les soumettre à Sa Majesté. A peine le roi les eut-il reçues qu'il les soumit à l'examen de Mogens Gjöe, qui les soumit à son tour au jugement de quelques luthériens déclarés. On devine aisément quel fut le résultat de cet examen, dont Mogens se prévalut pour écrire secrètement au magistrat de Nestved que les sentences en question avaient été condamnées comme hérétiques par le conseil du royaume. La lettre était accompagnée d'une dissertation dépourvue de sens commun, qui doit se trouver encore aux mains des bourgmestres de la ville. Après cela, les deux Frères nommés plus haut retournèrent à Nestved et le ministre provincial rappela Jacques son coadjuteur ; mais peu de temps après frère Jean Nyborg, vice-gardien de Nestved, vint à Rœskilde pour appeler le ministre. Ils partirent ensemble et furent témoins de l'exécution du décret royal (2) ordonnant l'expulsion de tous les religieux du couvent.

(1) Ce sont ces deux frères Erasme Olufsen et Jacques Hansen qui ont écrit la présente chronique.

(2) Le décret est daté du 10 août 1532.

§ 16. LE COUVENT DE KALLUNDBORG.

Historique de la suppression du couvent de Kallundborg, arrivée vers la fête de l'Exaltation de la sainte Croix en l'année 1532. — L'impie Mogens Gjöe avait plusieurs fois menacé les frères de les expulser du couvent de Kallundborg; il eût préféré que d'autres exécutassent l'œuvre sacrilége, mais les habitants s'y refusaient. En quittant la ville pour se rendre en Jutland, il ordonna au commandant de la forteresse de signifier à tous les Frères de l'ordre de quitter le couvent. En recevant l'injonction de partir, le gardien, F. Melchior, qui était un hérétique caché, ne fit aucune difficulté; il resta à Kallundborg, et d'après une convention faite avec Mogens Gjöe, il se fit plus tard prédicateur de la ville, fonction qu'il remplit encore au moment actuel.

§ 17. LE COUVENT DE HORSENS.

Manière dont les Frères furent expulsés de ce couvent.—Les Frères avaient souffert depuis longtemps des avanies et des insultes de la part des luthériens de la ville et de Mogens Gjöe, qui avait déjà souvent excité le peuple d'Horsens à s'emparer du couvent que nous possédions en leur ville. Les habitants essayèrent à plusieurs reprises de persuader nos religieux de céder bénévolement, leur promettant de leur donner à chacun un beau cadeau et de les pourvoir de tout le nécessaire; mais tous leurs efforts furent vains. Les promesses ne leur réussirent pas mieux que les menaces; car les Frères étaient appuyés et soutenus par Mandrup Holck qui avait sur ce couvent des droits de fonda-

tion (1). Ne pouvant atteindre leur but, les luthériens d'Horsens consultèrent Mogens Gjöe, qui leur conseilla de prendre l'ostensoir et les vases sacrés de l'église paroissiale et de les offrir au roi pour prix du couvent. Ainsi fut fait. Le bourgmestre Las Jensen et un autre habitant de la ville se rendirent chez le roi, qui se trouvait à Gottorp.

Ils reçurent effectivement une lettre (2) de donation par laquelle Sa Majesté attribuait à leur ville la propriété du couvent de nos Frères. Cette lettre fut lue devant les Frères assemblés, le jour de la sainte Barbe (3). Les religieux s'aperçurent que d'innombrables calomnies avaient été débitées au roi, et comme la lettre royale accordait un certain temps pour répondre, une réponse fut rédigée et approuvée au couvent par tous les frères; elle se terminait comme suit : « Nous déclarons être innocents des accusations contenues dans la lettre de Sa Majesté, et nous avons fermement résolu de ne pas quitter notre couvent pour ces motifs. Mais considérant que la lettre de Sa Majesté nous ordonne catégoriquement de partir, et qu'il faut obéir aux ordres de son prince, nous déclarons que, par obéissance à un ordre du roi, nous préférons céder comme des étrangers, plutôt que d'en appeler ; car nous sommes persuadés que nous avons très-peu d'amis capables de rien obtenir pour nous auprès de Sa Majesté. » La sentence injuste et cruelle fut enfin exécutée le jour de la fête du saint martyr Thomas de Cantorbéry (4). Avant d'expulser nos frères, on les avait dépouillés de tout

(1) Le Mandrup Holck de Barritskov était un descendant de Messire Nicolas de Barritskov, qui avait fondé le couvent, en 1261.

(2) Elle porte la date du 17 novembre, 1532.

(3) Le 4 décembre.

(4) Le 29 décembre, 1532.

ce qu'ils possédaient. Ainsi fut fait en l'an et au jour indiqué.

Telle est l'histoire de l'expulsion des Frères-Mineurs de la province de Danemark.

RÉFLEXIONS DU TRADUCTEUR DANOIS (1).

Cet exposé véridique des injustices et des violences commises contre un seul ordre, nous donne une idée des tribulations souffertes par les autres ordres, par le clergé séculier et par les adhérents fidèles de l'ancienne doctrine. Ajoutez à cela ce que l'histoire nous apprend sur la détention perpétuelle de Rœnnow et sur le martyre de Jon Aresen, et vous vous convaincrez facilement que le désir d'introduire un christianisme meilleur et une dévotion plus éclairée était le moindre souci du monarque et de la noblesse. Ils parlaient de la gloire de Dieu pour cacher leurs véritables mobiles, qui étaient le despotisme et l'avarice. Lorsqu'on voit avec quelle avidité ils s'emparent des pauvres demeures des Franciscains et quand on considère les violences qu'ils commettent pour s'emparer de leurs maigres provisions, on se fait facilement une idée des souffrances endurées par leurs adversaires mieux dotés des biens de la fortune. Après avoir éloigné par la violence des prêtres instruits, capables et chéris du peu-

(1) Celui qui a écrit les réflexions qu'on va lire est protestant.

ple (1), on les remplaça par des domestiques de nobles, de conseillers, d'évêques et de prédicateurs. On trouvait que ces gens, dépourvus de toutes connaissances théologiques, étaient toujours assez capables, dès qu'ils savaient tonner contre l'ancienne église. Cette classe d'individus ayant même fait défaut, on démolit un grand nombre d'églises, non-seulement dans les villes, mais encore à la campagne et surtout dans le Jutland. Les matériaux provenant de ces démolitions servirent ensuite à bâtir des châteaux pour la noblesse. Il n'y avait souvent qu'un seul prédicateur pour deux ou trois églises: tout cela naturellement pour la plus grande gloire de Dieu et la propagation du pur Evangile. Et voilà pourquoi la réforme nous apparaît comme une entreprise uniquement destinée à satisfaire la convoitise insatiable de la noblesse et du roi, qui s'allièrent une poignée de fanatiques pour en faire des instruments de leurs viles passions. Il est vrai qu'on publia haut et partout que les biens ecclésiastiques serviraient à doter les églises, à ériger des écoles, à soutenir l'Université ; mais toutes ces belles promesses aboutirent en définitive à transformer en hôpitaux les bâtiments vides de l'un ou de l'autre couvent et l'on oublia de doter convenablement ces établissements tant vantés. On fit mieux ; on supprima et l'on dépouilla les hôpitaux existants, pour les remplacer par des établissements nouveaux dépourvus de ressources. La vérité, c'est que le roi, la noblesse et les principaux novateurs s'adjugèrent le butin en récompense de leur zèle, et qu'ils ne jetèrent que les miettes aux églises, aux écoles

(1) Comp. Fr. Hammerich : Le Danemark sous la domination de la noblesse, p. 36 : « Surtout les femmes et le peuple montrèrent, en beaucoup d'endroits, un attachement touchant à l'Eglise-mère (c'est-à-dire au catholicisme.)

et aux pauvres (1). Depuis 1536 jusqu'en 1560, la noblesse gouverna le roi et le royaume; elle organisa également la religion d'état, installant et destituant, selon ses caprices, les évêques et les prédicateurs, qui ne furent plus les serviteurs de l'Eglise de Jésus-Christ, mais des employés de l'état (Matth. ch. 6. v. 24.). Le gouvernement se chargea dès lors de dicter au clergé et au peuple ce qu'il fallait entendre par le christianisme en Danemark. Cet état de choses subsista jusqu'en 1560, époque à laquelle le roi devint maître absolu en matières politiques et religieuses.

C'est de cette même époque que date chez nous l'usage de vendre les églises qui étaient autrefois la propriété des paroisses. C'est aussi depuis lors qu'on connaît chez nous l'expression significative de *propriétaire d'église!* Voilà cependant un effet de cette constitution luthérienne tant vantée ; voilà l'espèce de christianisme par lequel la réforme remplaça la religion annoncée chez nous par les successeurs des Apôtres, religion qui a fait, pendant sept siècles, le bonheur de nos pères. La nouvelle église fut appelée l'église de l'état, parce que dès l'origine, elle fut la très-humble vassale du pouvoir temporel; tandis que la véritable église chrétienne est gouvernée, encore de nos jours, par le successeur légitime des Apôtres.

Faut-il s'étonner après cela des attaques qu'on dirige de différents côtés contre cette église de l'état, à une époque où l'on apprécie de mieux en mieux les institutions vraiment chrétiennes? On commence, en effet, à trouver cette institution si peu chrétienne dans son origine, dans son développement, dans son admi-

(1) Cette classe de citoyens était inconnue avant la réforme; au moins ne la connaissait-on point comme un corps ou une charge incombant aux habitants en général ; l'Eglise et le clergé, surtout les réguliers, nourrissaient les pauvres à cette époque.

nistration et dans son action, que chacun se demande si c'est bien là « *ce royaume qui n'est pas de ce monde* » (S. Jean, chap. 18. v. 36). Et l'on est forcé de répondre qu'une institution unie avec l'état *est nécessairement de ce monde*. Jusqu'en 1848, la chancellerie royale, exclusivement composée d'éléments laïques, était l'arbitre suprême du christianisme danois dont l'organisation et la vie lui étaient si parfaitement inféodées, que le titre *d'église de la chancellerie* eut tout aussi bien convenu que celui *d'église nationale*. Chacun se rappelle encore combien cette administration était peu chrétienne et cléricale, et il serait inutile de s'étendre longuement sur les suites funestes de ce système; mais les cœurs religieux étaient parfois tellement comprimés par la bureaucratie, qu'ils se voyaient forcés, pour satisfaire à leurs besoins religieux, de se réfugier dans les *conventicules*, qui causèrent la perte de tant d'âmes. C'est encore ce qui explique comment une doctrine aussi impie et aussi anti-chrétienne que le mormonisme a pu gagner des milliers d'adeptes (1), qui se laissent conduire *dans le désert*, où *le loup* les dévore si facilement. Et dire que ce sont là des fruits naturels de la réforme tant vantée! Nous pourrions nous étendre sur cette matière et prouver la justesse de nos remarques, mais ce n'est pas ici le lieu convenable. Un grand nombre de chrétiens du Danemark connaissent le mal sans en connaître la cause, qui n'est autre que *l'abandon de l'église universelle de Jésus-Christ et des Apôtres, pour se constituer en église particulière*. Il est vrai que cette institution prétend être la seule dépositaire du vrai christianisme biblique; mais ce qui est bien plus certain, c'est qu'elle est nécessairement l'esclave du

(1) On dit que le nombre de ces malheureux s'élève déjà à 5000 âmes pour le Danemark seul.

pouvoir temporel, sans lequel elle ne saurait subsister! J'ai voulu, par ces courtes réflexions, attirer sur cette matière si importante l'attention de mes compratriotes, et surtout des lecteurs bienveillants de cette chronique. Cette conviction est chez moi le fruit de plusieurs années de recherches et de luttes contre mon esprit tout imprégné de préjugés protestants. Croyant que d'autres pourraient avoir autant de peine que moi à découvrir la racine du mal qui ronge l'église danoise, j'ai voulu leur communiquer le résultat de mes efforts. Si ces paroles parties d'un cœur sincère pouvaient contribuer à mieux faire connaître la nature et les défauts de nos institutions ecclésiastiques, mon but serait atteint. Persuadé que le nom ne fait rien à la chose et qu'il s'agit de principes, et non de personnes, je signe ce que je suis,

Un laique

membre de l'église danoise, peu
partisan *de l'église d'état.*
A. d. f. F. J. S.

Table des matières.

PREMIÈRE PARTIE.

L'église catholique en Danemark depuis son introduction jusqu'à l'établissement du protestantisme. 828—1520.

SECONDE PARTIE.

Révolution religieuse. 1520—1536.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE.



